



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

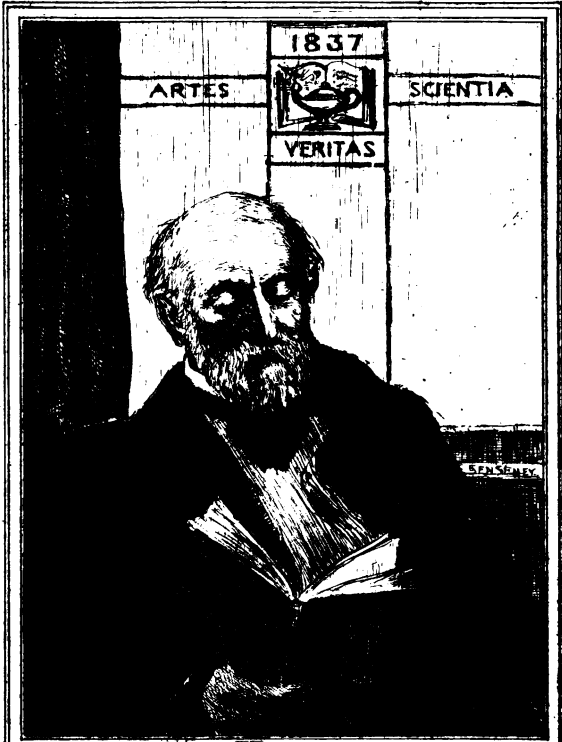
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

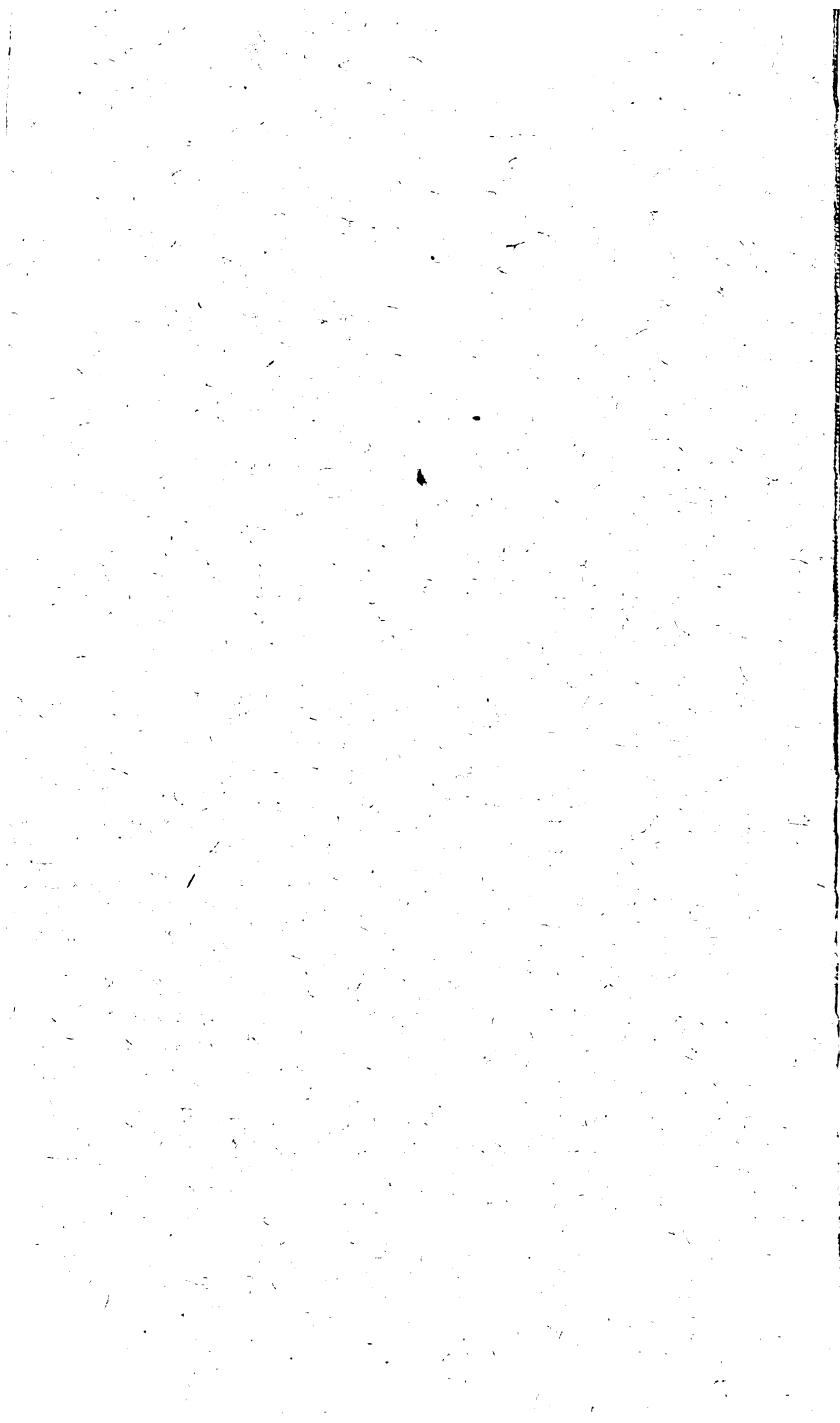
## À propos du service Google Recherche de Livres

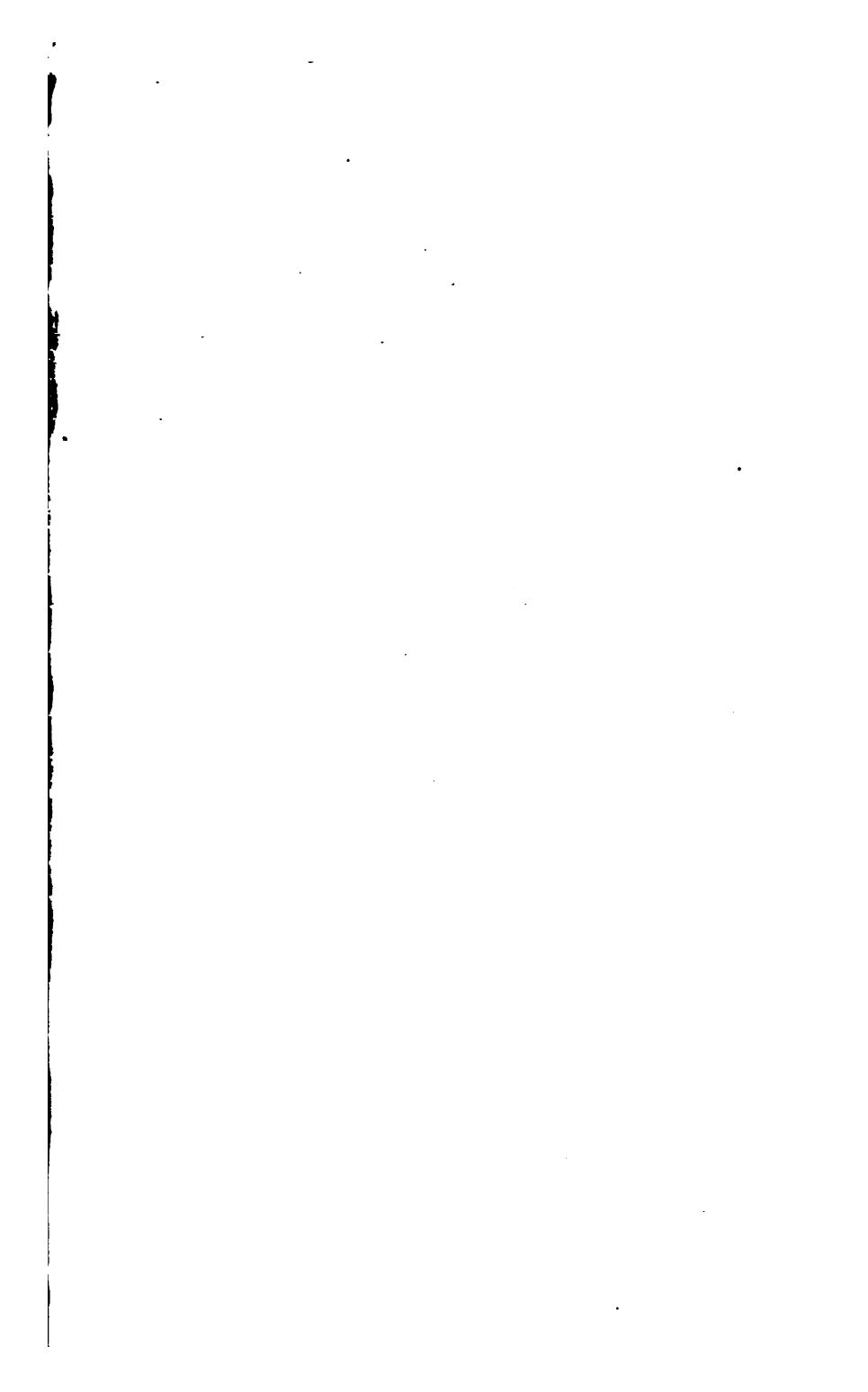
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

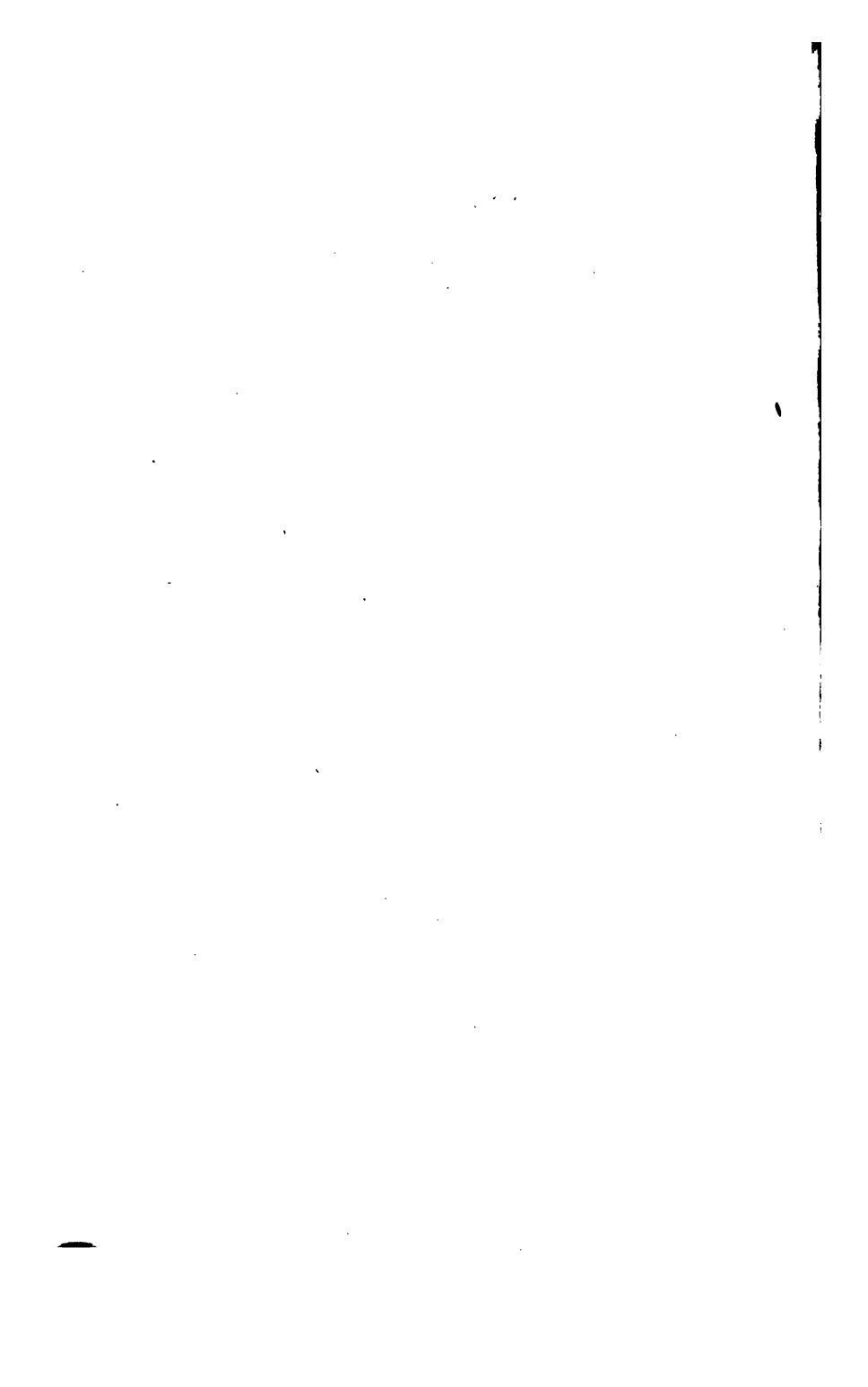


**UNIVERSITY OF MICHIGAN  
HENRY VIGNAUD  
LIBRARY**

DT  
92  
.C45







DT  
92  
C453

ANNALES  
DES LAGIDES.

---

TOME. I:



~~~~~  
IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE, n° 8.  
~~~~~

ANNALES  
DES LAGIDES,

OU

CHRONOLOGIE  
DES ROIS GRECS D'ÉGYPTE

SUCCESSIONS D'ALEXANDRE-LE-GRAND;

Ouvrage couronné par l'Académie royale des Inscriptions et  
Belles-Lettres de l'Institut de France au concours de l'année  
MDCCCXVIII, et accompagné de Tableaux Chronologiques et  
de deux planches de médailles :

*Ch. de Champollion*  
PAR M. CHAMPOLLION-FIGEAC.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { LE NORMANT, Imprimeur-Libraire, rue de Seine, n° 8;  
N. PICHARD, Libraire, quai de Conti, n° 5;  
FANTIN et COMPAGNIE, Libraires, quai Malaquai, n° 3;  
H. NICOLLE, à la Librairie Stéréotype, rue de Seine, n° 12.

MDCCCXIX.

Vignaud lib  
2 vols.

A MONSIEUR DACIER,

SECRETÁIRE PERPÉTUEL  
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES  
DE L'INSTITUT DE FRANCE,  
ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI,  
CHEVALIER DE SAINT-LAZARE ET DE SAINT-MICHEL,  
OFFICIER DE LA LÉGIÓN-D'HONNEUR.

MONSIEUR,

*Vous ne pouviez refuser l'hommage de mon livre après avoir concouru par votre suffrage à le faire considérer comme digne de vous être présenté. C'est trop peut-être que d'exiger ce double témoignage de votre indulgence ; mais devois-je vouloir le placer sous d'autres auspices, quand les vôtres lui assurent un utile abri près du toit paternel de l'illustre famille littéraire qui l'a*

1.

422131

*si généreusement adopté, et qui, conservatrice des bonnes doctrines, des bonnes traditions, dont vos écrits offrent à la fois les préceptes et les exemples, trouve dans votre nom l'alliance de sa gloire récente et de son ancienne renommée. C'est aussi en plaçant ce nom au frontispice de mon ouvrage que, foible disciple, je rattache mes essais aux productions des grands maîtres vos contemporains. Comment renoncer à tous ces avantages ? J'en jouis aujourd'hui par l'effet de votre bonté ; elle excite toute ma reconnoissance : permettez-moi d'en consigner ici l'expression avec celle de mon respectueux attachement.*

**J. J. CHAMPOLLION-FIGEAC.**

---

# TABLE ANALYTIQUE.

---

## TOME PREMIER.

	Pages.
PRÉFACE.....	vij à xvj
CHAPITRE I <sup>er</sup> . Introduction.....	i
CHAP. II. {	
§ 1. Epoque de la mort d'Alexandre.	60
§ 2. Epoque de l'asservissement de l'Egypte par les Romains.....	179
CHAP. III. {	
Généalogie des Lagides, et ordre de leur succession au trône.....	199
Tableau généalogique.....	232
CHAP. IV. Elévation des Lagides à la souveraine puissance, et règne de Ptolémée Soter.	238

## APPENDIX.

N <sup>o</sup> A. Expédition de Perdiccas contre la Basse-Egypte, d'après Diodore de Sicile.....	401
N <sup>o</sup> B. Citations d'après le texte égyptien de l'Inscription de Rosette.....	409
N <sup>o</sup> C. Explication de la date égyptienne d'une Ins- cription grecque de Thèbes.....	413 à 456

TABLE ANALYTIQUE.

TOME SECOND.

	Pages.
CHAP. V. Règne de Ptolémée Philadelphé.....	1
CHAP. VI. Règne de Ptolémée Evergète.....	47
CHAP. VII. Règne de Ptolémée Philopator.....	63
CHAP. VIII. Règne de Ptolémée Epiphane.....	89
CHAP. IX. Règne de Ptolémée Philométor.....	129
CHAP. X. Règne de Ptolémée Evergète II.....	167
CHAP. XI. {	
Premier règne de Ptolémée Soter II.	182
Règne de Ptolémée Alexandre I....	201
Second règne de Ptolémée Soter II..	225
CHAP. XII. {	
Règne de Bérénice, fille de Soter II.	236
Règne de Ptolémée Alexandre II....	240
CHAP. XIII. {	
Règne de Ptolémée Denys, ou Au-	
létés.....	279
Interrègne. — Bérénice, sa fille, oc-	
cupe le trône.....	298
Réintégration de Ptolémée Denys...	316
CHAP. XIV. {	
Règne de Cléopâtre avec son frère	
l'aîné.....	323
Règne de Cléopâtre avec son frère	
le jeune.....	335
Règne de Cléopâtre seule.....	339

## TABLE ANALYTIQUE.

Tableau général du règne des Lagides..... 382

Canon Chronologique de l'histoire des Lagides selon l'année julienne, les olympiades et l'ère de Nabonassar comparées; avec les années de l'ère des Lagides et celles de leurs règnes successifs..... 383

## SUITE DE L'APPENDIX.

N° D. Inscriptions grecques relatives aux Ptolémées. 404

1. Inscription de Ménandre à Rome. (Soter)..... *Ibid.*

2. — Trouvée à Délos. (Philadelphie)..... *Ibid.*

3. — Du temple de Qouss. (Philométor)..... 405

4. — Du temple d'Ombos. (Philométor)..... *Ibid.*

5. — Du temple d'Antæopolis. (Philométor).... *Ibid.*

6. — Trouvée à Citium. (Philométor)..... 406

7. — Trouvée à Délos. (Evergète II)..... *Ibid.*

8. — Trouvée au Kaire. (Evergète II)..... 407

9. — De Philæ. (Denys ou Aulètes)..... *Ibid.*

N° E. Tableau des surnoms royaux et populaires des Ptolémées..... 408

N° F. Concordance des années égyptiennes de Nabonassar avec les années juliennes, pour la durée de l'empire des Lagides..... 417



**TABLE ANALYTIQUE.**

**N° G. Tableau des calendriers employés dans cet  
ouvrage..... 419**  
**Table alphabétique..... 421 à 458**

**FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.**

---

## PRÉFACE.

---

L'OUVRAGE que je présente au public a été composé, presque entièrement refait et imprimé dans l'espace de deux années. Pour cela même j'aurois été moins empressé de le produire, si j'avois pu ne pas l'être beaucoup de m'enorgueillir du suffrage imposant qui lui a été accordé. Ce motif, et je n'en déguise pas l'aveu, servira peut-être à faire excuser ma célérité si elle fut trop active, et si l'extrême indulgence de l'Académie ne me concilie pas entièrement celle des lecteurs.

Ils s'apercevront sans peine qu'il est de toute justice, à l'égard de mon travail, de séparer le fond d'avec la forme, et ce n'est que sous ce dernier rapport qu'un nouveau degré de juridiction peut exister pour moi.

Le sujet, en effet, appartient tout entier à l'Académie qui l'indiqua en ces termes dans son programme : « Rasse-  
» mbler ce que les monumens de tout genre  
» peuvent fournir concernant les *Annales*  
» des *Lagides*, ou la chronologie des  
» rois d'Égypte depuis la mort d'A-  
» lexandre-le-Grand jusqu'à l'asservisse-  
» ment de ce pays par les Romains, après  
» la mort de Cléopâtre fille de Ptolomé-  
» Aulète.—L'Académie désire qu'on rap-  
» porte à leurs dates tous les faits de cette  
» histoire qui ont une époque certaine,  
» et qu'on détermine, autant qu'il sera  
» possible, la date de l'avènement de  
» chaque prince au trône, et la fin de  
» chaque règne. »

En le traitant, je ne m'en dissimulois point les difficultés; une étude spéciale des matières de chronologie me les mon-  
troit sous leurs divers aspects, et je sentois que je ne pouvois espérer qu'en l'indul-  
gence de mes juges : cette attente n'a pas  
été déçue.

Ils ont bien voulu joindre aux témoignages publics que j'en ai reçus, des remarques et des conseils qui n'ont pas été pour moi d'un moindre prix; et en leur exprimant toute ma gratitude pour les premiers, je ne dois pas m'abstenir de dire comment j'ai tâché, de profiter des seconds.

J'ai revu ce que j'avois écrit sur les médailles des Ptolémées en général, ne proposant qu'avec la réserve qui me convient, ce qu'il m'a semblé possible de faire afin de les rendre plus utiles à l'histoire de ces princes, et regrettant aussi de ne pouvoir en tirer moi-même plus de lumières pour en répandre un peu sur quelques uns des points obscurs de leurs Annales.

Il y en avoit plusieurs dans celles des successeurs de Ptolémée Soter II ou Lathurus; l'ordre même de leurs règnes étoit très-incertain, et bien plus que je ne le pensois avant d'avoir connu les utiles observations qui m'ont été com-

muniquées. J'ai donc soigneusement retouché ce que j'avois dit sur Ptolémée Soter II et Alexandre I, afin de déterminer avec certitude la durée du règne intermédiaire de celui-ci, celle du second règne de Soter II, et du règne de Bérénice sa fille qui lui succéda. J'ai aussi réuni sur celui de Ptolémée Alexandre II, jusqu'ici presque généralement rejeté de la liste des rois d'Egypte, de nouveaux témoignages et de nouvelles inductions qui lèveront peut-être toutes les incertitudes sur son époque et sur sa durée : par là l'ordre dans lequel le trône fut occupé par les successeurs de Soter II après son premier règne, c'est-à-dire par Alexandre I, Soter II, Bérénice sa fille, Alexandre II, Denys ou Aulète, enfin par Cléopâtre et ses deux frères, se trouve déterminé avec toute l'exactitude possible, et les additions que ces nouvelles recherches ou de nouvelles études ont fait introduire dans mon Mémoire, l'ont ainsi rendu plus complet.

On y trouvera les dates certaines d'un assez grand nombre d'événemens importants. Pour parvenir à les fixer, je me suis efforcé de saisir toutes les indications physiques ou historiques, éparses dans les écrivains de l'antiquité. Il n'y avoit plus qu'à les approprier au langage des lecteurs, et j'en ai trouvé le moyen dans les recherches que j'avois déjà faites sur les Calendriers anciens, sur leurs concordances, et sur les périodes qui les régloient. Ces recherches sont d'une application fréquente et sûre à tous les monumens de l'histoire ancienne. J'en ai déjà fait sommairement connoître l'ensemble ; la plupart de leurs élémens sont consignés dans un travail fort étendu qui, sous le titre de *Chronologie de l'Almageste*, présente des notions exactes sur la nature des calendriers divers et des ères diverses employés dans cette Composition Mathématique de Ptolémée le géomètre, suivies de la traduction en style julien des quatre-vingt-quatorze observations

astronomiques dont les dates y sont exprimées, pour des époques toujours différentes et quelquefois éloignées, par des concordances éminemment favorables à la restauration de ces calendriers et non moins utiles pour ramener ces ères et ces périodes à leur véritable origine. Si parfois dans le cours de cet ouvrage, en approfondissant une discussion, on a produit quelques unes de ces données avec un certain développement, c'est que le besoin de connoître la vérité a toujours paru le rendre nécessaire, et le lecteur excusera peut-être sans peine des détails où il ne trouvera que l'exposé de quelques moyens qui peuvent également être appliqués à d'autres questions de temps, qui ramènent la chronologie à ses principes élémentaires, qui enfin tendent à faire acquérir une plus entière connoissance des faits les plus importans de l'histoire.

Ceux qui sont étrangers à l'Égypte des Lagides, mais qui s'y rapportent acci-

dentellement, ont été recueillis ici moins dans l'intérêt de la narration, que pour l'ordre des temps : aussi ne sont-ils qu'indiqués, et presque toujours sans discussions.

On auroit trouvé le sujet de quelques-unes dans l'examen des dénominations différentes données à un même lieu par divers auteurs anciens qui n'ont pas assez scrupuleusement écrit ces noms selon leur siècle, et c'est ce qui rendra toujours les cartes spéciales pour chaque écrivain, plus utiles à son intelligence que les cartes de la géographie par époque. Nous avons tâché d'être clairs et précis sous ce rapport dans notre ouvrage ; et comme les faits géographiques n'y sont, en général, que d'un intérêt secondaire, nous n'avons pas cru devoir y joindre une carte particulière. Tout l'empire d'Alexandre est d'abord le théâtre des événemens qu'on y rappelle ; mais il se rétrécit peu à peu, et se réduit enfin à l'Egypte seule. On pourra donc consul-



ter la carte de la Grèce, la carte de l'Asie-Mineure, et celle de l'Égypte, qui ont été dressées par M. d'Anville ; elles suffiront pour la lecture de ces Annales.

Leurs diverses parties sont exposées dans la Table Analytique qui précède cet Avertissement ; elle en présente les divisions principales, en indique les sujets particuliers, et pour rendre les recherches plus faciles, on a placé à la fin du dernier volume une Table Alphabétique où sont soigneusement réunis les noms et les faits qu'on ne cite pas dans le Canon Chronologique, ce Canon étant plus spécialement destiné aux Lagides et aux époques connues de leur histoire.

On se sert ici de cette dernière expression, quoiqu'elle ne s'applique pas à cet ouvrage qui ne doit être qu'une collection de faits avérés dont l'historien pourra se servir avec confiance, mais qui n'est pas une *histoire* ; les lecteurs n'y chercheront que ce qu'on doit y trouver : les événemens qui se sont passés en Égypte.

sous les Ptolémées, classés selon l'ordre des temps ou la succession des années, c'est-à-dire des *Annales*.

Ce titre à lui seul nous imposoit sans doute assez de devoirs : nous donneront-ils quelques droits à l'attention publique ? Nous n'oserions l'espérer, moins encore dans ces temps où, si exigeante, si bénévole à la fois, et toute entière à de grands intérêts actuels, elle ne souffre d'en être momentanément détournée vers le passé, que s'il lui fournit toutes faites quelques doctrines pour les vues d'à présent, et par malheur, des dates n'ont rien de bien philosophique. L'érudition qui n'explore que les monumens ne semble pas même pouvoir le devenir de quelque temps encore, et jusques-là faudra-t-il bien qu'elle consente à ne voir considérer ses recherches que comme des utilités du second ordre ; et du dernier peut-être aux yeux de ceux qui, la jugeant on ne sait trop si ce seroit sur ses résultats ou sur ses difficultés, ont pour elle

une parfaite considération ; mais l'envisagent néanmoins , par l'effet d'une singulière bienveillance , comme une sorte de science occulte , depuis surtout que l'on a si soigneusement compris les vieilles études dans la refonte générale des vieilles opinions. Mais il existe en faveur de l'Égypte une sorte d'exception ; son antique gloire est encore de ce siècle , et la France l'a rajeunie en l'associant à ses propres trophées : on me pardonnera donc de rattacher toutes mes espérances à l'intérêt que peut inspirer le sujet de cet ouvrage. Il pourra faire excuser plus aisément quelques-unes de ses imperfections , ce qui ne me dispense point de renouveler ici le vœu si nécessaire qu'exprimoit la primitive épigraphe du Mémoire : ET AMENT INDULGERE PERITI.

---

# ANNALES DES LAGIDES.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### INTRODUCTION.

L'HISTOIRE de l'Égypte, pour les temps qui précédèrent son asservissement par les Romains, se divise en trois périodes que les changemens survenus dans son état politique servent à fixer avec précision. Depuis plusieurs siècles elle se gouvernoit par ses propres lois, lorsque Cambyse, sans autre droit que celui du plus fort, alla s'asseoir sur le trône des rois égyptiens, qui devint l'héritage de ses successeurs. Alexandre, vainqueur des Perses, anéantit leur domi-

nation en Egypte , y fit succéder la sienne, et réunit ce royaume à ses autres conquêtes. Enfin , l'un de ses lieutenans , Ptolémée fils de Lagus , qui n'en fut d'abord que le gouverneur , s'en déclara bientôt après le souverain : il fut le chef de la race royale des LAGIDES , qui finit , après trois siècles d'existence, lorsque César Auguste réduisit cette contrée en province romaine.

C'est ce troisième période de l'histoire de l'Egypte , qui sera le sujet de cet ouvrage.

On se propose de présenter la chronologie certaine de ses rois grecs macédoniens , successeurs d'Alexandre-le-Grand ; de réunir , sur la foi des monumens et des auteurs les plus accrédités, les faits qui appartiennent à l'histoire de ces rois, et de rapporter à des dates précises tous ceux de ces faits dont l'époque peut être exactement déterminée.

Afin de ne pas accroître les difficultés déjà nombreuses qui sont propres à ce sujet , on le renfermera dans les limites que les termes du programme lui ont naturelle-

ment données ; et, quant à son importance, elle ne peut être douteuse, puisque une illustre compagnie littéraire l'a désigné à l'émulation des hommes habitués aux études qu'il exigeoit ; c'est ainsi encore qu'en sollicitant de nouvelles recherches sur les Annales des Lagides, l'Académie a fait assez connoître l'insuffisance de ce qui existe déjà sur cette portion de l'histoire ancienne : elle a jugé qu'il étoit possible de faire mieux.

Pour y réussir, et afin de répondre plus complètement à tous ses vœux, il a paru nécessaire d'examiner d'abord avec quelque attention les moyens que peut offrir à cet effet l'état actuel des sciences historiques.

Elles ont été jusqu'à ce jour insuffisantes pour servir à résoudre, à l'égard des anciennes époques de l'histoire, un grand nombre de questions, de faits, de temps ou de lieux, que son étude a fait naître ; des hommes laborieux les ont examinées, il est vrai, sans succès : mais leur zèle éclairé n'en est pas moins digne de nos éloges.

Il arrive trop souvent que des traces

fugitives permettent à peine de saisir vaguement, et sous un seul aspect, un fait qui ne pourroit être bien connu que s'il étoit considéré sous ses faces diverses : il faut bien alors que la perspicacité de l'esprit s'essaie à suppléer au défaut de tout autre document : il se livre aux conjectures, raisonne sur des analogies, conclut sur des probabilités, et plus d'une fois leur association a conduit à d'heureux et d'indubitables résultats.

Mais il n'en est pas ainsi du sujet de cet ouvrage : les matériaux ne manquent point pour le traiter, du moins pour la plus grande partie du temps et des faits qu'il embrasse ; et le premier sentiment que leur réunion doit inspirer, c'est, à certains égards, le regret de les trouver trop abondans, puisqu'il faudra s'occuper d'abord, sinon à les réduire, du moins à les classer convenablement, après avoir apprécié leur valeur relative.

Un grand nombre d'auteurs grecs ou latins, historiens, poètes ou chronographes,

renferment ; en effet, des notions éparses sur l'histoire des Lagides en général ou sur quelques unes de ses parties ; et cette abondance de documens qui, dans beaucoup d'occasions, seroit d'un utile secours, est ici même un embarras. Il naît des différences qui se trouvent dans les rapports de plusieurs écrivains sur un même fait considéré dans son époque ou dans ses circonstances, différences qu'il faut expliquer avec clarté, rectifier avec précision, ou rejeter avec fondement, mais qui ne peuvent être négligées.

C'est par cet examen critique et rigoureux, que le grand nombre de témoignages qui seront d'abord produits, se réduira finalement à quelques rapports primitifs, autour desquels viendront se grouper les narrateurs secondaires comme des témoins et des garans de leur véracité. Parmi les chronographes, par exemple, Eusèbe, la Chronique d'Alexandrie et Georges le Syncelle, ne formeront qu'un seul et même système de preuves, parce que le plus ancien des



trois est l'original dont les deux autres ne sont que des copies. Cette règle de critique, appliquée à chacun des autres auteurs qui seront consultés, ne leur fera cependant rien perdre de leur importance : en les étudiant, comme on vient de le dire, c'est prendre le plus sûr moyen de faire ressortir toute leur utilité.

Cette espèce de réduction, ce système de familles de preuves, est plus aisé à établir parmi les chronographes que parmi les historiens. Les premiers ne contiennent que des noms et des nombres : là, tout est clair et précis ; un nom ne peut être confondu avec un autre, un nombre est absolu dans son expression ; les analogies et les différences seront donc aisément vérifiées. Dans les historiens, au contraire, il n'y a presque jamais de nombres, conséquemment point de ces certitudes si utiles à celui qui veut connoître l'époque ou la durée d'un événement : on y trouve, il est vrai, l'ensemble des faits qui se rapportent à cet événement, et qui ne laissent aucun

doute sur sa réalité ; quelquefois les causes qui l'ont produit , plus souvent ses résultats et son influence immédiate ; mais ce sont là autant de conséquences qu'il faut déduire de cet ensemble de faits. C'est quelquefois comme une foule de lignes divergentes qu'il faut ramener à un seul point ; car si plusieurs historiens rapportent le même fait , ils ne le rapportent pas toujours de la même manière , le temps où ils ont écrit , l'ordre d'idées particulier à leur position ayant dû produire autant de nuances différentes , quelquefois même des oppositions bien tranchées dans leur manière de le raconter. Joseph , sans doute , mettra plus d'intérêt à parler des bienfaits des Ptolémées envers les Juifs , que n'auroit pu et que n'auroit dû le faire Diodore de Sicile à qui les destinées de cette nation importent bien moins réellement (1). Il faudra

---

(1) Les Grecs et les Romains avoient tant de haine et de mépris pour le peuple juif , qu'ils affectoient de n'en pas parler dans leurs écrits. *Sainte - Croix* , Histoire d'Alexandre , 555.

donc avoir égard à cette position particulière de chaque écrivain, apprécier l'influence qu'elle exerça infailliblement sur lui, et l'on peut dire infailliblement, car cet écrivain étoit un homme.

Mais il est une autre espèce de documens qui, par leur nature, doivent inspirer une plus grande confiance ; contemporains des événemens qu'ils rappellent, absolus dans leurs expressions, si le temps ne les a pas trop affoiblies, il suffit de les bien comprendre pour y trouver des notions d'une complète exactitude. Chacun d'eux est pour ainsi dire un chapitre de l'histoire du prince dont il rappelle le nom ou dont il conserve le portrait, et telles sont les médailles et les inscriptions.

Monumens publics, revêtus d'un caractère tout particulier et qu'on ne trouvera pas dans le rapport d'un historien qui n'a presque jamais de commun avec eux l'avantage de la contemporanéité, de tous les genres de documens où l'histoire peut puiser des certitudes, les inscriptions et les

médailles sont ceux où elle en trouve le plus. On doit, il est vrai, dans l'ensemble de leurs dires, faire la part de la vanité des princes, et de la flatterie des courtisans qui, dans tous les temps, se sont donné la mission de parler au nom des peuples; on doit se garder encore de l'éclat des titres qui ne prouve souvent que l'étendue des prétentions : mais, hors cela, les médailles et les inscriptions sont les plus sûrs guides auxquels l'annaliste ou l'historien puisse se confier; un mensonge ne s'inscrit pas sur le bronze ou sur le marbre comme étant un fait avéré; une sorte de pudeur publique garantit l'histoire de ces suppositions qui seroient trop hardies pour qu'elles soient possibles. On peut exagérer les circonstances honorables d'une action quelconque, mais non la supposer entièrement.

Pour ces motifs, on s'est attaché à recueillir soigneusement tout ce que les inscriptions et les médailles ont pu fournir de notions utiles au but que l'on s'est proposé. Les premières sont peu nombreuses; mais il en

est d'une haute importance pour leur étendue et le nombre de faits qu'elles relatent : telles sont la belle inscription d'Adulis, l'inscription de Rosette plus belle encore et parmi les monumens paléographiques, le seul auquel se rattachent de grandes espérances, parce qu'elle peut nous ouvrir enfin les vieilles annales d'une grande nation. La première, celle d'Adulis, fut destinée à conserver le souvenir des conquêtes de Ptolémée Evergète dans l'Asie : vainqueur sur l'Euphrate, il le franchit, traverse la Babylonie, et va chez les Perses reconquérir, pour l'Egypte, les dieux que Cambyse lui avoit ravis ; il attache à son char de triomphe les rois vaincus, et emmène les éléphans qu'il trouve parmi le butin. Mais ce rapport historique, s'il n'est pas amplifié, doit perdre quelque chose de son utilité, parce qu'il n'a été ramené à aucune époque connue. L'inscription en effet n'a point de date ; car on ne sauroit adopter celle qui se lit sur un autre monument, lequel n'a d'autre rapport avec le premier, que d'avoir

été trouvé dans le même lieu (1). Ainsi, réduite à ce qu'elle a de relatif à Ptolémée Evergète, l'inscription d'Adulis ne fournira que des souvenirs.

Celle de Rosette, au contraire, donne des souvenirs et des époques (2); elle contient plusieurs dates, elle indique le jour de la naissance de Ptolémée Epiphane, celui où il monta sur le trône, l'année de son inauguration à Memphis après sa minorité, enfin les principaux événemens qui se passèrent pendant sa durée. Ce sont les prêtres de l'Égypte, solennellement assemblés dans le temple, qui inscrivent, dans un décret public, le temps et les circonstances de

---

(1) *Silvestre de Sacy*, Mém. sur l'Inscription d'Adulis; *Annales des Voyages*, XII, 330.

(2) On sait que cette inscription est un décret des prêtres égyptiens en l'honneur de Ptolémée Epiphane, et qu'il est gravé sur la pierre trouvée à Rosette, en caractères hiéroglyphiques, en caractères alphabétiques égyptiens et en caractères grecs. En France, MM. Silvestre de Sacy, Akerblad, Champollion le jeune et la Commission d'Égypte, en Angleterre M. le docteur Young, se sont occupés du texte alphabétique égyptien de cette inscription. Ameilhon publia, en 1803, des *Eclaircissemens* sur le texte grec; Paris, Baudouin, in-4°.

tous ces événemens, les bienfaits du roi envers les temples des dieux, ses succès contre les rebelles que la sédition avoit réunis dans un nome éloigné, sa clémence envers ceux qui ne furent qu'égarés, sa prévoyance contre de désastreux débordemens du Nil, et ses soins pour en réparer les dommages, sa munificence envers les collèges des prêtres débiteurs au fisc royal de plusieurs années d'arrérages de rentes; et ce sont ces mêmes prêtres qui transmettent tous ces souvenirs et qui les expriment en termes positifs, il est vrai, mais que leur politique et leurs intérêts rendent suspects d'exagération. Cette suspicion néanmoins, si elle doit atténuer un peu l'importance des faits, ne sauroit nuire dans la même proportion à l'exactitude des dates qui en demeurent indépendantes.

Ces dates sont, dans le texte de l'inscription, ce qu'il importe le plus de reconnoître. Elles exigent encore de profondes recherches; car celles dont elles ont été le sujet n'ont pas jusqu'ici donné le moyen d'expli-

quer, d'une manière complètement satisfaisante , le passage de ce décret où l'époque de l'inauguration religieuse de Ptolémée Epiphane est indiquée au 18 du mois égyptien de méchir, qui répondoit au 4 du mois de xantique macédonien. On ne peut y parvenir qu'en fixant d'abord la concordance du calendrien égyptien avec le calendrier macédonien , et cette concordance ne peut elle-même se déduire que du rétablissement de ce dernier calendrier, sur lequel il reste encore bien des doutes , après les longs travaux de plusieurs chronologistes. Ces doutes seroient moins nombreux si l'inscription de Rosette avoit été plutôt connue : favorisés par les dates qui s'y trouvent, et plus heureux à cet égard que ceux qui nous ont précédés dans les recherches sur le calendrier macédonien, nous avons pu les rendre plus complètes, assez peut-être pour fixer enfin l'opinion des savans sur cet important sujet. Nous produirons donc ici les notions exactes que nous croyons avoir obtenues de ces recherches , et avec d'autant plus



d'empressement, qu'elles feront retirer du texte de l'inscription tous les avantages que l'on peut en attendre, soit pour l'ensemble des événemens qui appartiennent aux huit premières années du règne de Ptolémée Epiphane, soit pour les dates qui serviront à les classer. Leur précise indication jettera aussi quelque lumière sur l'époque du règne des souverains qui précédèrent Epiphane et de celui de ses successeurs, résultat de la plus haute importance, et que présentent rarement les médailles.

On pourroit leur en supposer d'abord beaucoup plus qu'aux inscriptions ; mais il n'en est pas ainsi, pour les médailles des Lagides du moins ; car les règles, très-variables, qui dirigèrent leur fabrication, ne favorisent presque aucunement les recherches historiques, et l'inutile abondance de ces monnaies ne console pas même de cette fâcheuse vérité. Cela provient, on le sentira facilement, de deux causes principales : 1°. du défaut de dates fournies par une ère qui auroit été commune à tous les

princes de cette dynastie , ère qui fut instituée par les Séleucides et inscrite sur leurs monnaies ; 2°. de l'uniformité des types imprimés sur ces pièces, sous tous les règnes et à toutes les époques des Lagides , uniformité que Rome se garda bien d'imiter , et qu'il étoit réservé à l'Europe moderne de reproduire dans ses monnaies, sans faire attention qu'elles deviennent par là muettes pour toujours , sur des événemens dont elles pourroient offrir d'irrécusables témoignages.

Ainsi les médailles des Lagides ne seront pas aussi généralement utiles à nos recherches qu'on auroit pu l'espérer d'abord ; néanmoins elles ne seront pas étudiées sans quelques fruits , sans en retirer même quelques indications d'un haut intérêt.

Peut-être en aurions-nous obtenu un plus grand nombre, s'il avoit été possible de donner à l'examen de ces monumens tout le temps qu'ils paroissent exiger. Ils sont encore , parmi les archæologues, l'objet de beaucoup de doutes et de grandes dissi-

dences d'opinion. Il ne nous appartient pas de les juger, et nous avons dû nous borner ici à ce que le sujet que nous traitons sembloit exiger plus directement. Nous avons donc recherché dans les médailles des Lagides, classées ainsi qu'elles le sont d'après le sentiment des auteurs les plus estimés, les dates qui se trouvent sur un petit nombre de ces pièces, et qui doivent se rapporter au règne des princes qui les firent frapper. Cette première indication seroit d'un grand secours, si l'on pouvoit toujours dire à quel prince appartient la médaille sur laquelle l'année d'un règne est indiquée; mais il est quelquefois difficile, impossible même, de se fixer à cet égard, la tête qui occupe un côté de ces pièces n'étant pas un guide assuré, puisqu'il n'est pas encore certain que ces têtes soient toujours des portraits, et c'est encore sous ce rapport que la fabrication des monnaies fut mieux réglée à Rome qu'elle ne l'avoit été par les Lagides. Il est vrai qu'un surnom fut particulier à

chacun de ces rois ; mais les médailles qui nous restent ne le reproduisent que rarement , car elles ne désignent que trois de ces princes par le surnom qu'ils portèrent : Ptolémée Philopator , Philometor , et le second Evergète. Toutefois , lorsqu'il a été bien constaté que la tête qui se trouve sur un côté de ces médailles est le portrait du roi dont elle conserve aussi le surnom , la conformité des traits a pu servir à reconnaître , et à classer avec certitude , celles des médailles de ce même prince où ce surnom ne se lit pas , et dès lors il a été possible de profiter des dates imprimées sur les pièces dont les têtes ont été ainsi reconnues. Si cette méthode étoit applicable à l'ensemble des médailles qui existent , on auroit un moyen sûr pour se guider au milieu des incertitudes qu'elles font naître ; mais on ne sauroit l'espérer avec quelque raison , puisque les notions de ce genre fournies par ces médailles sont très-incomplètes. On ne peut donc en recueillir de plus ou moins exactes , que de quelques unes d'entr'elles qui , rela-

tivement au but que nous nous proposons ici, peuvent être divisées en quatre classes particulières :

La première, comprenant les médailles sur lesquelles on trouve en même temps un surnom et une date ;

La seconde, celles qui, sans surnoms, conservent une date, et appartiennent à un prince dont la tête est déjà connue par une autre pièce ayant la même tête et de plus le surnom ;

La troisième, les médailles qui, ayant une date, ne peuvent appartenir qu'à certains princes dont le règne dura autant ou plus d'années, que le nombre de telles que la date rappelle ;

Et la quatrième, les médailles qui, portant une date, ne peuvent cependant être classées que par conjecture.

On voit par là que le plus grand nombre des médailles qui nous restent des Lagides, est absolument inutile à leur histoire et à leur chronologie ; car celles qui rentrent dans l'une des quatre classes qu'on vient d'indi-

quer, et qui sont aussi les seules qu'on doive consulter, sont proportionnellement en petite quantité : il ne faut donc pas s'étonner si les annales de ces princes offrent encore si peu de certitudes. Néanmoins, ce petit nombre des médailles qui sont utiles, se trouve presque compensé par l'exactitude de la plupart des renseignemens qu'elles fournissent, car quelques points bien déterminés dans l'intervalle qu'elles embrassent, divisent cet intervalle en plusieurs parties qui sont d'autant plus faciles à bien connoître, que ces parties sont moins étendues, et qu'une seule date intermédiaire règle avec un certain degré de vérité, une partie du temps qui la précède et de celui qui la suivit.

Toutefois, on est toujours ramené à cette pensée, que le système monétaire d'aucun autre Etat n'offre autant d'irrégularités que celui de l'Egypte des Ptolémées; et comme si ce n'étoit pas assez de l'inutile uniformité des types, du défaut presque constant des surnoms de ces princes et des an-

nées de leur règne, on y reconnoît encore quelquefois, quand les dates s'y trouvent, qu'elles se rapportent à des ères différentes. C'est ainsi que les médailles des deux successeurs immédiats d'Alexandre présentent trois manières distinctes de supputer leurs années. Il est vrai que ce désordre même, si nous en avons bien compris la cause, sera d'un grand secours pour fixer exactement les époques des deux premiers Ptolémées; mais ce désordre n'en est pas moins réel, sans que l'avantage fortuit que l'on en tire puisse en aucune manière faire excuser l'imprévoyance qui le fit naître.

Ce sera donc sous ces divers rapports seulement que les médailles des Lagides serviront à leur histoire; réunies aux chronographes, aux historiens et aux inscriptions, elles complètent l'ensemble des notions que les monumens de tout genre peuvent fournir concernant les annales de ces princes (1).

On a tenté plusieurs fois de les écrire,

---

(1) Termes du Programme publié par l'Académie.

et certainement sans succès, puisqu'on provoque sur ces ujet de nouvelles recherches. Mais doit-on avec confiance en attendre de plus heureux résultats ?

On peut répondre à cette question toute naturelle, que le mérite reconnu de la plupart des écrivains qui ont traité ce sujet avec plus ou moins d'étendue, pourroit faire accuser d'irréflexion ou de trop de suffisance ceux qui l'entreprendront encore, détruire même l'espoir de satisfaire aux vœux de l'Académie, s'il n'existoit quelques circonstances éminemment favorables à ces nouvelles tentatives.

Nous considérons comme l'étant réellement, les monumens ou les auteurs contenant des notions sur l'histoire des Lagides, qui furent inconnus aux écrivains antérieurs à l'époque présente, soit parce que plusieurs d'entre eux n'étoient pas découverts lorsque ces écrivains composoient leurs ouvrages, soit encore parce qu'ils négligèrent de se servir de quelques autres, quoique connus depuis long-temps. L'inscription de



Rosette, si importante sous tous les rapports, est du nombre des premiers; et, parmi les seconds, on peut nommer au premier rang la Composition Mathématique de Ptolémée d'Alexandrie, ouvrage plus connu sous le nom d'*Almageste*.

De tous les écrivains de l'antiquité, qui peuvent être consultés avec fruit sur les temps et l'histoire des successeurs d'Alexandre en Egypte, Ptolémée est sans contredit celui qui le sera avec le plus d'avantages immédiats; et, par une singularité bien remarquable, il ne l'a presque pas été par ceux qui, jusqu'ici, ont écrit sur quelque point des Annales des Lagides: Vaillant lui-même, qui consacra vingt années à expliquer leurs médailles pour écrire leur histoire (1), ne cite qu'une seule fois, et comme

---

(1) *Historia Ptolemæorum Egypti Regum, ad fidem numismatum accommodata. Amstelæd. 1703. In-fol., præf. pag. 2.* — Cet ouvrage a servi de guide aux antiquaires qui ont écrit, après Vaillant, sur les médailles des Ptolémées: on sait aujourd'hui qu'on doit l'abandonner pour obtenir une classification plus complète et plus exacte. Nous ne pouvons pas développer ici cette opinion qui a pour elle d'imposans suffrages.

par hasard, le grand ouvrage qui vient d'être indiqué; de sorte que Vaillant, qui a réuni, avec tant de soins, les rapports des auteurs anciens contenant quelques faits de l'histoire des Ptolémées, a précisément omis de se servir de l'ouvrage où il devoit trouver les plus importants, les plus propres surtout à répandre quelque lumière sur l'ordre des temps, car jusqu'ici ce n'est pas l'exactitude qui a manqué dans la réunion de ces faits, mais bien plutôt les certitudes nécessaires dans leur arrangement chronologique : voyons combien l'Almageste peut contribuer à l'établir.

L'ancienne astronomie se trouve toute entière dans cet ouvrage. Les théories, alors en usage, y sont exposées avec une méthode remarquable; et des démonstrations qui ne le sont pas moins, tendent à faire voir qu'elles sont fondées sur des faits presque tous bien constatés. On ne peut refuser de considérer comme tels, les diverses observations de phénomènes célestes, transmises par des astronomes plus anciens que Ptolémée, et

citées par celui-ci qui les rapproche d'autres observations analogues qu'il dit avoir faites lui-même, afin d'en déduire des principes qui ne sont autre chose que les théories qu'il expose. C'est dans quelques unes des anciennes observations rapportées par Ptolémée, que la chronologie des Lagides puise d'utiles renseignemens. Il cite en effet deux observations de Vénus faites par Timocharis à Alexandrie, dans la treizième année du règne de Ptolémée Philadelphe (1), et une éclipse de lune observée dans la même ville pendant la septième année du règne de Ptolémée Philopator (2). L'année, le mois, le jour et l'heure de ces trois observations, sont exactement indiqués dans l'Almageste selon le calendrier égyptien; si l'on peut rapporter, avec toute l'exactitude nécessaire, ces indications selon le calendrier égyptien sur le calendrier julien, la date de ces trois observations devient alors facilement intelligible, et l'on connoît très-

---

(1) Almageste, liv. X, chap. 4.

(2) *Ibid.*, liv. VI, chap. 5.

exactement les années juliennes qui furent la treizième du règne de Philadelphe, la septième de Philométor, et celles de l'avènement de ces deux princes s'en déduisent naturellement.

Deux passages de l'Almageste suffisent donc pour fixer, avec certitude, l'époque du commencement du règne de deux Ptolémées, et de la fin de celui de deux autres; et pour cela il ne faut que transporter exactement les dates égyptiennes sur le calendrier julien. On verra plus bas qu'il n'est pas difficile de remplir cette condition.

On tire encore du texte de l'Almageste, d'autres résultats non moins utiles que celui qui vient d'être sommairement indiqué. Les Annales des Lagides sont renfermées dans des limites hors desquelles les temps qui les précédèrent ou qui les suivirent sont indifférens, et ces limites sont, d'une part, la mort d'Alexandre, et, plus près de nous, l'asservissement de l'Égypte par les Romains. Ces deux points extrêmes ne sont pas moins importans ni moins difficiles à déterminer

que les époques intermédiaires de l'intervalle qu'ils indiquent : l'Almageste offre encore, sous ce rapport, de bien grands secours. On les trouve dans la date de huit observations astronomiques rapportées par Ptolémée non seulement à l'ère de Nabonnassar, mais encore à la mort d'Alexandre, en disant à quelle année *avant* ou *dépuis* la mort de ce roi, appartient le phénomène observé (1) ; et comme ce phénomène a aussi, selon le calendrier égyptien, une date que l'on rapportera sur le calendrier julien, l'on en déduira encore l'année de la mort d'Alexandre, qui ouvre l'ère des Lagides et fournit les premières pages à leurs Annales.

Ptolémée fait connoître aussi la durée totale de l'empire des Lagides en Egypte (2) ; à l'indication de la mort d'Alexandre, il ajoute celle du commencement du règne d'Auguste (3), et, distribuant ensuite entre les princes descendans de Lagus les années

---

(1) Almageste, liv. III, chap. 2. — X, 9. — XI, 3.

(2) *Ibid.*, liv. III, chap. 6.

(3) *Ibid.*

comprises dans cet intervalle, il fixe avec certitude l'ordre de leur succession au trône d'Egypte, et la durée du règne de chacun d'eux.

Ainsi les renseignemens que contient l'Almageste suffiroient presque seuls pour écrire, avec une satisfaisante exactitude, les Annales des Lagides. Comment se fait-il donc que les auteurs qui ont tenté une aussi utile entreprise, aient précisément négligé le livre qui présente, sur ce sujet, les plus précieux et les plus nombreux documens ?

Il ne peut être hors de propos d'examiner cette question ; elle n'est pas sans quelque intérêt, et la discussion qu'elle amène ici ne sera pas non plus sans utilité, puisqu'elle fera reconnoître combien les rapports de Ptolémée méritent de confiance, et justifiera d'avance toute celle qui lui est accordée dans cet ouvrage.

On devra remarquer d'abord que la critique historique, pour fixer avec plus de certitude l'époque de quelques événe-

mens connus, s'est servie assez tard de l'observation des phénomènes célestes dont l'histoire ancienne a rapproché les époques de celles de ces événemens : cette utile innovation est due presque entièrement à l'immortel Fréret qui, par le savant usage qu'il en a fait, en a prouvé en même temps toute l'importance. On ne pensa donc pas assez tôt à étudier les temps des Lagides, avec le secours des observations conservées dans l'Almageste.

Mais si l'on avoit connu moins tard tous les avantages que l'on pouvoit en retirer, il restoit encore une difficulté jusqu'ici presque insurmontable pour le plus grand nombre de ceux qui se consacrent aux pénibles recherches de l'érudition ; absorbés par l'immensité des études littéraires qu'elles exigent, ils n'ont pas toujours le temps d'y associer celle des sciences exactes, et pour ceux-là, l'Almageste pourroit quelquefois présenter de graves difficultés. Pour ne parler que de celles qui se rapportent au sujet présent, et si l'on veut faire servir à son

exacte explication les données nombreuses que Ptolémée peut fournir, on doit songer à traduire toutes ses dates égyptiennes en dates juliennes, et pour le faire avec exactitude, il faut reconnoître d'abord de quelle espèce d'année égyptienne Ptolémée s'est servi, quel étoit le rapport de cette année égyptienne avec l'année julienne, à quel jour julien se rapportoit le premier jour de l'ère selon laquelle Ptolémée compte les années dans ses dates, enfin quelle fut successivement la concordance des jours des années égyptiennes de Ptolémée avec les jours du calendrier julien, concordance qui devoit varier sans cesse, si, comme cela arrivoit en effet, l'année égyptienne, dans sa durée et dans la distribution de ses jours en mois, n'étoit pas semblable à l'année julienne. Sans ces renseignemens préliminaires, les dates de Ptolémée sont inutiles à l'histoire des Lagides, à celle même de l'astronomie; et comme ces renseignemens n'existent nulle part bien complets, qu'aucun des historiens ou des annalistes des Lagides



ne s'est livré aux longues recherches qu'ils exigent , les plus précieux documens sont , ainsi que nous l'avons dit , encore sans emploi , et les écrivains modernes sur l'histoire des Lagides presque excusés de ne s'en être pas servis.

On les trouvera réunis dans cet ouvrage, et tout ce que Ptolémée a écrit d'applicable aux époques diverses du règne des Lagides, y sera exactement rapporté, les dates que Ptolémée exprime selon le calendrier égyptien y étant soigneusement traduites selon le calendrier julien. Pour y parvenir avec certitude, nous avons premièrement reconnu, par des vérifications multipliées, le jour, le mois et l'année selon le calendrier julien, qui furent ceux où commença l'ère de Nabonassar que Ptolémée emploie constamment; deuxièmement, reconnu encore et démontré que l'année de cette ère est une année vague de 365 jours sans aucune intercalation; troisièmement, fixé la concordance des années vagues de l'ère de Nabonassar avec les années juliennes, la première

plus courte que la seconde d'un quart de jour, rétrogradant perpétuellement dans celle-ci, au point que le premier jour d'une année vague ne répondoit que pendant quatre années seulement au même jour de l'année fixe ; quatrièmement enfin, extrait de cette même concordance et de cette rétrogradation, les rapports régulièrement inconstans du calendrier égyptien et du calendrier julien. C'est ainsi que les dates égyptiennes de l'Almageste, qui peuvent servir aux annales des Lagides, étant bien déterminées et bien traduites, il est devenu plus facile de se retrouver au milieu des incertitudes nombreuses propres à ce période historique.

On est redevable de cet avantage au caractère de certitude qui est en quelque sorte particulier aux notions que l'Almageste a fournies. Aussi précises que celles que l'on peut tirer des médailles et des inscriptions, elles le sont plus encore que les rapports des historiens qui ont écrit dans des temps et dans des lieux divers ;

et quant aux chronologistes, fort postérieurs au siècle de Ptolémée, ils ont presque tous écrit d'après lui, en prenant pour guide le *Canon astronomique* placé en tête de l'*Almageste*.

C'est une table qui contient une liste de rois assyriens ou mèdes, depuis Nabonassar jusques et y compris Nabonad, qui fut son dix-septième successeur; de rois des Perses, depuis Cyrus jusqu'à Alexandre; de rois macédoniens, depuis Philippe Aridée (1) jusques à Cléopâtre, la dernière des Lagides; enfin d'empereurs romains, depuis Auguste jusques à Antonin-le-Pieux. Ses successeurs se trouvent aussi dans la suite de cette longue liste, mais il nous suffit ici de la portion qui comprend les princes que nous venons de désigner. Cette table considérée dans son texte grec, et il ne faut pas s'en écarter si l'on veut la bien comprendre; cette table est partagée en deux grandes divisions: la première a pour

---

(1) Les auteurs anciens et modernes ont écrit indifféremment *Aridée* et *Arrhidée*.

titre : *Années des rois avant la mort d'Alexandre avec les siennes*, et cette première partie indique, en effet, après le nom de chaque roi assyrien ou perse, le nombre des années de son règne, et ensuite celles d'Alexandre lui-même. La seconde division est intitulée : *Années des rois macédoniens après la mort d'Alexandre*. A la liste de ces rois on ajouta ensuite celle des empereurs romains depuis Auguste jusques et y compris Antonin-le-Pieux, et cette dernière liste pourroit être considérée comme une troisième partie de la table générale du Canon appelé Astronomique. La première colonne, après celle des noms qui le composent, contient en nombres ronds, sans fractions d'année, la somme de celles du règne de chaque prince, et dans une seconde colonne ces années sont successivement additionnées. On voit que la première division de la table en comptant 424, la seconde 483, le total des deux s'élève à 907; et comme la première année de cette table est aussi la première année de l'ère de

Nabonassar, les additions successives de la seconde colonne donnent pour chaque règne les années de cette ère depuis la première jusqu'à la neuf cent huitième, en même temps que la division du canon en deux grandes sections indique, l'une les années avant Alexandre, et l'autre les années après sa mort. Ainsi chaque règne se rapporte à deux ères, à celle de la mort d'Alexandre et à celle de Nabonassar.

Pour comprendre l'origine et la forme de cette table, il suffit de la rapprocher du texte de l'Almageste.

Nous avons déjà fait remarquer que Ptolémée, pour établir ses théories astronomiques et prouver leur exactitude, se sert d'un grand nombre d'observations antérieures à son temps, et les rapproche d'observations analogues qu'il dit avoir faites lui-même. Il emprunte celles d'Hipparque, de Théon, de Timocharis et autres géomètres qui avoient écrit avant lui, à des époques et dans des contrées différentes. Parmi ces observations anciennes, les unes sont ex-

primées selon l'ère de Denys (1), d'autres selon la période de Calippe (2). Aristarque et Hipparque, entre lesquels il s'écoula plus de cent vingt années, se servirent de cette dernière période, et presque en même temps un autre astronome datoit ses observations avec l'ère de Denys (3); et comme, pour les rendre utiles à la science, il étoit d'abord nécessaire que les astronomes s'entendissent bien sur le moment où ces observations avoient été faites, il est certain que la mort d'Alexandre fut comme une ère à laquelle on convint de rapporter ces diverses manières de dater les observations, afin de les réduire à une expression commune. Théon et Censorin disent en effet que le commencement du règne de Philippe, successeur immédiat d'Alexandre, fut aussi le commencement d'une ère en usage parmi les astronomes (4), et le témoignage posi-

---

(1) *Almagesté*, liv. X, chap. 9. — Liv. XI, chap. 3.

(2) *Ibid.*, liv. III, chap. 2.

(3) *Voy.* Note première.

(4) *Théon, in Canon., Pref.* — *Censorin., de die natali, capit. XXI.*

tif d'Hipparque lui-même ne permet nullement d'en douter (1). Ptolémée, comparant ses observations à celles de ses prédécesseurs, les indique d'abord pour l'année du règne d'Hadrien ou d'Antonin, durant laquelle il les a faites ; mais, comme il faut les comparer aux vieilles observations qu'il a déjà rapportées, il doit aussi, pour leur plus sûre intelligence et pour bien en apprécier les intervalles, soumettre les observations qui lui sont propres, à l'expression qui est commune à celles de ses devanciers ; et c'est ainsi que pour déterminer la longueur de l'année solaire (2), se servant du solstice d'été observé par Aristarque dans la quarante-quatrième année après la mort d'Alexandre, ainsi que d'un équinoxe de printemps observé par Hipparque dans la cent soixante-dix-huitième année de la même époque, il les rapproche du solstice d'été, d'un équinoxe d'automne et d'un équinoxe de printemps qu'il a observés lui-

---

(1) *Almageste*, liv. V, ch. 5. Observations faites à Rhodes.

(2) *Ibid.*, liv. III, chap. 11.

même dans la troisième année du règne d'Antonin ; mais il dit que cette troisième année du règne d'Antonin est la quatre cent soixante-troisième depuis la mort d'Alexandre.

Il a plus fait encore : ce rapprochement présente bien, il est vrai, un certain nombre d'observations sous une expression qui leur est générale, mais elle ne l'est pas pour toutes celles qui sont consignées dans l'Almageste. Ainsi Ptolémée n'a pas trouvé dans les mémoires qu'il consulta, que les éclipses de lune qui eurent lieu, soit dans la première et la seconde année du règne de Mardocempad, quatrième successeur de Nabonassar (1), soit dans la vingtième et la trente-et-unième de Darius I<sup>er</sup> (2) fussent, pas plus que les observations de Méton et d'Éuctémon (3), pas plus que d'autres faites à Babylone (4), indiquées selon l'ère qui

---

(1) *Almageste*, liv. IV, chap. 5.

(2) *Ibid.*, liv. IV, chap. 8.

(3) *Ibid.* — *Ibid.*

(4) *Ibid.*, liv. IV, chap. 10.



commença à la mort d'Alexandre ; ces observations la précédèrent d'un grand nombre d'années, même de plusieurs siècles, et l'on ne pouvoit pas alors soupçonner la future adoption de l'ère d'Alexandre, car malheureusement on ne sauroit prévoir la venue d'un conquérant pas mieux que celle d'un déluge. Il suit des termes dans lesquels les observations de Méton, celles de Babylone et autres se trouvent énoncées, et de ce que l'ère d'Alexandre a été donnée pour date à un certain nombre d'autres observations, que, dans cet état, les époques des unes et des autres ne sont pas clairement déterminées, et pour Ptolémée lui-même, qu'elles ne pouvoient l'être qu'au moyen de calculs qui devoient être renouvelés toutes les fois qu'il vouloit se servir de chacune d'elles.

Mais, en ramenant toutes ces observations à une ère connue, dont le commencement eût précédé la plus ancienne, et dont la durée embrassât même les temps de Ptolémée, celui-ci les coordonnoit à un sys-

tème général, rendoit, en quelque sorte, invariable l'indication de l'époque de chacune d'elles, et trouvoit ainsi un moyen aussi sûr qu'expéditif d'apprécier les intervalles qui les séparent, intervalles dont l'exacte connoissance devoit et pouvoit seule donner la quantité et les lois du mouvement des corps célestes qu'il étudioit. Il satisfit à toutes ces conditions en rapportant à l'ère de Nabonassar les observations consignées dans son ouvrage.

Ici pourroient se trouver sur cette ère, son institution et son usage, des considérations bien utiles sans doute, mais qui nous éloigneroient trop du but que nous nous sommes proposé. Nous nous en écarterions beaucoup en effet, si nous cherchions à résoudre les questions qui peuvent se présenter, et dont l'examen nous diroit si l'ère de Nabonassar, qui prit naissance dans l'empire d'Assyrie, fut jamais en usage en Egypte; si les rois assyriens ou mèdes, en instituant cette nouvelle ère dont l'époque étoit aussi celle d'un nouveau règne, y em-

ployèrent les mois du calendrier de l'Égypte à l'exclusion des mois de leur calendrier propre ; enfin si l'ère de Nabonassar, telle que nous la connoissons, n'est pas une traduction égyptienne d'une ère toute chaldéenne dans ses divisions comme dans son origine (1). Pour ne pas ajouter ces nouvelles recherches à celles déjà assez nombreuses qui sont exigées par le sujet que nous devons plus spécialement traiter ici, nous ferons remarquer seulement que Ptolémée, parlant pour la première fois de l'ère de Nabonassar dans le chapitre de l'Almageste relatif à l'époque des mouvemens moyens du soleil (2), avertit que par la comparaison de ses observations sur le lieu de cet astre, avec les plus anciennes de celles qui ont été conservées, et en se

---

(1) On peut voir, en attendant mieux, deux Mémoires de Fréret : le premier, *sur les années* employées à Babylone, avant et depuis la conquête de cette ville par Alexandre (Acad. des Belles-Lettres, XVI, *Mém.* p. 205.) ; le deuxième, *Remarques sur le Canon Astronomique*, — (Même recueil, tom. XXVII.)

(2) Almageste, liv. III, chap. 6.

servant des moyens mouvemens déterminés par cette comparaison, il l'a rapporté à la première année du règne de Nabonassar, laquelle, dit-il plus bas, commença selon l'ère égyptienne, le 1<sup>er</sup> de thoth à midi (1). C'en est assez de ce peu de mots pour en conclure qu'il existoit en effet une traduction égyptienne de l'ère assyrienne de Nabonassar, qu'elle étoit connue avant Ptolémée, qu'elle avoit été astronomiquement et chronologiquement déterminée dans son commencement, dans l'espèce et la division des années qui la composent; mais que Ptolémée, le premier de tous, s'en servit pour placer sur une échelle commune, une série d'observations importantes embrassant un espace de huit cent soixante années qui, par-là, se trouvoient toutes rapportées à un seul instant dont chacune d'elles indiquoit exactement l'éloignement, ainsi que les intervalles qui la séparoit d'une autre. Ce travail, qui ne peut être dû qu'à un esprit essentiellement géométrique,

---

(1) *Almageste*, liv. III, chap. 6.

appartient à Ptolémée, car c'est toujours lui qui, citant les observations faites à Babylone, à Athènes, à Rhodes, à Alexandrie même (1), indique expressément l'année de l'ère de Nabonassar à laquelle correspond celle ou du règne d'un prince, ou des périodes de Calippe, ou de l'ère de Philippe Aridée, ou de l'ère de Denys, qui se trouve dans la date primitive de l'observation. Ptolémée peut donc être considéré comme l'auteur du Canon chronologique placé en tête de l'Almageste, puisqu'il paroît avoir été conçu pour cet ouvrage.

Quels sont les avantages que l'on peut en retirer pour les Annales des Lagides? Il est temps de revenir à ce sujet, en examinant cette question.

Tous les faits astronomiques rapportés par Ptolémée sont certains, parce qu'ils sont tous des phénomènes naturels, dont les circonstances sont bien déterminées, dont les lois sont bien connues, et que les époques se déduisent facilement des unes

---

(1) Almageste, liv. IV, chap. 7, chap. 8, et *passim*.

et des autres. Le moment où chacun de ces phénomènes a été observé, est indiqué, dans l'Almageste, selon une ère dont le premier jour a pu être fixé avec certitude, parce qu'on l'a rattaché, et Ptolémée y contribua particulièrement, à un état du ciel qui ne convient rigoureusement qu'à ce premier jour. Lalande, qu'il suffit de nommer, a dit à ce sujet : « Il ne peut y avoir » de doute sur cette époque, car on trouve » dans Ptolémée le lieu de toutes les pla- » nètes pour le commencement de cette » époque, et il ne peut y avoir qu'une » seule année et un seul jour qui réponde » à la fois à toutes les longitudes; celle de » la lune surtout confirme parfaitement la » date dont il est question (1). » Et cette date c'est celle du commencement de l'ère de Nabonassar, qui a été attaché au 26 février de l'année julienne 747 avant l'ère vulgaire.

Or l'Almageste conserve des observa-

---

(1) *Lalande*, deuxième Mémoire sur Mercure; Acad. des Sciences, année 1766, pag. 463.

tions dont le jour se rapporte à l'une des années du règne de divers princes, et parmi eux se trouvent nommés Alexandre, Ptolémée Philadelphe et Ptolémée Philométor. L'auteur de l'Almageste, en citant les observations faites pendant le règne de ces rois, a le soin d'expliquer à quelle année de l'ère de Nabonassar correspond l'année de l'observation; et comme l'on sait sans difficulté, de combien de jours se composent les années et les mois de l'ère de Nabonassar, que l'on sait aussi quels sont les rapports du calendrier de cette ère avec le calendrier julien, il devient dès lors facile d'avoir en jour julien le jour de l'observation, et en année julienne celle du règne où elle a été faite. C'est ainsi que les observations consignées dans l'Almageste, donneront aux Annales des Lagides l'époque de la mort d'Alexandre où elles prennent naissance, l'époque du règne de Philadelphe et de celui de Philométor; et si, parmi les observations comprises dans l'Almageste, il s'en trouvoit quelques unes, même une

seule, de particulières au règne de chaque prince de la race de Lagus, ramenées à l'ère de Nabonossar et celle-ci au calendrier julien, elles suffiroient pour fixer avec une complète certitude l'ordre et la durée du règne de tous les princes de cette famille, parce que la série des années ne pourroit, en aucune manière, être intervertie, Ptolémée lui-même ayant dû prendre ces observations avec tous les élémens de leur date, sans y rien changer ni les modifier.

Rien ne dit que Ptolémée ait consigné dans l'Almageste toutes les anciennes observations qui étoient connues de son temps; fort souvent, au contraire, il a le soin d'avertir qu'il fait, parmi ces observations anciennes, le choix de celles qu'il croit les plus utiles à son but (liv. IV, chap. 5) : il en existoit donc alors une plus grande quantité parmi lesquelles Ptolémée a pu choisir; on peut donc croire que dans cette quantité, il s'en trouvoit encore d'autres dont la date se rapportoit au règne de quelque prince lagide. L'établissement de leur dynastie en Egypte



connoître une suite d'observations dont les époques se rattachent au règne de chacun des princes de la dynastie des Lagides.

Ce que nous voulons conclure de cet exposé, nous semble d'un grand intérêt pour jeter quelques lumières, faire obtenir même de grandes certitudes sur les annales de ces princes. Si l'on considère en effet la liste des rois d'Egypte qui commence la seconde division du Canon chronologique de l'Almageste, comme étant le résultat de connoissances positives sur l'avènement et la durée du règne de chaque prince, rien n'est plus convenable, plus nécessaire même que de prendre cette liste pour guide dans les recherches présentes. Or, soit que l'on dise, avec Fréret, que cette liste est l'ouvrage des astronomes grecs d'Alexandrie (1), soit que l'on en fasse honneur à Ptolémée lui seul, il faut admettre que l'auteur, quel qu'il soit, de ce Canon des Rois, fut placé dans des circonstances extrêmement favorables à son travail, vivant dans la

---

(1) *Fréret*, Acad. des Belles-Lettres, XXVII., 128.

capitale même de l'Égypte, possesseur de documens en tout genre sauvés des catastrophes qui changèrent l'état moral de ces contrées célèbres, ayant sous les yeux, comme le dit M. de Sainte-Croix (1), quelque catalogue des Rois, celui d'Ératosthène sans doute (2); enfin obligé pour ainsi dire par le genre de ses travaux, à vérifier chaque jour l'exactitude des rapports qui leur servoient de fondement. En faut-il davantage pour que cette liste des Rois, par son antiquité, par le nom de l'homme célèbre qui l'a produite, par l'authenticité des documens d'où il put la tirer, obtienne ici toute notre attention, se place en première ligne parmi les moyens de reconnoître exactement les temps des Lagides, et devienne pour la suite de ces recherches, le guide auquel nous laisserons, par une légitime préférence, le soin de nous conduire au but indiqué ?

Nous serons donc certainement approuvés en lui donnant cette préférence; et n'est-

---

(1) Hist. d'Alexandre, pag. 643. (2) *Ibid.*, pag. 579.

on pas heureux lorsque , sur une période dont les premiers jours furent marqués par la mort du plus admiré des conquérans , et les derniers par la chute simultanée de la plus ancienne monarchie et de la plus puissante des républiques , on peut consulter des contemporains , et que ces contemporains sont des géomètres qui , d'avance , ont fait pour nous des supputations de temps que nous ne pourrions faire aujourd'hui sans eux ? C'est ainsi que le Canon des Rois qui précède l'Almageste , nous donne avec certitude l'époque de la mort d'Alexandre-le-grand , celle de l'avènement de chacun des princes qui lui succédèrent en Egypte , la durée de leur règne , et le temps de l'asservissement de ce royaume par Auguste. Avec un semblable moyen de classer tous les faits de l'histoire des Lagides dont la date est certaine , leurs Annales se trouvent écrites et d'après des renseignemens qui commandent toute confiance , car on n'aura fait que reproduire , à leur sujet , l'opinion de Timocharis , d'Hipparque leurs contemporains , et

celle de Ptolémée qui trouvoit leur nom et les faits de leur histoire partout, sous sa main et sous ses yeux. Leur sentiment sera donc le nôtre, et peut-être a-t-on songé trop tard à s'y confier entièrement.

Quelles que puissent être cependant la foi que nous accordons ici au Canon astronomique des Rois et la supériorité que nous reconnoissons à ce document à l'égard de presque tous les autres, elles ne nous porteront pas néanmoins à négliger quelqu'un de ceux qui, par leur authenticité, sont propres à concourir au résultat important que l'on se propose de fixer. Dans l'ensemble des rapports, quelquefois opposés ou du moins différens, qui se déduisent des monumens et des auteurs, le Canon des Rois sera sans doute comme un fil conducteur au milieu de ce dédale d'assertions et de conjectures ; il pourra servir à nous faire apprécier leur degré de certitude absolue ou relative, et divisé en autant de parties de temps qu'il y eut de princes, faire donner plus sûrement à chaque époque ce que les inscriptions, les médailles,

les chronologistes et les historiens rapportent de relatif au règne de chacun d'eux ; par-là encore ces rapports divers pourront se coordonner en un système unique de principes et de conséquences , et c'est le Canon des Rois qui en fournira spécialement les moyens.

Mais nous devons aussi faire remarquer combien il diffère essentiellement de plusieurs autres récits , même de quelques monumens , sur un point d'une importance majeure : sur l'ordre dans lequel les Lagides occupèrent successivement le trône de leur père. Des dissensions de famille , trop communes et trop possibles dans les états où la loi ne règle pas invariablement l'ordre de successibilité à la couronne , troublèrent plusieurs fois en Égypte celui qui s'y trouvoit établi par un usage constant , mais que rien ne garantissoit de fréquentes et arbitraires infractions. Des usurpations heureusement tentées , placèrent plus d'une fois sur le trône celui que la loi ou l'usage en avoit légalement exclu ; l'ambition des

femmes veuves et mères de rois produisit plus d'une fois ce déplorable scandale ; et l'influence s'en fait sentir encore aujourd'hui, car ces désordres sont une des causes principales de la difficulté qu'on éprouve à s'entendre sur le commencement et la durée du règne de chaque prince. Dans le Canon chronologique, cette difficulté est tranchée ( toutefois sans être résolue ) par l'application d'un principe que l'on pourroit appeler le principe de la légitimité ; on n'y tient aucun compte, en effet, des interrègnes ni des usurpations. Le Syncelle rapporte que Philométor, après avoir régné onze années, vit son trône envahi par Evergète II, qui l'occupa pendant six ans, après lesquels Philométor régna seul dix-huit ans encore, après lesquels aussi Evergète remonta sur le trône, qu'il occupa de nouveau pendant vingt-neuf ans. Son successeur, Ptolémée Soter II, éprouva la même catastrophe. Sa mère Cléopâtre et son jeune frère Alexandre, se conjurèrent pour le déposer, occupèrent son trône pen-

dant dix-sept ans , en furent précipités par ceux qui les y avoient élevés , et lui-même , rappelé , reprit la couronne , qu'il porta huit ans encore. Mais le Canon des Rois ne nomme dans l'espace de temps compté depuis l'avènement de Philométor jusqu'à la mort de Soter II , que les souverains légitimes de l'Egypte , Philométor auquel il donne vingt-cinq ans de règne , Evergète II qui en a vingt-neuf , et Sôter II , trente-six , sans parler aucunement du premier règne d'Evergète ni de l'usurpation de Cléopâtre et d'Alexandre , dont toutefois les temps sont compris dans le nombre d'années du règne des princes nommés. Ainsi tous les temps sont exprimés sans lacunes , et la méthode adoptée par l'auteur du Canon reste comme un cadre dans lequel tous les élémens doivent venir se placer ; les faits historiques être circonscrits ; et le principe qui a réglé sa rédaction , principe tout arithmétique , garantit assez son exactitude. On a donc pu , malgré les différences qui viennent d'être indiquées , le prendre ici pour

premier guide , et fonder sur son emploi la juste espérance que , combiné avec les médailles , les inscriptions , les historiens et les chronologistes , il pourroit conduire à de satisfaisans résultats .

Tel est l'ensemble des documens que l'antiquité peut fournir à la discussion présente , et qu'une judicieuse critique doit rapprocher et comparer avec une pareille attention . Ce sont là les sources primitives auxquelles on doit puiser , oserons-nous dire exclusivement à toute autre qui ne seroit que secondaire ?

Celles de cet ordre , en effet , pourroient-elles obtenir le même degré de confiance ? on ne le pense pas , puisqu'elles ne sont que des déductions d'un principe dont la connaissance est ici d'autant plus importante ; d'autant plus nécessaire , que ces mêmes déductions ne sont pas considérées comme complètement exactes ; et il seroit véritablement inutile de ne faire que les reproduire , puisque avec elles la question proposée n'en est pas moins jusqu'ici sans réponse . Ce n'est pas que la plupart d'entre



elles ne soient le fruit de longues recherches, quelquefois même d'heureuses combinaisons, et nous ne saurions nous abstenir de rendre aux laborieux écrivains qui ont traité de la chronologie des Lagides, en masse ou en détail, les justes hommages qui sont dus à leur zèle et à leurs lumières. Nous rapprocherons donc, quand cela deviendra nécessaire, les résultats que nous fournira l'examen des sources originales, de ceux qu'ils ont tirés aussi de ces mêmes sources, et nous aimerons à faire reconnoître les secours qu'ils nous auront fournis. La communauté d'intention peut, entre eux et nous, établir aussi une communauté d'opinion; le point important est d'arriver au but que leur zèle s'étoit créé, car c'est à ce même but que nous nous efforçons d'atteindre.

Nous venons d'exposer les moyens d'y parvenir et de reconnoître les matériaux qui peuvent servir à l'édifice projeté : il convient, en finissant, de s'occuper de son plan général et de chacune de ses parties.

Nous chercherons d'abord à fixer exac-

tement son étendue ; deux points déjà indiqués servent à en marquer les extrêmes limites, et ces deux points importans sont deux époques historiques qui bornent exactement l'intervalle à reconnoître, intervalle dont le premier moment se rattache à la mort d'Alexandre, et le dernier à l'asservissement de l'Égypte par les Romains. Le chapitre qui suit immédiatement cette Introduction, et qui est le second de l'ouvrage, sera destiné à bien déterminer ces deux époques ; elles seront fixées avec toute l'exactitude possible.

On en conclura, comme premier résultat, le nombre des années comprises dans cet intervalle, et ce nombre sera précisément celui de la durée de l'empire des Lagides en Égypte. Les chronologistes et les historiens diffèrent quelquefois sur ce premier résultat ; on tâchera, par des rapprochemens et des explications fondées, de rendre convenablement raison de ces différences, après avoir montré ce qu'elles ont d'insuffisant dans leur exposé ou d'incertain dans leurs causes.

Au chapitre suivant, le troisième, on recherchera l'origine de la maison royale des Lagides, on dressera sa généalogie, on indiquera les surnoms royaux ou populaires qui furent particuliers à chacun de ses princes ; un tableau, présentant l'ordre de leur succession à la couronne et les circonstances les plus remarquables de leur vie, sera le résultat des faits exposés dans ce même chapitre.

Les onze qui le suivront (chapitres IV à XIV.), les plus importants de tous, contiendront le précis de l'histoire des princes lagides, le règne de chacun d'eux considéré dans son commencement, sa durée, sa fin et dans les événemens qui lui sont particuliers ; ces chapitres embrasseront ainsi le temps, les personnes et les choses.

Un tableau chronologique en sera le résumé. Les principaux événemens de l'histoire des Lagides, pour tout l'intervalle de temps qu'elle embrasse, s'y trouveront indiqués à leur époque exprimée selon diverses ères,

divers calendriers mis en concordance et rapportés à l'année julienne.

A ce tableau sera ajouté un *Appendix* destiné à recevoir divers documens qui auront servi tout à la fois de fondement et de preuves à quelques parties de cet ouvrage.

Son étendue sera du moins un témoignage du zèle assidu que l'on mis à sa rédaction, afin de le rendre moins indigne de son sujet, de ses juges et du public.

## CHAPITRE SECOND.

Epoques de la mort d'Alexandre, et de l'asservissement de l'Egypte par les Romains.

§ I<sup>er</sup>. *Mort d'Alexandre.*

Saint-Jean Chrysostôme, s'adressant aux Corinthiens, s'écrioit : Dites-moi où est le tombeau d'Alexandre, indiquez-moi le jour de sa mort (1). Si ces deux questions que l'éloquence chrétienne adressoit, comme un défi, à l'antiquité payenne, étoient dès lors difficiles à résoudre, on conçoit sans peine tout ce qu'un intervalle de quinze siècles de plus doit y avoir ajouté d'incertitudes et d'embarras. Nous allons néanmoins examiner ici la seconde, et chercher à reconnoître l'époque précise, l'année et le jour,

---

(1) *Joan. Chrysost. in epist. ad Corinth. Homel. 26, cap. XII, t. X, p. 625.*

de la mort d'Alexandre. Cet évènement est un des plus mémorables de l'histoire ancienne ; peut-on savoir ce que seroit devenu le monde , si le conquérant macédonien avoit , quelques années encore , retenu la fortune comme soumise à ses destinées ? Il n'auroit pu rester en repos , dit son historien (1), tant que son ambition auroit convoité l'asservissement d'un empire ; et l'ambition heureuse peut-elle avoir d'autres bornes que celles de la vie ?

Deux moyens inséparables, ou plutôt conséquence l'un de l'autre, peuvent servir à l'examen que nous nous proposons : le premier consiste dans l'ensemble des rapports authentiques des écrivains et des monumens de l'antiquité ; le second, dans la plus vraie manière de les entendre et de les faire servir à conduire au but indiqué.

Un académicien justement honoré a déjà fait observer que la chronologie de l'histoire d'Alexandre offre de nombreuses diffi-

---

(1) *Arrian.*, VII, 16.

cultés (1) : les deux époques principales de la vie de ce prince , sa naissance et sa mort, n'en sont pas même exemptes. Il importe tellement au sujet de cet ouvrage de vaincre celles qui s'opposent à une exacte détermination de la seconde époque , qu'on ne peut nous blâmer, après tant de travaux consacrés à sa recherche, d'essayer encore d'y parvenir.

Nous écarterons d'abord de cette discussion, les opinions diverses émises par tous ceux qui, depuis la renaissance des lettres, ont entrepris de traiter la question que nous examinons après eux. Ce ne seroit pas marcher au but, que de rappeler leurs sentimens divers, d'en faire remarquer les dissemblances ou de les expliquer; de faire voir que la plupart des critiques modernes se sont plus occupés à faire valoir un système adopté d'avance, qu'à examiner la question, très-simple en elle-même, quand on la réduit à ses véritables élémens. Nous croyons le faire en reprenant les choses de plus haut, et

---

(1) *Sainte-Croix*, Hist. d'Alex., 58a.

comme si ce sujet n'avoit pas encore été discuté, en remontant aux sources pour y puiser les notions du moins authentiques qui peuvent seules servir à le traiter convenablement.

Celui des écrivains de l'antiquité, qui doit, lorsqu'il s'agit de l'histoire d'Alexandre, inspirer naturellement le plus de confiance puisqu'il a spécialement décrit les expéditions de ce conquérant, Arrien, s'exprime ainsi sur l'époque de sa mort : Alexandre mourut la *CXIV<sup>e</sup>* olympiade, sous l'archontat d'Hégésias à Athènes; il vécut trente-deux années et huit mois de la trentetroisième, comme le dit Aristobule; il régna douze ans et ces huit mois (1).

Diodore de Sicile, racontant les événements qui se passèrent pendant la première année de la *CXIV<sup>e</sup>* olympiade, l'archonte d'Athènes étant Hégésias qu'il appelle Synagésias, met la mort d'Alexandre au nombre

---

(1) *Arrian., de Exp. Alex.*, lib. VII., p. 309; Lugd. Bat. 1704, f<sup>o</sup>.



de ces événemens, Caius Popilius et L. Papirius étant consuls à Rome (1).

L'historien des Juifs, Josephé, qui est venu après Diodore, adoptant son indication, dit qu'on s'accorde généralement à croire qu'Alexandre mourut dans la CXIV<sup>e</sup> olympiade (2).

Enfin Eusèbe, dans sa Démonstration Evangélique (3), répétant les paroles de Josephé dont il rapporte presque mot à mot le passage, ajoute un peu à son contenu, en indiquant la mort d'Alexandre pour le commencement de cette même CXIV<sup>e</sup> olympiade.

Si l'on veut exactement apprécier la valeur relative de ces quatre témoignages, on reconnoît qu'ils se réduisent à deux, puisqu'Eusèbe a copié Josephé, et que celui-ci n'a fait qu'adopter l'opinion émise par Diodore de Sicile. La manière même dont s'exprime Josephé, prouve qu'il exis-

(1) *Diod. Sic.*, XVII. p. 249. Amstelæd., 1745, f<sup>o</sup>.

(2) *Joseph. cont. Appion.*, lib. I. cap. 22.

(3) Lib. VIII, p. 329, Parisiis, 1628, f<sup>o</sup>.

toit quelques doutes sur la certitude de l'opinion qui fixe la mort d'Alexandre à la *CXIV<sup>e</sup>* olympiade , puisqu'il donne cette indication , non pas comme positive , mais seulement comme assez généralement adoptée.

On peut examiner ici jusqu'à quel point ces doutes pouvoient être légitimes ; et , quoique nous ignorions vraisemblablement aujourd'hui la plus grande partie des faits sur lesquels ces doutes étoient alors motivés , les élémens qui nous restent peuvent cependant conduire à leur appréciation exacte. S'ils se trouvent fondés , ils serviront à nous faire trouver l'époque que nous cherchons ; car , après avoir réuni tous les rapports qui peuvent différer de ceux qu'on vient d'énumérer , il sera peut-être possible de tirer de leur rapprochement quelques résultats dignes d'une entière confiance.

Au premier rang des témoignages qui contredisent formellement les assertions d'Arrien et de Diodore de Sicile , on trouve celui de Démétrius de Magnésie , cité par

Diogène de Laërce (1). Démétrius dit qu'Alexandre mourut à Babylone, dans la cxxiii<sup>e</sup> olympiade.

Denys d'Halicarnasse, parlant de la Harangue de Démosthène, apologétique des présens d'Harpalus, dit qu'elle fut prononcée vers le temps de la mort d'Alexandre, sous l'archontat d'Anticlès (2); et l'archontat d'Anticlès est de la quatrième année de la cxxiii<sup>e</sup> olympiade (3).

Plutarque a placé, dans le huitième livre de ses Symposiaques (4), Diogène de Pergame qui, recherchant des synchronismes historiques, rappelle que Diogène le cynique et Alexandre sont morts le même jour.

Satyrus, philosophe péripatéticien, qui avoit écrit la vie de plusieurs hommes célèbres, et dont Athénée (5) a conservé le

(1) *Diog. Laertius*, lib. VI, in *Diog.* tom. II, 351. Amsterdam. 1692. 4°.

(2) *Dionys. Hal. Epistol. ad Ammon. c.* 13.

(3) *Corsini, Fasti Att.* IV. 49. — (4) VIII, cap. 1.

(5) *Athen.*, lib. XIII, 58 $\frac{1}{2}$  et passim.

souvenir et les opinions, disoit positivement dans l'histoire de Diogène le cynique, qu'il étoit mort en se rendant aux jeux olympiques. C'est Saint Jérôme (1) qui l'a répété d'après lui, et nous a conservé cette précise indication ; et comme les jeux olympiques ouvrirent la première année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade, Saint Jérôme et Satyrus nous apprennent que la mort de Diogène est de la fin de la CXIII<sup>e</sup>, qui étoit bien le temps où ce pseudo-philosophe devoit s'être mis en route pour se rendre à ces jeux.

Aussi Suidas, d'accord avec Satyrus et Athénée, fixe également à cette même CXIII<sup>e</sup> olympiade la mort de Diogène (2). Comme la mort d'Alexandre arriva au même temps que celle de Diogène, elle doit appartenir à la même époque ; et c'est en effet ce que Démétrius de Magnésie, déjà cité (3), assure positivement, en di-

(1) *S. Hieronym.*, IV, 207. — (2) *Suidas*, verbo Διογένης.

(3) *Ding. Laert.*, In *Diog.*, tom. II, p. 351, suivant la correction faite par *Sainte-Croix*, *Hist. d'Alex.*, pag. 1636, note 7.

sant qu'Alexandre mourut à Babylone le même jour que Diogène mourut à Corinthe, et dans la cxiii<sup>e</sup> olympiade.

Ainsi Suidas, Plutarque, Satyrus cité par Athénée, Denys d'Halicarnasse, Démétrius de Magnésie dont Diogène de Laërce adopte les opinions, se réunissent pour fixer la mort d'Alexandre à la quatrième année de la cxiii<sup>e</sup> olympiade, sous l'archontat d'Anticlès à Athènes. Eusèbe, dans sa Chronique, indique le même événement à la même année de la même olympiade (1).

Si l'on pouvoit hésiter un instant entre le rapport formel de tous ces écrivains, et l'assertion de Diodore de Sicile adoptée par Josephé, copiée dans la Préparation évangélique d'Eusèbe, on ne tarderoit pas de se rendre à l'ensemble des témoignages des premiers, lequel réunit à une persuasive unanimité tout ce que le caractère particulier de ces écrivains, et le temps où

---

(1) *Eusebii Chronicon*, p. 138 latinè, et p. 163 græcè.

chacun d'eux a vécu , peuvent encore y ajouter de certitudes ; et à cet égard nous devons rappeler, sans toutefois chercher à jeter de la défaveur sur la partie chronologique de l'ouvrage de Diodore de Sicile , avec quelle précaution il faut se servir de ses indications , dans la recherche de l'époque d'un événement qu'il rapporte. M. de Sainte-Croix, le savant Fréret , l'exact Corsini , ont pris la peine de le démontrer (1). Il ne sauroit être agréable d'y ajouter encore ; mais l'intérêt même de cette discussion nous force de faire remarquer qu'après avoir mis la mort d'Alexandre au nombre des événemens arrivés pendant la première année de la *CXIV<sup>e</sup>* olympiade , sous l'archontat d'Hégésias , il transporte à l'année suivante, la seconde de la *CXIV<sup>e</sup>* olympiade et sous l'archontat de Céphisodore , l'époque des dissensions qui s'élevèrent à

---

(1) *Sainte-Croix*, Hist. d'Alex., 586. — *Fréret*, Acad. des Belles-Lettres, XXVII, 149. — *Corsini*, *Fasti*, III, prol. XLIV—XLVI.

Babylone même, parmi les généraux, pour le choix de son successeur (1).

Il en résulteroit que ces officiers d'Alexandre auroient passé au moins une année entière sans songer à ce choix ; car d'un côté la mort d'Alexandre ne peut pas être éloignée de l'époque des jeux olympiques qui eurent lieu au commencement de la première année de la *CXIV<sup>e</sup>* olympiade, et de l'autre ce n'est que dans l'année suivante que les généraux auroient pensé à régler la succession à l'empire. Mais toutes les notions historiques contredisent formellement ce résultat ; les dissensions dont parle cet historien, et qu'il met sous Céphissodote, naquirent le lendemain même de la mort du roi ; elles détournèrent pendant sept jours du soin et du devoir de l'inhumer (2). Ces circonstances ne laissent donc, au rapport de Diodore qui place la mort d'Alexandre à la première année de la *CXIV<sup>e</sup>* olympiade, que le mérite d'une indication approximative.

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, p. 627.

(2) *Q. Curt.*, X, 26.

Maissil'on examine cette époque d'après les noms des consuls que Diodore lui-même y attache, on trouvera que la mort d'Alexandre, et par suite les premières dissensions qu'elle fit naître parmi ses généraux, appartiennent à la seconde moitié de la CXIII<sup>e</sup> olympiade, puisqu'il annonce lui-même que ces dissensions, dont l'époque et la cause ne peuvent être séparées de la mort d'Alexandre, eurent lieu sous le consulat de L. Furius et D. Junius. Or Dodwel et Corsini ont recherché avec soin et reconnu positivement quelles ont été les relations de temps entre le consulat à Rome et l'exercice de l'archontat à Athènes, quels sont même les rapports des années de Rome avec les années olympiques (1); et Corsini, fixant les résultats de ces recherches pour les appliquer à une exacte détermination des Fastes attiques, n'hésite pas à faire concourir le consulat de L. Fu-

---

(1) *Dodwel, de Cyclis, Diss. X, p. 443.* — *Corsini, Fasti Att., III, proleg. xxxviii.*



rius et D. Junius, désignés par Diodore, avec l'archonchat d'Anticlès, qui l'exerça la quatrième année de la CXIII<sup>e</sup> olympiade (1), tandis que Céphisodore, nommé avec ces consuls par Diodore de Sicile, n'entra en fonctions que la deuxième année olympique suivante (2).

Il faut donc admettre que si les dissensions causées par la mort d'Alexandre, se manifestèrent sous les consuls L. Furius et D. Junius, comme le dit Diodore, ces dissensions et l'événement qui les causa sont de la quatrième année de la CXIII<sup>e</sup> olympiade, dont la fin précéda d'une année entière l'archontat de Céphisodore, qui est de la deuxième année de la CXIV<sup>e</sup>. Ainsi par les archontes, en désignant expressément Hégésias, Diodore fixe la mort d'Alexandre à la première année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade, et par les consuls, à la quatrième année de l'olympiade précédente, la CXIII<sup>e</sup>, toutefois

---

(1) *Corsini, ibid. IV, 49.*

(2) *Ibid. IV, 52.*

en nommant avec les consuls romains l'archonte d'Athènes qui n'entra en fonctions que plusieurs mois après eux, ce qui résulte de la différence existante entre l'époque de l'élection des consuls et celle de l'élection des archontes (1). Maintenant peut-on savoir si, dans l'intention de l'écrivain, l'une de ces deux indications sur la mort d'Alexandre, est plus réfléchie, mieux fondée, plus exacte que l'autre ? Corsini va répondre à cette question, en disant : *In consulibus ipsis ad annos olympicos referendis, nullum ex Diodoro, antiquioribus præsertim temporibus, præsidium sperari posse* (2).

Il faut donc se résigner à ne trouver dans Diodore de Sicile, qu'une indication approximative de la mort d'Alexandre ; et comme l'époque la plus voisine du commencement de la première année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade selon Diodore, ne sau-

---

(1) On reviendra plus tard sur ce sujet.

(2) Corsini, *Fast. Att.*, IV, proleg. XLVI.

roit être que la fin de la quatrième de l'olympiade précédente, la **CXXII<sup>e</sup>** selon Plutarque, Denys d'Halicarnasse et Démétrius de Magnésie, en adoptant les rapports positifs de ces écrivains, c'est accorder à Diodore toute la confiance qu'il doit obtenir, que de placer son indication à la suite de leur témoignage formel, et l'on pourroit dire spécial; car ils s'occupoient de fixer exactement l'époque de la mort de Diogène et d'Alexandre, et non pas, comme l'a fait Diodore, à grouper autour d'une année indiquée, un certain nombre de faits dont l'arrangement étoit plutôt soumis au plan et à l'intérêt de la narration, qu'à l'ordre rigoureux des temps. On est donc ramené, par toutes ces considérations et par toutes ces autorités, à savoir que la mort d'Alexandre doit être de la dernière année de la **CXXIII<sup>e</sup>** olympiade et de l'archontat d'Anticlès.

Mais Arrien, le seul des auteurs anciens, contraires à ce résultat, qu'il faille examiner à fond, l'indique positivement à l'année sui-

vante, la première de la **CXIV<sup>e</sup>** olympiade, **Hégésias** étant archonte.

Si l'on se rappelle les propres paroles d'Arrien, on sait qu'il déclare, qu'après avoir consulté les nombreux historiens d'Alexandre, il a le plus souvent adopté les opinions de Ptolémée et d'Aristobule (1), long-temps attachés à la fortune de ce prince qu'ils virent mourir à Babylone. C'est en effet d'après Aristobule qu'il assure qu'Alexandre vécut trente-deux années; et occupa encore huit mois de la trente-troisième, car c'est ainsi qu'il s'exprime : ἔβιω δὲ δύο καὶ τριάκοντα ἔτη, καὶ τοῦ τρίτου μηνὸς ἐπέλαβεν ἄσπυ, ὡς λέγει Ἀριστόβουλος (2), et l'on verra bientôt combien il importe à la vérité de reproduire ce passage dans toute sa simplicité. Il prouve toujours qu'Aristobule, qui avoit vu mourir Alexandre à Babylone, rapportoit que ce prince avoit vécu trente-deux ans et huit mois, et c'est évidemment de ce té-

(1) *Arrian., de Exp. Alex. Prefatio.*

(2) *Ibid.*, lib. VII, p. 309.

moignage, imposant à la vérité, qu'Arrien a conclu qu'Alexandre avoit régné douze ans et huit mois, et qu'il étoit mort sous l'archontat d'Hégésias dans la première année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade; car ces indications sont une conclusion tirée par Arrien des paroles d'Aristobule, et non pas une opinion exprimée par celui-ci qui, dans le texte d'Arrien, ne donne simplement que le nombre d'années et de mois de la vie d'Alexandre. Arrien, en effet, dès les premiers mots de son Histoire, raconte que Philippe ayant cessé de vivre sous l'archontat de Pythodème à Athènes, Alexandre son fils prit la couronne, et partit pour le Péloponèse, étant alors âgé de vingt ans environ. Alexandre vécut encore après son père douze ans et huit mois, selon l'âge que lui donne Aristobule; Arrien ayant considéré l'archontat de Pythodème à Athènes, comme la première année du règne d'Alexandre, les huit mois de la dernière tombaient à l'archontat de Hégésias, la première de la CXIV<sup>e</sup> olympiade; il a donc dû, d'après cette

manière d'entendre Aristobule , fixer à cette même année la fin de la vie et du règne d'Alexandre. Ainsi le rapport d'Arrien n'est que l'explication du calcul d'Aristobule ; mais comme , en tenant compte de la grande différence qui existe entre le calendrier macédonien dont Aristobule se servit , et le calendrier d'Athènes employé par Arrien , on trouvera que les calculs d'Aristobule , parfaitement d'accord avec les Ephémérides d'Alexandre réglées aussi par le calendrier macédonien , ne portent pas la mort de ce prince au-delà de la quatrième année de la CXIII<sup>e</sup> olympiade , c'est à cette même année qu'il faudra la laisser d'après les nombreux et imposans témoignages déjà cités ; d'après même le témoignage d'Arrien , car étant ramené de nouveau dans la discussion lorsque les années et les mois donnés par Aristobule seront rapportés sur le calendrier macédonien , on verra qu'il ne contredit en aucune manière le résultat qui vient d'être énoncé. Il est encore confirmé par un passage de la Chronographie du Syncelle qui , après avoir

dit qu'à la mort d'Alexandre ses généraux se partagèrent son empire, ajoute que cela arriva la *CXIV<sup>e</sup> olympiade*, vers son commencement, ou même avant qu'elle eût commencé (1).

Mais, pour obtenir un résultat complet et décisif à cet égard, il est indispensable de se livrer à une discussion qui deviendrait et plus difficile et plus embarrassante si, dans l'examen des époques diverses qui seront rappelées ici, on n'en ramenoit pas l'expression à des termes semblables. Le peu qui vient d'être dit sur la question présente, a déjà offert deux ou trois sortes d'ères, d'années ou de calendriers. Le grand nombre de passages d'auteurs anciens que nous avons à citer, et qui énonceront des époques selon des calendriers divers, ajouterait encore à ces difficultés, si nous ne prenions

---

(1) *Georg. Sync. Chronogr.*, pag. 264—265. Ce texte est mal ponctué dans les éditions. Il est clair qu'il faut un point après les mots ἢ πρὶν ἀρχαῖται, le reste du passage se rapportant à la mort d'Aridée, postérieure de sept ans à celle d'Alexandre.

le soin de rapporter à l'année julienne et à l'ère chrétienne, les ères et les années diverses qui sont employées par ces écrivains; et comme on s'est généralement accordé sur les rapports des années olympiques avec les années juliennes, rapports sur lesquels les immenses recherches de Dodwel ne laissent presque rien à désirer (1), on sait déjà que la quatrième année de la *CXIII<sup>e</sup>* olympiade, que nous pouvons dès ce moment considérer comme celle de la mort d'Alexandre, ainsi que la suite de la discussion le prouvera sans restriction, place cette mort entre le solstice d'été de l'an 324 avant l'ère chrétienne et le même solstice de l'année suivante 323, la quatrième année de la *CXIII<sup>e</sup>* olympiade occupant à peu près l'intervalle qui sépare ces deux solstices.

Ce fut donc entre le mois de juin de l'an 324 avant l'ère chrétienne, et le mois de juillet de l'année suivante 323, qu'Alexandre

---

(1) *Dodwel, de Cyclis Græcor. Oxon., 1701, 4<sup>e</sup>.*



mourut à Babylone, encore à la fleur de son âge : tel est le rapport de ses historiens. Les monumens, il est vrai, ne nous apprennent rien sur ce sujet ; ils ne peuvent point servir à vérifier, corriger ou confirmer leur témoignage, à diminuer même ce qu'il présenteroit de vague ou d'indéterminé sur un événement aussi mémorable, et ce seroit cependant pour le but qu'on se propose ici, le plus désirable et le plus utile des résultats ; car la limite d'une année entière, dans laquelle, selon l'indication déjà tirée des historiens, se trouve placé le jour de la mort d'Alexandre, est, il faut en convenir, bien peu satisfaisante. Cherchons donc ailleurs de plus précises notions, et, pour la première fois, empruntons des écrits de Ptolémée les exactes indications qu'il fournit sur ce sujet. Leur examen fera voir en même temps quel parti l'on peut tirer, pour le borner à un moindre intervalle de temps, de l'emploi de diverses années et de diverses ères, dont le commencement arrivoit à des jours différens dans l'année julienne.

Parmi les observations célestes, en assez grand nombre, que Ptolémée a inscrites dans sa Composition mathématique déjà citée, il y en a huit qui sont exprimées selon divers calendriers, diverses ères, et qu'il rapporte à celle que fit établir la mort d'Alexandre. Nous avons déjà fait remarquer que l'existence et l'origine de cette ère sont prouvées par le témoignage positif de Hipparque, Ptolémée, Théon et Censorin (1) : ce que nous pourrons en conclure sera, par cela même, bien fondé. Des huit observations déjà indiquées, la plus ancienne est de la 44<sup>e</sup> année qui suivit celle de la mort d'Alexandre, et la plus récente de la 463<sup>e</sup> année de la même ère. Pour ne pas, sans besoin, multiplier les exemples, nous nous arrêterons à l'observation de Mars, faite le 25 du mois Egôn de la 13<sup>e</sup> année de l'ère de Denys, correspondant, selon Ptolémée, au 20 du mois égyptien Athyr de la 476<sup>e</sup> année de Nabonassar, qui fut, selon lui

---

(1) *Suprà*, Introduction, pag. 35 et 36.

encore, la 52<sup>e</sup> après la mort d'Alexandre (1). Cette concordance fait voir, sans difficulté, que la première année de l'ère d'Alexandre, connue aussi sous le nom d'ère de Philippe Aridée son successeur immédiat, étoit la 425<sup>e</sup> de Nabonassar, et conséquemment que ce fut dans l'année précédente, la 424<sup>e</sup>, que la mort d'Alexandre arriva. Le rapprochement des autres observations datées selon l'ère d'Alexandre, donne le même résultat, et il ne peut être fortuit vu l'étendue de l'intervalle, et la rigoureuse exactitude propre à ce genre de document ne souffrant pas même les à peu près. C'est donc à la 424<sup>e</sup> année de l'ère de Nabonassar, que les dates des huit observations indiquées fixent la mort d'Alexandre.

Le Canon astronomique placé en tête de l'Almageste, et dont l'authenticité se trouve assez prouvée, donne encore la même époque, en marquant à la 425<sup>e</sup>

---

(1) Almageste, liv. X, chap. 9, p. 236, tom. II<sup>e</sup> de l'édition de M. Halma.

année de la même ère de Nabonassar, la première de Philippe Aridée, et la méthode d'après laquelle les années sont distribuées pour la durée du règne des princes qui y sont nommés, ne contrarie pas cette indication. Elle est donc comme l'expression du sentiment de Ptolémée, d'Hipparque, de Timocharis et de plusieurs autres astronomes qui savoient que la mort d'Alexandre étoit arrivée dans la 424<sup>e</sup> année de l'ère de Nabonassar, et Théon d'Alexandrie, venu après eux, a confirmé leur opinion en l'adoptant dans ses supputations astronomiques (1). Rapprochons maintenant cette donnée importante, de celle que nous avons déjà tirée des écrivains grecs précédemment cités.

Le plus grand nombre s'accorde à reconnoître que les événemens dont il est ici question, appartiennent à la 4<sup>e</sup> année de la CXXIII<sup>e</sup> Olympiade. Exprimée selon l'année julienne, cette année olympique court

---

(1) *Théon, Commentaires sur le Canon des Rois, à la suite des His. Cypriotes de Diodor. Oron, 1684, 8<sup>o</sup>. Appendix, p. 106.*

entre la fin du mois de juin de la 324<sup>e</sup> avant l'ère chrétienne, et le mois de juillet de l'année suivante, la 323<sup>e</sup> avant la même ère.

Ramenant aussi l'année de l'ère de Nabonassar à l'année julienne antérieure à l'ère vulgaire, les tables de concordance de ces deux années montrent avec certitude que la 424<sup>e</sup> de Nabonassar commença le 12<sup>e</sup> du mois de novembre de l'an 324 avant l'ère chrétienne, et qu'elle ne finit que le 11 du même mois de l'année suivante 323. Ainsi la 4<sup>e</sup> année de la CXLIII<sup>e</sup> olympiade, qui avoit commencé à la fin du mois de juin 324, duroit depuis près de quatre mois et demi, lorsque la 424<sup>e</sup> de Nabonassar commença; et comme Alexandre mourut dans le courant de cette 424<sup>e</sup> année de Nabonassar, on voit déjà que l'intervalle d'une année donné par les historiens grecs pour l'époque de sa mort, se rétrécit de ces quatre mois et demi, parce que si la mort d'Alexandre étoit survenue un jour de ces quatre premiers mois et de la première moitié du

cinquième de la 4<sup>e</sup> année de la **CXIII<sup>e</sup>** olympiade, c'est-à-dire, entre la fin de juin et le 12 de novembre de l'an 324, comme cet intervalle appartenoit à la 423<sup>e</sup> année de Nabonassar, ce seroit à cette 423<sup>e</sup> année que les astronomes d'Alexandrie auroient indiqué la mort d'Alexandre. Mais ils la fixent mathématiquement après le commencement de la 424<sup>e</sup> de Nabonassar; ce commencement est du 12 novembre 324; celui de la 4<sup>e</sup> année de la **CXIII<sup>e</sup>** olympiade fut de la fin de juin de l'an 324 : ainsi la mort d'Alexandre, quoique étant de la 4<sup>e</sup> année de la **CXIII<sup>e</sup>** olympiade, n'arriva pas entre la fin de juin de l'an 324 où commença cette année olympique, et le 12 novembre suivant qui fut le premier jour de l'année de l'ère de Nabonassar.

Réduit de quatre mois et demi par ce rapprochement, l'intervalle énoncé par les écrivains grecs, se trouve borné, d'une part, au commencement de la 424<sup>e</sup> année de Nabonassar, et de l'autre par la fin de la 4<sup>e</sup> année de la **CXIII<sup>e</sup>** olympiade, ce qui comprend le

temps écoulé entre le 12 novembre 324 avant l'ère chrétienne, et la fin de juin de l'année suivante 323. C'est ce même rapprochement de deux ères ramenées à une troisième à laquelle elles sont comparées, qui limite déjà à sept mois environ, l'intervalle qui d'abord n'étoit pas moindre d'une année. Mais cet intervalle déjà diminué, le sera sensiblement encore par le rapport de Plutarque (1) et de Quinte-Curce (2), qui trouve ici naturellement sa place : ils affirment l'un et l'autre qu'à l'époque de la mort d'Alexandre, la chaleur étoit excessive. Leurs expressions ne sauroient être plus positives : elles indiquent l'été de Babylone, et comme cet été ne pouvoit s'y faire sentir qu'après l'équinoxe du printemps et vers le solstice d'été, les limites de l'intervalle déjà réduit, se réduisent encore de nouveau de tous les mois que le climat de Babylone laisse aux temps froids et brumeux, et ce n'est pas

---

(1) *Plut. In Alex.* p. 707. — (2) *Q. Curt.*, X, cap. 10.

trop que de transporter de suite le premier point de cet intervalle, du mois de novembre de l'an 324 au mois d'avril de l'année suivante, la 323<sup>e</sup> avant l'ère chrétienne. Ainsi une méthode d'élimination, dont l'emploi nous semble suffisamment justifié, ne laisse plus pour la mort d'Alexandre, que les mois d'avril, mai et juin de l'an 323, lesquels sont les seuls qui se trouvent appartenir encore en même temps à la 4<sup>e</sup> année de la CXIII<sup>e</sup> olympiade indiquée par les historiens grecs, et à la 424<sup>e</sup> année de l'ère de Nabonassar adoptée par les astronomes. La suite de la discussion va justifier les indications des uns, les calculs des autres et nos propres conclusions.

Pour la latitude de Babylone, comme pour les pays situés sous le même parallèle, les mois de mai et de juin ont une température très-élevée, qui devenoit plus sensible encore pour des hommes habitués à un climat beaucoup moins ardent, comme l'étoit celui de la Grèce, souvent même froid et glacial tel que celui de la Macédoine.



Alexandre et ses Macédoniens purent donc trouver des chaleurs excessives à Babylone ; à l'époque approximativement reconnue comme celle de la mort de ce prince dans cette ancienne capitale. Les indications de Quinte-Curce et de Plutarque la portent déjà au mois de mai ou de juin, la discussion qui les précède, à l'an 323 avant l'ère chrétienne : tâchons de compléter ces recherches en fixant le jour même de cet événement.

Pour une époque aussi célèbre, et cependant si incertaine jusqu'ici, ce seroit beaucoup sans doute que d'en avoir incontestablement déterminé le mois et l'année ; mais il nous a semblé possible de faire mieux encore. Plusieurs auteurs anciens indiquent le jour même de la mort d'Alexandre ; ils se servent de divers calendriers dont l'ordre des mois et celui des jours ne se correspondent pas. Cette heureuse discordance, si l'on parvient à en reconnoître la cause, peut fournir un moyen bien certain pour connoître le jour de la mort

d'Alexandre, et nous avons dû tenter d'y parvenir.

Ici va commencer une discussion dans laquelle seront produites comme des faits constants, des assertions dont il auroit fallu prouver d'abord la vérité; mais elles seront comme un théorème séparé de sa démonstration, et dont l'exatitute est justifiée par son emploi même. Ainsi, ayant à comparer des dates exprimées selon le calendrier athénien, avec des dates selon le calendrier macédonien, il eût été convenable sans doute de se fixer d'abord sur la nature de celui-ci, les noms et l'ordre des mois qui le composent, le nombre de jours qu'ils contenoient, pour en déduire l'espèce d'année dont il prouve l'usage, et les rapports de cette année avec celle qui régloit le calendrier d'Athènes ou le calendrier de l'Égypte, car tout est à faire encore sous ce point de vue si important. Fréret, dont les immenses travaux immortalisent le nom et honorent l'Académie qui eut l'avantage de les applaudir la première, disoit en 1742 :

plus de bonheur peut-être, les élémens de la question qui s'y rapporte, favorisés d'ailleurs par le texte du monument cité qui leur fut inconnu, il a été possible (tel est du moins notre espoir) de rétablir le calendrier macédonien dans toutes ses parties, et, connoissant bien l'espèce d'année qui le régla, de déterminer ses rapports avec le calendrier athénien et celui de l'Égypte. L'étendue de ce travail ne permet pas de le reproduire ici tout entier (1); mais il ne peut se trouver aucune inconvenance à faire servir à une exacte solution de la question qui nous occupe, les résultats qui ont déjà été obtenus. On peut même jusqu'à un certain point se dispenser de les justifier ici, puisque leur vérité ressortira même de l'usage que l'on en va faire. On conçoit en effet sans peine que si, d'après l'état supposé d'un calendrier, on fixe la concordance

---

(1) Il fait partie de nos *Recherches sur les calendriers comparés de plusieurs peuples anciens*, dont quelques chapitres ont été lus dans les séances hebdomadaires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

de ce calendrier avec un autre qui est bien connu, il faudra croire que cette concordance est régulière, et que l'état supposé de ce calendrier, d'où elle est déduite, est réellement exact, lorsque cette concordance expliquera complètement les dates comparées, selon ces deux calendriers, inscrites sur des monumens divers qui seront aussi d'époques diverses. Ainsi les historiens que nous avons déjà cités, donnent plusieurs époques de la vie d'Alexandre, et en indiquent le mois et le jour selon le calendrier athénien et selon le calendrier macédonien comparés l'un à l'autre ; quelques unes de ces époques, celles de sa naissance et de sa mort, par exemple, embrassent un intervalle de plus de trente années : s'il arrive que la concordance que nous supposons entre le calendrier athénien et le calendrier macédonien, expliquant d'abord l'époque de la naissance d'Alexandre, soit également exacte mois pour mois et jour à jour, pour celui de sa mort postérieure de trente deux années à sa naissance, on ne pourra

s'empêcher de conclure de cette épreuve, que les rapports énoncés entre les deux calendriers doivent être exacts en effet, que chaque espèce d'année qui les régloit est bien déterminée, et l'on peut dès lors être dispensé de reproduire actuellement l'ensemble des recherches dont on emploie les résultats. C'est en appliquant cette règle de critique à ce que nous allons dire du calendrier macédonien et de ses rapports avec le calendrier d'Athènes, que nous nous bornerons à inscrire ici les seules indications sur ce calendrier qui sont nécessaires à la discussion présente. Avant de s'y livrer, il est toutefois indispensable de présenter en peu de mots l'état exact du calendrier athénien, auquel celui des Macédoniens va être comparé.

A une époque très-reculée, un philosophe grec instruit par l'expérience de l'Egypte, Solon peut-être, fit sentir combien il importoit de régulariser l'année civile en usage dans la Grèce, laquelle étant lunaire et composée seulement de 354 jours, atta-

choit successivement toutes les fêtes religieuses à tous les jours et à toutes les saisons de l'année. A Athènes, par exemple, cet inconvénient étoit très-grave, parce qu'il arrivoit qu'une fête cessa bientôt d'appartenir au mois auquel elle avoit donné son nom. On fit donc parler l'oracle, moyen impérieux et certain, qui, pour le vulgaire ; tient lieu des conseils que lui donneroit une raison plus cultivée ; et l'oracle répondit qu'il faudroit à l'avenir, en faisant les sacrifices selon l'usage du pays, avoir égard à trois choses, aux mois, aux jours et à l'année, *θεῖον κατὰ τρεῖς.... μήνας, ἡμέρας, ἐνιαυτούς*, ce qui signifioit ; selon Geminus qui nous fournit ces détails, qu'il falloit régler l'année sur la révolution solaire, les mois et les jours sur les révolutions lunaires (1).

Censorin (2), Solin (3) et Macrobe (4)

(1) *Geminus, Element.*, cap. 6. (*Apud Dion. Petapri Doctrin. temp.*, tom. III, 18).

(2) *Censorinus, de Die Natali*, cap. 18.

(3) *Solin.*, cap. 3.

(4) *Macrob.*, lib. I, cap. 13.

ajoutent encore que, pour satisfaire aux ordres de l'oracle, les Grecs ayant reconnu que leur année de 354 jours étoit plus courte de 11 jours et un quart environ, que la révolution solaire, ils multiplièrent par huit cette différence, et eurent un produit de 90 jours qu'ils divisèrent en trois mois de 30 jours chacun, régulièrement distribués, comme embolismiques ou intercalés, dans une série de huit années lunaires, laquelle forma ainsi une révolution de huit années solaires, appelée octaétéride. Par ce moyen on ramenoit invariablement le premier jour de la première année de chaque olympiade, vers la nouvelle lune qui suivoit le solstice d'été, époque où les jeux étoient périodiquement célébrés. C'est ce qui a fait dire à Pindare que le temps et les parques avoient présidé à leur institution (1); son scholiaste ajoute que la célébration de ces jeux avoit lieu alternativement dans le quarante-neuvième et dans le cinquantième mois de l'oc-

---

(1) *Pindarus, Olymp. X, v. 65 et seqq.*

taëtéride (1), et Dodwel en a conclu, avec toute raison, que les jeux olympiques arrivoient le quarante-neuvième mois parce que dans la première moitié de l'octaëtéride il se trouvoit un des trois mois intercalés, et que ces jeux étoient ensuite retardés jusqu'au cinquantième mois de la seconde moitié de l'octaëtéride, parce que cette seconde moitié avoit reçu les deux autres mois intercalés (2). C'est d'ailleurs ce que Géminus explique en termes positifs, indiquant la troisième, la cinquième et la huitième année de l'octaëtéride comme celles qui prenoient un mois intercalaire, au moyen desquels, ajoute-t-il, les fêtes revenoient aux mêmes saisons, et les sacrifices aux mêmes époques (3).

(1) *Schol. Pindar., Olymp. III, v. 34*; et ces mois étoient, selon lui, alternativement celui d'*Apollonius*, et celui de *Parthenius*. Cette indication peut faire connoître la patrie du scholiaste; il s'agit de savoir dans quel calendrier les mois d'*Apollonius* et de *Parthenius* se trouvoient succéder l'un à l'autre. Voy. *Corsini, Dissert. agonist.*, 5.

(2) *Dodwel, de Cyclis Græc. Dissert. IV, sect. 4, p. 206.*

(3) *Géminus, Element. (Apud. Petavii Doct. temp. III, p. 20.)*



On avoit reconnu, dit encore Gémînus, que le mois lunaire étoit composé de 29 jours et demi, et que deux mois en comprenôient 59; ce nombre de jours, contenu six fois dans toute l'année, fut réparti en deux mois, et le total des jours de l'année en douze mois, qui étoient alternativement caves et pleins, *κοίλον και πλήρη μήνα*, c'est-à-dire qu'ils furent alternativement de 29 et de 30 jours (1) : d'où il suit clairement que l'année athénienne comprenoit 12 mois, dont les uns étoient de 29 jours, les autres de 30, et que l'année qui étoit intercalaire avoit un 13<sup>e</sup> mois de 30 jours. Les noms et l'ordre des mois des Athéniens étant bien connus, on trouve leur année ainsi composée:

1. Gamé lion.....29 jours.	7. Hecatombæon ..29 jours.
2. Anthestéron...30	8. Métagitnion....30
3. Elaphébolion...29	9. Boédromion....29
4. Munychion....30	10. Mæmactéron...30
5. Thargé lion,....29	11. Pyanepsion.....29
6. Scirophoriou...30	12. Posidéon.....30

---

354 jours.

---

(1) *Geminus, Elementa. Ibid. pag. 20.*

Dans les années intercalaires, le 13<sup>e</sup> mois portait le nom de Posidéon second, et cet ordre ne fut point changé après même que, à la LXXXVII<sup>e</sup> olympiade, époque de l'archontat d'Apseudès, 430 ans avant l'ère chrétienne, le commencement de l'année civile eut été transporté du mois de Gaméliion au mois de Hécatombæon, afin que les premiers jours de cette année civile concourussent avec les premiers jours des années olympiques (1). Du temps d'Hadrien (2), comme cinq siècles avant lui sous l'archontat de Phanostrate (3), Posidéon second étoit encore à Athènes le mois intercalaire, quoique depuis l'archonte Apseudès il fût le septième et non plus le treizième mois de l'année. Nous reviendrons sur cette innovation.

L'année athénienne ainsi composée, formoit, renouvelée huit fois, l'octaëtéride qui fut établie après plusieurs autres pé-

(1) *Corsini, Fasti attici*, III, 225 et seqq.

(2) *Spon, Voyage au Levant*, III, 79.

(3) *Ptolémée, Almageste*, liv. IV, chap. 4.

riodes successivement abandonnées. L'octaëtéride se composoit donc de 8 années lunaires qui, accrues de 3 mois intercalaires, représentoient 8 années solaires ayant ensemble 2922 jours, et c'est ce même nombre que donnent 8 années lunaires de 354 jours chacune, avec 3 mois intercalaires de 30 jours à chacun.

De tout ce qui vient d'être dit, l'octaëtéride se déduit ainsi qu'il suit :

1 <sup>re</sup> année.....	354 j. 12 mois.	
2 <sup>e</sup> année.....	354 j. 12 m.	
3 <sup>e</sup> année.....	354 j.	} 384 j. 13 m.
— 1 <sup>er</sup> mois intercal. 30		
4 <sup>e</sup> année.....	354 j. 12 m.	

1<sup>re</sup> Olympiade, 49 m. I. Jeux olymp.

5 <sup>e</sup> année.....	354 j.	} 384 j. 13 mois.
— 2 <sup>e</sup> mois intercal. 30		
6 <sup>e</sup> année.....	354 j. 12 m.	
7 <sup>e</sup> année.....	354 j. 12 m.	
8 <sup>e</sup> année.....	354 j.	} 384 j. 13 mois.
— 3 <sup>e</sup> mois intercal. 30		

2<sup>e</sup> Olympiade, 50 m. II. Jeux olymp.

1<sup>re</sup> Olympiade, 49 mois.

8 années. 2922 j. 99 mois. 2 Olympiades.

C'est ainsi qu'il faut entendre cette oc-

taëtéride ou période de huit années, d'après les rapports des auteurs déjà cités, auxquels l'on peut ajouter encore le judicieux Corsini (1); c'est à elle que se rapportent les divisions du temps, pour les usages civils comme pour les cérémonies religieuses, à Athènes et dans le plus grand nombre des villes de la Grèce, qui se montrèrent empressées d'adopter une période d'origine pour ainsi dire divine (2).

La Macédoine seule paroît avoir été peu jalouse de souscrire aux serviles conseils de l'oracle. Elle avoit un calendrier particulier, qu'Alexandre imposa ensuite à toutes les contrées de l'Asie, à mesure qu'il les soumit à ses armes. La Macédoine put avoir aussi une année particulière; ou, pour parler plus exactement, refusant d'adopter les périodes successivement inventées dans plusieurs villes de la Grèce, elle resta, sur ce point, constamment autonome, et ne fit

---

(1) *Dissert. agonist.*; Diss. I, sect. 5, p. 6 et seqq.

(2) *Censorin., de Die nat.*, cap. 18. — *Plut., de Placit. Philosoph.*, II, 32. — *Geminus, loc. laud.*

à son année aucune correction, aucune intercalation. Cette résistance fait supposer des motifs d'un ordre supérieur, ou beaucoup d'ignorance ; et, sur ce dernier point, il peut ne pas être inutile de remarquer que, longtemps après le siècle d'Alexandre, le 21 juin de l'an 168 avant l'ère vulgaire, dans la Macédoine même, les Macédoniens combattirent avec moins d'ardeur contre les Romains et furent complètement défaits, remplis d'effroi par une éclipse de lune qui eut lieu dans la nuit qui précéda la bataille, éclipse que Sulpicius Gallus, général romain, avoit d'avance reconnue, annoncée à ses soldats (1), et que les Macédoniens prirent pour un prodige de sinistre augure (2). Sans entrer ici dans l'examen des causes qui firent rejeter par les Macédoniens les institutions qui, chez d'autres peuples de la Grèce, tendoient à établir une plus exacte division du temps, examen qui demande des recherches d'une trop grande étendue

---

(1) *Fréret*, Acad. des Belles-Lettres, XVI. Mém., 217.

(2) *Tit. Liv. Hist.*, XLIV, 37.

pour qu'elles trouvent ici la place qu'elles peuvent occuper dans un traité spécial sur cet important sujet, il devra suffire de rappeler que Denys Pétau et l'illustre Fréret n'ont retiré de leurs sérieuses méditations sur cette matière, que des incertitudes et quelques vagues conjectures. Nous ajouterons qu'avant Fréret, Dodwel avoit considéré comme *véraisemblable* seulement, l'adoption par les Macédoniens des cycles qui furent en usage à Athènes et à Argos, et que Dodwel émet cette pensée avec une réserve dont n'avoit pas donné l'exemple Ussérius qui, contre l'évidence, on peut le dire, avoit fait des efforts inouïs pour prouver le très-ancien usage d'une année solaire chez les Macédoniens.

Il nous paroît au contraire que, jusques à la réformation du calendrier par Jules-César et au moment où Augusté la fit adopter dans toute la domination romaine, les Macédoniens se servirent d'une année purement lunaire, de 354 jours divisés en 12 mois alternativement caves et pleins, de

29 et de 30 jours, et sans aucune intercalation. Macrobe a très-bien dit que tous les peuples de la Grèce, si l'on en excepte les Arcadiens et les Acarnaniens qui avoient des années d'un petit nombre de mois, employoient une année de 354 jours (1). Mais, sans nous prévaloir de ce témoignage, et pour réduire la question à ses termes les plus simples, il suffit de s'arrêter à ce qu'en ont dit Denys Pétau, Fréret, Dodwel et Ussérius. Ils l'ont examinée sous tous ses rapports; leur vaste érudition commande beaucoup de confiance: l'erreur même de ce dernier ne sera pas inutile à la discussion.

Ussérius veut que les Macédoniens se soient servis d'une année solaire dans leurs usages civils, long-temps avant l'ère vulgaire (2).

Dodwel dit que *vraisemblablement* les Macédoniens adoptèrent les cycles en usage à Athènes et à Argos (3).

(1) Lib. I, cap. 12.

(2) *Usserius, de Anno solari maced.*, ad calcem *Annalium*, 1650, 1<sup>o</sup>.

(3) *Dodwel, de Cyclis Græcorum*, pag. 364.

Le père Pétau *soupponnoit* que les mois de l'année macédonienne étoient lunaires (1).

Fréret enfin étoit convaincu que, des renseignemens existans de son temps, on ne pouvoit tirer que des conjectures sur la nature de l'année qui avoit été en usage chez les Macédoniens (2).

Tout n'est donc que conjectures dans l'opinion de Fréret, de Pétau et de Dodwel : Ussérius seul a affirmé quelque chose sur ce sujet.

Mais l'opinion d'Ussérius, qui donne aux Macédoniens une année solaire long-temps avant l'ère chrétienne, est justement décréditée par la manière même dont il la présenta. Pouvoit-il croire l'établir sur de solides fondemens, lorsque, pour prouver l'usage de l'année solaire long-temps avant l'ère chrétienne, il se sert de dates postérieures à la première année de cette ère,

(1) *Petau. in Epiphani. II, p. 139.*

(2) *Acad. des Belles-Lettres, XVI. Mém., 327.*



prises dans des temps et dans des lieux où l'année solaire étoit généralement adoptée ? C'est là le seul genre de preuves matérielles qu'il ajoute à ses conjectures, et comme il les veut étayer les unes par les autres, elles ont aussi un sort commun, celui de ne pouvoir soutenir le plus léger examen. Fréret a pris lui-même le soin de le démontrer (1); nous nous abstiendrons de le faire ici de nouveau. Considérant toutefois les assertions d'Ussérius par rapport aux époques de l'histoire d'Alexandre, nous profiterons de l'aveu qu'il fait que, jusqu'à la mort de Philippe son père, l'année macédonienne fut lunaire (2), et Dodwel n'hésite pas d'adopter ce sentiment, qui lui paroît bien fondé (3). Ils'ensuit que ce qui est démontré par Ussérius est tout juste le contraire de

(1) *Fréret*, Acad. des Belles-Lettres, XVI. *Mém.*, 308 et 310, où il cite l'opinion de *Pitau*, *Riccioli* et *Noris*, qui est conforme à la sienne.

(2) *Usserius*, de *Anno solari maced.*, ad calcem *Annal.* cap. I, p. 94.

(3) *Dodwel*, de *Cyclis Græcorum*, pag. 377.

ce qu'il avoit entrepris de prouver ; car il affirme que jusqu'à la mort de Philippe , père d'Alexandre , l'année civile des Macédoniens fut lunaire. Or ses dirés sur l'adoption de l'année solaire dès la mort de Philippe , sont dénués de toute espèce de témoignage , et on n'a pu réussir à faire voir qu'il se soit opéré , à cet égard , un changement dans cette institution , ni qu'après la mort de Philippe l'année lunaire des Macédoniens soit devenue une année solaire : il résulte donc des efforts d'Ussérius même , que ; pour les temps antérieurs et postérieurs à Philippe , l'année des Macédoniens étoit une année lunaire.

Dodwel ne contredit pas ce résultat en disant qu'il présume que les Macédoniens avoient adopté les cycles d'Athènes et d'Argos ; car il en est des cycles comme de toutes les périodes astronomiques qui , inventées par les astronomes pour ramener les années lunaires aux années solaires , importent peu aux usages civils des peuples ayant une année dont ils ne connoissoient que les jours ,

les mois et la révolution, le commencement et la fin, sans s'occuper de ses rapports avec l'état et les révolutions du ciel ; car l'année civilement en usage, marche indépendante des cycles dans lesquels la science peut théoriquement l'enfermer, tandis qu'au contraire le cycle lui-même, quel qu'il soit, reste soumis à la règle que l'année en usage lui impose infailliblement. Par là, quoique les Macédoniens eussent adopté les cycles connus dans l'Attique et dans l'Argolide, leur année civile n'en auroit pas été moins indépendante. Si donc elle étoit lunaire avant Philippe, ce que présume Dodwel fût-il vrai, l'année seroit restée lunaire encore après. Ainsi, le résultat négatif des recherches faites dans l'intention de prouver le contraire, laisse subsister tout entier le fait antérieurement reconnu, que l'année macédonienne étoit purement lunaire. L'examen des opinions d'Ussérius et de Dodwel nous conduit à cette conclusion.

Enfin Denys Pétau dit positivement qu'il n'est pas éloigné de croire que les mois

macédoniens étoient lunaires ; c'est l'élément naturel d'une année qui le seroit aussi ; le sentiment de Pétau concourt donc à appuyer la conclusion qu'on vient d'énoncer, et celui de Fréret, le plus sage et le plus fondé, ne la contrarie ni directement, ni indirectement.

Ainsi notre précédente assertion, que l'année macédonienne étoit lunaire, reste dans toute son intégrité. Le cardinal Noris s'en est expliqué clairement et dans les mêmes termes (1), quoiqu'il eût été embarrassé de prouver son opinion. Nous allons la justifier par des considérations qui sont le fondement de la nôtre.

1°. Tous ceux qui ont entrepris de reconnoître les rapports du calendrier macédonien avec celui d'Athènes et de l'Égypte, dans le but d'expliquer les dates selon ces calendriers comparés qui se trouvent dans

---

(1) *Noris, Annus et epochæ Syro-Maced.*, pag. 3 et 7. *Initio, apud quasque nationes anni erant lunares ex puris mensibus lunaribus collecti..... Nullus dubito quin ipsi quoque Macedones annos juxta lunæ motus collegerint.*

les auteurs et les monumens , l'ont entrepris sans succès ; cependant toutes les suppositions , toutes les explications , toutes les espèces d'années , excepté l'année lunaire , toutes les intercalations ont été essayées , mais vainement.

2°. Ces essais , multipliés sans résultat , prouvent qu'aucune des années et des intercalations qui ont été éprouvées , ne peut rendre raison des rapports du calendrier macédonien avec celui d'Athènes ou de l'Egypte , et les dates connues sont ainsi sans explication satisfaisante.

3°. Il reste à tenter encore si l'on peut apprendre quelque chose de plus en supposant l'année macédonienne purement lunaire , puisque toutes les autres méthodes n'ont conduit à aucune certitude ; et , comme cette supposition étoit , de toutes celles qui paroissent possibles , la seule qui n'avoit pas été faite , ne pouvoit-on pas espérer d'arriver au but indiqué , par ce chemin , le seul de tous ceux qui pouvoient y conduire , qu'il restoit à parcourir ?

4°. C'est avec le degré de confiance que ce raisonnement inspiroit tout naturellement, que nous avons cherché à reconnoître le calendrier macédonien et ses rapports avec ceux des autres nations de la Grèce ou avec celui de l'Égypte, et notre espoir n'a pas été déçu. Nous devions réussir, précisément parce que l'on avoit échoué jusque-là, la différence des méthodes étant la clef véritable de cette énigme chronologique.

Nous avons donc retrouvé le calendrier macédonien composé ainsi qu'il suit (1) :

1. Dius.....29 jours.	7. Artemisius.....29 jours.
2. Apellæus.....30	8. Dæsius.....30
3. Audynæus.....29	9. Panemus.....29
4. Pérítius.....30	10. Lous.....30
5. Rhystrus.....29	11. Gorpisæus.....29
6. Xanthicus.....30	12. Hyperheretæus. 30

Nous ne pouvons pas reproduire ici les raisons et les autorités nombreuses sur lesquelles reposent la préférence que nous avons donnée à l'année lunaire, les noms

---

(1) *Novis* confirme l'ordre qui est ici adopté, *Ann. Syro-Maced.*, pag. 2 et 6, et donne aussi 35¼ jours à cette année.

et l'ordre des mois, le nombre de jours assigné à chacun d'eux ; c'est, comme nous l'avons dit, un théorème privé de sa démonstration, mais dont l'usage va prouver assez l'exactitude.

Ce calendrier se composoit d'une année de 354 jours divisés en 12 mois alternativement caves et pleins, de 29 et de 30 jours ; cette année de 354 jours, plus courte que l'année athénienne qui quoique lunaire comme elle avoit des mois intercalés, plus courte encore que l'année égyptienne qui avoit 11 jours de plus, rouloit inégalement dans l'une et dans l'autre, comme toutes les trois rouloient aussi dans l'année julienne, la plus longue des quatre. Ainsi, en supposant qu'une année macédonienne, une année athénienne, une année égyptienne et une année julienne eussent commencé le même jour, étant d'inégale longueur, elles auroient fini aussi inégalement, l'année macédonienne après 354 jours, l'année athénienne après 354, ou 384 jours pour l'année intercalaire, et l'année égyptienne après 365 jours comme

l'année julienne qui, après quatre années consécutives, prenant un 366<sup>e</sup> jour, auroit cessé dès lors de correspondre à l'année égyptienne. Ainsi, cette inégalité dans la longueur de l'année, en établissant une pareille dans les rapports des jours d'un calendrier avec les jours d'un autre, leur concordance changeoit chaque année, et ne revenoit la même qu'après des intervalles souvent considérables. Par exemple, le premier jour de l'année macédonienne et le premier jour de l'année égyptienne vague, ne concourent de nouveau ensemble qu'après un intervalle de 354 années vagues égyptiennes, qui contiennent tout juste autant de jours que 365 années lunaires macédoniennes. De même, le premier jour de l'année macédonienne et le premier jour de l'année julienne, ne concourent de nouveau ensemble qu'après 1416 années juliennes, qui ont le même nombre de jours que 1461 années macédoniennes, et la loi de ce renouvellement des concordances, qui n'arrivoit qu'après un si grand nombre d'années,



étoit commune à tous les jours de l'année comme à celui qui en étoit le premier.

C'est dans ce désordre même que nous avons puisé des règles certaines pour reconnoître plusieurs calendriers, notamment le calendrier macédonien ; et l'on peut convenir que nous y avons réussi, puisqu'en le mettant en concordance avec ceux d'Athènes et de l'Égypte, il explique exactement les dates qui nous restent selon ces calendriers comparés. Hâtons-nous d'appliquer ces résultats à l'objet spécial de ce chapitre, à la mort d'Alexandre. Les dates diverses de cet événement n'étant exprimées par les historiens grecs, que selon le calendrier d'Athènes et celui des Macédoniens, nous nous bornerons à indiquer ici les rapports et la concordance de ces deux-là seulement.

Si le calendrier athénien dont les mois sont lunaires avoit été réglé par une année toujours d'égale longueur, la concordance du calendrier athénien et du calendrier macédonien une fois établie, l'un et l'autre exprimant une année lunaire de

354 jours, il n'auroit jamais existé aucune variation dans leur concordance, et si le premier jour de l'un avoit été le premier jour de l'autre, cet ordre auroit perpétuellement existé. Mais l'année athénienne avoit quelquefois 30 jours de plus que celle des Macédoniens; il arrivoit donc que, de temps en temps, l'année athénienne s'avançoit de ces 30 jours sur l'année macédonienne. Chacune de ces périodes de 30 jours formoit un mois, et comme ce mois arrivoit trois fois tous les huit ans et douze fois dans l'espace de 32 années athéniennes, il en résultoit que 32 années athéniennes avoient 396 mois, tandis que 32 années macédoniennes n'en comptoient que 384; et comme encore la différence en moins étoit juste de 12 mois, une année macédonienne de plus la faisoit disparaître, et par-là il existoit entre l'année athénienne et l'année macédonienne une période de 396 mois, parce que 32 années athéniennes comprenoient 33 années macédoniennes, période après l'expiration de laquelle l'ordre de la con-

cordance des mois athéniens et des mois macédoniens recommençoit de nouveau; comme par le passé.

Le tableau ci-joint représente exactement cette période de mois, leur ordre, leurs rapports, l'époque et les causes de leurs variations, périodiquement les mêmes tous les trente-deux ans. TP

La première colonne est celle des mois athéniens; et quoique l'époque d'Alexandre soit postérieure de plus d'un siècle à la réformation du calendrier d'Athènes par Méton qui transporta le commencement de l'année civile, du solstice d'hiver au solstice d'été, du mois de gamélion au mois hécatombæon (1) afin de faire commencer simultanément l'année civile et l'année olympique, gamélion néanmoins est, dans le tableau, le premier dans l'ordre des mois athéniens, parceque, 1°. la réformation de Méton n'absorba aucun mois dans la série de ceux de l'année; 2°. qu'elle ne fit que changer leur

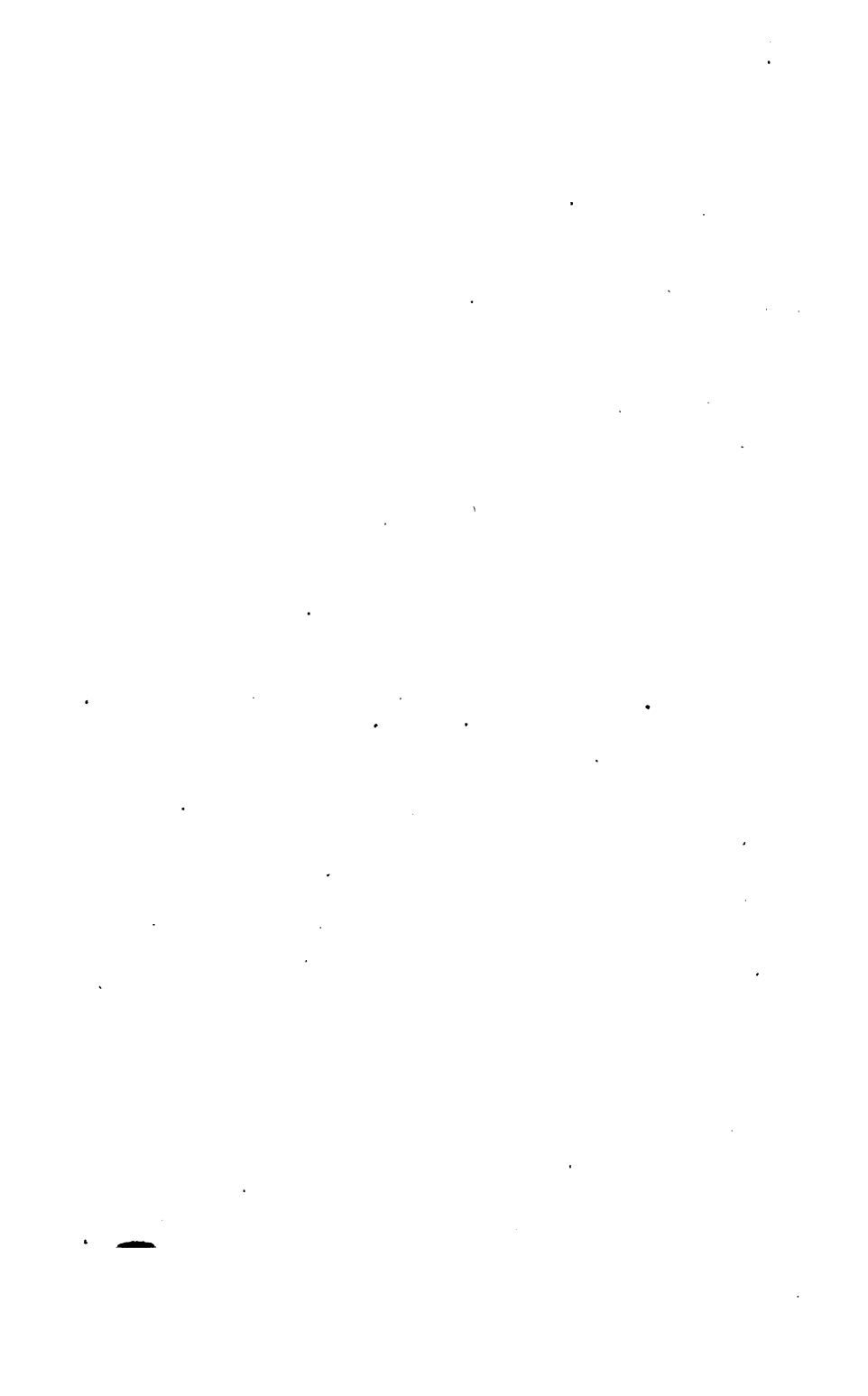
(1) Corsini, *Fasti Attici*, I, 96 et seqq.

# TR



4.

pretus. Di
..... Aj
s..... At
us..... Pt
..... D
..... X
us..... A
ius.... H
..... H
is..... I
..... G
is..... E
pretus.



appellation numérique ; 3°. enfin , soit que Méton n'ait laissé que six mois à l'année et à l'archonte qui précédèrent celle où la réformation fut mise en vigueur , soit qu'il leur ait donné près de dix-huit mois ( ce que l'on n'a pu jusqu'ici clairement déterminer (1) ), la succession des mois n'en souffrit aucune interruption , et resta toujours la même. Que gamélion ait été le premier ou le septième de l'année , la concordance du calendrier athénien avec le calendrier macédonien n'en a donc pas souffert non plus : c'est toujours posidéon , le dernier dans l'ordre du tableau , qui , compté deux fois dans les années intercalaires , servit à cette intercalation ; car c'est là toute la difficulté , puisque cette intercalation étoit la vraie et la seule cause des variations qui survenoient dans la concordance des mois des deux calendriers. Or , l'usage du second posidéon comme mois intercalé , n'est point

---

(1) *Corsini* , III , 225 et seqq. Les autres chronologistes ont aussi des opinions diverses , entre lesquelles il n'est pas facile de choisir.

douteux pour les temps antérieurs à Méton. Ptolémée le géomètre rapporte une éclipse de lune observée à Babylone, et dont Hipparque a fixé l'époque à l'archontat d'Evandre à Athènes, *μηνὸς Ποσειδεῶνος τοῦ πρώτου*, ce qui indique avec assez de précision, non pas que l'éclipse eut lieu le premier jour du mois posidéon, comme l'ont entendu quelques traducteurs ou commentateurs de l'Almageste (1), mais bien pendant le mois de *posidéon premier*, qui étoit alors suivi d'un autre *posidéon second* ou intercalé, parce que cette année devoit être la troisième, la cinquième ou la huitième d'une octaétéride ; ce qui arriva en effet, car l'éclipse dont il s'agit est indiquée par Ptolémée du 16 au 17 thôth égyptien de la 367<sup>e</sup> année de Nabonnassar, et ce jour correspond au 12 décembre de l'année 381 avant l'ère vulgaire,

---

(1) *Halma*, traduction française, t. I, p. 278. — *Corsini* et autres. Le traducteur latin, *Georges de Trébisonde*, a exactement exprimé le sens du passage de Ptolémée. Voy. *Almagestum*, *Venetis*, 1528, fo 42 verso, et *Basilee*, 1551, p. 98.

qui appartenoit à la première moitié de la 3<sup>e</sup> année de la xcix<sup>e</sup> olympiade, la 3<sup>e</sup> d'une octaëtéride, et pour cela même intercalaire, comme l'indique également l'intervalle que Ptolémée marque avec précision entre cette éclipse de l'archontat d'Evandre et les deux éclipses de l'année olympique précédente sous l'archontat de Phanostrate. Les unes et les autres servent à faire, du second posidéon, le mois intercalé du calendrier athénien avant la réformation de Méton; et, quant aux temps qui la suivirent, nous pouvons nous abstenir d'insister sur son usage, car rien n'est mieux prouvé par les auteurs et par les monumens pour toutes les époques, conséquemment pour celles qui sont antérieures ou postérieures à la mort d'Alexandre (1). Une inscription grecque de l'archontat de C. Jul. Casius à Athènes, vers l'an 125 de l'ère chrétienne (2), contenant les noms des gymnasiarques de

---

(1) *Corsini*, I, 89, *Geminus* qu'il a cité pag. 91, et le même *Corsini*, *Dissert. Agonist.*, pag. 10.

(2) *Idem*, *Fasti Att.*, *Archontum series*, pag. 11.



chacun des mois de l'année de cet archonte, fait voir que Antiochus fils de Ménandre, de Milet, remplissoit ces fonctions dans le mois de posidéon premier, et Cl. Nicon, de Marathon, dans le mois de posidéon second (1) qui, encore alors, étoit le mois intercalaire.

On ne peut pas avec facilité apporter des changemens à une institution importante pour une société politique, autant que doit l'être un calendrier. Trois siècles n'ont pas suffi pour faire adopter, dans tous les Etats de l'Europe, la réformation grégorienne dont la justesse et l'utilité sont toutefois généralement reconnues. Ainsi, à Athènes, l'usage vulgaire et légal du mois posidéon comme intercalaire, subsista malgré les innovations de Méton, de Calippe et autres astronomes (2) qui, d'ailleurs, n'avoient rien changé à cet égard; car on doit remarquer aussi que cet usage ne nuisoit en aucune

---

(1) *Spon*, Voyage au Levant, t. III, pag. 79.

(2) *Corsini*, *Fasti Att.*, I, 89 et seqq.

manière à l'existence, à l'ordre ni à la régularité de leurs périodes, puisqu'il n'augmentoît ni ne diminueoit le nombre des jours qui les composoient. Le mois posidéon resta donc toujours le mois intercalaire; c'est donc avec toute raison qu'il est placé le douzième sur notre tableau, et que gaméliion y est le premier. Enfin on justifiera complètement cet ordre des mois, en priant d'observer combien il est indifférent que la série des douze mois commence par gaméliion ou par tout autre, puisque ces douze mois sont, par rapport à la révolution annuelle, comme rangés dans un cercle qui tourne sans cesse, chacun de ces mois occupant successivement tous les points d'un autre cercle qui seroit concentrique au premier. Ces mois s'y meuvent en masse, dans l'ordre indiqué, posidéon reste le mois intercalaire et vient prendre sa place après chaque troisième, cinquième et huitième révolution qui représente celle de l'année.

Dans cet état, le calendrier athénien et le calendrier macédonien marchaient, on

pourroit dire d'un pas égal, puisque les mois de l'un et de l'autre étoient lunaires, et qu'il ne se seroit opéré dans une concordance d'abord existante, aucun déplacement, si trois fois, dans chaque période de huit années, le mois de *posidéon second* n'eût été ajouté aux douze autres mois de l'année commune; d'où il résulteroit que dans cette période, quatre fois renouvelée, la concordance des mois athéniens avec les mois macédoniens étoit la même pendant la première, la deuxième et la troisième année; qu'au commencement de la quatrième, le calendrier macédonien s'étoit avancé d'un mois dans cette concordance qui, ainsi modifiée, n'existoit encore que pendant la quatrième et la cinquième année de la période; qu'à la sixième, une nouvelle progression d'un mois du calendrier macédonien sur le calendrier athénien s'étoit opérée et régloit leur concordance pour cette sixième année, pour la septième qui la suivoit, ainsi que pour la huitième, à la fin de laquelle un nouveau

mois qui s'étoit avancé, établissoit une nouvelle concordance pour la neuvième, la dixième et la onzième année; cette progression d'un mois se faisoit encore sentir à l'ouverture de la douzième, et portoit sur la treizième; de la quatorzième, et affectoit la quinzième avec la seizième; de la dix-septième, et elle étoit commune aux dix-huitième et dix-neuvième; de la vingtième, commune aussi à la vingt-unième; de la vingt-deuxième, tombant encore sur la vingt-troisième et la vingt-quatrième; de la vingt-cinquième, affectant aussi la vingt-sixième et la vingt-septième; de la vingt-huitième, sensible aussi pour la vingt-neuvième; enfin de la trentième, et durant encore pendant la trente-unième et la trente-deuxième; et cela arrivoit ainsi parce que le mois intercalaire posidéon second étoit ajouté aux années 3, 5, 8, 11, 13, 16, 19, 21, 24, 27, 29 et 32 de la période d'un pareil nombre d'années athéniennes, laquelle renfermoit quatre octaëtérides; et voilà tout ce que dit le tableau par les 32 colonnes

qui suivent celle des mois athéniens : il contient donc les noms des mois macédoniens et leur concordance année par année avec les mois athéniens. La trente-troisième et dernière colonne montre encore une chose non moins importante, c'est que, dans l'espace de trente-deux années, la concordance de ces mois variant douze fois et à des intervalles inégaux, cette concordance de mois revenoit après l'expiration de cette période de 32 ans, ce qu'elle avoit été à son commencement, pour subir encore les mêmes variations qui rendoient à chaque mois macédonien la place qu'il avoit occupée 32 ans auparavant dans le calendrier athénien. Il en résulte enfin, comme on l'a dit plus haut, que la concordance des mois athéniens et des mois macédoniens étoit la même tous les trente-trois ans.

Mais l'inégalité existante dans la longueur de l'année athénienne et de l'année macédonienne, apportoit des changemens périodiques à cette concordance de mois ; 4 octaëtérides ou 32 années athéniennes

comptent 11,688 jours, et 33 années macédoniennes n'en ayant que 11,682, la fin de la 32<sup>e</sup> année athénienne prenoit 6 jours au commencement de la 34<sup>e</sup> année macédonienne, et cet empiétement renouvelé cinq fois absorbant 30 jours, la concordance des mois athéniens s'avançoit d'un mois entier sur le calendrier macédonien après cinq révolutions de 32 années, ou après 160 années athéniennes. Mais nous n'ajouterons rien ici à cette courte indication sur cet autre point non moins essentiel dans l'ordre des recherches relatives au calendrier macédonien comparé à celui d'Athènes, car cette indication suffit en effet, puisque, l'intervalle que nous devons reconnoître embrassant 33 années au plus, et ayant à considérer la concordance des mois plutôt que celle des jours, il suffit d'être bien fixé sur la première, laissant les longs développemens qu'exigerait la seconde, à la place qu'ils doivent occuper dans le traité spécial du calendrier macédonien (1). On trouvera déjà trop éten-

---

(1) Voy. la note 1 de la page 92.

due peut-être celle que nous avons donnée ici à l'exposé, cependant succinct, de l'état du calendrier athénien, de l'état du calendrier macédonien, de leurs rapports et de leur concordance; mais on nous excusera sans doute si ces notions fournissent enfin des époques certaines à l'histoire de la vie d'Alexandre, auquel nous revenons pour ne plus le quitter.

C'est ici que nous devons surtout nous préserver des explications, des suppositions et des corrections nombreuses, trop facilement proposées par quelques érudits lorsqu'ils ont réuni sur les époques de la vie d'Alexandre, les rapports des historiens anciens qui en ont parlé. On a voulu expliquer ces divers rapports, les coordonner dans un seul et même système, à une seule et même époque, lorsqu'un des plus essentiels élémens de cette entreprise étoit inconnu: on le remplaçoit par des suppositions, et ces suppositions n'expliquoient rien; mais, pour les faire valoir, on corrigeoit hardiment Arrien, Plutarque, Elien, Dio-

dore de Sicile ; on plioit les témoignages les plus positifs, au gré des conjectures les plus hasardées : on vouloit expliquer des dates macédoniennes, et l'on ne connoissoit pas le calendrier macédonien.

En réunissant ici les rapports des historiens grecs sur l'époque de la naissance et de la mort d'Alexandre, on va les voir s'expliquer pour ainsi dire d'eux-mêmes par la simple application des principes qui précèdent : ceux-ci trouveront un nouveau degré de certitude dans cette application même, et voila comment la vérité de notre théorème sera prouvée par l'usage même qu'on en fera.

Plutarque nous apprend qu'Alexandre naquit le 6<sup>e</sup> jour du mois athénien hécatombæon que les Macédoniens, ajoutent-il, appellent Ious (1) ; et plus bas, que ce prince mourut le 18 du mois macédonien dasius (2). Selon le rapport d'Elïen, ce fut le 6 de thargéliou athénien (3).

---

(1) *Plut. in Alexand.*, pag. 665, Ffurlt., 1620, 1<sup>o</sup>.

(2) *Ibid.* pag. 706.

(3) *Ælian.*, *Var. hist.*, lib. II, cap 25.



Voilà deux concordances athéniennes et macédoniennes indiquées par Elie et par Plutarque, auxquels il faut ajouter les Ephémérides d'Alexandre rédigées par Diodote d'Erythres et Eumène de Cardie, journal important dont se servirent Arrien, Plutarque et Elie (1) : ce sont ces Ephémérides qui ont fourni l'indication du 28 dæsius macédonien ; c'est le jour précis de l'événement. Elie donne positivement la date athénienne au 6 du mois thargéion ; et, quoiqu'il ne laisse aucun doute sur le sens de ses paroles, on a néanmoins jugé que l'on ne sauroit tirer aucune lumière de son rapport (2), dans lequel on a cru lire que la naissance et la mort d'Alexandre étoient du même jour et du même mois, c'est-à-dire du 6 thargéion athénien si l'on adopte les dates données par Elie, ou du 6 hécatombæon si on lui préfère celles de Plutarque. Il en résulteroit que la vie de ce

---

(1) *Sainte-Croix*, *Hist. d'Alex.*, 45 et note 4 ; et pag. 491, 492, 493. — (2) *Ibid.*, pag. 594.

prince auroit compris un nombre juste d'années entières, sans fractions d'année ni de mois, et dès lors il faut supposer bien peu d'exactitude dans le rapport de ceux des écrivains qui comptent la vie d'Alexandre en années, en mois et en jours. On n'échapperoit pas non plus à un autre inconvénient, celui d'infirmer le témoignage de Plutarque par le témoignage d'Elie, ou du moins à l'inconvénient non moins grave de ne pouvoir choisir entre le premier qui fixe le jour de la naissance d'Alexandre au 6 hécatombæon, et le second qui l'indiqueroit au 6 de thargéion. Mais le rapport d'Elie ne favorisera nullement ce doute, et, appliqué à l'époque de la mort, il conservera toute sa valeur. Dans le chapitre vingt-cinquième de ses *Histoires diverses*, Elie rapproche plusieurs événemens arrivés dans des années différentes, mais tous le sixième jour du mois athénien thargéion ; au nombre de ces événemens se trouvent indiqués des faits relatifs à Alexandre, et Elie ajoute : *tout cela se passa dans le même mois ;*

on dit aussi qu'Alexandre naquit et mourut un même jour (1); cela arriva en effet, puisqu'il vint au monde le sixième jour du mois hécatombæon, et qu'il le quitta le sixième jour du mois thargéion, et voilà la vraie explication du τῆ αὐτῆ ἡμέρας d'Élien; la lecture attentive de son passage le fait voir sans difficulté, car sa phrase se divise en deux portions dont la première est relative aux synchronismes de mois indépendans des jours, et la seconde aux synchronismes de jours indépendamment des mois. Le rapport d'Élien reste donc tout entier, pour indiquer la mort d'Alexandre au 6 de thargéion; et, bien loin qu'il diminue la confiance qu'inspire la date donnée par Plutarque fixant sa naissance au 6 d'hécatombæon, il la fait valoir au contraire et sert à l'expliquer, ou, pour mieux dire, ces deux indications, rapprochées l'une de l'autre, se fortifient mutuellement, et fixent incontestablement la naissance d'Alexandre

---

(1) *Ælian, Var. Hist.,* II, p. 25.

au 6 hécatombæon, et sa mort au 6 thargélion selon les Athéniens, ou selon les Macédoniens, la naissance à un jour non indiqué du mois Ious, et la mort au 28<sup>e</sup> jour de dæsius.

Pour apprécier exactement l'intervalle qui se trouve entre ces deux époques principales de la vie d'Alexandre, et le reconnoître relativement aux deux calendriers selon lesquels nous en avons les dates, il suffit de chercher à l'exprimer par un élément qui soit commun à tous deux, et cet élément qui est celui de tous les calendriers, de toutes les espèces d'ères ou d'années, c'est le jour. Si l'on cherche donc combien il s'est écoulé de jours entre le 6 hécatombæon de la 1<sup>re</sup> année de la CVI<sup>e</sup> olympiade, jour de la naissance d'Alexandre, et le 6 thargélion de la CXIII<sup>e</sup> olympiade, jour de sa mort, la 1<sup>re</sup> année de la CVI<sup>e</sup> olympiade étant la 5<sup>e</sup> d'une octaétéride, on trouvera :

OLYMPIADES.	ANNÉES	ESPÈCE D'ANNÉES.	INTERVALLES.	NOMBRE de JOURS.	ORDRE DES ANNÉES dans l'Octaëteride.	MOIS INTERCALÉS.
CVI...	1	Embolismique.	Du 6 <sup>e</sup> Hécatombæon à la fin.	378	5 <sup>e</sup>	1
	2	Commune.	L'ann. entière.	354	6 <sup>e</sup>	»
	3	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	354	7 <sup>e</sup>	»
	4	Embolismique.	<i>Idem.</i>	384	8 <sup>e</sup>	1
CVII..	8	3 Embolism.	Une octaëteride.	2,922	1 à 8	3
CVIII						
CIX..						
CX...						
CXI..	8	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	2,922	1 à 8	3
CXII..						
CXIII.	1	Commune.	L'ann. entière.	354	1 <sup>re</sup>	»
	2	<i>Idem.</i>	<i>Idem.</i>	354	2 <sup>e</sup>	»
	3	Embolismique.	<i>Idem.</i>	384	3 <sup>e</sup>	1
	4	Commune.	Du 1 <sup>er</sup> Hécatombæon au 6 Thargéion.	301	4 <sup>e</sup>	»
TOTAL....				11,629		12

Le nombre certain des jours écoulés entre ces deux époques, est donc, selon le calendrier athénien, tel que le font connoître les rapports les plus positifs, de 11,629.

Si la restitution du calendrier macédonien, selon que nous l'avons proposé, et sa concordance avec le calendrier athénien, reposent sur de bons fondemens et sont exactes dans tous leurs points, nous devons trouver le même nombre de jours entre les deux dates macédoniennes qui correspondent aux dates athéniennes de la naissance et de la mort d'Alexandre; et cependant leur énoncé numérique n'est pas le même, puisque la mort est du 6<sup>e</sup> jour du mois athénien et du 28<sup>e</sup> du mois macédonien. Ce sont des nombres fixés d'avance qui ne pourroient s'expliquer si la règle qu'on propose pour y parvenir, n'étoit pas douée de toute la précision qui lui est nécessaire : celle que nous avons indiquée ne ya rien laisser à désirer sous ce rapport.

Plutarque, n'ayant pas indiqué le jour da

mois macédonien lous, qui répondoit au 6 hécatombæon athénien, laisse par-là une incertitude de plusieurs jours ; mais comme ici les incertitudes doivent être écartées, nous procéderons dans un ordre inverse de celui qui nous a donné en jours l'intervalle des dates athéniennes.

Si nous remontons en effet, à compter du 28 dæsius macédonien, à un nombre de jours égal à ceux que contient l'intervalle des dates athéniennes, c'est-à-dire 11,629, nous trouvons pour le premier de ce nombre le 23<sup>e</sup> du mois lous, et ce mois est tout juste le mois que Plutarque indique comme celui de la naissance d'Alexandre. Si la restitution du calendrier macédonien et sa concordance avec le calendrier d'Athènes n'étoient pas exactes, pourroit-il arriver que le hasard fournit celle que nous trouvons ici, lorsqu'un jour de plus ou de moins dans la longueur d'une année, suffit à déranger, souvent pour plusieurs siècles, la concordance de deux calendriers, et que ce dérangement

sera d'autant plus sensible, que le nombre de jours ajoutés ou retranchés sera lui-même plus grand.

Or, l'année qui règle le calendrier macédonien est lunaire, de 354 jours, c'est-à-dire la plus courte de toutes. L'année athénienne, au contraire, quoique lunaire, devient solaire par les intercalations; et il y a cette différence entre l'une et l'autre, que le nombre de jours supputés donne, selon les Athéniens, 31 années et 10 mois justes; selon les Macédoniens, 32 années, 9 mois et 6 jours, et toutes deux 31 années juliennes, 10 mois 6 jours et un quart. Pourroit-il arriver qu'avec ces élémens fractionnaires inégaux, la concordance proposée convînt à des dates écrites depuis dix-huit siècles, si cette concordance ne reposoit sur des bases certaines? Il s'agit ici de nombres, et tout y est de rigueur. La restitution du calendrier macédonien et sa concordance avec celui d'Athènes, sont donc justifiées par les résultats que nous venons d'énoncer, et nous pouvons dès lors pré-



sentent la supputation directe, selon les Macédoniens, de l'intervalle cherché :

Du 23 Ious (dixième mois) qui est de trente jours, à la fin.....	8 jours.
Les deux derniers mois qui le suivent.....	59
31 années de 354 jours.....	10,974
1 année pour les 12 mois absorbés par les 12 intercalations athéniennes.....	354
Du 1 <sup>er</sup> dius de l'année suivante au 28 dæsius.....	234
Total.....	11,629 jours.

Et ce nombre est égal à celui qu'a donné l'intervalle des dates athéniennes.

Ce résultat confirme tout à la fois le rapport de Démétrius de Magnésie, de Satyrus dans Athénée, de Denys d'Halicarnasse, de Plutarque, d'Arrien, d'Elie et des Ephémérides. Il justifie la restitution proposée du calendrier macédonien et sa concordance avec le calendrier d'Athènes ; il peut servir à toutes les époques de l'histoire d'Alexandre, à reconnoître les dates grecques qui s'y rapportent, même à remplir les lacunes qui se trouvent à cet égard dans les historiens (1) ; il donnera l'année et

---

(1) Particulièrement dans le passage d'Arrien, relatif au

le jour, selon le calendrier julien, qui furent ceux de sa mort. Cet ensemble remarquable, ce concours si positif d'éléments, disparates entre eux, pour déterminer, sans incertitude, cette grande époque historique, suffiroient, on le croit, pour mettre hors de doute et faire considérer comme rigoureusement prouvé, le résultat qui vient d'être énoncé. Nous pourrions donc nous abstenir d'examiner, même sommairement, les opinions anciennes ou modernes qui peuvent s'en écarter; car le premier effet du résultat obtenu doit être de les faire considérer comme suspects d'erreur.

Mais la gravité du sujet, son importance, la nouveauté, on pourroit dire la singula-

départ de la flotte pour les Indes, départ dont l'époque est indiquée au 20 boëdromion attique, mais dont la concordance macédonienne, qui étoit primitivement dans Arrien, manque dans son texte sur lequel la sagacité des critiques s'est souvent exercée. Notre concordance des deux calendriers rétablira facilement ce texte. *Arrian., Indic., cap. 21.— Sainte-Croix, Hist. d'Alex., 629.*

rité des faits dont nous venons d'acquérir la connoissance, nous imposent peut-être le devoir de revenir un instant aux écrivains qui offrent ou paroissent offrir des énoncés de temps peu conformes aux résultats déjà obtenus, et parmi eux se trouve Arrien, qui réunit à un très-haut degré les qualités les plus propres, dans un historien, à inspirer une grande confiance.

Nous avons dit, à son sujet, que l'inexactitude de ses indications repose sur le sens qu'il a donné aux paroles d'Aristobule qui fait vivre Alexandre 32 années et 8 mois de la 33<sup>e</sup>, pendant laquelle il seroit mort. Mais le calcul athénien et le calcul macédonien des dates comparées de sa naissance et de sa mort, conservées par les historiens, ne le font vivre que 31 années juliennes, 10 mois et quelques jours. Eusèbe (1) et la Chronique d'Alexandrie (2) rapportent en effet

---

(1) *Eusebii Chronicon.*, pag. 138.

(2) *Chronicon Paschale*, pag. 171.

qu'Alexandre mourut dans la 32<sup>e</sup> année de son âge, et Eusèbe ni l'auteur de la Chronique ne pouvoient ignorer les paroles d'Arrien, et la durée qu'il donnoit à la vie d'Alexandre. L'auteur du premier livre des Machabées (1), et Josephé (2), n'ignoroient pas davantage les supputations d'Aristobule, qui font donner au règne d'Alexandre 12 ans et 8 mois de durée, et cependant ils ne lui accordent que 12 années, ce qui fixe sa mort à cette 12<sup>e</sup> année, la 32<sup>e</sup> de son âge, et revient au compte que donnent les dates athéniennes et macédoniennes comparées. On peut donc conclure de toutes ces différences, que Josephé, l'auteur du premier livre des Machabées, celui de la Chronique d'Alexandrie et Eusèbe, ont exprimé exactement le sens du passage d'Aristobule, en ne donnant aux 32 années et 8 mois qu'il indique selon le calendrier

---

(1) Lib. I, cap. 1, p. 8.

(2) *Antiq. Ind.* XII, cap. 2, p. 585, t. I, Amstelæd., f<sup>o</sup>.

lunaire macédonien, que la valeur qu'il devoit avoir dans le calendrier solaire dont ils se servoient eux-mêmes.

Aristobule, en effet, associé aux expéditions d'Alexandre (1), et l'un des premiers personnages de sa cour, pouvoit-il employer une autre manière de compter le temps, un autre calendrier que celui que la volonté du prince avoit légalement autorisé, qu'il imposoit à tous les peuples soumis par ses armes (2), que ses successeurs, assis sur les trônes de Syrie et d'Égypte, conservèrent avec soin (3); celui, enfin, dont se servirent

---

(1) *Arrian., Exp. Al., Præf.*

(2) *Voyez dans l'Hémérologe les calendriers des Macédoniens d'Égypte, des Tyriens, des Syriens, des Sidiens, des Lyciens, des Ephésiens, de Gaza, d'Ascalon, de Séleucie, etc. Mon Mémoire sur l'Hémérologe et sa complète restitution, fait partie de mes Recherches sur les calendriers des peuples anciens; il a été lu à l'Institut. Voyez l'Exposé des travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne, pour 1814, par M. Daunou, pag. 65—67.*

(3) *Voyez les monumens de l'empire des Séleucides, et pour les Lagides, la belle inscription de Rosette où se trouve une date macédonienne.*

Diodote d'Erythres, Eumène de Cardie, rédacteurs des Ephémérides d'Alexandre (1), et attachés comme Aristobule à sa fortune, à sa personne, ne le quittant jamais, et chaque jour écrivant les principaux actes de sa vie publique et privée? Comme eux aussi, Aristobule et Ptolémée, qu'Arrien déclare avoir pris pour guides, durent se servir du calendrier macédonien. De plus, écrivant l'histoire d'Alexandre après sa mort, où pouvoient-ils trouver les dates des faits les plus éclatans qui quelquefois intéressoient leur propre gloire, si ce n'est dans les Ephémérides qu'on avoit rendues publiques, et dont Strattis, selon Suidas (2), donna long-temps après un abrégé? Enfin, si les journaux de Néarque et d'Onésicrite nous étoient par-

---

(1) *Plutarque* et *Arrien* rapportent un fragment de ces Ephémérides, où toutes les circonstances de la maladie d'Alexandre sont notées jour pour jour, depuis le 17 dæsius jusqu'au 28, qui fut celui de sa mort. *Elien*, qui n'indique point la source où il a puisé (III, 23), donne des détails qui datent du 5 du mois dont le nom n'existe plus dans son texte.

(2) In verbo Στραττις.

ce 8<sup>e</sup> mois entier à la vie d'Alexandre. Ainsi Arrien, adoptant les mots d'Aristobule, les a appliqués à l'époque première de la vie d'Alexandre ou à celle de son élévation au trône, et ajoutant les nombres d'Aristobule à l'archontat d'Elpinès sous lequel naquit Alexandre, ou à celui de Pythodème qui vit mourir Philippe et commencer le règne de son fils, il a été contraint d'en fixer la mort sous Hégésias, à la 1<sup>re</sup> année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade, et il en résulteroit que la vie d'Alexandre, ainsi prolongée, auroit eu une durée qui ne se rattacherait à aucune date connue et certaine. On le conçoit aisément si l'on fait attention, d'une part que, sous l'archontat d'Hégésias, le mois de thargé-lion, mois athénien de la mort d'Alexandre, étoit postérieur de trois cents jours au moins à la célébration des jeux olympiques, et de l'autre que la mort d'Alexandre ne peut pas être éloignée de l'époque de ces jeux, puisqu'elle arriva à Babylone en même temps qu'à Corinthe celle de Denys qui se

rendoit à Athènes pour y assister. Or, les trois cents jours dont Arrien accroît évidemment la durée de la vie d'Alexandre, font un intervalle de dix mois. Si l'on retranche ces dix mois des trente-deux années et huit mois d'Aristobule, on revient exactement aux trente-une années et dix mois que le calcul athénien, le calcul macédonien et le calcul julien s'accordent à donner à la vie d'Alexandre. Faudroit-il hésiter encore entre la vague interprétation donnée par Arrien aux nombres d'Aristobule, et les résultats régulièrement obtenus d'une exacte discussion, de nombreuses autorités, de témoignages positifs et de supputations qui suffiroient seules, par leur accord, pour faire naître la plus entière conviction ? La saine critique s'oppose également à ce qu'un seul rapport obtienne la préférence sur un très-grand nombre d'autres non moins positifs et non moins concluans. La date de la mort d'Alexandre restera donc fixée au 6 thargélon, de la 4<sup>e</sup> année de la CXXIII<sup>e</sup> olympiade, sous l'archontat d'An-



ticlès expressément nommé par Denys d'Halicarnasse (1).

Nous nous abstenons d'entrer ici dans l'examen des autres indications chronologiques qu'Arrien peut fournir, et de relever les autres méprises qui déparent quelquefois sa relation telle que nous l'avons aujourd'hui. Par exemple, il fixe le départ de la flotte que Néarque conduisoit dans l'Inde, au 20 boédromion athénien et sous l'archontat de Céphisidore, tandis que cet archonte n'exerça cette magistrature que dans la deuxième année après la mort d'Alexandre (2). Corsini a tâché d'expliquer cette inattention d'Arrien, d'autant plus fâcheuse qu'elle existe dans un passage qui seroit très-important pour la chronologie d'Alexandre, si une lacune assez grave ne nous déroboit la connoissance de la date athénienne et macédonienne comparée,

(1) *Dionys. Halic. Epist. ad Ammaum*, pag. 200, tom. II, *Dionys. Oper.*, Oxon, 1704, f°.

(2) *Arrian. Indica*, cap. 21.

indiquant le jour où la flotte mit à la voile (1).

Un passage de Duris de Samos, conservé par Clément d'Alexandrie (2) et analogue, dans le sens qu'il présente, à ce que celui d'Arrien a de défectueux, doit trouver ici sa place, être examiné même, car il a été produit comme un témoignage favorable à l'assertion d'Arrien, et servant comme elle pour fixer la mort d'Alexandre à l'archontat d'Hégésias la 1<sup>re</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade.

Clément d'Alexandrie dit que l'on compte depuis la prise de Troie jusqu'au temps des Héraclides, cent vingt ou cent quatre-vingts ans, et il ajoute : ἀπὸ τούτου ἐπὶ Εὐάινετον ἄρχοντα, ἐφ' οὗ φασὶν Ἀλέξανδρον εἰς τὴν Ἀσίαν διαβῆναι, ὡς μὲν Φανείας ἔτη ἑπτακόσια δεκαπέντε· ὡς δὲ Ἐφορος ἑπτακόσια τριακονταπέντε· ὡς δὲ Τίμαιος καὶ Κλείταρχος, ὀκτακόσια εἴκοσι· ὡς δὲ Ερατοσθένης, ἑπτακόσια ἑβδομήκοντα τέσσαρα· ὡς δὲ Δούρις, ἀπὸ Τροίας ἀλώσεως ἐπὶ τὴν Ἀλεξάνδρου εἰς Ἀσίαν διαβάσειν, ἔτη χίλια. ἐντεῦθεν ἐπὶ Εὐάινετον τὸν Ἀθήνησιν ἄρχοντα, ἐφ' οὗ θνήσκει Ἀλέξανδρος ἔτη ιδ'.

Traduit littéralement, on y lit : « Depuis

(1) *Suprà*, pag. 136, note 1. — (2) *Strom.* I, tom. I, pag. 403.

» lui ou ce temps (les Héraclides), à Evæ-  
» nète, archonte (d'Athènes), sous lequel on  
» dit qu'Alexandre passa dans l'Asie, (il y a)  
» selon Phantias sept cent quinze ans, selon  
» Timée et Clitarque huit cent vingt ans,  
» selon Eratosthènes sept cent soixante-  
» quatorze ans ; selon Duris de Samos,  
» depuis la prise de Troie jusqu'au passage  
» d'Alexandre en Asie, mille ans. De là  
» à l'archontat d'Evænète à Athènes sous  
» lequel Alexandre mourut, onze ans. »

Mais il est évident qu'Evænète, qui ne remplit les fonctions d'archonte qu'une seule fois, dans la 2<sup>e</sup> année de la CXI<sup>e</sup> olympiade époque présumée du départ d'Alexandre pour l'Asie, ne pouvoit pas être encore archonte lorsque ce prince mourut onze années après ; l'on n'a donc pu tirer de ce fait rapproché du passage précité, qu'une seule conclusion, c'est-à-dire que le nom d'Evænète se trouve mal à propos répété dans la dernière phrase de Duris de Samos ou de Clément d'Alexandrie ; mais c'est trop d'ajouter qu'il faut certainement

lui substituer celui d'Hégésias (1). Ainsi corrigé, ce passage de Clément d'Alexandrie fait bien placer Duris au nombre de ceux qui fixent la mort d'Alexandre à l'archontat d'Hégésias (2); mais le nom d'Hégésias étant arbitrairement substitué à celui d'Evænète, il ne peut pas faire autorité, et l'on devroit seulement convenir que ce passage ne prouve rien, si une manière assez naturelle de l'expliquer ne le faisoit servir plutôt à confirmer le résultat tiré de la concordance des dates athéniennes et macédoniennes qui, d'ailleurs, en sont indépendantes.

Clément d'Alexandrie indique et détermine plusieurs intervalles de temps appliqués à l'histoire, nomme les magistrats auxquels les commencemens de ces intervalles se rattachent, et cite les événemens principaux qui s'y rapportent. C'est le seul moyen qui restoit aux annalistes de l'anti-

---

(1) *Meursius, Attic. Lect.*, lib. II, cap. 22, et les éditeurs de Clément d'Alexandrie.

(2) *Saint-Croix, Hist. d'Alex.* 632.

quité lorsqu'ils ne faisoient pas leurs supputations selon une ère historique ou astronomique, et Clément d'Alexandrie les imitoit en cela. D'après ce qu'il dit, Alexandre passa dans l'Asie sous l'archontat d'Evænète, et mourut à onze ans de là, sous un archonte qu'il ne nomme pas. Mais Denys d'Halicarnasse, racontant les dernières années de la vie d'Aristote, va lui-même expliquer le passage de Clément d'Alexandrie, ou plutôt de Duris de Samos conservé par cet illustre écrivain. Denys rapporte donc, dans une lettre à Ammée, qu'après la mort de Philippe père d'Alexandre, Aristote se rendit à Athènes sous l'archontat d'Evænète, qu'il y enseigna dans le lycée pendant douze années consécutives, et que l'année suivante, la treizième, sous l'archontat de Céphisidore, Alexandre étant déjà mort, il partit pour Chalcis, et y mourut, âgé de 63 ans : εἰς δὲ τρισκαιδεκάτῳ, μετὰ τὴν Ἀλεξάνδρου τελευτήν, ἐπὶ Κηφισοδώρου ἀρχοντος, ἀπάρτας εἰς Χαλκίδα, νέσω τελευτᾷ, τρία πρὸς τοῖς ἐξήκοντα βιώσας ἔτη (1).

(1) *Dionys. Hal. Epist. ad Ammæum*, II, pag. 194. Oxon., 1704, f<sup>o</sup>.

Denys d'Halicarnasse et Duris de Samos rapportent l'un et l'autre leurs calculs à l'archontat d'Evænète, et selon le premier, Céphisidore fut archonte dans la 13<sup>e</sup> année depuis Evænète : or, Hégésias précéda Céphisidore dans cette magistrature, Anticlès l'occupa immédiatement avant Hégésias; Céphisidore appartenant à la 13<sup>e</sup> année d'Evænète selon Denys, la 12<sup>e</sup> reste à Hégésias, la 11<sup>e</sup> à Anticlès, et cette 11<sup>e</sup> année depuis Evænète étant, selon Duris de Samos, celle de la mort d'Alexandre, Anticlès étant archonte durant cette 11<sup>e</sup> année, c'est donc, selon Duris lui-même, pendant la magistrature d'Anticlès qu'Alexandre mourut. Diogène de Laërce (1) confirme ces indications de Denys d'Halicarnasse; comme lui, il place l'arrivée d'Aristote à Athènes, à la 2<sup>e</sup> année de la CXI<sup>e</sup> olympiade, qui fut celle de l'archontat d'Evænète, et le laissant pendant 13 années au lycée au lieu de 12 selon Denys, il fixe

---

(1) Lib. V, in *Aristot.*

aussi sa mort à une année plus tard que celui-ci, et à la 3<sup>e</sup> de la CXIV<sup>e</sup> olympiade. Mais selon l'un et l'autre, Céphisodore étant archonte la 13<sup>e</sup> année depuis Evænète, Hégésias dut l'être pour la 12<sup>e</sup>, et la 11<sup>e</sup> appartiendra incontestablement à Anticlès. Ce sera aussi à ce même Anticlès que se rapportera l'indication de Duris de Samos pour la 11<sup>e</sup> année depuis Evænète, laquelle fut celle de la mort d'Alexandre, car l'archontat d'Evænète qui est de la 2<sup>e</sup> année de la CXI<sup>e</sup> olympiade, et celui d'Anticlès de la 4<sup>e</sup> de la CXIII<sup>e</sup>, forment exactement l'intervalle des 11 années indiquées par Duris de Samos, Clément d'Alexandrie, Diogène de Laërce et Denys d'Halicarnasse.

Si l'on vouloit absolument compléter l'examen de ce passage de Clément d'Alexandrie, on pourroit peut-être reconnoître qu'il se trouve défectueux plutôt par une lacune que par la répétition du nom d'Evænète. On y lit : *ὡς δὲ Δούρις, ἀπὸ Τροίας ἀλώσεως ἐπὶ τὴν Ἀλεξάνδρου εἰς Ἄσιον διαβασιν, ἔτη χίλια.* Selon Duris, dit-il, depuis la prise de Troie

au passage d'Alexandre en Asie, mille ans ; puis il ajoute : *ἐντεῦθεν* de là, et l'on peut se demander aussitôt à laquelle de ces deux époques historiques immédiatement désignées, de la prise de Troie ou du passage d'Alexandre en Asie, doit se rapporter cette nouvelle indication. Mais l'historien, comme s'il avoit prévu cette question, et pour donner à ses supputations toute la précision qu'elles doivent avoir, a pu penser à expliquer très-clairement qu'il entend rapporter le commencement du nouvel intervalle qu'il va compter, à celle des deux époques historiques qui est citée la dernière, c'est-à-dire au passage d'Alexandre en Asie. Comme il vient de dire qu'il se fit sous l'archontat d'Evænète, il a pu répéter le nom de cet archonte, et s'exprimer ainsi : *ἐντεῦθεν ἰπὶ Εὐαίветου*, de là sous Evænète, et ce seroit ici qu'on pourroit trouver la lacune contenant le nom de l'archonte de la onzième année depuis Evænète, qui fut celle de la mort d'Alexandre. Tout ce qui vient d'être exposé à ce sujet ayant fait connoître qu'A-



rut à Babylone, et il y a entre le 1<sup>er</sup> hécatombæon et le 6 thargéon de cette même année, un intervalle de 301 jours, le premier et le dernier compris. Si l'on ajoute ce même nombre de jours au 4<sup>e</sup> du mois de juillet de l'année 324 on tombera sur le 30 mai de l'année suivante 323, car le 4 juillet de l'an 324 et le 30 mai de l'an 323, forment aussi un intervalle exact de 301 jours. Il faut donc reconnoître que la mort d'Alexandre arriva le 30 mai de l'an 323 avant l'ère vulgaire; et c'est ainsi que l'exacte détermination de ce jour concorde avec les premiers énoncés de l'époque de cet événement, et se place sans effort dans les limites fixées par les écrivains grecs d'une part, de l'autre par les éclipses citées, le Canon astronomique des Rois, l'année de Nabonassar et le règne de Philippe Aridée selon Ptolémée; enfin par les circonstances atmosphériques de la saison où mourut Alexandre, et telles que Plutarque et Quinte-Curce les ont relatées.

Si le concours vers un seul et même point,

d'un aussi grand nombre de faits qui sont de nature si différente, et leur accord sur une seule et même époque, sur un seul et même jour, pouvoient être l'effet du hasard, il faudroit convenir qu'il seroit plus puissant quelquefois que les plus sûres conceptions de la prudence humaine ; mais ses incertitudes sont absolument étrangères à un résultat où tout se trouve vérité, convenance et raison, qui est sorti comme de lui-même de faits positifs rapprochés et comparés selon des règles certaines, et que chaque nouvel examen doit servir à fortifier davantage.

On nous pardonnera sans doute de démontrer cette dernière assertion, et d'ajouter encore aux certitudes que nous avons déjà réunies, en soumettant la concordance athénienne, macédonienne et julienne telle qu'elle est précédemment fixée, à une concordance analogue, inscrite depuis bien des siècles dans les livres des astronomes, antérieure enfin à Alexandre lui-même ; et comme c'est multiplier ces mêmes certitudes, que

de multiplier les moyens d'épreuve, nous ajouterons la concordance égyptienne à celles qui sont déjà connues. Nous aurons ainsi quatre élémens fournis par quatre calendriers où tout est dissemblable, et le nom et l'ordre des mois, et l'espèce d'année qui les règle, et le nombre et la division des jours; et cependant, si les résultats acquis jusqu'ici sont vrais, ces dissemblances doivent se résoudre en une expression qui sera la même pour ces quatre calendriers : c'est ce qui va être tenté.

Rien n'est plus connu que le rapport des années de Nabonassar composées de 365 jours sans intercalation, avec les années juliennes de 365 jours aussi, mais prenant un 366<sup>e</sup> jour à la fin de chaque période de 4 ans. On a déjà vu que Ptolémée fixe la mort d'Alexandre à la 424<sup>e</sup> année de Nabonassar; les tables de ces rapports apprennent que le premier jour de cette 424<sup>e</sup> année arriva le 12 de novembre de l'an 324 avant l'ère vulgaire. L'intervalle qui existe entre le 12 novembre de l'an 324 premier

jour de la 424<sup>e</sup> de Nabonassar, et le 30 mai 323 de l'ère vulgaire qu'arriva la mort d'Alexandre, est de 200 jours, le premier et le dernier compris ; et comme les jours de l'année julienne qui commencent à minuit embrassent deux portions du jour égyptien qui commence à midi, ce 200<sup>e</sup> jour julien répondit à 12 heures avant le midi et à 12 heures après le midi qui finit le 19<sup>e</sup> jour du mois de phamenoth, et commence le 20<sup>e</sup>. Ainsi Alexandre, selon les Ephémérides, ayant cessé de vivre le matin et quelques instans après que ses amis, qui avoient passé la nuit dans le temple, lui eurent fait connoître la réponse du Dieu qu'ils avoient intercédé pour son salut (1), c'est au matin du 19 phamenoth que se trouve fixée la mort d'Alexandre, selon les Egyptiens. La concordance des quatre calendriers s'exprimera donc ainsi :

---

(1) *Arrian., Exped. Al.*, pag. 308.

*Athénien* : 6 thargélion, 4<sup>e</sup> année, cxiij<sup>e</sup> olympiade,  
Anticlès archonte;

*Macédonien* : 28 dæsius, même année;

*Égyptien* : 19 phamenoth, 424 de Nabonassar;

*Julien* : 30 mai, 323 avant l'ère vulgaire.

Nous avons déjà cité une éclipse de lune observée à Babylone au mois de posidéon premier, de l'archontat d'Evandre. Hipparque et Ptolémée qui s'en sont servis dans leurs ouvrages, en ont eux-mêmes fixé la date égyptienne du 16 au 17 du mois de thoth de la 367<sup>e</sup> année de Nabonassar, à 10 heures 1/6 après-midi du 16. Les tables de concordance des années de Nabonassar avec les années juliennes montrent que le 1<sup>er</sup> jour de la 367<sup>e</sup> de ces années égyptiennes étant arrivé le 26 de novembre, à midi, de l'année julienne 381 avant l'ère chrétienne, le 16 thôth, 10 heures après midi, étoit le 17<sup>e</sup> jour de l'année égyptienne et répondoit au 12 décembre 381. Les catalogues d'éclipses antérieures à l'ère chrétienne, marquent en effet une éclipse de lune à ce même jour, 12 décembre 381 (1).

---

(1) *Ptolémée*, *Almageste*, liv. IV, chap. 10, pag. 278 du

Les Tables non moins exactes de Dodwel pour les années olympiques, et les Fastes Attiques de Corsini (1), montrent encore qu'Evandre fut archonte à Athènes la 3<sup>e</sup> année de la xcix<sup>e</sup> olympiade, et que le premier jour de cette année répondoit au 15 de juillet julien de l'an 381, séparé par 150 jours du 12 de décembre, qui fut celui de l'éclipse. Si, au 1<sup>er</sup> hécatombæon, l'on ajoute un nombre égal de 150 jours, on arrive au 4 du mois de posidéon, on voit que c'est dans ce même jour que fut observée à Babylone l'éclipse de lune citée par Hipparque et Ptolémée, et sa date, selon divers calendriers, se trouve exactement connue, savoir :

*Au 4 posidéon, 3<sup>e</sup> année de la xcix<sup>e</sup> olympiade, Evandre étant archonte ; — selon Hipparque, Ptolémée, les Tables de Dodwel et les Fastes de Corsini :*

---

tom. I. On avertit qu'on cite habituellement l'édition grecque et française de M. Halma. — Catalogue des éclipses etc., par Pingré, Acad. des Belles-Lettres, tom. XLII.

(1) *Dodwel, de Cyclis Græcorum*, pag. 718, 99<sup>e</sup> olymp.  $\frac{7}{8}$ . — *Corsini, Fasti Att.*, III, Ol. xcix.

*Au 16 de thôth* (le 17<sup>e</sup> suivant), l'an 367 de Nabonassar ; — selon Hipparque encore et Ptolémée :

*Au 12 décembre* 381 avant l'ère vulgaire ; — selon les Tables de concordance, et les Catalogues des éclipses dressés par les astronomes.

Si la concordance que donne la date de la mort d'Alexandre pour les calendriers athénien, égyptien et julien se trouve exacte, ou, pour parler plus généralement, si les résultats précédemment obtenus sont fondés, la concordance des calendriers athénien, égyptien et julien de l'éclipse d'Evandre doit être la même que la concordance de ces trois mêmes calendriers pour la mort d'Alexandre, et, quoique réglée par des années différentes, donner un nombre égal de jours pour l'intervalle de dates inégalement exprimées. C'est ce que produit en effet le calcul exposé dans le tableau qui suit, composé d'éléments préexistans, et dont la certitude est assez reconnue.

Le tableau des années olympiques divisées en olympiades, en octaëtérides et ennéa-

decaëtérides, ou périodes de 8 et de 19 ans, indique aussi l'ordre successif et l'état de chacune des années de cet intervalle, et fait connoître celles qui, d'après les principes déjà plusieurs fois énoncés, étoient ou embolismiques ou communes. De semblables moyens de vérification ressemblent tellement à une démonstration mathématique, qu'on ne sauroit avec plus de raison refuser d'en adopter pleinement les résultats.

TABIEAU des années comprises entre l'éclipse de lune de l'archontat d'Evandre et la mort d'Alexandre (1).

ANNÉES DE NABONASSAR.	OLYMPIADES.	ANNÉES OLYMPIQUES.	OCTAÉTÉRIDES.	ENNEADECATÉ- RIDES.	ANNÉES JULIENNES dont le milieu est le commencement et le fin de l'année olym- pique.	FAITS HISTORIQUES.
365	XCIX.	1	1	III <sup>e</sup> 11	383—382	
366		2	2	12	382—381	
367		3	3	13	381—380	
368			4	14	380—379	Evandre, archont. Eclipse de lune; é- sidon-décembre.
369	C.	1	5	15	379—378	
370		2	6	16	378—377	

(1) Les années olympiques intercalaires sont désignées par un —



ANNÉES DE BARONNIER.	OLYMPIADES.	ANNÉES OLYMPIQUES.	OCTAÉTÉRIDES.	ENNEADÉCAÉTÉ- RIDES.	ANNÉES JULIENNES dont le milieu est le commencement et la fin de l'année olympi- que.	FAITS HISTORIQUES.
371		3	7	17	377-376	
372		4	8-	18	376-375	
373	CI.	1	1	19	375-374	
374		2	2	IV <sup>e</sup> 1	374-373	
375		3	3-	2	373-372	
376		4	4	3	372-371	
377	CII.	1	5-	4	371-370	
378		2	6	5	370-369	
379		3	7	6	369-368	
380		4	8-	7	368-367	
381	CIII.	1	1	8	367-366	
382		2	2	9	366-365	
383		3	3-	10	365-364	
384		4	4	11	364-363	
385	CIV.	1	5-	12	363-362	
386		2	6	13	362-361	
387		3	7	14	361-360	
388		4	8-	15	360-359	
389	CV.	1	1	16	359-358	
390		2	2	17	358-357	

ANNÉES DE MABONASSAR.	OLYMPIADES.	ANNÉES OLYMPIQUES.	OCTAETRIDES.	ENNÉADÉCA- ETTES.	ANNÉES JULIENNES dont le milieu est le commencement et la fin de l'année olym- pique.	FAITS HISTORIQUES.
391		3	3—	18	357—356	
392		4	4	19	356—355	
393	CVI.	1	5—	V <sup>e</sup> 1	355—354	Elpinès, archonte. Naiss. d'Alexandre.
394		2	6	2	354—353	
395		3	7	3	353—352	
396		4	8—	4	352—351	
397	CVII.	1	1	5	351—350	
398		2	2	6	350—349	
399		3	3—	7	349—348	
400		4	4	8	348—347	
401	CVIII.	1	5—	9	347—346	
402		2	6	10	346—345	
403		3	7	11	345—344	
404		4	8—	12	344—343	
405	CIX.	1	1	13	343—342	
406		2	2	14	342—341	
407		3	3—	15	341—340	
408		4	4	16	340—339	
409	CX.	1	5—	17	339—338	
410		2	6	18	338—337	

ANNÉES JULIENNES dont le milieu est le commencement et la fin de l'année olym- pique.	ENNEADÉCARTE- RIDES.	OCTAÉTRIDES.	ANNÉES OLYMPIQUES.	OLYMPIADES.	ANNÉES DE NABONISSAR.	FAITS HISTORIQUES.
19 337—336		7	3		411	
VI <sup>e</sup> 1 336—335		8—	4		412	
2 335—334		1	1	CXI.	413	
3 334—333		2	2		414	
4 333—332		3—	3		415	
5 332—331		4	4		416	
6 331—330		5—	1	CXII.	417	
7 330—329		6	2		418	
8 329—328		7	3		419	
9 328—327		8—	4		420	
10 327—326		1	1	CXIII.	421	
11 326—325		2	2		422	
12 325—324		3—	3		423	
13 324—323		4	4		424	Anticles, arch. Mort d'Al. mai 323.
14 323—322		5—	1	CXIV.	425	Hégésias, archonte. 1 <sup>re</sup> année égyptienne d'Aridée.
15 322—321		6	2		426	Céphisodore, arch. Mort d'Aristote à Chalcis.
16 321—320		7	3		427	
17 320—319		8—	4		428 (1)	

(1) Total : 64 années et 16 olympiades ; et de l'éclipse d'Evandre à la mort  
d'Alexandre, 58 années.

Ce tableau , qui présente la concordance des années olympiques, de celles de l'octaëtéride, de l'ennéadécaëtéride instituée par Méton et de l'ère de Nabonassar , avec les années juliennes, donnera des moyens certains de vérifier les supputations en jours qui , par l'uniformité de leur quotient, doivent prouver jusqu'à l'évidence la vérité des élémens de nos combinaisons, et en même temps celle de leurs résultats.

Si l'on cherche en effet quel est le nombre de jours qui s'est écoulé entre

le 4 posidéon, 3<sup>e</sup> année xcix<sup>e</sup> olympiade,

16 thoth, 367<sup>e</sup> année de Nabonassar,

12 décembre, 381<sup>e</sup> année julienne avant l'ère chrétienne,

qui est, selon ces trois calendriers, le jour de l'éclipse de lune observée sous l'archontat d'Evandre ,

et le 6 thargéion, 4<sup>e</sup> année de la cxiii<sup>e</sup> olympiade,

19 phaménoth, 424<sup>e</sup> année de Nabonassar,

30 mai, 323<sup>e</sup> année julienne avant l'ère chrétienne,

qui est, selon ces mêmes calendriers, le jour de la mort d'Alexandre, on trouve que cette concordance, produite par des élémens divers, donne cependant le même nombre de jours, le premier et le dernier compris.

ANNÉES JULIENNES dont le milieu est le commencement et la fin de l'année olym- pique.	ENNEADÉCAÉTÉ- RIDES.	OCTAÉTÉRIDES.	ANNÉES OLYMPIQUES.	OLYMPIADES.	ANNÉES DE NABONASSAR.	FAITS HISTORIQUES.
337—336	19	7	3		411	
336—335	VI <sup>e</sup> 1	8—	4		412	
335—334	2	1	1	CXI.	413	
334—333	3	2	2		414	
333—332	4	3—	3		415	
332—331	5	4	4		416	
331—330	6	5—	1	CXII.	417	
330—329	7	6	2		418	
329—328	8	7	3		419	
328—327	9	8—	4		420	
327—326	10	1	1	CXIII.	421	
326—325	11	2	2		422	
325—324	12	3—	3		423	
324—323	13	4	4		424	
323—322	14	5—	1	CXIV.	425	
322—321	15	6	2		426	
321—320	16	7	3		427	
320—319	17	8—	4		428 (1)	

Anticles, arch. Mort  
d'Al. mai 323.  
Hégéias, archonte.  
1<sup>re</sup> année égyptienne  
d'Aridee.  
Céphisodore, arch.  
Mort d'Aristote  
à Chalcis.

(1) Total : 64 années et 16 olympiades ; et de l'éclipse d'Evandre à la mort  
d'Alexandre, 58 années.

Ce tableau, qui présente la concordance des années olympiques, de celles de l'octaétérade, de l'ennéadecaëtérade instituée par Méton et de l'ère de Nabonassar, avec les années juliennes, donnera des moyens certains de vérifier les supputations en jours qui, par l'uniformité de leur quotient, doivent prouver jusqu'à l'évidence la vérité des élémens de nos combinaisons, et en même temps celle de leurs résultats.

Si l'on cherche en effet quel est le nombre de jours qui s'est écoulé entre

le 4 posidéon, 3<sup>e</sup> année xcix<sup>e</sup> olympiade,

16 thoth, 367<sup>e</sup> année de Nabonassar,

12 décembre, 381<sup>e</sup> année julienne avant l'ère chrétienne,

qui est, selon ces trois calendriers, le jour de l'éclipse de lune observée sous l'archontat d'Evandre,

et le 6 thargélion, 4<sup>e</sup> année de la cxiii<sup>e</sup> olympiade,

19 phaménoth, 424<sup>e</sup> année de Nabonassar,

30 mai, 323<sup>e</sup> année julienne avant l'ère chrétienne,

qui est, selon ces mêmes calendriers, le jour de la mort d'Alexandre, on trouve que cette concordance, produite par des élémens divers, donne cependant le même nombre de jours, le premier et le dernier compris.

ANNÉES DE PÉLOPONNÈSE.	OLYMPIADES.	ANNÉES OLYMPIQUES.	OCTAÉTÉRIDES.	ENNEAÉCÉTÉ- RIDES.	ANNÉES JULIENNES dont le milieu est le commencement et la fin de l'année olym- pique.	FAITS HISTORIQUES.
411		3	7	19	337—336	
412		4	8—	VI <sup>e</sup> 1	336—335	
413	CXI.	1	1	2	335—334	
414		2	2	3	334—333	
415		3	3—	4	333—332	
416		4	4	5	332—331	
417	CXII.	1	5—	6	331—330	
418		2	6	7	330—329	
419		3	7	8	329—328	
420		4	8—	9	328—327	
421	CXIII.	1	1	10	327—326	
422		2	2	11	326—325	
423		3	3—	12	325—324	
424		4	4	13	324—323	Anticles, arch. Mort d'Al. mai 323.
425	CXIV.	1	5—	14	323—322	Bégésias, archonte. 1 <sup>re</sup> année égyptienne d'Aridee.
426		2	6	15	322—321	Céphisodore, arch. Mort d'Aristote à Chalcis.
427		3	7	16	321—320	
428 (1)		4	8—	17	320—319	

(1) Total : 64 années et 16 olympiades ; et de l'éclipse d'Evandre à la mort  
d'Alexandre, 58 années.

Ce tableau, qui présente la concordance des années olympiques, de celles de l'octaétérade, de l'ennéadécaëtéride instituée par Méton et de l'ère de Nabonassar, avec les années juliennes, donnera des moyens certains de vérifier les supputations en jours qui, par l'uniformité de leur quotient, doivent prouver jusqu'à l'évidence la vérité des élémens de nos combinaisons, et en même temps celle de leurs résultats.

Si l'on cherche en effet quel est le nombre de jours qui s'est écoulé entre

le 4 posidéon, 3<sup>e</sup> année xcix<sup>e</sup> olympiade,

16 thoth, 367<sup>e</sup> année de Nabonassar,

12 décembre, 381<sup>e</sup> année julienne avant l'ère chrétienne,

qui est, selon ces trois calendriers, le jour de l'éclipse de lune observée sous l'archontat d'Evandre,

et le 6 thargéion, 4<sup>e</sup> année de la cxiii<sup>e</sup> olympiade,

19 phaménoth, 424<sup>e</sup> année de Nabonassar,

30 mai, 323<sup>e</sup> année julienne avant l'ère chrétienne,

qui est, selon ces mêmes calendriers, le jour de la mort d'Alexandre, on trouve que cette concordance, produite par des élémens divers, donne cependant le même nombre de jours, le premier et le dernier compris.



ANNÉES DE MÈDASIS.	OLYMPIADES.	ANNÉES OLYMPIQUES.	OCTAÉTAIDES.	ENNEADÉCAÈTE- RIDES.	ANNÉES JULIENNES dont le milieu est le commencement et la fin de l'année olym- pique.	FAITS HISTORIQUES.
411		3	7	19	337—336	
412		4	8—	VI <sup>e</sup> 1	336—335	
413	CXI.	1	1	2	335—334	
414		2	2	3	334—333	
415		3	3—	4	333—332	
416		4	4	5	332—331	
417	CXII.	1	5—	6	331—330	
418		2	6	7	330—329	
419		3	7	8	329—328	
420		4	8—	9	328—327	
421	CXIII.	1	1	10	327—326	
422		2	2	11	326—325	
423		3	3—	12	325—324	
424		4	4	13	324—323	
425	CXIV.	1	5—	14	323—322	Anticles, arch. Mort d'Al. mai 323. Bégésias, archonte. 1 <sup>re</sup> année égyptienne d'Aridee.
426		2	6	15	322—321	Céphisodore, arch. Mort d'Aristote à Chalcis.
427		3	7	16	321—320	
428 (1)		4	8—	17	320—319	

(1) Total : 64 années et 16 olympiades ; et de l'éclipse d'Evandre à la mort  
d'Alexandre, 58 années.

Ce tableau, qui présente la concordance des années olympiques, de celles de l'octaétérade, de l'ennéadécaëtérade instituée par Méton et de l'ère de Nabonassar, avec les années juliennes, donnera des moyens certains de vérifier les supputations en jours qui, par l'uniformité de leur quotient, doivent prouver jusqu'à l'évidence la vérité des élémens de nos combinaisons, et en même temps celle de leurs résultats.

Si l'on cherche en effet quel est le nombre de jours qui s'est écoulé entre

le 4 posidéon, 3<sup>e</sup> année xcix<sup>e</sup> olympiade,

16 thoth, 367<sup>e</sup> année de Nabonassar,

12 décembre, 381<sup>e</sup> année julienne avant l'ère chrétienne,

qui est, selon ces trois calendriers, le jour de l'éclipse de lune observée sous l'archontat d'Evandre,

et le 6 thargélion, 4<sup>e</sup> année de la cxiii<sup>e</sup> olympiade,

19 phaménoth, 424<sup>e</sup> année de Nabonassar,

30 mai, 323<sup>e</sup> année julienne avant l'ère chrétienne,

qui est, selon ces mêmes calendriers, le jour de la mort d'Alexandre, on trouve que cette concordance, produite par des élémens divers, donne cependant le même nombre de jours, le premier et le dernier compris.

CALCUL ATHÉNIEN.			CALCUL ÉGYPTIEN.		CALCUL JULIEN.	
OLYMPIADES.	ANNÉES.	JOURS.	ANNÉES DE NABONASSAR.		ANNÉES JULIENNES	JOURS
				jours.		
		Reste de po- sidéon 1 <sup>er</sup> . 27	367 <sup>e</sup> du 16 thôth		381	du 12 déc.
XCIX.	3 <sup>e</sup>	Posidéon II. 30	à la fin.... 350			à la fin... 2
		Reste de l'année 6 mois... 177	368 <sup>e</sup> à la		380 à 377, 4 ann.	dont 1 bissextile. 1,48
	4 <sup>e</sup>	354	423 <sup>e</sup> inclusive-		376-373.....	1,46
			ment, cin-		368-365.....	1,44
C.....	{	4 ann. dont 2 embolis- miques... 1,476	quante-six		364-361.....	1,44
			années de		360-357.....	1,44
CI-CII...	{	1 octaété- ride de... 2,922	365 jours. 20,440		356-353.....	1,44
CIII-CIV...	<i>Idem.</i>	2,922			352-349.....	1,44
CV-CVI...	<i>Idem.</i>	2,922	424 <sup>e</sup> année,		348-345.....	1,44
CVII-CVIII.	<i>Idem.</i>	2,922	du 1 <sup>er</sup> thôth		344-341.....	1,44
CIX-CX...	<i>Idem.</i>	2,922	au 19 de		340-337.....	1,44
CXI-CXII..	<i>Idem.</i>	2,922	phaménoth... 199		336-333.....	1,44
CXIII.	1 <sup>re</sup> année...	354			332-329.....	1,44
	2 <sup>e</sup> .....	354			328-325.....	1,44
	3 <sup>e</sup> .....	384			324.....	3
	4 <sup>e</sup> {	du 1 <sup>er</sup> héca- tombæon au 6 thar- gélion... 301			323 {	au 30 mai.. 1
		20,989				20,9

Ainsi, la concordance existante entre ces trois calendriers pour l'époque d'un fait observé et daté près de 60 années avant Alexandre, coïncidant rigoureusement avec la concordance de ces mêmes calendriers pour l'époque et la date de sa mort, il faut bien reconnoître l'indication de cette date comme appuyée sur toutes les certitudes que donne la combinaison d'éléments eux-mêmes aussi rigoureusement certains.

Nous devrions peut-être faire voir que cette concordance se trouve également convenir avec celle que présente la date égyptienne et macédonienne de l'inscription de Rosette ramenée à l'année julienne, date où le 18 méchir égyptien répond au 4 de xantique macédonien ; et la concordance des trois calendriers pour le jour de la mort d'Alexandre, la même pour le jour de l'inscription de Rosette, seroit par là justifiée tout à la fois par une date comparée qui précéda cette mort de près de 60 ans, et par une autre date semblable qui lui est posté-

rieure d'un nombre d'années plus que double de ce dernier. Mais l'exposé de cette concordance exigeroit des détails dont l'étendue ne sauroit être excusée ici : qu'il nous suffise de dire que cette date sera expliquée à l'occasion du règne de celui des Ptolémées auquel elle appartient, et que si l'on tient compte de l'intercalation d'un jour qui fut faite lorsque, dans la première année des Lagides, on voulut mettre en rapport le calendrier macédonien avec celui de l'Égypte (intercalation qui n'est pas étrangère à un passage déjà connu de l'Arabe Ibn-Iounis) (1), on trouvera cette concordance exacte pour les 185 années qui s'écoulèrent entre l'éclipse d'Evandre et l'époque du décret de Rosette. L'énoncé de ce fait bien remarquable, suffit ici au but proposé, et confirmeroit, s'il étoit nécessaire,

---

(1) *Ibn-Iounis*, cité par *La Nauze*, Acad. des Belles-Lettres, XVI, Mém. 175., et dans les *Notices des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tom. VII, pag. 16. Le manuscrit arabe n'existant pas à Paris, toute vérification a été impossible.

les résultats déjà acquis par la discussion à laquelle on vient de se livrer.

Nous n'insisterons donc pas plus longtemps sur ces résultats : on ne sauroit ajouter à leur évidence, ni par de nouvelles recherches qui ne pourroient pas commander un plus haut degré de confiance que celui qu'inspirent naturellement les faits dont ils sont la conséquence, ni par l'examen et la discussion des opinions diverses sur ce sujet, émises jusqu'ici par les savans qui l'ont traité.

Il en est un toutefois qui doit être excepté de ce délaissement général, et qui mérite bien de l'être pour ses utiles travaux et la juste réputation qu'ils lui ont acquise. Mon respect même pour mes premiers juges, parmi lesquels l'auroient naturellement placé ses recherches sur les historiens d'Alexandre, m'en impose le devoir.

Je rappellerai donc que M. de Sainte-Croix, après avoir réuni et discuté un grand nombre de passages d'auteurs anciens qui

donnent quelques époques de l'histoire d'Alexandre, celles de sa naissance et de sa mort, en conclut que celle-ci arriva le 19 août de l'an 324 avant l'ère vulgaire, le 28 dæsius macédonien 1<sup>re</sup> année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade athénienne; et, pour obtenir ce résultat, dont la diversité des éléments est le moindre défaut, il raisonne ainsi :

« Nous avons vu, d'après la lettre de  
 » Philippe aux Athéniens, que le mois lous  
 » troisième mois de l'année macédonienne,  
 » répondoit au mois de boëdromion le  
 » troisième de l'année athénienne. Ces mois  
 » étoient lunaires, et commençoient en  
 » même temps; ainsi le mois dæsius, le  
 » premier de l'année macédonienne, con-  
 » couroit avec le mois hécatombæon, le  
 » premier de l'année athénienne (1). » Or,  
 Alexandre est né le 6 lous qui répondoit  
 au 6 boëdromion (2); il est mort le 28 dæ-

---

(1) *Sainte-Croix*, Hist. d'Alex., pag. 635 et 636.

(2) *Ibid.*, pag. 638.

sus qui répondoit au 28 hécatombæon : donc Alexandre naquit le 20 septembre 356, et mourut le 19 août 324; car c'est à ces deux jours juliens que répondent le 6 boëdromion et le 28 hécatombæon de la date athénienne (1).

Mais ces concordances et les dates juliennes qui en résultent, peuvent-elles être exactes lorsqu'elles sont fondées sur cette croyance que les mois et les jours du calendrier macédonien étoient en concordance perpétuelle avec les mois et les jours du calendrier athénien, au point que le 6 lous fût toujours le 6 boëdromion, et que le 28 dæsius répondît toujours au 28 hécatombæon ? Rien n'est mieux prouvé que le contraire de cette assertion, et c'est précisément parce que le mois lous macédonien pouvoit, à la date de la lettre de Philippe, répondre au mois athénien boëdromion, qu'il n'y répondoit pas encore à l'époque de la naissance d'Alexandre, et qu'il n'y

---

(1) *Sainte-Croix*, Hist. d'Alex., 638.



répondoit plus à l'époque de sa mort. Ce premier fondement des explications de M. de Sainte-Croix a produit toutes les autres erreurs qui se trouvent accumulées dans ce passage, car 1° le mois lous n'étoit pas le troisième de l'année macédonienne, il étoit le dixième ; 2° le mois dæsius n'étoit pas le premier, mais bien le huitième ; 3° les mois athéniens et les mois macédoniens étoient lunaires les uns et les autres ; mais ils ne pouvoient commencer et finir en même temps, puisque l'année athénienne recevoit des mois intercalaires, et que l'année macédonienne n'en admettoit pas ; 4° les dates athéniennes et macédoniennes arrangées par M. de Sainte-Croix, contredisent formellement les rapports positifs des anciens sur les termes qui les expriment, puisque M. de Sainte-Croix fait naître Alexandre le 6 boëdromion athénien et le 6 lous macédonien, qu'il le fait mourir le 28 hécatombæon athénien et le 28 dæsius macédonien, tandis que Plutarque, Elien, les Ephémérides et les résultats de leur

rapprochement, disent positivement qu'Alexandre naquit le 6 hécatombæon athénien, 23 lous macédonien, et qu'il mourut le 6 thargélion athénien, 28 dæsius macédonien. Il est vrai que M. de Sainte-Croix dit que les calculs d'Elie et de Plutarque sont erronés ; mais c'est encore une assertion, et si l'on juge cette conséquence d'après ses prémisses, il ne restera des unes et des autres que la nécessité de choisir entre les indications claires et précises de plusieurs auteurs anciens justement accrédités, et les assertions contradictoires d'un critique moderne, tirant une foule de conséquences d'une supposition qui ne peut conduire à aucune certitude. On devra moins l'espérer encore, si l'on admet que la concordance du mois lous macédonien avec boëdromion athénien, selon la lettre de Philippe père d'Alexandre, n'est pas très-sûre ; car à cet égard l'opinion de M. de Sainte-Croix qui la regarde comme exacte, est contredite par celles de Corsini et de Palmérius, Corsini prétendant qu'il faut lire hécatombæon

au lieu de boëdromion (1), et avant lui Palmérius ayant proposé d'y substituer mæ-macterion (2). Si l'une ou l'autre de ces deux corrections obtenoit quelque crédit, les arrangemens de M. de Sainte-Croix en auroient eux-mêmes bien moins encore. Mais on n'est pas bien d'accord sur l'époque où Philippe écrivit sa lettre datée du mois lous macédonien, boëdromion athénien et panemus corinthien (3); on ne peut donc pas sûrement apprécier le mérite du texte de cette lettre, des conjectures de Palmérius et des rectifications proposées par Corsini. Il est encore à décider en effet si la réunion de la ligue du Péloponnèse, que Philippe sollicite, étoit dirigée contre la Phocide comme le croit Palmérius, ou contre les Amphisséens selon Corsini (4, et il y a entre ces deux événemens un

(1) Corsini, *Fast.*, I, 141 et 162. — *Ibid. Dissert. Agon.*

(2) Palmerius in *Æschylem*.

(3) *Demosthenis Oratio de Coronâ*, pag. 527, tom. II, *ed. Taylor*, Cantab., 1757, 4<sup>o</sup>.

(4) *Fasti et Dissert. Agon.*, *Locis citatis*.

espace de 8 années qui peuvent établir une différence de trois mois dans le rapport des mois athéniens avec les mois macédoniens.

Ce premier examen de l'opinion et des explications de M. de Sainte-Croix prouve donc qu'elles sont, comme la plupart de celles qui ont été proposées sur le même sujet, assez peu concluantes. Ses prédécesseurs (1) n'ont pas mieux que lui atteint le but désirable, et à cet égard on ne sauroit les blâmer, puisqu'il leur manquoit des moyens que le temps et une plus exacte connoissance des calendriers anciens pouvoient seuls leur fournir. L'époque de la mort d'Alexandre restera donc fixée, d'après les rapports les plus authentiques exactement combinés, au 28 dæsius macédonien, 6 thargélion athénien 4<sup>e</sup> année de la CXIII<sup>e</sup> olympiade, 19 phaménoth 424<sup>e</sup>.

---

(1) *Gillies*, *Hist. of Greece*, a été, je crois, un des moins inexact, Il adopte, pour la mort d'Alexandre, la date du 19 mai 323, je ne sais sur quels fondemens.

année de Nabonassar, 30 mai 323 avant l'ère chrétienne.

Le commencement du règne des Lagides en Egypte se rattache à la fin de celui d'Alexandre. Si l'on veut connoître exactement la durée entière que leurs Annales doivent embrasser, on peut considérer comme déjà fixée l'une des deux limites dans lesquelles ces Annales doivent être renfermées. L'époque de l'asservissement de l'Egypte par Auguste devant donner la seconde, on doit s'occuper de la déterminer avec la même certitude, avec les mêmes autorités, les monumens et les auteurs : c'est l'objet de la section suivante.

## § II. *Asservissement de l'Egypte par les Romains.*

Cette seconde section du deuxième chapitre est consacrée à des recherches spéciales sur l'époque où le royaume d'Egypte, conquis par les soldats et les ruses d'Auguste, fut réduit à l'état de province romaine après la mort de Cléopâtre. Un

court exposé des principaux événemens qui amenèrent cette conquête, peut rendre plus facile et plus sûre l'indication du temps où elle s'opéra.

Les triumvirs qui se dispuoient le droit de gouverner la république romaine, ou plutôt celui de l'asservir, firent, de plusieurs de ses provinces, le théâtre où leur ambition commit au hasard des combats ses plus chères espérances. Lépide leur préféra bientôt l'obscur repos de la vie domestique. Antoine, maître de l'Égypte par ses intimes rapports avec la reine Cléopâtre, ne craignit point de se mesurer à Actium avec son compétiteur Octave qui le battit sans le vaincre. Cléopâtre, que les passions de l'amour plutôt que les froids calculs de la politique avoient associée aux entreprises d'Antoine, parut un moment le seconder et vouloir le faire triompher dans ce combat naval; mais incertaine du succès, elle prépara par sa fuite la défaite d'Antoine (1),

---

(1) Le 2 septembre de l'an 30 avant l'ère vulgaire; Octave III et Messala étant consuls.

et déguisant cette catastrophe, ramena sa flotte dans le port d'Alexandrie. Bientôt après Antoine fut auprès d'elle : d'un commun accord, ils appelèrent pour les soutenir des rois que la prévoyance d'Octave savoit détacher de leur alliance. Cléopâtre elle-même, par des menées secrètes, sacrifioit Antoine à sa sûreté personnelle ; tout sembloit accroître pour lui les périls que la défaite d'Actium venoit de faire naître.

Octave vainqueur avoit repassé l'hiver d'après en Italie (1) ; il la quitta presque aussitôt, se rendit à Rhodes, aborda en Syrie, reçut à Ptolémaïs les serviles hommages et les utiles secours d'Hérode, prit Péluse ; vint sous les murs d'Alexandrie demander compte à Antoine de ses dédains pour Octavie (2) ; et, dans tout l'appareil de la guerre, venger l'insulte faite à une sœur en faisant mourir son mari. Ainsi les

---

(1) Dans l'hiver de l'an 29 avant l'ère vulgaire, Octave IV et M. Crassus étant consuls. *Vie Cass.*, XLI, pag. 445.

(2) *Sueton. in Augusto.*

armées de la république, ses alliés, son argent, ses vaisseaux étoient employés à réparer des affronts domestiques ; ces prétextes du moins couvroient en apparence les vœux de la plus ardente rivalité.

Ce fut en vain qu'Antoine vaincu sur terre voulut chercher un refuge dans la flotte ; Cléopâtre en avoit autrement disposé , mais sa trahison fut pour elle sans fruit. S'étant retirée dans un tombeau avec toutes ses richesses , la nouvelle de sa mort fut à dessein répandue , et causa celle d'Antoine qui se perça de son épée ; luttant ensuite de perfidie avec Octave , elle espéra quelques jours triompher de son vainqueur. Octave , maître d'Alexandrie , entouroit encore la reine de tous les prestiges de la suprême puissance ; il en paroît la victime qu'il vouloit attacher à son char. Elle le connut , et n'hésita pas d'échapper à la honte par la mort. Ainsi finit la race de Lagus , qui dut son élévation à l'ambition d'Alexandre , sa chute à celle d'Auguste , et



l'Égypte, descendue au rang de province romaine, fut mise dès lors aux ordres d'un préfet (1).

Le précis de ces grands événemens ne sauroit suffire au but que l'on s'est ici proposé ; il s'agit d'en connoître exactement les époques, après en avoir indiqué les principales particularités : de nombreuses autorités peuvent nous les donner sans difficultés comme sans efforts.

Dion Cassius, qui a écrit avec beaucoup de soin sur les circonstances de la guerre dont la conquête de l'Égypte par Auguste fut le résultat, indique le jour de la bataille d'Actium au 4 des nones de septembre, Octave III et Messala étant consuls (2), c'est-à-dire le 2 du mois de septembre de l'an 30 avant l'ère chrétienne (3).

(1) *Dio Cass.*, lib. LI, Hanovæ, 1606, f°.

(2) *Dio Cass.*, LI, pag. 442.

(3) *Cassini, Fast. Att.*, IV, 128. — Le fragment d'un calendrier antique, trouvé à Aquilée et rapporté par Muratori, confirme l'indication de Dion Cassius. (*Murat. Nov. Thez. Inscript.*, pag. CL, tab. 2).

Dion ajoute que, l'hiver suivant, Auguste pendant son quatrième consulat, M. Crassus étant son collègue, alla en Italie et repassa aussitôt après en Asie (1); et par ces consuls, ces événemens appartiennent à l'année suivante, au commencement de la 29<sup>e</sup> avant la même ère.

Plusieurs mois se passèrent en négociations entre Octave, Antoine et Cléopâtre. Le premier se décida ensuite à poursuivre son entreprise, parvint en Egypte, défit Antoine, vit mourir Cléopâtre, et fut le maître de ce royaume.

L'année suivante, Octave V et Sex. Apulée étant consuls, on consacra par la solennité du serment, les actes du sénat qui décernoient à Octave les honneurs de plusieurs triomphes (2); et ceci arriva le 1<sup>er</sup> janvier de la 28<sup>e</sup> année avant l'ère vulgaire.

Un de ces actes du sénat portoit que le jour de la prise d'Alexandrie seroit consacré par une fête : un calendrier romain marque

---

(1) *Dio Cass.*, LI, pag. 446.

(2) *Dio Cass.*, pag. 457. — *Censorin.*, cap. 22.

cette fête au premier du mois de sextilis (1) ; un sénatus-consulte et un plébiscite postérieurs de deux années ordonnèrent aussi que ce mois de sextilis, pendant lequel l'Égypte avoit été réunie à l'Empire romain, porteroit désormais le nom de Augustus (2).

Ainsi, le 2 septembre de l'an 30 avant l'ère vulgaire, la bataille d'Actium fut livrée ; le 1<sup>er</sup> août de l'année suivante, la 29<sup>e</sup> avant la même ère, la ville d'Alexandrie fut prise par Auguste, et ce fut dans le courant du même mois que la mort de Cléopâtre mit fin au règne des Lagides, que l'Égypte dès lors fut asservie à la puissance romaine.

Ce résultat, fondé sur plusieurs témoignages très-précis, peut être soumis à une vérification qui en prouvera l'exactitude, et c'est encore Ptolémée qui nous en fournira les moyens.

---

(1) *Bianchini, Kal. rom.*, tab. 1, 4<sup>o</sup>.

(2) *Macrob. Sat. I*, pag. 174.

Il cite dans le troisième livre de l'Almageste, l'équinoxe d'automne qu'il dit avoir observé lui-même avec beaucoup de soin, le 7<sup>e</sup> jour du mois égyptien athyr de la 17<sup>e</sup> année du règne d'Hadrien, qui est la 880<sup>e</sup> de Nabonassar (1). Les tables de concordance du calendrier égyptien de l'Almageste et du calendrier julien, font voir que ce jour répondoit au 25 septembre de l'an 133 de l'ère chrétienne. Ptolémée ajoute que, depuis le commencement du règne d'Auguste en Egypte jusqu'au jour de l'observation, il s'étoit écoulé 161 années égyptiennes et 66 jours entiers, plus deux heures depuis midi du 67<sup>e</sup>. Ces 161 années de 365 jours et les 66 jours de l'année suivante font ensemble 58,831 jours complets. Ainsi au 25 septembre de l'an 133 de l'ère vulgaire, il s'étoit écoulé ce même nombre de jours depuis le commencement du règne d'Auguste en Egypte, époque avec laquelle coïncide la fin du règne des Lagides.

---

(1) Almageste, liv. III, chap. 6, tom. I, pag. 204.

Si l'on remonte pendant l'intervalle de temps nécessaire pour que ce nombre de jours soit absorbé par des mois et des années du calendrier julien, on trouve que, depuis le 25 septembre 133 de l'ère chrétienne jusqu'au 30 août de la 29<sup>e</sup> année qui la précéda, ce nombre de 58,831 jours est absorbé tout juste, le premier compris et non le dernier comme étant celui de l'observation. Il en résulte que l'équinoxe observé par Ptolémée et ses calculs, indiquent le 30 août de l'an 29 avant l'ère chrétienne, comme le premier jour de la première année comptée depuis l'asservissement de l'Égypte par les Romains. Ce même jour, 30 août de l'an 29, est le premier de la 719<sup>e</sup> année de Nabonassar; l'année précédente, la 718<sup>e</sup>, avoit absorbé les 29 premiers jours du même mois d'août de l'an 29; ainsi l'on est ramené par l'observation de Ptolémée au résultat déjà obtenu par le rapport des historiens, c'est-à-dire, à savoir que la prise d'Alexandrie et la fin du règne des Lagides par la mort de Cléopâtre, sont des 29 premiers

jours du mois d'août de la 29<sup>e</sup> année avant l'ère chrétienne, ce qui comprend l'intervalle du 7 mesori au 5<sup>e</sup> épagomène de la 718<sup>e</sup> année de Nabonassar.

Aussi le Canon des Rois placé en tête de l'Admageste, donne, selon la méthode d'après laquelle il est dressé, toute l'année 718 à Cléopâtre, fait commencer l'époque d'Auguste avec la 719<sup>e</sup>, et par cet arrangement le résultat déjà énoncé se trouve confirmé.

Il l'est aussi par le rapport de Théon d'Alexandrie, d'après lequel l'année alexandrine ou fixe égyptienne commença lorsque le 1<sup>er</sup> thoth de l'année vague se rencontra avec le 29 août, ajoutant que cela arriva la 5<sup>e</sup> année d'Auguste (1); et comme les tables de concordance de ces deux années font voir que ce fut l'an 25 avant l'ère chrétienne que le 1<sup>er</sup> thoth vague commença de répondre au 29 d'août, cette 25<sup>e</sup> année étant la 5<sup>e</sup> d'Auguste

---

(1) *Theo, in Canones exped.; ad calcem Diss. Cyr. Append.*, pag. 112—113. Oxon. 1684, 8<sup>o</sup>.

la première de ce prince sera bien la 29<sup>e</sup>, comme on l'a déjà dit, et comme Théon sert aussi à le prouver.

Un témoignage non moins positif vient ajouter à ces certitudes ; c'est celui de Censorin dont le précieux ouvrage a fourni tant de moyens pour bien connoître l'ordre des temps de l'antiquité. Il dit lui-même qu'il écrit son livre sous le consulat de Ulpus et Pontianus (1), et les Fastes apprennent que M. Ulpus Crinitus et Proculus Pontianus furent consuls l'an 238 de l'ère chrétienne. D'après l'indication de Censorin, cette 238<sup>e</sup> année étoit la 267<sup>e</sup> de l'ère d'Auguste selon les Egyptiens, et la 986<sup>e</sup> de Nabonassar (2). Si, de ces deux dernières dates selon l'ère de Nabonassar et selon l'ère vulgaire, on déduit le nombre 267 qui est celui des années depuis la conquête de l'Egypte par les Romains d'Auguste, on trouve que la 29<sup>e</sup> année qui précéda l'ère vulgaire et la 718<sup>e</sup>

---

(1) *Censorin.*, de *Die natali.* XXI, pag. 113, Lugd. Bat. 1744, 8<sup>o</sup>.

(2) *Censorin.*, pag. 114 et 115.

de Nabonassar fut celle de cette conquête ; et comme Censorin ajoute encore qu'il compte les années de Nabonassar selon les mois égyptiens , il confirme de plus en plus ce qui résulte de ses indications numériques , c'est-à-dire que le premier jour de la 719<sup>e</sup> année de Nabonassar fut en Egypte celui de la première année de l'ère d'Auguste. Or, ce premier jour est le 30 du mois d'août de l'an 29 ; un ancien calendrier romain marque au premier du même mois la prise d'Alexandrie par Auguste : Dion Cassius, Macrobe, Ptolémée, Théon et Censorin sont donc unanimes pour fixer la prise d'Alexandrie, la mort de Cléopâtre qui la suivit de près, l'extinction de la famille royale des Lagides, et l'asservissement de l'Égypte par les Romains, au mois d'août de la 29<sup>e</sup> année qui précéda l'ère vulgaire, et vers le 15 du même mois, la prise d'Alexandrie étant du premier, et les négociations entre Auguste et Cléopâtre ayant duré à peu près deux semaines, comme il est facile de le calculer par les détails



l'occuper tout entier, on se trouve, par les résultats obtenus de la discussion présente, bien invariablement fixé sur sa véritable durée. On peut néanmoins consulter encore les anciens sur cet intervalle.

Ptolémée dit positivement dans l'Almageste, au livre troisième : « On compte, » depuis la mort d'Alexandre jusqu'au » règne d'Auguste, 294 années (1). »

Le Canon astronomique des Rois fixant la mort d'Alexandre à la 424<sup>e</sup> année de Nabonassar, et la première année d'Auguste en Egypte à la 719<sup>e</sup>, l'intervalle de l'une à l'autre est encore de 294 années.

Mais pour l'une et l'autre de ces deux indications, il faut se rappeler qu'elles sont comptées en nombre rond, et rapportées toutes deux au premier jour de l'année égyptienne de l'ère, en négligeant le nombre de jours qui s'est passé entre celui de la mort d'Alexandre et le premier de l'année suivante, comme entre le jour de la mort

---

(1) Almageste, liv. III ; chap. 6, tom. I, pag. 204.

de Cléopâtre et le premier de l'année considérée comme celle où l'empire d'Auguste commença en Egypte. Si l'on tient compte de ces deux séries de jours, comme Alexandre est mort le 19 phamenoth, 166 jours avant le commencement de l'année 425, et que Cléopâtre se donna la mort le 21 mésori, 14 jours avant la 719<sup>e</sup> année qui est la première d'Auguste, déduisant ce dernier nombre du premier, on revient au nombre 152, qui est en effet celui que le calcul égyptien nous a donné en sus de 294 ans pour la durée du règne des Lagides. Connoissant donc bien la méthode d'après laquelle la durée de l'empire des Lagides est indiquée par Ptolémée et dans le Canon des Rois, on s'assure que cette indication de 294 années en nombre rond ne manque pas d'exactitude, puisqu'en la ralliant à deux élémens à dessein négligés par les auteurs de ces deux supputations uniformes, on obtient un résultat analogue à celui qu'a produit un calcul rigoureux en années et en jours. Tous ces faits tendent donc vers

un seul et même point, et donnent un seul et même nombre. Mais Le Syncelle, que l'on pourroit se dispenser de citer, si peu de confiance il mérite quand il cesse de copier les auteurs qu'il abrège malheureusement et avec aussi peu d'intelligence; Le Syncelle semble contredire ce résultat en parlant de la mort de Cléopâtre, qui arriva, dit-il, 298 ans après Alexandre (1). Son traducteur latin grossit encore cette erreur, et voulant corriger ce que cette indication lui semble avoir de vague, faire même un nombre rond, il écrit 300 ans et les compte de la mort d'Alexandre, *ab Alexandri morte anno 300* (2), donnant ainsi à l'empire des Lagides quelques années de plus qu'il n'en eut réellement. Pour bien entendre Le Syncelle, il faut d'abord rétablir dans son texte le nombre 298 qui est aussi dans les manuscrits (3), et remonter ensuite jusques

---

(1) *Chronographia*, pag. 303. — (2) *Ibidem*.

(3) Selon la collation de feu Barquet, portée en marge de l'exemplaire imprimé de la Bibliothèque Royale de Paris, et d'après les manuscrits marqués des nos 1711 (713 et 2217 anciens) et 1764 de la même bibliothèque.

aux sources où il a pu puiser. Or, il cite presque aussitôt un fragment de Jules l'Africain qui lui a évidemment servi de guide ; c'est donc au texte de ce dernier qu'il faut recourir pour expliquer Le Syncelle qui n'est que son abrégiateur, et rectifier le traducteur latin qui a volontairement ajouté à son inadvertance. On y voit que Jules l'Africain, après avoir rapporté les circonstances diverses de la guerre d'Auguste contre Antoine, et celles de la mort de Cléopâtre, ajoute que Cornélius Gallus fut fait alors préfet d'Égypte, que les Lagides régnèrent jusque là, et que l'empire des Macédoniens dura ainsi, *depuis la destruction des Perses*, 298 ans, Cléopâtre étant la dernière des Ptolémées (1). Par ce passage, le nombre 298 du Syncelle est ramené à sa véritable intention, et l'on voit qu'il est compté depuis la défaite des Perses et la mort de Darius. Comme ces deux événemens précédèrent de quatre années la mort

---

(1) *Georg. Sync. Chronogr.*, 308.

d'Alexandre, le calcul de Jules l'Africain et le rapport du Syncelle lui-même reviennent l'un et l'autre au résultat que nous a fourni le témoignage unanime de plusieurs autres auteurs; ils confirment le nombre de 294 années déjà trouvé comme étant celui de la durée du règne des Lagides; les 300 ans du texte latin du Syncelle resteront dès lors pour le compte du traducteur trompé, à ce qu'il semble, par un autre passage de son auteur (1) qui compte en effet 300 ans à la mort de Cléopâtre, mais depuis la fondation d'Alexandrie, antérieure de six années à la mort d'Alexandre, ce qui ramène encore aux 294 années déjà indiquées.

Eusèbe donne cependant au règne des Lagides une année de plus, 295; la Chronique paschale, 296; enfin Clément d'Alexandrie, 312. Mais Eusèbe (2) comprend dans son calcul l'année qui s'écoula entre la mort de Cléopâtre; et l'année qui fut la

---

(1) *Chronograph.*, pag. 261. — (2) *Chronicon*, pag. 151.

première de l'ère des Augustes, selon les Romains(1); la Chronique paschale compte aussi selon l'usage de Rome, l'ère des Augustes que les Egyptiens, d'après Censorin encore, commençoient deux ans plus tôt que les Romains; enfin Clément d'Alexandrie(2) comprend dans le nombre de 312 années toutes celles du règne d'Alexandre, qu'il porte à 18 : ajoutées aux 294 années des Lagides, elles font les 312 de l'empire macédonien selon Clément d'Alexandrie. Tels sont, dans ce passage, les élémens de son calcul; car un peu plus loin (3) il fixe bien à 294 ans la durée du règne des La-

---

(1) *Censorin.*, de *Die Nat.*, XXI, pag. 113.

(2) *Strom.*, tom. I, pag. 396, *Lut. Par. Typis Reg.* 1641, f°. — On observe, par occasion, que le texte de l'édition citée ne donne que 27 ans au règne de Ptolémée Philadelphe (pag. 396), qu'il faut lire 37 pour se rapprocher de la vérité et arriver aux 312 ans de Clément. Nous croyons aussi qu'il faudroit réduire le règne d'Alexandre en Egypte, à ce qu'il a été réellement selon le Canon des Rois, c'est-à-dire à 8 ans, lire 8 dans le texte au lieu de 18, et au total 302 ans au lieu de 312, car il est impossible de donner 18 ans au règne d'Alexandre.

(3) *Ibidem*, pag. 403.

gides en Egypte, qu'il fait finir sous le quatrième consulat d'Auguste, comme l'ont déjà dit les auteurs déjà cités, Dion Cassius, Censorin, Macrobe, Théon et Ptolémée. On vient de voir confirmer leur témoignage par Eusèbe, Clément d'Alexandrie, la Chronique paschale, et même Georges le Syncelle : en voilà sans doute plus qu'il n'en faut pour connoître le point précis où finissent les annales des Lagides.

Les limites dans lesquelles on doit les renfermer sont, d'une part, la mort d'Alexandre arrivée le 30 mars de l'an 323 avant l'ère vulgaire, et plus près de nous, le 15 août de l'an 29 avant la même ère, l'intervalle étant de 294 ans et 78 jours juliens.

Avant de montrer comment ce nombre d'années fut distribué, par les événemens, aux princes de cette famille qui régnèrent en Egypte, nous rechercherons quels furent leur origine et l'ordre généalogique de leur succession à la couronne.

## CHAPITRE III.

Généalogie des Lagides, et ordre de leur succession  
au trône.

LE nom patronimique des rois successeurs immédiats d'Alexandre au trône de l'Égypte, et qui l'occupèrent jusqu'à l'asservissement du royaume par Auguste, fut celui de **PTOLÉMÉE**. Chacun d'eux eut encore un surnom particulier; ils composent ensemble la famille royale connue sous la dénomination de **LAGIDES**, prise de **ΛΑΓΩΣ**, surnom que porta le père du premier des Ptolémées qui parvinrent à la suprême puissance.

Etant originaire de la Macédoine, le nom et le surnom de cette race royale doivent appartenir à la langue et au dialecte qui furent en usage dans cette contrée. On peut donc voir dans le nom de *Ptolémée*,



qui est écrit ΠΤΟΑΕΜΑΙΟΣ sur les médailles, dans les inscriptions et par les historiens de la Grèce, une forme du mot grec ΠΟΛΕΜΟΣ, *guerre, combat*, qui, dans ses composés comme dans ses dérivés, est écrit aussi dans les prosateurs et les poètes ΠΤΟΑΕΜΟΣ, soit, dans ceux-ci, pour satisfaire aux lois du mètre, soit même lorsque ces règles ne l'exigent pas. C'est ainsi qu'Homère qualifie les Troyens et les Myrmidons de φιλοπολέμοι, *bellicosi* (1), et qu'ailleurs (2) il emploie le verbe πολεμίζω, lorsque même le vers ne le commande pas, comme l'ont déjà remarqué la plupart des critiques. On peut toujours s'en autoriser pour croire que le mot πολεμος, qui a fait le nom πολεμαιοσ, appartient, par son orthographe, à l'ancien dialecte macédonien, plus rude et bien moins poli que le dialecte attique (3) qui adopta de préférence πόλεμος et ses dérivés. Toutefois, les noms propres grecs dans la com-

---

(1) Il. II. ε. 65. — (2) Il. B. ν. 328. — Il. ε. ν. 463.

(3) *Sturz, Dialect. maced.*, pag. 11.

position desquels le mot *πτόλεμος* est employé, tels que Néoptolème fils d'Achille, Triptolème disciple de Cérès, appartenant aux plus anciennes époques de la Grèce, et celui de *Ptolémée* étant assez commun dans l'histoire (1), on peut en conclure que *πτόλεμος* est la plus ancienne et la meilleure orthographe de ce mot. Cet éclaircissement doit aussi faire renoncer au mot *Ptolomé* que les écrivains français emploient quelquefois, et sans motifs; puisqu'il ne fut point connu dans l'antiquité qui n'employa jamais que des dérivés de *πτόλεμος*. C'est donc de ce dernier mot que vient le nom patronymique de la maison des Lagides dont nous recherchons ici l'origine.

La flatterie ne manqua pas de l'environner de prodiges et de mensonges. Ptolémée, le premier des rois lagides, fut donc à sa naissance et comme par une prophétique inauguration, élevé sur un bouclier

---

(1) Vingt-quatre personnages historiques connus sous ce nom, sont cités par *Funke* dans son *Real-Schullexicon*, Brunswick, 1802, 8<sup>o</sup>, tom. IV,

d'airain ; un aigle prit soin de le garantir de l'ardeur du soleil , de l'inclemence de l'atmosphère et des animaux nuisibles ; il déchiroit ses proies pour le nourrir de sang au lieu de lait. Voilà ce qu'on a raconté de lui lorsque sa lignée puissante et redoutée inspiroit des terreurs qui s'exhaloient en adulations. Elles n'ont cependant pas entièrement étouffé la vérité , ce qui du moins lui ressemble davantage , et l'on sait encore qu'une Arsinoé qui étoit fille d'un certain Méléagre , fut unie à un certain Ptolémée surnommé Lagus , et qu'elle accoucha d'un fils qui fut le chef de la race royale des Lagides. On ajoute encore que Philippe roi de Macédoine , avoit eu d'intimes relations avec cette Arsinoé , et qu'il la maria , déjà enceinte , à Ptolémée Lagus que cette union tira de son obscurité (1).

Ptolémée , fils de ce Lagus , naquit à Eordéc , petite ville de la province de Mygdone en Macédoine , dans la ciii<sup>e</sup> olym-

---

(1) *Pausan. Att.*, cap. 6.

piade. On ne sait rien sur son éducation ; mais la faveur même dont il jouit d'abord à la cour de Philippe , donne quelque fondement à la tradition qui rapporte qu'il reçut la vie de ce roi , et son nom de Ptolémée Lagus (1). Il fut exilé ensuite , soupçonné de trop de dévouement à Alexandre qui étoit devenu suspect à Philippe après la répudiation de la reine Olympias. Ptolémée, à la nouvelle de la mort de Philippe, se hâta de se rendre auprès d'Alexandre qui, devenu roi, le plaça au nombre des sept lieutenans qu'il nommoit ses gardes (2), le

---

(1) *Suid.* Verbo Λαγός.

(2) *Arrian.*, III, 6, pag. 112 ; ce qui contredit formellement l'assertion de Justin, d'après laquelle Alexandre auroit trouvé Ptolémée dans les derniers rangs de l'armée *in gregario milite* (*Just.* XIII, 4). Le rapport d'Arrien doit être préféré, puisque les compagnons d'exil de Ptolémée furent appelés, en même temps que lui, à des fonctions éminentes, Horpela à l'administration des finances, Erianius au commandement de la cavalerie des alliés, Néarque au gouvernement de la Lycie, etc. Théocrite fait Ptolémée de la race d'Hercule et d'Hylus, comme Alexandre ; mais Théocrite écrivait à une époque où les poètes n'étoient plus historiens. (*Théocrite*, *Idyll.* 17<sup>e</sup>.)

compta au nombre de ses plus affidés compagnons, l'associa aux vastes entreprises où lui-même devoit trouver une mort prématurée, et le favori une couronne qu'il n'espéroit pas. C'étoit ainsi que le fils de Lagus se préparoit aux soins de la royauté par les travaux de la guerre : ses rares qualités et d'éclatans exploits avoient rendu sa personne et son nom plus dignes du diadème.

Sa race fut puissante, compta de nombreux descendans et d'illustres alliances. Elle ne prépara pas sa perte par sa propre ambition ; ce fut assez de celle de Rome, favorisée par des dissensions intestines qui firent arriver comme médiateur un peuple qui, bientôt, voulut rester comme maître. Une femme qui porta toutes les passions à l'excès, et fut douée d'un courage viril, ne put pas réparer, par la force de son caractère, les brèches que le temps et la fausse politique de quelques rois ses prédécesseurs, avoient faites à cette puissante monarchie grecque. Elle périt, après avoir subsisté près de trois siècles dans une con-

trée où rien cependant n'étoit grec, ni la langue, ni la religion, ni les mœurs, ni les opinions, ni les préjugés. Sous tous ces rapports, l'Égypte resta libre de la domination macédonienne établie par Ptolémée fils de Lagus.

Après un très-long règne et âgé de plus de 80 ans, celui-ci s'occupa de se donner un successeur au trône qu'il avoit conquis. De l'exemple d'Alexandre qui, se sentant mourir, avoit remis son anneau royal à Perdicas (1), le désignant par là comme l'héritier ou le tuteur de l'Empire; de la question qu'il paroît assez constant qu'on lui fit pour connoître encore à qui il transmettoit sa couronne (2), on pourroit conclure qu'il étoit réglé, du moins par l'usage, qu'un roi macédonien mourant sans descendance directe, avoit le droit de désigner un héritier qui devenoit roi. Mais l'ordre de succession à la couronne de Macédoine

---

(1) *Q. Curt.*, X, 5. — *Justin.*, XII, 15.

(2) *Arrian.*, *Exp. Alex.*, VII, pag. 309.

constaté par les historiens(1), prouve aussi que les fils du roi en étoient les successeurs de droit selon l'ordre de primogéniture, et qu'au défaut de mâles, les femmes héritaient de la couronne. Si l'on examine d'après ces règles présumées, et d'ailleurs les seules qui puissent naturellement exister partout où le chef de l'Etat n'est point électif, si l'on examine ce qui s'est passé à cet égard parmi les successeurs du fils de Lagus, on y trouvera la véritable cause des dissensions qui troublèrent cette famille, et mirent fin à l'empire égyptien en la précipitant du rang suprême : effet naturel et certain qu'éprouveraient les sociétés politiques qui ne régleroient point par une loi invariable et absolue, l'ordre de successibilité à la couronne, et qui ne mettroient pas ce principe fondamental de l'existence et de la perpétuité des empires à l'abri du caprice des princes et des nations.

Le premier des Ptolémées, qui porta

---

(1) *Le Syncelle*, qui cite Diod. de Sic. et Théopompe, *Chronogr.*, pag. 26a.

le surnom de *Sôter*, sauveur, eut quatre femmes et onze enfans. Il choisit pour lui succéder, le fils qui naquit le premier de la quatrième nommée Bérénice, et le fit asseoir sur son trône qu'il quitta deux années avant de mourir. Il fit sans doute ce sacrifice pour prévenir, par sa présence et la constante manifestation de sa volonté, les troubles que ce choix devoit faire naître. Eurydice en effet, fille d'Antipater, avoit donné plusieurs enfans à Ptolémée avant qu'il épousât Bérénice. Le fils aîné de ces enfans, héritier naturel de la couronne, protesta contre le choix du fils de Bérénice, revendiqua ses droits, et ne croyant point que le choix fait par son père pût légalement l'en priver, il prit les armes pour les faire valoir. La politique et l'ambition, plutôt que l'esprit de justice, assurèrent, dans tous les temps, des alliés à de pareilles prétentions. Lysimaque, roi de Thrace, et Séleucus, furent ceux du fils aîné d'Eurydice; mais ils le protégèrent sans succès, et le prétendant, surnommé Céraunus,



perdit la vie dans un combat contre les Galates, après avoir paru un instant sur le trône de Macédoine (1). Un second frère de Ptolémée fils de Sôter, né comme lui de Bérénice, mais d'un autre père, fut accusé de conspiration et mis à mort (2), et le nouveau roi, qui combattit ses deux frères et les vit mourir, porta le surnom de *Philadelphie*, comme s'il les avoit tendrement chéris.

Il eut pour successeur le fils qui lui étoit né d'*Arsinoé*, fille de Lysimaque roi de Thrace, laquelle étant fille d'une sœur du roi Ptolémée, étoit tout à la fois sa nièce et sa femme. Aucune dissension ne vint troubler l'élévation au trône de ce fils connu par le surnom d'*Évergète*, la seconde femme du roi, qui fut tout à la fois aussi sa sœur, sa femme et la mère de la première, ne lui ayant point donné d'enfans.

Bérénice, fille de Magas roi de la Cyré-

---

(1) *Georg. Syncell., Chronog.*, pag. 266. — *Justin., Hist.* XVII, cap. 2.

(2) *Pausan., All.*, chap. 7.

naïque et de la Libye, avoit été mariée à Ptolémée Evergète, et cette union étoit devenue le gage de la paix conclue entre Magas et Ptolémée Philadelphie, souverains de deux Etats limitrophes qui furent souvent l'objet de leur mutuelle ambition. De ce mariage naquirent plusieurs enfans; le premier né des deux princes succéda à son père qu'il aimait beaucoup, si son surnom de *Philopator* est une preuve de son affection; Philopator épousa sa sœur Arsinoé, et fit mourir son frère Magas dont il redoutoit l'influence.

Il eut assez tard d'Arsinoé un enfant unique, et mourut bientôt après. A peine âgé de cinq ans ce fils lui succéda au trône, en butte aux dissensions intestines et aux ambitions étrangères qu'excita presque toujours, dans les monarchies absolues, la minorité des princes, qui livre les Etats à l'incertitude des régences. Le fils de Philopator leur résista, et régna 24 ans avec le surnom d'*Epiphane*, ou *illustre*, qu'il portoit déjà quoiqu'à peine âgé de 14 ans.

En mourant, il laissa de sa femme Cléopâtre de Syrie, qui lui survécut, deux fils et une fille, tous trois en bas âge. L'aîné, appelé au trône, reçut le surnom de *Philométor*, et il le mérita, s'il reconnut par les témoignages de sa tendresse les services que lui rendit sa mère qui, en qualité de régente du royaume, l'administra pendant huit ans avec une sagesse dont l'histoire a voulu conserver le souvenir. Après sa mort, des tuteurs inconsidérés engagèrent Philométor dans une guerre contre Antiochus Epiphane, roi de Syrie, guerre dont le résultat fut très-funeste au roi qui fut fait prisonnier la onzième année de son règne. Son frère, qui prit le surnom d'*Evergète second*, connu aussi sous celui de *Physcon* à cause de son excessif embonpoint, occupa le trône vacant, appelé par les vœux des Egyptiens. Six années se passèrent dans la plus grande confusion. Antiochus qui, en faisant prisonnier Ptolémée Philométor avoit ouvert à son frère Evergète II le chemin du trône, entreprit une nouvelle guerre

pour en chasser celui-ci. Philométor l'occupa de nouveau, le partagea quelque temps avec Evergète, jusqu'à ce qu'une décision des envoyés de Rome fit rentrer Evergète dans la Cyrénaïque dont ils lui avoient assigné la possession, et *Philométor* régna seul encore pendant 18 ans. Il mourut laissant deux filles déjà mariées, et un fils en bas âge sous la tutelle de sa mère Cléopâtre, sœur et veuve du roi.

*Evergète second*, surnommé encore *Cakergétés* à cause de son improbité, instruit de la mort de Philométor son frère, se hâta de quitter Cyrène, et de venir, à la tête d'une armée, demander la tutelle du jeune roi et la régence du royaume. Il obtint l'une et l'autre, à la condition d'épouser la reine mère, qui étoit de plus sa sœur. Il célébra son hymen par l'assassinat du jeune prince, et devint, par un crime, possesseur du sceptre et de la couronne. Il eut de Cléopâtre, sa sœur, un fils né à l'époque de son inauguration à Memphis, et de là appelé Memphite ; il le fit tuer et répudia

la reine sa femme, pour épouser une autre Cléopâtre, fille de celle-ci et de Philométor son frère. Il en eut deux fils et trois filles, Triphæne mariée à Antiochus Epiphane ou Grypo, roi de Syrie, Cléopâtre, née la seconde, et Sélène née la troisième. Un autre fils, né d'Irène sa concubine, eut la Cyrénaïque pour apanage.

Le fils aîné de Cléopâtre la jeune seconde femme d'Evergète II, déjà marié à Cléopâtre qui étoit sa sœur de père et de mère, relégués l'un et l'autre dans l'île de Chypre, y apprit la mort de son père Evergète II. Par son testament, ce roi avoit transmis la couronne à la reine sa veuve, et à celui de ses deux fils qu'elle désigneroit. Elle auroit préféré voir sur le trône son second fils, qui lui étoit plus dévoué ; mais l'ordre de succession ne favorisant pas ses vœux, elle appela de l'île de Chypre le fils aîné que l'usage faisoit l'héritier légitime de la couronne, et lui imposa l'obligation de répudier sa femme Cléopâtre pour s'unir à Sélène, la plus

jeune de ses sœurs. A ces conditions Ptolémée, qui prit le surnom de *Sôter II*, fut inauguré, selon l'usage du pays, à Memphis. Son jeune frère Alexandre s'établit aussitôt à Chypre, que Cléopâtre, femme répudiée de Sôter II, venoit de quitter en épousant Antiochus Philopator, ou Cysicenus. Mais la haine de la reine mère ne cessa de poursuivre Sôter II, et son ambition lui faisant tout espérer de la condescendance qu'elle supposoit dans son second fils *Alexandre*, elle parvint à le placer sur le trône, en soulevant la populace contre Sôter qui se sauva sur un vaisseau après dix années de règne, et se retira à Chypre seul, séparé de Sélène sa femme, dont il avoit déjà deux enfans, et que Cléopâtre donna ensuite en mariage au même Antiochus Epiphane de Syrie, déjà veuf de Tryphæne.

*Alexandre* couronné trompa les coupables projets de sa mère Cléopâtre. Il se sépara d'elle d'abord pour aller à Chypre, d'où Sôter étoit parti afin de secourir la ville

de Ptolémaïs contre le roi des Juifs ; mais rappelé peu après, Alexandre prit, selon les ordres de sa mère, le commandement de la flotte, et la conduisit en Phénicie, pendant qu'elle-même attaquoit avec son armée la ville que son fils Sôter étoit venu défendre. Mais ces dissensions, intimement liées à celles qui divisoient la famille royale de Syrie, s'étant calmées par la rentrée de Sôter II à Chypre, Cléopâtre fut toute entière à son ardent désir de régner seule : elle tramoit la mort de son fils Alexandre au moment où celui-ci la prévint en la faisant périr, dix-huit ans environ après l'expulsion de Sôter.

Mais le peuple, irrité par tant de crimes, tourna naturellement les yeux vers celui qui en avoit été la première victime, et rappela Sôter II au trône de ses pères ; il venoit d'en chasser Alexandre qui périt bientôt après dans un combat naval, laissant un fils retiré alors à Co, et plus tard, connu comme son père, par le surnom d'Alexandre. Après un nouveau règne de sept années et

demie, Sôter II mourut ne laissant de ses deux femmes qu'un seul enfant, Bérénice, qui lui succéda à l'exclusion des deux fils et d'une autre fille, non légitimes, qui survécurent aussi au roi.

Mais le jeune *Alexandre*, fils de Ptolémée Alexandre, s'étoit jeté entre les bras de Mithridate roi de Pont, et bientôt après dans ceux de Sylla qui le prit sous sa protection, et à ce titre le conduisit à Rome. Instruit de la mort de Sôter II, le dictateur voulut placer son pupille sur le trône des Ptolémées, et le fit passer en Egypte entouré d'un cortége royal. Bérénice régnoit seule depuis six mois, lorsque, à la satisfaction générale, elle reçut *Alexandre II* pour époux et pour roi. Il paya les généreuses résolutions de la reine par un crime; il la fit assassiner 19 jours après l'avoir épousée, et régna seul dès lors quelques années encore. Les fils de Sélène, sœur et seconde femme de Sôter II, et par là tante d'*Alexandre II*, élevèrent des prétentions au trône de l'Egypte, étant comme cet Alexan-



dre, neveux de Sôter et germains de Bérénice sa fille, héritière de l'empire. En même temps les Alexandrins, irrités contre Alexandre II, et ne pouvant lui pardonner la mort de Bérénice leur reine, se soulevèrent contre lui et le chassèrent du trône. Il se réfugia à Tyr où il mourut, et disposant d'une couronne qui ne lui appartenait pas, il la légua, par son testament, au peuple romain.

Les Egyptiens, peu empressés de hâter l'époque d'un asservissement qu'ils ne devoient pas éviter, et que préparait leur recours trop fréquent à de fallacieuses protections, cherchèrent à prévenir les effets du testament d'Alexandre II. Ils appelèrent donc les deux fils illégitimes de Sôter II, placèrent le premier sur le trône de l'Égypte, et donnèrent Chypre au second. Le nouveau roi d'Égypte prit le surnom de *Néos Dionysos*, nouveau Denys ou Bacchus, et Rome n'hésita pas à le reconnaître, refusant la couronne que lui léguait le testament de Ptolémée Alexandre II,

parce qu'elle auroit dû la conquérir par les armes, et n'acceptant que les trésors réunis à Chypre, qu'il ne falloit que faire transporter en Italie. Mais Sélène, comme seconde femme de Ptolémée Sôter II, et plus encôre comme fille d'Evergète II et petite-fille de Philométor, chassée par Tigrane du trône de Syrie où l'avoit placée son mariage avec Antiochus Epiphane, voulut faire reconnoître les droits qu'elle avoit au trône de l'Egypte, et envoya ses deux fils à Rome pour chercher dans le sénat quelques défenseurs. Les tentatives des deux princes syriens furent sans succès ; Ptolémée Denys les prévint en tout point, et resta paisible possesseur de la couronne, oubliant les devoirs de la royauté pour obtenir d'ignobles triomphes dans l'art de jouer de la flûte, d'où lui vint le surnom d'*Aulétés* qu'on lui donna. Avec de l'argent, il sut faire que J. César, devenu consul, ne soutint plus la validité du testament de Ptolémée Alexandre II, dont J. César édile avoit demandé l'exécution. Effrayé néanmoins

des hostiles dispositions de ses sujets, excitées par ses constantes exactions, Denys quitta l'Égypte, alla s'exposer aux sévères dédains de Caton envoyé comme questeur et préteur à Chypre, et courut à Rome solliciter la pitié publique. Ignorant son départ pour l'Italie et le croyant mort, les Alexandrins donnèrent le gouvernement de l'Égypte à l'aînée des enfans du roi fugitif, *Bérénice*, qui appela, pour le placer avec elle sur le trône, Antiochus de Syrie dont on ignoroit la mort, et après lui son frère Séleucus, tous deux fils de Sélène fille de Ptolémée Evergète II, les mêmes qui avoient déjà cherché à récupérer le trône de leurs aïeux maternels. Séleucus arriva en Égypte, épousa Bérénice qui, impatiente de la sordide avarice du roi, l'étrangla bientôt après. Elle épousa ensuite Archélaus, compagnon de Gabinius proconsul en Syrie, qui se donna auprès d'elle pour le fils de Mithridate Eupator. Six mois après, Archélaus mourut dans le combat qu'il livra pour défendre sa couronne contre Marc-Antoine

ramenant, sous les ordres de Gabinius commandant en Syrie, *Ptolémée Denys* en Egypte. Ce roi remonta sur le trône après une absence de plus de deux années, pendant lesquelles Bérénice avoit régné jusqu'au retour de son père ; il la punit de ce succès en la faisant mettre à mort, régna trois ans encore et mourut, laissant pour lui succéder quatre enfans, Cléopâtre l'aînée de tous et avec laquelle devoient finir l'empire et la race des Lagides, une autre fille qui porta le nom d'Arsinoé, et deux fils plus jeunes qu'elles. Il désigna pour lui succéder les premiers nés de ses deux fils et de ses deux filles, qui devoient s'unir ensemble, et dans le testament qui contenoit ses royales volontés, Rome étoit encore appelée à protéger leur exécution.

*Cléopâtre* monta sur le trône avec *Ptolémée* son frère aîné, qu'on croit avoir porté le surnom de *Denys* ; mais leur accord ne fut pas de longue durée. Les secrets conseillers de *Ptolémée* encore mi-

neur, l'entraînèrent à une rupture et le conduisirent à Péluse où le grand Pompée réclama sans bonheur sa protection, quoiqu'elle dût lui être assurée par les services qu'il avoit autrefois rendus à Ptolémée Denys, père du jeune roi, lorsqu'il imploroit à Rome l'assistance du sénat. J. César, qui poursuivoit Pompée, descendit à Alexandrie, et au nom du peuple romain exécuteur testamentaire nommé par Ptolémée Denys, il entreprit de régler les différens qui divisoient les enfans de ce souverain, en reconnoissant pour rois d'Egypte Cléopâtre et son frère l'ainé. Mais les chefs de la faction populaire excitée en faveur du jeune Ptolémée contre sa sœur Cléopâtre, restèrent à la tête des insurgés; Arsinoé, sœur de Cléopâtre, vint soutenir par sa présence les efforts de ces rebelles qui la déclarèrent reine d'Egypte, et bientôt après demandèrent le jeune roi, promettant de se soumettre s'ils l'obtenoient. J. César, qui ne pouvoit mé-

connoître tout ce que cette demande avoit de favorable à ses secrètes préférences pour Cléopâtre , livra le jeune roi qui périt bientôt , après trois ans et quelques mois de règne , à la suite d'un nouveau combat engagé malgré leurs promesses par les insurgés. Cléopâtre triompha, et César la proclama de nouveau reine d'Egypte , lui associant *Ptolémée le jeune* qu'elle épousa. Mais ce prince , âgé de 11 ans, ne fut ni époux ni roi ; Cléopâtre s'en défit bientôt et resta seule enfin maîtresse d'un trône qui devoit cesser d'exister avant qu'elle cessât de vivre. La jeunesse et la minorité des deux rois qu'elle avoit vus mourir , ayant laissé à Cléopâtre seule , pendant tout le temps de leur existence, les soins de l'administration de l'empire , *Cléopâtre* fut reine en effet depuis la mort de Ptolémée Denys son père.

Mais il devoit arriver que Rome qui avoit si souvent réglé les destinées de l'Egypte , verroit les siennes propres décidées en Egypte même. La guerre civile qu'alluma la mort de J. César porta souvent sur cette

contrée les regards des triumvirs. Cléopâtre ne s'en inquiétoit point ; elle espéroit d'en triompher, confiante moins dans ses armées de terre ou de mer, dans sa politique ou dans ses trésors, que dans la puissance des charmes accomplis dont la nature l'avoit libéralement dotée. Elle avoit vu à ses pieds le fils aîné du grand Pompée ; Jules César auprès d'elle avoit oublié pendant plusieurs mois et sa gloire et ses devoirs ; enfin le triumvir Antoine qui avoit mandé la reine à Tarses, subjugué à son tour, courut bientôt après sur ses traces à Alexandrie, laissant son armée prendre les quartiers d'hiver en Phénicie. Rappelé à Rome par ses différens avec Octave, il les termine en épousant Octavie la sœur de son rival ; mais ramené bientôt par les souvenirs de Cléopâtre, il retourne en Orient et semble ne faire combattre les armées de Rome que pour accroître les possessions de cette reine. Vaincu en Arménie, moins peut-être par les armes des Parthes que par les regrets que lui causoit son éloignement de Cléopâtre, et cédant à

leur entraînement , il s'enfuit en Syrie , va aussitôt oublier en Egypte ses nouvelles résolutions sur l'Arménie , et ne se résout à marcher contre Artabaze son roi que lorsque Cléopâtre se résout aussi à l'accompagner. Bientôt elle voit amener à ses pieds ce roi couvert de chaînes qui , pour être d'argent , n'étoient pas moins humiliantes ; et cette femme livrée à toutes les passions humaines , y mit enfin le comble en osant se revêtir des ornemens de la divinité , et prendre le nom de nouvelle Isis. Mais Antoine paya bientôt de sa vie un dévouement qui ne fut estimé que tant qu'il fut profitable : Octave pouvoit-il en connoître les effets sans qu'Antoine fût exposé aux suites de son jaloux ressentiment ? Au nom de l'intérêt public Octave excita le sénat contre Cléopâtre : la guerre lui fut déclarée , et Antoine sacrifia les intérêts de sa patrie à une femme qui n'hésitoit pas de le sacrifier lui-même à sa sûreté. Cléopâtre le seconda mal à Actium , et assez téméraire pour croire au succès de ses artifices à l'é-



gard d'Octave vainqueur, elle le flatta par des présens secrètement envoyés, et ne consola point d'un seul regret la mémoire d'Antoine qui se donna la mort, croyant qu'elle l'avoit déjà reçue. Elle ne lui survécut que peu de jours : trompée dans ses espérances sur Octave qui vouloit l'attacher à son char de triomphe et non lui obéir, elle ne supporta pas l'idée de l'humiliation, et lui préféra une mort volontaire. Avec elle finit l'empire des Lagides, les fils que laissa Cléopâtre n'ayant succédé ni à son nom ni à son rang. Le premier né fut nommé Césarion, de Jules César dont on le disoit le fils ; il avoit porté le titre de roi des rois, mais il ne fut jamais roi, et mourut assassiné. Deux autres fils, et une fille nommée Cléopâtre comme sa mère, nés tous les trois du triumvir Antoine, conduits à Rome parmi les dépouilles de l'Égypte, ornèrent avec elles le triomphe d'Octave. Ce royaume fut inscrit au nombre des provinces romaines, et celui qui venoit enfin de l'asservir, en méprisa assez

les derniers rois pour refuser de voir leurs froides reliques, n'accordant cette marque de respect qu'à la mémoire et aux dépouilles d'Alexandre comme lui vainqueur de l'Égypte, et comme lui réglant, mais non pour toujours, son sort et ses destinées.

Ainsi finit une puissance dont l'origine se rattache à l'existence d'un des plus grands hommes que la terre a portés. Ses premiers successeurs parurent quelque temps avoir hérité de son génie et de son courage ; mais dès cette ancienne époque, on éprouvoit déjà les calamités qu'entraîne pour les États, toute incertitude dans l'ordre de successibilité à la couronne, lorsqu'il n'est pas réglé par des lois fondamentales et garanti par des corps éminemment intéressés à son immutabilité. Les caprices des rois, l'ambition de quelques reines veuves, l'audace encouragée par la foiblesse ordinaire aux régences, troublèrent plus d'une fois la paix publique en Égypte, et ses habitans semblèrent alors n'échapper au fléau des guerres étrangères que pour

être livrés aux horreurs des dissensions intestines.

L'Égypte les éprouva plusieurs fois sous les Lagides. On a vu que le successeur de Ptolémée Epiphane, Philométor, entreprit une guerre malheureuse, fut fait prisonnier, et son trône échut à son frère Evergète II : rendu à la liberté, il lui fallut l'en chasser presque par la force des armes. Philométor laissa un fils en bas âge, qui écartoit du trône Evergète II et ses descendans. Evergète demanda la régence du royaume, épousa la veuve du roi, en fit mourir l'unique héritier, et remplaça dans sa famille l'hérédité de la couronne qui ne devoit pas être son partage. La veuve d'Evergète II suscita le peuple contre son fils aîné Soter II, et recueillit le fruit de ses intrigues en faisant d'abord placer sur le trône son second fils Alexandre qu'elle lui préféroit ; mais sa satisfaction fut de courte durée : ce fils qui devoit la couronne à sa mère, la fit mettre à mort, et lui-même chassé bientôt après du trône, y vit remonter son frère Soter II.

Le fils de ce même Alexandre, privé de la couronne pour les crimes dont il s'étoit couvert , mourut sans enfans ; la race royale étoit éteinte ; divers prétendans voulurent faire valoir des droits réels ou supposés : mais le choix qui fut fait des deux fils de Soter II , quoique illégitimes, prévint de plus grandes difficultés, et le vœu public confirmé par l'assentiment du sénat romain , releva pour un moment encore une monarchie dont la fin sembla dès lors plus prochaine.

Pendant ces luttes et ces rivalités , l'Egypte ne pouvoit être heureuse ; les partis que forme chaque opinion dans ces conjonctures , sont comme des armées en présence , et l'empire tout entier n'est plus qu'un champ de bataille. L'exacte détermination de l'ordre dans lequel les Lagides se succédèrent, suffit pour faire voir tout ce que l'Egypte eut à souffrir sous leur règne , et nous devons le faire remarquer ici avec d'autant plus de soin, qu'il est moins possible de s'en apercevoir en examinant les

listes des rois lagides rédigées par quelques chronologistes ; ils n'ont tenu aucun compte des dissensions qui firent descendre du trône, des rois que d'autres dissensions y rappelèrent toujours.

On sentira encore combien ces désordres sont importans à connoître, puisqu'on ne peut nier leur influence sur les affaires générales de l'Égypte et la succession de ses rois. Celui qu'une criminelle usurpation jetoit sur le trône, se disoit roi et faisoit tous les actes qui constituent la suprême puissance. Il signoit les monnaies de l'Etat, y marquoit soigneusement les années de son règne illégitime, tandis que le souverain détrôné qui renetroit dans la jouissance de ses droits et l'usage du pouvoir royal, ne considérant pas comme perdu pour lui le temps où il avoit cessé de l'exercer, comptoit comme roi les années de son interrègne et en marquoit la somme sur ses monnaies comme s'il avoit occupé le trône sans interruption. Ce fait reconnu doit servir à mieux étudier les monnaies des Lagides, à éclaircir peut-

être quelques unes des difficultés qu'on a jusqu'ici remarquées (1). Le tableau généalogique des princes de cette famille qui occupèrent successivement le trône d'Égypte (page 232), fait voir que ceux qui purent faire frapper des monnaies formèrent vingt-deux règnes successifs ; comment peut-on bien reconnoître celles qui nous restent, si l'on ne veut distribuer les têtes et les dates diverses qu'elles présentent qu'à douze ou treize princes seulement ?

Si chacun d'eux, comme Philopator et Evergète II, avoit inscrit son surnom sur ses monnaies, tout seroit éclairci sans doute depuis long-temps ; mais il n'en est pas ainsi. Ces surnoms sont très-rare sur les médailles, quoique chaque prince en ait pris un en parvenant au trône. L'institution religieuse qu'il recevoit à Memphis, le lui conféroit et le faisoit admettre dans les cérémonies et les prières publiques. Les femmes reines n'en avoient point, mais celui du

---

(1) *Suprà*, Introduction, pag. 14 à 20, et pag. 22, note 1.

roi leur devenoit commun, et dès lors leur prénom étoit inscrit dans les actes publics lorsque l'usage y faisoit placer celui des reines. Lorsqu'aussi le souverain avoit eu successivement plusieurs femmes, la mère de l'héritier du trône jouissoit seule des honneurs du protocole et du rituel, associant, seule aussi, son prénom au surnom de son époux. Ce surnom exprimoit quelquefois des affections de famille, mais plus souvent il ne fut que l'expression de la flatterie des courtisans ou de l'orgueil des princes.

La malice publique s'en servoit pour venger la nation de ses méchants rois. Elle eut sans doute pardonné un excessif embonpoint à Evergète II, mais sa mauvaise administration dispoit mal les esprits à l'excuser; et, ne pouvant le punir de ses crimes, on s'en prit à ses ridicules: l'histoire a conservé les surnoms de *Physcon* et de *Cakergètes* qu'on lui donna. Ptolémée, le *nouveau Bacchus*, payoit la protection de Rome avec la fortune de ses sujets; il sem-

bloit faire consister tout l'éclat et tous les devoirs de la royauté à disputer des succès dans l'art de jouer de la flûte, et ses peuples malheureux le nommèrent *Aulétés, le flûtiste* : innocentes représailles qui ne diminuèrent nullement les malheurs publics, mais qu'il n'est pas sans quelque intérêt de placer à côté des hyperboliques exclamations des panégyristes, car les méchants princes n'en manquèrent jamais.

*N. B.* Dans le Tableau suivant, les chiffres romains et les renvois de la neuvième colonne intitulée *Enfans*, correspondent à ceux de la première.



## RÉSUMÉ DU PRÉCIS GÉNÉALOGIQUE

ORDRE des RÈGNES.	ORDRE de SUCCESSION.	SURNOM pris par LES PRINCES.	SURNOM donné par LE PEUPLE.	DURÉE du RÈGNE.	LEUR MORT.	FEMMES.
<b>1<sup>re</sup> BRANCHÈ.</b>						
I.	Le fils de Lagus et d'Arsinoé, devenu roi d'Égypte après en avoir été le gouverneur pour Alexandre.	Soter.	"	39 ans 5 mois.	Naturelle.	1. N. 2. N. 3. Eurydice, fille d'Antipater.  4. Bérénice.
II.	Le fils de Soter et de Bérénice sa 4 <sup>e</sup> femme.	Philadelph.	"	37 ans 11 mois.	Naturelle.	1. Arsinoé, fille de Lysimaque et d'une sœur de Philadelph. 2. Arsinoé sa propre sœur, veuve de Lysimaque.
III.	Le fils de Philadelph et d'Arsinoé fille de Lysimaque.	Evergète.	Tryphon.	25 ans.	Empoisonné par son fils.	1. Bérénice, fille de Magas de la Cyrénaïque. (b)
IV.	Le fils aîné d'Evergète et de Bérénice.	Philopator.	Gallus.	16 ans 5 mois.	Naturelle.	1. Arsinoé sa sœur (c).
V.	Le fils unique de Philopator et d'Arsinoé.	Épiphan.	"	24 ans.	Empoisonné âgé de 29 ans.	1. Cléopâtre, fille du roi de Syrie.
VI.	Le fils aîné d'Épiphan et de Cléopâtre de Syrie.	Philométor.	"	11 ans.	"	"
VII.	Le 2 <sup>e</sup> fils d'Épiphan et de Cléopâtre de Syrie.	Evergète II.	"	4 ans.	"	"

## DE LA FAMILLE ROYALE DES LAGIDES.

LEUR SORT.	ENFANS.	LEUR SORT.	NOTES PARTICULIÈRES.
"	"		
"	"		
"	1. fils, Céraunus.	Protesta contre l'élevation du fils de Bérénice au trône d'Égypte, s'empara de celui de Macédoine, et mourut dans un combat contre les Galates.	
Morte âgée.	1. fils (11).	Succéda à son père, et fut roi d'Égypte sous le nom de <i>Philadelphus</i> .	
Répudiée (a).	1. fils unique (111).	Succéda à son père.	(a) Quoique répudiée, Arsinoé eut une <i>canéphore</i> , sans doute comme mère de l'héritier de l'Empire, qui ne dut pas s'occuper de donner une prêtresse à l'autre Arsinoé.
"	Sans enfans.	"	
"	1 <sup>er</sup> fils (17).	Succéda à son père.	(b) Elle a une <i>athlophore</i> dans l'Inscription de Rosette.
"	2 <sup>e</sup> fils, Magas.	Mis à mort par ordre de son frère.	
"	3. Arsinoé.	Femme de Philopator.	
Tuée par son mari après la naissance d'Épiphanes.	1. fils unique (v).	Succéda à son père.	(c) Elle a une <i>prêtresse</i> dans l'Inscription de Rosette.
Elle survécut huit ans à son mari, avec le titre de régente.	1 <sup>er</sup> fils (vi, viii, ix). 2 <sup>e</sup> fils (vii, viii, x). 3. Cléopâtre.	Succéda à son père. Succéda à son frère. Femme de ses deux frères.	
"	"	Prisonnier d'Antiochus dans la 11 <sup>e</sup> année de son règne, il fut éloigné du trône pendant 4 ans, le partagea 2 ans avec son frère, et, après, régna encore seul 18 ans.	
"	"	Déclaré roi pendant la captivité de Philométor (4 ans), règne avec lui (2 ans), gouverne la Cyrénaïque; enfin succéda à Philométor dont il tue le fils.	

ORDRE des règnes.	ORDRE de SUCCESSION.	SURNOM pris par LES PRINCES.	SURNOM donné par LE PEUPLE.	DURÉE du RÈGNE.	LEUR MORT.	FEMMES.
VIII.	Les deux fils d'Epiphane et de Cléopâtre.	Philométor et Evergète II.	"	2 ans.	"	"
IX.	Le fils aîné d'Epiphane et de Cléopâtre reste seul sur le trône.	Philométor.	"	18 ans.	D'une chute de cheval, à la suite d'une bataille.	1. Cléopâtre sa sœur.
(A)	Le fils mineur de Philométor, et Cléopât. sa veuve.	"	"	Quelques jours.	Enfant tué par Evergète son oncle.	"
<b>2<sup>e</sup> BRANCHE.</b>						
X.	Le 2 <sup>e</sup> fils d'Epiph. remonte sur le trône, et devient le chef de la seconde branche.	Evergète II.	Physcon, Kakergètes, Philologue.	29 ans.	Naturelle.	1. La même Cléopâtre, veuve de Philométor. 2. Cléopâtre, surnommée Cocce, fille de sa première femme et de Philométor.
XI.	Le fils aîné d'Evergète II, et Cléopâtre Cocce.	Soter II.	Lathurus.	10 ans.	(Déposé.)	1. Cléopât. sa sœur 2. Sélène.
<b>3<sup>e</sup> BRANCHE.</b>						
XII.	Le 2 <sup>e</sup> fils d'Evergète II, et Cléopâtre Cocce.	Alexandre.	Parisactus.	17 ans. 6 mois.	Alexandre tue sa mère, et meurt dans un combat naval contre les Egyptiens.	"
<b>2<sup>e</sup> BRANCHE.</b>						
XIII.	Le fils aîné d'Evergète II remonte sur le trône.	Soter II.	Pothinus.	8 ans.	Naturelle.	3. Concubine.

LEUR SORT.	ENFANS.	LEUR SORT.	NOTES PARTICULIÈRES.
"	"	Les deux frères règnent ensemble.	
Lui survécut, et épousa Everg. II.	1 fils (A). 2. Cléopât.-Cocce.	Misé à mort par Everg. II son oncle, qui s'emp. du trône. Seconde femme d'Everg. II.	
"	"	"	
Répudiée.	x fils, Memphite.	Tué par ordre de son père.	
Survécut au roi et fut tué par son fils cadet Alexandre.	4 <sup>es</sup> fils (xi, xiii) 2 <sup>e</sup> fils (xii). 3. Tryphène. 4. Cléopâtre. 5. Sébène.	Succéda d'abord à son père, fut déposé, se retira à Chypre, et fut rappelé au trône 17 ans après. Gouverne à Chypre; appelé au trône, règne après que son frère a été déposé; déposé lui-même après 17 ans de règne. Femme d'Antiochus Epiph. roi de Syrie, égorcée par ordre de son beau-frère. Femme de Soter II son frère, ensuite d'Antioch.-Cysicenus, égorcée par l'ordre de sa sœur Tryphène. Femme de Soter II son frère, ensuite d'Antiochus - Epiphane, roi de Syrie.	
Répudiée.	1. Bérénice (xiv).	Règne 6 mois; tuée par son neveu.	
Répudiée, et donnée à Antiochus Epiphane. Périt avec son mari.	1 fils (xv). 2. (fille).	Succède à Soter II son oncle. Périt avec son père.	
Inconnu.	1 f <sup>e</sup> ill. (xvi, xviii). 2, autre fils illégit. 3. Cléopât. illég.	Succède à Alexandre II; il est le chef de la 4 <sup>e</sup> branche. Règne à Chypre et se tue. Femme de Ptolémée chef de la 4 <sup>e</sup> branche?	

ORDRE des RÈGNS.	ORDRE de SUCCESSION.	SURNOM pris par LES PRINCES.	SURNOM donné par LE PEUPLE.	DURÉE du RÈGNE.	LEUR MORT.	FEMMES.
XIV.	La fille unique de Soter II.	Bérénice.	"	6 mois 19 jours.	Egorgée par Alexandre II son mari.	
<b>3<sup>e</sup> BRANCHE.</b>						
XV.	Le fils d'Alexandre I.	Alexandre II.	"	8 ans 3 mois.	Chassé du trône, meurt à Tyr sans enfans et légue la couronne aux Romains.	1. Bérénice, fille unique de Soter II.
<b>4<sup>e</sup> BRANCHE (bâtarde).</b>						
XVI.	L'aîné des deux fils illégitimes de Soter II.	Néos Dionysos.	Anléts.	16 ans.	"	Cléopâtre sa sœur.
XVII.	La fille aînée de Néos Dionysos.	Bérénice.	"	2 ans quelques mois.	Tuée par l'ordre de son père.	"
XVIII.	L'aîné des deux fils illégitimes de Soter II remonte sur le trône.	Néos Dionysos.	Anléts.	2 ans quelques mois.	Naturelle.	"
XIX.	Le fils aîné et	Derys?	.....	3 ans quelques mois.	Périt dans le Nil à la suite d'une bataille.	1. Cléopâtre, sa sœur.
	L'aînée des filles de Néos Dionysos.	Cléopâtre.	.....			
XX.	Le 2 <sup>e</sup> fils et	Philadelph?	.....	4 ans 6 mois.	Empoisonné par Cléopâtre.	1. La même Cléopâtre.
	L'aînée des filles de Néos Dionysos.	Cléopâtre.	.....			
XXI.	La même fille de Néos Dionysos (seule).	Cléopâtre.	"	14 ans 3 mois.	Se donne la mort.	"
<b>RÉSUMÉ FINAL :</b>						
4 BRANCHES.						
16 SOUVERAINS, qui ont fourni						
21 RÈGNS SUCCESSIFS, occupant un						
intervalle de						
294 ANS 3 MOIS.						

LEUR SORT.	ENFANS.	LEUR SORT.	NOTES PARTICULIÈRES.
" "	" "	" "	
Mort naturelle.	<p>1. Bérénice (xviii).</p> <p>2. Cléopâtre (xix, xx, xxi).</p> <p>3. fils aîné (xx).</p> <p>4. fils cadet (xx).</p> <p>5. Arsinoë.</p>	<p>Règne 4 ans pendant l'absence de son père qui la fait mettre à mort à son retour.</p> <p>La dernière des Lagides.</p> <p>Epouse Cléopâtre, règne avec elle, et meurt noyé.</p> <p>Second mari de Cléopâtre qui le fait empoisonner.</p> <p>Quitte l'Egypte.</p>	<p>Sœur, d'abord femme de Soter II et fille d'Evergète II, demande le trône d'Egypte pour les deux fils qu'elle a eus d'Antiochus de Syrie, et qui vont à Rome solliciter l'intervention du sénat.</p>
" "	" "	" "	<p>Epouse, pendant son court règne, un fils de Séleuc, et Archélaüs.</p>
Survit au roi.	" "	" "	<p>Arsinoë leur sœur reconnue momentanément pour reine par les insurgés à Péluse.</p>
Survit au roi.	" "	" "	
" "	<p>1. fils de Jules-César. D'Antoine :</p> <p>1<sup>er</sup>. fils .....</p> <p>2<sup>e</sup>. fils .....</p> <p>3<sup>e</sup>. fille .....</p>	<p>Meurt assassiné.</p> <p>Ornèrent le triomphe d'Auguste à Rome, et moururent inconnus.</p>	

---

## CHAPITRE IV.

Élévation des Lagides à la souveraine puissance.  
Règne de Ptolémée Soter.

LA mort surprit Alexandre au milieu de ses conquêtes, lorsque l'Asie soumise l'admiroit comme homme, et l'adoroit presque à l'égal d'un dieu. Vivant et vainqueur, l'influence de son nom devoit lui garantir la fidélité ou du moins la soumission des peuples subjugués. A sa mort, le prestige cessoit de lui-même, et les droits acquis par la force périssoient avec celui qui s'étoit fait un jeu de violer les plus légitimes indépendances : jeu cruel que la Providence a puni quelquefois dans ceux même qui se complurent à ses chances redoutables.

Alexandre ne laissa pas auprès de son trône un héritier qui pût de suite succéder,

sinon à sa toute-puissance, du moins à l'empire qu'il avoit reçu de Philippe, et dont la possession ne pouvoit jamais lui être contestée. Alexandre avoit un frère, fils, comme lui, de Philippe, mais qui étoit né d'une danseuse nommée Philline ; il laissoit aussi de Barsine fille de Darius, un fils nommé Hercule ; enfin Roxane sa veuve, fille du roi de la Bactriane, étoit enceinte, le terme même de sa grossesse très-avancé ; elle pouvoit donner le jour à l'héritier si nécessaire pour l'accomplissement des projets d'Alexandre.

Mais l'incapacité d'Aridée son frère, l'inexpérience du fils de Barsine, l'incertaine espérance d'obtenir d'une autre un rejeton du sang royal, enfin la foiblesse d'une régence pouvoient-elles suffire aux graves circonstances où la mort prématurée du vainqueur de tant de rois plaçoit ses peuples et son armée ? Pour conserver son empire, il eût fallu un second Alexandre ; l'union intime de tous ses généraux pouvoit rendre l'état des choses moins péril-



leux sans doute, mais devoit-on l'attendre de leur ambition ? Tous distingués par leur naissance ou d'éclatans services, ils joi-  
gnoient à la noblesse des formes corpo-  
relles, l'élévation des sentimens et la puis-  
sance de la sagesse et de la raison (1) ;  
c'étoient, parmi plusieurs autres ; Per-  
diccas, Léonnat, Antipater, Lysimaque,  
Python, Peuceste, Ptolémée.

Le lendemain de la mort d'Alexandre,  
ils se réunirent autour de son trône (2),  
sur lequel on avoit placé ses insignes et  
ses armes (3). Perdicas se déclara pour le  
fils que Roxane pouvoit mettre au monde ;  
Néarque pour celui de Barsine, et Pto-  
lémée contre l'un et l'autre. « N'aurions-  
» nous vaincu les Perses, dit-il, que pour  
» les placer sur le trône de Macédoine ? »  
et il proposa de déférer le gouvernement à  
un conseil formé des principaux lieutenans

---

(1) *Justin., Hist., XIII. lib. 2.*

(2) Le 31 mai. *Quint.-Curt., X, cap. 16.... Perdicas....  
annulum sibi pridie traditum à rége in eadem sede (sellâ)  
posuit. — (3). Ibidem.*

d'Alexandre. Mais une voix s'éleva de la foule dont l'assemblée étoit environnée, et proclama roi le frère du roi, Aridée, sous le nom de Philippe, nom chéri des Macédoniens. Méléagre, soutenu de toute l'infanterie, s'attache à son parti. En vain Perdicas, secondé par Léonnat, et par Ptolémée à la tête de la garde royale, essaie de s'y opposer, appuyé par les troupes à cheval. Aridée se montre revêtu des ornemens royaux, et il est salué roi par la majorité du peuple et de l'armée. Triomphant de l'opposition de Perdicas, Méléagre demande sa mort, en le peignant au roi comme un rebelle ; mais bientôt (1) les troupes font éclater leur mécontentement à ce sujet, et Méléagre reste pendant trois jours (2) livré aux plus pénibles incertitudes. Babylone est menacée de la famine par le parti de Perdicas maître des dehors de la ville, et c'est dans ces con-

---

(1) Le lendemain, *posterd die*, le 1<sup>er</sup> juin. *Quint.-Curt.*, X, 21.

(2) *Triduum*, *Quint.-Curt.*, X, 21; les 1, 2 et 3 juin.

jonctures que des envoyés du roi Aridée parviennent à réunir Méléagre avec Perdicas. Celui-ci, rendu plus hardi par les messages qu'il avoit reçus, songea dès lors à sacrifier son rival à sa propre ambition : il insinua au roi de faire punir les auteurs des discordes qui venoient d'être terminées; il fit compter parmi eux Méléagre qui chercha vainement un asile dans un temple, et qui n'y trouva que la mort.

Perdicas heureux, mais cruel, ramena l'armée dans Babylone. Il dirigea le conseil du roi; les gouvernemens des provinces ainsi que les charges de la cour furent distribués aux officiers ou aux favoris les plus réputés, et l'on s'occupa enfin de faire embaumer le corps d'Alexandre délaissé jusque-là et privé de soins et d'honneurs, quoique depuis sept jours déjà il eût cessé de vivre (1).

---

(1) *Septimus dies*, *Q. Curt.*, X, 26. — Pour tout ce qui précède, voyez le même livre de Quinte-Curce, Justin, liv. 13. Arrian., *de reb. post Alex.*, apud Phot. *Bibl.*, cod. n° XCII, etc.

Ce fut ce même jour et dans le même conseil, que le gouvernement de l'Égypte, de la Libye et de la portion de l'Arabie limitrophe de l'Égypte, fut donné à Ptolémée. Ce gouvernement devint ensuite le royaume d'Égypte, et n'éprouva aucun démembrement. Quelques possessions éloignées, telles que Chypre et la Cyrénaïque, y furent réunies par la guerre, et la guerre aussi les en détacha quelquefois. Mais le royaume proprement dit, et tel qu'il subsista pendant trois siècles, se trouva renfermé dans les limites naturelles de l'Égypte.

Antipater avoit été chargé par Alexandre même du gouvernement de la Macédoine et de plusieurs autres provinces du continent européen ; il fut confirmé dans ses fonctions. La Thrace, la Chersonèse et les pays adjacens, furent confiés à Lysimaque ; à Antigone, la grande Phrygie et quelques autres contrées.

Cratère fut pourvu du titre de tuteur des rois ; mais ce fut Perdicas qui en jouit de

fait, par l'influence que lui donna le commandement de la garde royale (1).

Ptolémée songea bientôt à se rendre dans son gouvernement. Pendant le temps qu'il passa encore à Babylone, Cléomène laissé par Alexandre en Egypte en qualité de trésorier, y réunit celle de lieutenant du gouvernement, et l'exerça jusqu'à l'arrivée de Ptolémée (2).

L'époque précise n'en est pas connue ; mais l'intérêt que Ptolémée devoit mettre naturellement à jouir d'un titre auquel il pouvoit déjà peut-être rattacher de plus hautes espérances, dut l'amener sans retard dans la capitale de ses provinces, où sa libéralité, sa justice et la douceur de son autorité (3) attirèrent bientôt, de toutes parts, ceux que la guerre et les dissensions

---

(1) *Arrian., de rebus post Alex., apud Phot. Biblioth.,* cod. XCII, pag. 217 et seqq. edente Schot. 1611 f°. — *Diod. Sic. XVIII*, 3 et 12. — *Q. Curt. X*, 25. — *Just. Hist., XIII*, 4.

(2) *Arrian., de rebus post Alex., loco citato.* — *Q. Curt., IV*, 7. — *Justin., XII*, 4.

(3) *Diod. Sic. XVIII*, 28, pag. 643.

publiques éloignoient des pays qui en étoient le théâtre.

Le titre de sous-gouverneur donné, selon Arrien (1), à Cléomène qui étoit en Egypte depuis sa conquête par Alexandre, permet néanmoins de supposer l'absence temporaire du gouverneur lui-même. Il paroît que Ptolémée passa quelque temps encore à Babylone où sa présence pouvoit être nécessaire pour régler, selon ses vues et les nouveaux intérêts qu'il venoit de se créer, beaucoup de difficultés que l'état des choses devoit faire naître ; et comme la fin de l'été, dans ces régions asiatiques, favorisoit, bien mieux que les mois de juin et juillet, le long voyage d'un personnage nécessairement accompagné de beaucoup de monde, ce dut être vers l'automne que Ptolémée quitta la Chaldée pour se rendre en Egypte, et cette conjecture peut être justifiée par un passage de Porphyre, qui seul suffiroit aussi pour la

---

(1) *De rebus post Alex., apud Phctium, loco citato.*

faire naître. Porphyre dit, en effet, que l'année d'après l'avènement de Philippe Aridée, Ptolémée se rendit en Egypte, en qualité de satrape (1); et par ces mots, *μίτ' ἐνιαυτὸν καὶ διὰ τῆς εἰς Φίλιππον ἀναγεγραμμένης ἡγεμονίας*, il faut entendre, non pas que le passage de Ptolémée en Egypte eut lieu un an après l'élévation d'Aridée au trône, tous les rapports historiques contrediroient cette explication, mais qu'il se fit dans l'année qui commença après cette élévation d'Aridée, et ce sens est facilement justifié par l'état des calendriers alors en usage.

Soit que l'on suppose que Porphyre Syrien d'origine, suivant une coutume assez commune aux écrivains de son temps, ait fait ses supputations selon le calendrier reçu dans la contrée qu'il habitoit; soit au contraire qu'on lui suppose l'attention d'avoir tenu compte, dans ses indications, de la différence existante entre le calendrier

---

(1) *Porphyrii fragm. apud græca Eusebii Chron. edent. Scaliger.*, pag. 59.

de son pays et de son siècle, et le calendrier du siècle et de l'empire d'Alexandre ; on trouvera l'interprétation que nous donnons aux paroles de Porphyre également justifiée, et l'indication du voyage et de l'arrivée de Ptolémée en Egypte au mois d'octobre ou de novembre, également probable.

On a vu que l'avènement de Philippe Aridée est du cinquième jour du mois de juin, et il est certain que, dans l'intervalle qui le sépara des mois d'octobre ou de novembre suivans, une nouvelle année civile, et vulgaire avoit commencé, de quelque calendrier que l'on suppose que Porphyre entendît se servir dans ses écrits. Selon l'Hémérologe en effet, le premier jour de l'année arrivoit, au temps de Porphyre, pour les Arabes de Syrie au mois d'octobre ; pour les habitans de Tyr, patrie de Porphyre, au mois de novembre ; en Égypte, au mois d'août ; pour les Alexandrins ou Grecs d'Égypte, au premier de novembre ; l'année olympique de la mort d'A-



Alexandre avoit été renouvelée le 23 juillet à Athènes (1); l'année macédonienne d'Alexandre, commune aux Syriens et aux autres peuples soumis à son empire, le 28 de septembre (2); enfin l'année vague égyptienne, le 12 novembre; et c'est ainsi que ces concordances et ces époques donnent un sens clair et précis au passage de Porphyre, qui sans elles ne seroit d'aucune utilité, faute d'une suffisante précision. Il nous autorise au contraire, à fixer l'époque de l'arrivée de Ptolémée en Egypte, au mois d'octobre qui suivit la mort d'Alexandre, époque voisine du renouvellement d'une année égyptienne, dont le premier jour qui correspondoit alors au 12 novembre julien, ramenoit des fêtes civiles et religieuses, les plus solennelles de toutes, que le peuple égyptien célébroit avec une dévotion particulière, auxquelles les rites religieux associoient le chef de l'Etat, et où, pour cela

---

(1) *Dodwel, de Cyclis Græcor., etc. Tabul. Attic., p. 721.*

(2) Du 28 dæsius au 1<sup>er</sup> dius, 30 mai au 28 septembre, l'intervalle est également de 121 jours.

même, le nouveau gouverneur devoit être empressé de paroître pour occuper le premier rang qui lui étoit réservé.

Ses premiers soins eurent pour but de mériter l'affection des habitans de l'Égypte, et il se la concilia par la douceur de son administration (1). Bientôt instruit que Perdicas formoit secrètement le dessein de lui ravir par les armes un titre qu'il devoit à la foi des traités, il se prépara à le défendre. Il leva par ses agens une contribution de huit mille talens et mit une armée sur pied (2). En même temps il contracta une alliance avec Antipater (3) déjà engagé dans une guerre contre les Grecs, que le rappel des exilés par Alexandre à son retour de l'Inde, avoit sourdement excités contre lui, et que sa mort arma aussitôt contre Antipater gouverneur de la Macédoine et de la Grèce pour Aridée successeur d'Alexandre (4).

---

(1) *Justin.*, XIII, 6.

(2) *Diod. Sic.*, XVIII, 14, p. 634. — (3) *Ibidem.*

(4) *Justin.*, XIII, 5. — *Diod. Sic.*, XVIII, 8, p. 632.

Cette alliance dut être négociée et conclue dans l'hiver de l'année julienne 322, puisque dès le printemps de la même année Antipater se mit en campagne, porta la guerre en Thessalie, fut battu par Léosthènes et enfermé dans Lamia; il ne dut qu'à la diversion opérée par Léonnat, accouru pour le soutenir, d'échapper de cette ville où il étoit bloqué. Léonnat perdit la vie dans l'action, et ses troupes furent réunies à celles d'Antipater qui resta en Thessalie (1). Antiphile qui avoit succédé à Léosthènes mort aussi dans le combat, demeura lui-même dans la Thessalie, et y établit ses camps afin d'observer et de contenir Antipater (2).

---

\* (1) *Arrian., de rebus post Alex.*, cod. xcii, *apud Photium*, p. 218. — *Diod. Sic.*, XVIII, 14-15, pag. 635 à 636. — *Justin.*, XIII, 5, dit qu'Antipater se retira en Macédoine, *solutâ obsidione, in Macedoniam concessit*. Mais Diodore ne dit rien qui puisse appuyer ce rapport de Justin; au contraire, il annonce positivement que Cratère parti de la Cilicie avec du renfort, se rendit d'abord en Macédoine, fit des levées en chemin, et alla de suite se réunir à Antipater en Thessalie: Antipater y étoit donc resté. *Diod. Sic.*, XVIII, 15, pag. 635, et 16 pag. 636.

(2) *Diod. Sic.*, XVIII, 15, pag. 635.

Quoique l'on pût croire d'après l'extrait d'Arrien écrit par Photius, s'il est fidèle, que ces événemens se passèrent dans l'été qui suivit immédiatement la mort d'Alexandre (1), et durant les premiers mois de la 1<sup>re</sup> année de la cxiiv<sup>e</sup> olympiade, de juin à novembre de l'an 323, on doit cependant les fixer aux trois derniers mois de la même olympiade, et au printemps de l'an 322, puisque Léosthènes et Léonnat qui, sous des bannières opposées, prirent part l'un et l'autre à cette guerre, et Cratère qui se réunit à Léonnat, combattirent avec des troupes ramenées de l'Asie où elles avoient suivi Alexandre, et que Léonnat même, qui étoit à Babylone lorsque le roi y mourut, n'arriva dans la Thessalie pour secourir Antipater, qu'après avoir reçu Hécatee, par lequel celui-ci lui demandoit son alliance et sa coopération (2). Il suffit d'ailleurs, pour retarder ces événemens à l'an 322, de

---

(1) *Arrian., de reb. post Alex., apud Phot., cod. xcii, pag. 218.* — (2) *Diod. Sic. XVIII, 14, pag. 635.*

lire dans Diodore de Sicile l'exposé des longs préparatifs qui furent faits pour amener les principaux peuples de la Grèce dans cette alliance, lever les troupes et armer la flotte, dispositions qui n'eurent lieu qu'après que des personnes arrivées de Babylone à Athènes, y eurent certifié la mort d'Alexandre comme un événement qui s'étoit passé sous leurs yeux (1). Nous trouvons donc que les causes de la guerre appelée Lamiaque, de Lamia nom de la ville où Antipater risqua le sort de son entreprise, appartiennent aux derniers mois de la 4<sup>e</sup> année de la CXIII<sup>e</sup> olympiade; les premiers combats au printemps de l'année suivante, 322 de l'ère vulgaire, qui répond aux trois derniers mois de la 1<sup>re</sup> année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade et aux premiers mois de l'année olympique suivante, ce qui rentre en effet dans les indications de Diodore de Sicile qui les inscrit au nombre des événements de la 2<sup>e</sup> année de cette olympiade.

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIIJ, 9, 10 et 11, pag. 632-633.

L'alliance conclue entre Ptolémée et Antipater dut précéder cette guerre qui fit mettre Antipater en campagne, et l'on ne peut la fixer qu'à l'hiver de 322, qui est le seul intervalle convenable entre l'arrivée de Ptolémée en Egypte et le commencement de cette guerre, époque qui appartient à la première année de l'ère d'Aridée, à l'an 425 de Nabonassar, à la seconde moitié de la 1<sup>re</sup> année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade.

Après cette alliance, et pendant qu'Antipater opposoit ses forces et celles de ses alliés, sur terre et sur mer, aux Grecs confédérés pour échapper au joug macédonien, Ptolémée donnant tous ses soins au gouvernement de l'Egypte, s'attachoit de plus en plus ses habitans, et jetoit ainsi les fondemens de sa future souveraineté. Une circonstance que sa politique sut s'approprier, rangea la Cyrénaïque sous ses ordres.

Alexandre partant pour l'Inde, avoit laissé la garde de ses trésors à Harpalus qui abusa de sa confiance et poussa le luxe et les profusions à leur dernier degré. In-

formé de son retour inattendu, Harpalus voulut échapper par la fuite au châtement mérité que lui réservait la justice du roi. Il quitta donc précipitamment l'Asie, emportant avec lui une grande somme d'argent et emmenant six mille soldats mercenaires. Il chercha dans l'Attique un asile qui lui fut refusé ; il se rendit en Crète, et y périt de la main de Thimbron, son ami et son complice (1).

Thimbron maître, par ce crime, des richesses, de l'armée et de la flotte d'Harpalus, entreprend de s'emparer de Cyrène, après avoir appelé pour lui servir de guides, les Cyrénéens qui avoient été exilés. La fortune sembla d'abord le favoriser ; mais le Crétois Mnésiclès mécontent de sa part du butin, l'abandonna et passa chez les Cyrénéens. Après des succès divers et de sanglans combats, l'incertitude de l'is-

---

(1) *Diad. Sic.*, XVII, 108, pag. 620. — *Arrian.*, de reb. post Alex., pag. 218. *Photii Biblioth.* — Pausanias, dans ses *Corinthiaques*, dit cependant qu'Harpalus fut tué par un esclave.

sue de cette guerre jeta la division parmi eux. Une émeute populaire fit chasser de la ville les habitans les plus considérables, qui furent ainsi forcés de chercher protection auprès de Thimbron lui-même. Un certain nombre d'entre eux cependant s'étant réfugiés en Egypte, ils obtinrent de Ptolémée qu'il protégéât leur retour. Un corps de troupes, commandé par Ophella, est envoyé à cet effet; la plupart des Cyrénéens réfugiés d'abord auprès de Thimbron, se joignent bientôt à ceux-ci; mais la crainte de leur ressentiment engagea la ville de traiter avec Thimbron, et Ophella eut à combattre à la fois les Cyrénéens et Thimbron. L'armée de ce dernier fut défaite, lui-même pris, mis à mort, et la Cyrénaïque fut réunie à l'Egypte (1).

Quelques circonstances du récit de Diodore, dont on vient de lire un abrégé, se trouvent différemment énoncées dans l'extrait d'Arrien, conservé par Photius (2).

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 19, 20, 21, pag. 638 et 639.

(2) *Photii Biblioth.*, cod. xcii, pag. 28.



Nous ne croyons pas utile à notre but de les faire remarquer toutes ; nous ne citerons que le rapport de Photius omis par Diodore qui ne dit pas, comme lui, que Ptolémée se rendit en personne à Cyrène après la soumission de ses habitans , qu'il y assura le rétablissement de l'ordre et retourna ensuite en Egypte.

La confiance qu'inspire naturellement Arrien peut faire admettre son rapport, si l'on pense que l'état de l'Egypte et les préparatifs de Ptolémée pour une guerre imminente, lui permirent cette absence. Mais comme sa réalité ne pouvoit prolonger d'une manière sensible la durée des événemens qui avoient pu la rendre nécessaire, nous n'examinerons pas à fond jusqu'à quel point le rapport d'Arrien se trouve fondé, sans toutefois le contredire positivement. Il nous suffira d'indiquer ici l'acquisition de Cyrène comme un des faits mémorables de l'histoire du premier Ptolémée, et d'en désigner l'époque, bornée nécessairement entre l'alliance de Ptolémée avec

Antipater et les premières hostilités contre Perdikkas, ce qui attache la conquête de la Cyrénaïque à la seconde moitié de l'année 322 avant l'ère vulgaire, à la 1<sup>re</sup> moitié de la 2<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade, et à la fin de la 1<sup>re</sup> année de l'ère d'Aridée, la 425<sup>e</sup> de Nabonassar. Toutes les circonstances du départ précipité d'Harpalus traînant à sa suite ses trésors et son armée ; son voyage en Crète et sa mort ; les premiers succès de Thimbron à Cyrène, ses négociations avec plusieurs villes d'Afrique, la prise de celle de Teuchira (1), le rappel des troupes qu'il avoit laissées dans le Péloponnèse ; enfin la fuite des Cyrénéens en Egypte, la réunion et l'arrivée des secours que Ptolémée leur fournit ; toutes ces circonstances remplirent cet intervalle de temps, et laissent l'acquisition de la Cyrénaïque par Ptolémée, à l'automne de l'an 322 comme il est déjà dit plus haut.

---

(1) L'Arsinoé, de la Cyrénaïque, selon Ptolémée et Pomponius Méla.

Pendant que le gouverneur de la Macédoine luttoit contre la Grèce armée pour reconquérir sa liberté, et que Ptolémée sauoit les Cyrénéens de la puissance de Thimbron en les soumettant à la sienne, Perdicas faisoit une irruption en Cappadoce, attachoit son roi et sa famille à une croix (1), vengeoit sur les Pisidiens, par d'horribles représailles, la mort de Balacre qu'Alexandre leur auoit donné pour gouverneur, et déjà l'époux de Nicée fille d'Antipater, il projetoit de s'unir aussi à Cléopâtre fille de la reine Olympias et veuve d'Alexandre roi d'Epire, considérant cette union comme favorable à l'ambitieux projet de parvenir au trône de Macédoine. Mais Antigone, qui devina facilement des projets auxquels il ne pouuoit s'associer, quitta secrètement la cour de Perdicas, et se rendit auprès d'Antipater et de Cratère qui faisoient alors la guerre aux Etoliens, les seuls qui n'eussent pas été

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 16, pag. 636.

soumis dans la guerre lamiaque (1). Ce fut pendant l'hiver : les soldats macédoniens s'étoient convenablement baraqués , et les Etoliens qui occupoient les hauteurs, y étoient cernés et exposés à périr de froid ou de faim. C'est Diodore qui rapporte toutes ces circonstances qui nous donneront quelques époques précises dans la suite des temps que nous devons parcourir.

On a déjà vu que Cratère, arrivant de la Cilicie, alla se réunir à Antipater dans la Thessalie, où se trouvoit aussi l'armée de la confédération grecque commandée par Antiphile. Tel étoit l'état de la guerre lamiaque au commencement de l'été de l'an 322, qui marque aussi le commencement de la 2<sup>e</sup> année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade. Mais l'arrivée du corps d'armée conduit par Cratère (2) changea, pour les Grecs, les résultats probables de leur noble entreprise; et la

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 16, pag. 636, et 22, 23, 24, pag. 640-641.

(2) *Ibidem*, XVIII, 16, pag. 636.

victoire remportée par les Macédoniens aux bords du Pénée, réduisit les villes presques à la nécessité de recevoir séparément les capitulations que le vainqueur leur imposa. De là, portant toutes leurs forces contre Athènes, Antipater et Cratère forcent cette ville à se rendre sans conditions (1). Ils repassent en Macédoine (2), et vont aussitôt attaquer les Etoliens, les seuls de la confédération grecque dont ils n'avoient pas encore assuré la soumission.

Cette guerre contre les Etoliens avoit lieu pendant l'hiver. Plutarque rapporte que ce fut le 20 boëdromion qu'Antipater, assiégeant Athènes, mit une garnison à Munychia, suivant le conseil de Démade (3). Dans la vie de Démosthène, il dit encore que la bataille de Granon, sur le Pénée, où Antipater vainquit les Grecs alliés, avoit été livrée au mois de métagitnion (4), et dans la vie de Camille, il en indique le

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 18, pag. 637. — (2) *Ibidem.*

(3) *Plut. in Demosth.*, pag. 85g A, et *in Camil.* 138 C.

(4) *Plut. in Demosth.*, pag. 85g A.

jour au 7 de ce mois (1). C'est par d'aussi précises indications que nous arrivons à l'hiver de l'an 321 avant l'ère vulgaire, époque de la guerre contre les Éto liens, qui est aussi celle où Antipater et Cratère, sur les avis d'Antigone, envoyèrent des ambassadeurs à Ptolémée, pour l'engager dans l'alliance qui devoit ruiner l'entreprise de Perdècas.

C'est en effet au commencement de l'été de l'an 322 que se trouve fixée l'arrivée de Cratère auprès d'Antipater, et la 2<sup>e</sup> année de la CXLIV<sup>e</sup> olympiade commençoit en même temps. C'est au 7<sup>e</sup> jour du mois de métagition que Plutarque indique la victoire de Cranon; au 20 boëdromion suivant que le même auteur fait placer la garnison d'Antipater à Munychia, et à l'hiver d'après que Diodore indique la guerre contre les Éto liens.

Ainsi ce fut, 1<sup>o</sup> au mois de juillet 322 qu'Antipater et Cratère furent réunis;

---

(1) *Ibidem*, in *Comil.*, 138 C.

2.<sup>o</sup> au 15 d'août qu'ils défirent les troupes grecques alliées; 3.<sup>o</sup> le 28 septembre que Antipater mit une garnison à Murychia(1); 4.<sup>o</sup> aux mois d'octobre et de novembre qu'ils repassèrent en Macédoine; 5.<sup>o</sup> enfin et immédiatement après qu'ils portèrent la guerre en Etolie; et ces diverses époques s'expriment selon diverses ères ou divers calendriers, savoir :

La première : aux mois de scirophorion 12<sup>e</sup> de la 1<sup>re</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade, et d'hécatombæon, 1<sup>re</sup> de la 2<sup>e</sup> année de la même olympiade;

La seconde : au 7 de métagitnion (2), de la même année de la même olympiade;

La troisième : au 20 boëdromion (3), 3<sup>e</sup> de la même année et de la même olympiade;

La quatrième : aux mois suivans mæmactérion et pyanepsion ;

La cinquième : aux mois suivans encore, posidéon et gamélion, les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> de la même année et de la même olympiade, 2<sup>e</sup> de la cxiv<sup>e</sup>;

Ce qui nous porte au commencement

---

(1) *Bodwel, de Cyclis Græcor.* Tab. Att., pag. 721.

(2) Selon Plutarque. — (3) Selon Plutarque encore.

de l'année julienne 321 avant l'ère vulgaire, et aux mois de paophi et d'athyr, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> mois égyptiens de la 426<sup>e</sup> année de Nabonassar, vingt mois environ depuis la mort d'Alexandre et la deuxième année du gouvernement de Ptolémée en Egypte.

Nous devons, avant de passer à de nouvelles époques, rappeler que l'auteur de l'Examen critique des historiens d'Alexandre rapporte celles que nous venons d'indiquer, à une année plus tard c'est-à-dire à la 3<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade. Mais cette différence s'explique par l'opinion de ce même écrivain sur le temps de la mort d'Alexandre, et comme il la retarde d'une année entière en la fixant à la 1<sup>re</sup> de la cxiv<sup>e</sup> olympiade au lieu de la laisser à l'année précédente comme il nous semble qu'on doit le faire, tous les événemens postérieurs à cette époque se trouvent aussi, dans son système, placés à une année trop tard. Son sentiment qui, d'ailleurs, n'est énoncé que par occasion et sans aucune discussion préa-



lable (1), ne contredira pas non plus les indications selon les divers calendriers que nous avons données plus haut, et laissera la campagne d'Antipater et de Cratère contre les Etoliens, à l'hiver de l'an 321 avant l'ère chrétienne, aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade, indication conforme au rapport précis de Diodore de Sicile, qui classe cet événement au nombre de ceux qui arrivèrent pendant cette même année (2).

Nous devons encore faire soigneusement remarquer que ce même Diodore de Sicile, dont la chronologie a si fort embarrassé les critiques qui l'ont examinée, donne, dans ces mêmes passages, un moyen de plus d'en entendre l'économie. N'est-il pas

---

(1) *Sainte-Croix*, Hist. d'Alex., 641 et 642. — On remarque aussi que, par inadvertance, Philoclès, dans ce passage, est nommé comme l'archonte de la 2<sup>e</sup> année et comme l'archonte de la 3<sup>e</sup> de la cxiv<sup>e</sup> olympiade. Puisque l'auteur suit ici Diodore de Sicile, il faut lire, page 642 ligne 13, au lieu de Philoclès, le nom de Céphisdore, archonte de la 2<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade.

(2) *Diod. Sic.*, XVIII, 18-25, pag. 637-641.

bien remarquable en effet, qu'après avoir rapporté les circonstances de la guerre contre les Etoliens, après avoir dit expressément que cela se passa pendant l'hiver, et lorsque L. Furius et D. Junius étoient consuls à Rome, Céphisorodote étant archonte à Athènes, il passe aussitôt à un autre archonte et à de nouveaux consuls pour exposer les faits historiques arrivés pendant leur magistrature ? Or, le renouvellement des consuls alors avoit lieu à Rome plus de six mois avant ou de six mois après celui de l'archonte à Athènes : quel avantage résulteroit-il donc de ces indications de Diodore, puisqu'on ne pourroit jamais connoître les faits dont il a conservé le souvenir, qu'au risque de se tromper d'une année entière sur leur date ? Une semblable manière d'énoncer les époques de l'histoire seroit trop grossièrement erronée pour que Diodore ait pu vouloir l'employer ; il dut sans doute en trouver facilement une autre plus appropriée au but qu'il se proposoit, et plus en rapport

aussi avec l'importance de son ouvrage. En considérant donc que Diodore écrivoit à Rome, sous la domination des Romains, dont l'étendue, disoit-il, n'avoit de limites que celles de la terre (1), et dans un temps où la Grèce soumise ne pouvoit pas espérer de voir adopter ailleurs, et moins à Rome encore, ses propres institutions, on est disposé à croire qu'entre les ères grecques et les ères romaines, Diodore dut ne pas hésiter et se déterminer à classer les époques de son histoire d'après l'usage adopté par les Romains, selon leur calendrier et plutôt selon les consuls que selon les archontes. Cette conjecture est suffisamment justifiée par l'exemple que nous venons de citer, et qui nous montre Diodore ouvrant une nouvelle période d'événemens immédiatement après avoir parlé d'une entreprise faite pendant les rigueurs de l'hiver (2). Or, on sait que du temps où

---

(1) *Diod. Sic.*, I, 41, pag. 3.

(2) Ce fait contredit un peu l'assertion, peut-être trop absolue, d'un auteur qui a décidé que Diodore divisa les

Diodore écrivoit, les consuls étoient alors renouvelés à Rome au mois de janvier, que ce renouvellement des consuls servoit à la division du temps, et comme d'ère, soit pour les actes publics, soit pour les époques de l'histoire de Rome, et Diodore, pour le temps et pour le lieu où il écrivoit, ne pouvoit pas en adopter une autre. Il paroît donc que c'est selon les fastes consulaires et le calendrier romain que cet auteur rédigea ses histoires dont la disposition fait de véritables annales, puisqu'elles sont divisées par la succession des consuls qui étoient renouvelés chaque année, et qu'en général malgré les fréquentes irrégularités qui avoient lieu dans l'époque de ces élections, de nouveaux consuls indiquoient une année nouvelle : Diodore toutefois ne s'étoit pas astreint à soumettre ses divisions chrono-

---

temps que son ouvrage embrasse, par les années olympiques comptées d'un solstice d'été à un autre. *Jordan, Excerpta ex apparatu chronologico (ad calcem Hist. Diod. Sic. Amstelæd. Wetsten., 1645, f°).*

giques aux vicissitudes de leur renouvellement.

Mais Diodore nomme aussi presque toujours les archontes d'Athènes, dont la série successive fut aussi, pour la Grèce, un moyen usité dans les actes et les monumens publics pour marquer la succession des années. Cette seconde manière d'indiquer l'époque d'un événement par le nom de l'archonte, peut donc être, dans l'ouvrage de Diodore de Sicile, un supplément utile aux autres indications que donnent les noms des consuls, l'une pouvant être vérifiée par l'autre. Il n'y a point de doute, en effet, que ce moyen de vérification, cette espèce de contrôle d'une date par une autre, n'existe par le rapprochement des noms des consuls et du nom de l'archonte, soit dans l'intention de l'historien, soit aussi par le fait : sans cette intention, à quoi bon rapporter ces noms aussi régulièrement ? Il ne s'agit donc que de connoître avec précision la méthode d'après laquelle Diodore les a employés et comment il les a mis en rap-

port, en concordance, le commencement et la durée du consulat à Rome n'étant pas les mêmes que ceux de l'archontat à Athènes. Les consuls et les archontes étoient, il est vrai, les uns et les autres renouvelés chaque année ; mais le renouvellement des premiers avoit lieu pour le temps dont nous parlons dans le commencement de l'hiver, et celui des seconds six mois plus tard ou six mois plutôt, au commencement de l'été. La durée du consulat étoit ordinairement celle de l'année romaine qui fut de très-bonne heure portée à 365 jours, et la durée de l'archontat resta très-long-temps soumise à l'irrégularité du calendrier et des périodes athéniennes, dont les années comptoient tantôt 354 jours, tantôt 384.

Diodore n'ignoroit aucune de ces différences, et il dut songer à en tenir compte, non pas avec toute la précision que l'on devoit y employer s'il s'agissoit d'assigner jour par jour les époques des événemens rapportés, mais avec une suffisante exactitude relativement au plan même de son

ouvrage , dans lequel il ne s'est imposé d'autre règle pour l'ordre des temps , que celle de dire , année par année , ce qui se passoit chez les peuples dont il a conservé l'histoire , rapportant la série successive de ces mêmes années à la série successive des consuls de Rome. C'est ce qu'un examen attentif de la méthode usitée par cet annaliste peut apprendre assez positivement ; et pour mieux comprendre le plan de l'ouvrage de Diodore , le voir en quelque sorte tel qu'il sortit de ses mains , peut-être faudroit-il modifier sa forme actuelle et le transcrire dans un tableau dont la première colonne , destinée à la chronographie , contiendrait d'abord les noms des consuls de Rome et de plus , comme par supplément , les autres indications chronologiques qui s'y trouveroient. En tête de chacune des colonnes suivantes , on placeroit le nom de l'un des peuples dont Diodore a écrit l'histoire , et au-dessous de ces noms les événemens qui s'y rapportent. Ainsi disposé , l'ouvrage de Diodore de Sicile , sans

rien perdre de son importance, seroit comme une suite de tableaux présentant de nombreux synchronismes de l'histoire ancienne, et Diodore n'a peut-être pas entrepris autre chose. Il faudroit, pour le prouver, se livrer à une longue discussion qui ne peut avoir ici sa place, et nous revenons aux archontes athéniens dont les noms se trouvent comme époques à côté de ceux des consuls de Rome, afin de connoître comment Diodore employa simultanément deux mesures de temps, dont les élémens avoient entre eux aussi peu d'analogie.

Après la manière très-positive dont le docte Corsini s'explique sur ce point, en déclarant que, pour connoître la concordance des années des consuls avec les années des olympiades et par la suite des temps avec celles des archontes, Diodore ne peut être d'aucun secours du moins pour les plus anciennes époques (1), il y a peut-être quelque témérité à essayer de re-

---

(1) *Corsini, Fasti Att., IV. Proleg. XLVI.*



connoître cette concordance. Mais en bornant nos réflexions à ce qu'exige seulement l'ouvrage de Diodore, c'est-à-dire à savoir comment il a usé lui-même et pour lui-même de ces deux moyens chronologiques, comment il les a mis en rapport, on ne peut encourir aucune espèce de blâme puisque, tout en diminuant pour ainsi dire l'importance qu'offrirait cet examen relativement à la chronologie ancienne en général, on ramène néanmoins les résultats à leur plus prochaine application, à ce qu'exige seulement l'intelligence de l'ouvrage où ces deux moyens sont employés.

Si l'on se rappelle ce qui a été dit plus haut sur l'époque de la mort d'Alexandre selon Diodore de Sicile (1), on sait que par les noms des consuls il indique cet événement pour la 4<sup>e</sup> année de la cxxiii<sup>e</sup> olympiade, et que par le nom de l'archonte il le retarde jusqu'à l'année suivante, la 1<sup>re</sup> de l'olympiade cxxiv<sup>e</sup>. Les rapports

---

(1) *Suprà*, chap. 2, pag. 69 à 73.

historiques les plus précis, les plus nombreux, et une autorité non moins concluante, la concordance des trois calendriers athénien, macédonien et égyptien pour cette époque mémorable, l'attachent irrévocablement à la 4<sup>e</sup> année de la CXIII<sup>e</sup> olympiade ; ainsi l'indication de Diodore de Sicile par les consuls, se trouve très-exacte et pleinement justifiée par les autres monumens de l'histoire.

Ici, la guerre des Etoliens a lieu pendant l'hiver, aux derniers jours du consulat de L. Furius ( Camillus II ) avec D. Junius ( Brutus Scœva ) (1), et la nomination de leurs successeurs, Caius Sulpicius ( Longus II ) et Quintus Aulius ( Cerretanus ), est placée par Diodore (2) immédiatement après avoir annoncé la conclusion de la paix entre les Etoliens d'une part et Antipater de l'autre, celui-ci ayant été averti par Antigone des projets de Perdiccas.

(1) Pour les noms des consuls, voyez la note 3<sup>e</sup> de la pag. 279.

(2) XVIII, 26, pag. 641.

Dans les deux exemples, qui viennent d'être cités, Diodore associe aux noms des deux consuls romains le nom de l'archonte d'Athènes : pour l'année de la mort d'Alexandre, c'est Hégésias; immédiatement après la paix des Etoliens, c'est Philoclès dont le nom est écrit en même temps que ceux des deux nouveaux consuls, Caius Sulpicius et Quintus Aulius.

Or, la mort d'Alexandre est de la fin de la 4<sup>e</sup> année de la CXLIII<sup>e</sup> olympiade, 30 mai 323, année julienne du consulat de L. Furius et D. Junius nommés par Diodore et Corsini, et ces deux consuls avoient été élus avant le mois de janvier de cette même année, tandis que l'archonte Hégésias ne fut élu qu'au mois de juillet de l'année suivante. Or encore, Caius Sulpicius et Quintus Aulius furent élus consuls avant le mois de janvier 321, et Philoclès ne fut nommé archonte qu'au mois de juillet suivant.

Que résulte-t-il de ces deux faits uniformes et bien constatés? Que Diodore nomme l'archonte d'Athènes élu au mois de juillet,

en même temps qu'il nomme les consuls élus avant le mois de janvier qui précéda ce même mois de juillet, de telle manière que le nom de l'archonte dont les fonctions ne durèrent que pendant les six derniers mois de l'année d'un consulat, se trouve associé, pendant les douze mois de sa durée et six mois trop tôt au moins, aux noms des Romains qui en furent revêtus.

Ces deux exemples nous apprennent donc quelle est à cet égard la méthode de Diodore de Sicile ; ils nous font voir que l'association des noms des archontes aux noms des consuls ne prouve pas, par exemple, qu'un événement qu'il indique comme l'un des premiers arrivés pendant l'année de la durée des fonctions des consuls romains, se soit passé nécessairement sous l'archonte élu la même année que les deux consuls, puisqu'il y avoit une différence de six mois à peu près (1) entre le commencement de

---

(1) Il ne s'agit dans ces indications que d'époques et de différences approximatives ; nous croyons pouvoir nous dispenser d'en avertir. Tout le monde sait que, d'après

ces deux magistratures, à Rome et, chez les Athéniens; que les consuls jouissoient de leur titre depuis ces mêmes six mois et quelquefois davantage lorsque l'archonte étoit revêtu du sien, et que, par là, Diodore qui vouloit donner ses époques historiques et pour les consuls et pour les archontes, obligé de choisir entre l'archonte qui étoit antérieur de six mois, et celui qui étoit postérieur d'autant à l'élection des consuls dont la succession étoit son premier guide dans l'ordre des temps, se décida, pour de bonnes raisons sans doute, à nommer avec les consuls l'archonte qui avoit été élu pendant leur consulat. Il suit de là, 1° que Diodore a réglé, en général, l'ordre chronologique de ses Annales par le calendrier romain et les consulats; 2° que lorsqu'il indique le nom de l'archonte d'Athènes en même temps que celui des nouveaux consuls, il nomme l'archonte qui fut

---

l'état du calendrier athénien, l'élection de l'archonte se faisoit tantôt au mois de juin et tantôt dans celui de juillet.

élu pendant la durée même des fonctions de ces mêmes consuls, et six mois environ après eux.

Faut-il exposer les motifs d'un semblable arrangement ? On le peut sans embarras et sans diffusion ; car il suffit d'examiner comment Diodore exprime une des époques les plus importantes de la chronologie ancienne, et quel compte il en tient dans son ouvrage. Nous aurions mieux à dire sans doute, si l'on n'avoit à regretter la perte des livres VI à X de son Histoire : on y verroit comment il associa les premiers consuls qu'il nomme aux archontes contemporains ; mais le livre XII<sup>e</sup> suffira à l'explication qu'il est utile de donner ici.

On sait assez que l'établissement à Athènes du cycle de 19 ans proposé par Méton, changea les rapports des années olympiques avec les années des archontes. Jusque-là en effet, l'année olympique commençoit vers la nouvelle lune après le solstice d'été, aux premiers jours de juillet, et l'année des archontes commençoit après le solstice

d'hiver, au mois de janvier et quelquefois dans les premiers jours de février (1), leur élection ayant lieu au mois athénien gamélion, le premier de l'année civile. Mais l'adoption du cycle de Méton ayant transporté le commencement de cette année civile ou des archontes au même mois que le commencement des années olympiques, celui d'hécatombæon, l'irrégularité qui avoit existé jusqu'à dans le rapport de ces deux années, cessa dès la même époque fixée avec certitude au 16 de juillet de l'an 432 julien qui précéda l'ère chrétienne.

On voit par là qu'avant cette correction importante, l'année des archontes d'Athènes se rapprochoit des années des consuls de Rome, qui, à l'époque de Méton, entroient en fonction aux ides du mois de décembre (2), et que la série des uns pouvoit être, faute de mieux, mise en concordance avec

---

(1) *Dodwell, de Cyclis Græc. Tabula Att.*, pag. 710 à 712.

(2) *Dodwell, de Cyclis, Diss. X*, pag. 586, et *Tab. XIII*, pag. 892 et 893.

la série des autres, pour servir également à mesurer et diviser les temps historiques. Ainsi, jusqu'à l'époque de l'établissement du cycle de Méton, qui eut lieu le premier jour de la LXXXVII<sup>e</sup> olympiade (1<sup>er</sup> hécatombaëon athénien, 16 juillet de l'an 432 avant l'ère chrétienne, 322 de Rome selon Varron (1)), la division adoptée par Diodore de Sicile pour indiquer le temps des événemens qu'il rapporte, se trouve à peu près exacte (2). Mais si elle l'a été, elle cesse par là même de l'être, car Diodore ne tient aucun compte de la différence de six mois environ (3), qu'apporta dans la

---

(1) *Dodwel, de Cyclis grac.*, pag. 716.

(2) On dit à peu près, puisque Corsini a jugé que Diodore avoit consulté des fastes consulaires mutilés atque mirificè depravatos. Corsini, *Dissert. Agonist.*, pag. 28 et note suivante.

(3) Le mot souligné indique ici qu'il faut avoir égard aux variations qui existèrent à Rome pendant long-temps, dans l'époque où les consuls entroient en fonction. Cette époque étoit très-variable, et celle de l'élection des archontes très-fixe. A Rome les fonctions des consuls ne commencèrent exactement avec l'année romaine, que vers l'an 154 avant l'ère chrétienne, et la 690<sup>e</sup> de Rome.



concordance des années des consuls avec les années des archontes l'établissement du cycle de Méton, qui fit que l'archonte Apseudès élu au commencement de l'année 321<sup>e</sup> de Rome, exerça ses fonctions pendant toute la durée de cette même année et jusqu'au 16 juillet de l'année suivante 322<sup>e</sup>, près de 18 mois juliens (1), le 1<sup>er</sup> jour de l'année athénienne de l'archontat d'Apseudès, année qui étoit embolismique, répondant au 19 janvier 321, le dernier au 18 février 322 (2), et Apseudès ayant continué ses fonctions jusqu'au 16 juillet suivant, 1<sup>er</sup> jour du cycle de Méton qui attacha au même jour le commencement de l'année des archontes et celui des années olympiques.

C'est de cette prolongation de l'archontat d'Apseudès que Diodore de Sicile n'a pas tenu compte. On voit en effet au chapitre 36<sup>e</sup> du XII<sup>e</sup> livre, qu'Apseudès est

---

(1) *Corsini, Fasti Att.*, III, 225: *Apseudi non 5 sed 19 potius menses concedi debent.*

(2) *Dodwel, de Cyclis Græcorum*, pag. 712.

nommé avec deux nouveaux consuls (1); alors s'établit à Athènes, selon Diodore lui-même (2), le cycle de Méton. Bientôt après il indique tout à la fois deux nouveaux consuls et un nouvel archonte, Pythodore le premier qui entra en fonction avec la nouvelle année établie par Méton, la 1<sup>re</sup> de la LXXXVII<sup>e</sup> olympiade. Mais déjà la concordance approximativement exacte qui avoit subsisté jusque-là entre la série des consuls et la série des archontes, avoit cessé d'exister; car les deux consuls élus à Rome pour l'année de l'archontat d'Apseudes à Athènes, le furent au mois de janvier ou plus exactement aux ides (le 13) de décembre (3), et l'année

---

(1) Les noms des deux consuls de cette année appartenant à l'an 315 de Rome, au lieu de l'an 321 auquel Diodore les rapporte. Plusieurs chronologistes ont expliqué le retard de six années qui existe jusqu'à l'an de Rome 338, dans les fastes consulaires dont Diodore s'est servi. Voyez les *Excerpta ex Apparatu chr.* de Jordan, Dodwel, Corsini, etc.

(2) Page 305.

(3) *Dodwel, de Cyclis, Diss. X, § 89, pag. 628 et seqq., Tabula X, pag. 893.*

athénienne de l'archontat d'Apseudès commença le 19 janvier suivant, l'an 321 de Rome. Les deux consuls cessèrent leurs fonctions aux ides de décembre qui suivirent l'élection d'Apseudès ; de nouveaux magistrats furent alors élus à Rome le 13 de décembre , et Apseudès continua d'exercer sa magistrature jusqu'au 16 juillet de l'année suivante, 322° de Rome. Ce fut alors que Pythodore fut élu (1), près de sept mois plus tard que les consuls romains ; et comme Diodore , malgré cette remarquable circonstance , n'en continue pas moins d'associer un nouvel archonte à tous les nouveaux consuls , il en résulte clairement que les consuls alors étoient déjà en fonction depuis six ou sept mois lorsque l'archonte y parvenoit , et que c'est de ce même espace de temps que l'archonte est pour ainsi dire produit trop tôt sur la scène par Diodore. Ce fait nous ramène à ce qui a déjà été dit plus haut , qu'en nommant de nouveaux consuls

---

(1) *Corsini, Fasti Att.*, III, 227.

Diodore nomme aussi un nouvel archonte qui n'entra en fonction que six ou sept mois après eux, et il a suivi cette méthode pour toute la durée des temps que son histoire embrasse sans avoir égard à l'inégale durée des fonctions des consuls, inégalité qui exista jusqu'au moment où leur élection resta définitivement fixée au commencement de l'année romaine, celle des archontes depuis Méton n'ayant pas cessé de se faire vers le milieu de cette même année.

Ainsi, revenant au fait historique qui a donné lieu à cette digression, quoique Diodore nomme un nouvel archonte en même temps que de nouveaux consuls immédiatement après avoir indiqué le traité de paix conclu entre Antipater et les Etoliens au cœur de l'hiver, comme cet archonte, Philoclès, appartient à la 3<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade (1), et que son élection n'eut lieu qu'au mois de juillet de la 321<sup>e</sup> année julienne (2), la méthode exposée de Diodore fait voir que, quoique cet archonte soit

---

(1) *Corsini, Fasti Attici, IV, 53.*

(2) *Dodwel, de Cyclis, Tabul. Att., pag. 721.*

nommé en même temps que les nouveaux consuls, l'époque de ce traité de paix ne doit pas être portée jusqu'à celle de sa magistrature et doit rester au temps où la saison même l'indique, au commencement de l'année julienne 321, puisqu'il est reconnu que l'archonte Philoclès ne fut nommé que six mois après.

Ce fut dans ce temps qu'Antipater, Cratère et Antigone résolurent d'envoyer un message à Ptolémée, pour l'engager dans une alliance où leurs communs intérêts et l'imminente obligation de résister à Perdicas devoient sûrement le faire entrer; et Ptolémée n'hésita pas à s'y engager. Perdicas, de l'avis de ses généraux, envoya Eumène sur l'Hellespont, pour arrêter Antipater et Cratère s'ils tentoient de passer en Asie. Il partit lui-même de la Pisidie pour attaquer l'Égypte dont la conquête devoit le laisser sans inquiétude sur ce point, lorsqu'il entreprendroit celle de la Macédoine (1).

(1) *Diod. Sic.*, lib. XVIII, cap. 25, p. 641, et 29, p. 643.  
— *Justin.*, XIII, 6.

Mais cet espace de temps qui s'étoit écoulé depuis la mort d'Alexandre, et que ses généraux ont consumé à se disputer par les armes les provinces de son empire, Arrhidée l'un d'eux, qui fut ensuite gouverneur de la Phrygie, l'avoit consacré tout entier à de plus honorables soins, à l'accomplissement d'un pieux devoir, en faisant construire le char funèbre d'Alexandre et transporter son corps en Egypte. Ces soins l'occupèrent deux années (1), et la magnificence du char mortuaire du triomphateur, si l'histoire ne l'a point exagérée, ne dut pas demander moins de temps (2). Arrhidée partit de Babylone et se rendit en Egypte par Damas (3). Perdiccas ne vouloit pas laisser à Ptolémée ces précieuses dé-

(1) *Diod. Sic*, XVIII, 28, pag. 642.

(2) Voyez dans le tome IV des *Mémoires de la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut*, le savant Mémoire de M. Quatremère de Quincy, sur le char funéraire d'Alexandre et sa restitution, pag. 315 à 393.

(3) *Arrian.*, *de reb. post. Alex.*, Phot. Biblioth., cod. xcii, pag. 219.

pouilles, confiant peut-être dans les prophéties d'Aristandre, qui promettoient un bonheur éternel à la contrée qui les posséderoit. Polémon lieutenant de Perdicas, tenta de s'opposer au projet d'Arrhidée (1); mais celui-ci réussit malgré lui à se réunir à Ptolémée qui se rendit en Syrie avec des troupes, pour honorer la mémoire du roi, dit Diodore de Sicile (2), mais plutôt pour protéger Arrhidée contre les projets de Perdicas.

L'espace de temps employé à la construction du char funèbre indique l'époque de la translation du corps d'Alexandre en Egypte et des dispositions militaires de Ptolémée pour la favoriser, au printemps de l'an 321 de l'ère vulgaire, avant le moment du débordement du Nil; à la fin de la 2<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade, le 8<sup>e</sup> mois de la 426<sup>e</sup> de Nabonassar, 2 années après la mort d'Alexandre.

---

(1) *Arrian., de reb. post. Alex.*, Phot. Biblioth., cod. xcii, pag. 219.

(2) *XVIII.*, 28. pag. 643.

Alors, au commencement de l'année olympique suivante, la 3<sup>e</sup> de la CXIV<sup>e</sup> olympiade sous l'archontat de Philoclès, l'entreprise de Perdiccas contre l'Égypte, et les préparatifs d'Antipater secondé par Antigone et Cratère, étoient déjà parvenus à ce point de maturité qui annonce un prochain denoûment. Eumène fut heureux et repoussa avec succès les efforts de ces trois chefs alliés, pendant que Perdiccas parvenoit à Damas (1) à la tête d'une armée nombreuse soutenue et rendue plus dévouée par la présence des deux jeunes rois. Perdiccas traverse la Syrie, se dirige sur Péluse et établit son camp près de cette ville, la clef de l'Égypte vers l'Orient. Ayant imprudemment fait repurger un ancien canal du Nil, une subite irruption des eaux du fleuve détruisit ses ouvrages militaires et mit le découragement et la désertion parmi ses troupes. Il essaya de les ramener par des démonstrations de bienveillance, par des

---

1) *Arrian., de reb. post Alex., apud Phot., pag. 222.*



discours que la hauteur et la dureté de son caractère pouvoient démentir, et il donna l'ordre de se tenir prêt à marcher. A l'entrée de la nuit il leva le camp ; on se mit en marche et on arriva vers la pointe du jour sur le Nil, non loin d'une petite ville nommée le *Mur des Chameaux*, que Perdiccas fit attaquer. Il essaya vainement de la prendre de force ; Ptolémée qui avoit tout prévu et s'étoit même défait de Cléomène qu'il croyoit attaché à Perdiccas (1), se trouva là à la tête d'un corps de cavalerie pour défendre la ville. Convaincu de l'inutilité de son entreprise, Perdiccas y renonça sur le soir et profita de la nuit pour se diriger vers une île que formoit le Nil du côté opposé à Memphis, vraisemblablement l'île de Myecphoris formée par la branche de Péluse, un peu à l'orient de Bubaste (2). Il tenta bien malheureusement le passage des eaux, deux mille hommes y

---

(1) *Pausanias, Att.*, cap. 6.

(2) *Champollion le jeune*, l'Égypte sous les Pharaons, II, 68. Voyez ci-après l'Appendix, n° A.

perdirent la vie : la sédition s'empara de tous les esprits, et Perdicas fut égorgé dans sa tente (1). Ptolémée s'empressa de traverser le Nil et de se rendre au camp macédonien auprès des jeunes rois, de leur offrir des présens et ses hommages, et de fournir aux plus pressans besoins de l'armée, de protéger même les plus intimes amis de Perdicas contre les ressentimens des soldats (2).

L'époque de ces événemens est fixée par plusieurs circonstances à l'automne de l'an 321 avant l'ère vulgaire : 1° le temps employé à la construction du char d'Alexandre et la translation de son corps en Égypte nous ont conduits à l'été de cette même année 321, et l'invasion de Perdicas lui fut postérieure, puisque selon quelques historiens cette translation et les derniers devoirs rendus au roi en furent le prétexte (3);

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 34-36, pag. 646 et 647.

(2) *Arrian.*, de *reg. post. Alex.*, apud *Phot.*, pag. 222. — *Strabo*, XVII, 921.

(3) *Diod. Sic.*, XVIII, 28, pag. 613.

2°. le débordement du Nil qui dure trois mois, commença aussitôt après ; 3°. les marches, les campemens de Perdiccas et de Ptolémée étoient impossibles durant le débordement ; 4°. comme ils ne purent pas lui être antérieurs, ils n'arrivèrent donc qu'après, puisque Diodore fait observer que la subite irruption des eaux à la suite des travaux exécutés par ordre de Perdiccas dans un ancien canal du Nil n'eut aucune cause connue (1) ; et si cette irruption avoit eu lieu parce qu'on étoit à l'époque de la crue périodique du fleuve, personne n'auroit pu l'ignorer ; 5°. enfin Diodore dit que Perdiccas fut tué dans la troisième année de son gouvernement, et l'époque de la mort d'Alexandre fait que cette troisième année de Perdiccas ne commença qu'avec le mois de juin 321 ; au mois de novembre suivant, temps très-approximativement certain de la campagne d'Egypte, Perdiccas gouvernoit les rois de Macédoine depuis deux ans et

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 35, pag. 645.

demi. Ainsi sa mort et la réunion de Ptolémée aux jeunes successeurs d'Alexandre appartiennent à la fin de l'an 321 avant l'ère vulgaire, au milieu de la 3<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade, et au commencement de l'an 427 de Nabonassar, deux ans et demi après la mort d'Alexandre, la troisième année du gouvernement de Ptolémée étant déjà écoulée à moitié.

Ce fut alors que Ptolémée reçut en Égypte les deux jeunes rois dont il lui auroit été facile de se faire donner la tutelle; mais il la jugea au moins inutile à ses projets sur l'Égypte, et il la fit accorder à Python et Arrhidée, le même qui lui avoit livré le corps d'Alexandre.

Si l'on en croyoit Strabon, ce seroit à l'époque où les deux rois quittèrent l'Égypte pour se rendre en Macédoine, immédiatement après la mort de Perdicas, qu'il faudroit aussi fixer celle où le corps d'Alexandre déposé alors à Memphis, fut transporté à Alexandrie (1) pour y être

---

(1) *Strabo*, XVII, pag 921.

fermé dans le monument qui porta le nom de sépulcre d'Alexandre (1). Mais cette translation des reliques royales ne put avoir aucun rapport avec le séjour des jeunes rois en Egypte : ils y arrivèrent par la Syrie, furent amenés par les événemens de la guerre vers Memphis, quittèrent l'Egypte par le même chemin qui les y avoit conduits (2) et qui les éloigna d'Alexandrie où rien ne les avoit attirés. Cette ville, encore toute nouvelle, devoit être moins propre que Memphis à servir à une sépulture royale ; la sûreté même de ce dépôt et le prix que Ptolémée attachoit à sa possession, lui commandoient de ne pas l'exposer dans une ville éloignée de la capitale qu'il habitoit ; enfin Ptolémée n'avoit pu songer jusque-là à faire construire à Alexandrie le monument qui devoit recevoir les dépouilles mortelles d'Alexandre : elles durent donc rester encore à Memphis.

---

(1) Σημα Αλεξανδρου.

(2) *Diod. Sic.*, XVIII, 39, pag. 648.

Les deux rois en partirent avec leur armée, Arrhidée et Python étant chargés de la direction des affaires publiques (1). Celui-ci y renonça bientôt, et Antipater lui succéda. Après sa malheureuse campagne contre Eumène, il étoit venu au secours de Ptolémée contre Perdicas ; dès qu'il eut connu le vœu des Macédoniens qui l'associoient à la tutelle des rois, il se réunit à eux à Triparadisa de Syrie et procéda à une nouvelle distribution des gouvernemens. Ptolémée conserva celui de l'Égypte, qu'il eût été difficile d'ailleurs de lui enlever : tant son courage et l'esprit de justice de son administration lui en assuroient la jouissance (2). Cela se passoit au commencement de l'an 320<sup>e</sup> avant l'ère vulgaire, la 3<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade Philoclès étant archonte à Athènes, indication qui rentre dans celle de Diodore de Sicile et que confirme la circonstance qu'il rappelle que

---

(1) Depuis la mort de Perdicas, *suprà*, pag. 291.

(2) *Diod. Sic.*, XVIII, 39, pag. 648.

Antigone ayant voulu, après cette répartition, préparer la guerre contre Eumène, il commença par rappeler ses troupes de leurs quartiers d'hiver (1).

Dans cette dernière distribution des gouvernemens, Laomédon de Mitylène avoit obtenu celui de la Syrie (2); il y fut attaqué par Ptolémée qui avoit résolu de réunir à l'Égypte la Célé-Syrie et la Phénicie. Nicanor, l'un de ses généraux chargé de cette expédition et de cette conquête y réussit complètement, emmena même Laomédon prisonnier en Égypte après avoir mis garnison dans toutes les villes des provinces conquises. Jérusalem fut de ce nombre (3).

La suite des événemens place cette expédition au printemps de l'an 320 avant l'ère vulgaire, dans les derniers mois de la troisième année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade; et c'est à

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 40, 648.

(2) *Arrian.*, *apud Phot.*, 226.

(3) *Joseph.*, *Antiq. Jud.*, XII, cap. 1, et *Agatharchides*, *apud eundem Joseph.* *contra App.* I, pag. 1050. *Aurel. Alloph.*, 1611, f<sup>o</sup>.

cette même année que Diodore de Sicile (1) et la Chronique d'Eusèbe (2) l'indiquent également. Ainsi, à la fin de la 3<sup>e</sup> année de son gouvernement, Ptolémée avoit réuni à l'Égypte, Cyrène, la Syrie, la Célé-Syrie et la Phénicie.

Pendant que Ptolémée faisoit ces conquêtes, Antigone, après avoir défait Eumène en Cappadoce, l'avoit bloqué dans Nora, l'une de ses villes (3). Ensuite, il fit la guerre à Alcétas et Attalus en Pisidie, et après les avoir vaincus dans peu de jours il se rendit en Phrygie dont Arrhidée étoit le gouverneur. En Macédoine, Antipater faisoit mettre à mort les envoyés d'Athènes, Démade et son fils, et frappé par une maladie mortelle il léguoit, en quittant la vie, la tutelle des rois et le pouvoir suprême à Polysperchon le plus âgé des généraux d'Alexandre, et à son propre fils Cassandre le titre de chiliarque. Ce fut en se

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 43, pag. 650.

(2) *Eusebii Chronicon*, p. 138 latine, et p. 183 grecè.

(3) *Diod. Sic.*, XVIII, 41, pag. 649.



rendant en Phrygie, qu'Antigone fut informé de cet événement par Aristodème de Milet, qui le rencontra à Crétopolis (1).

Diodore rapporte qu'Antigone tint Eumène enfermé dans Nora pendant une année entière (2). Cet espace de temps absorbe presque toute la durée de la 4<sup>e</sup> année de la cxiv<sup>e</sup> olympiade, qui finit avec le mois de juin de l'an 319 avant l'ère chrétienne, ce qui est justifié par le rapport de Cornélius Népos qui indique après l'hiver la sortie d'Eumène de la ville de Nora (3).

Ce fut dans l'année olympique suivante que la ville d'Athènes chargea Démade et son fils de la mission qui leur coûta la vie, ce qui arriva peu avant qu'Antipater perdit la sienne et au commencement de la cxv<sup>e</sup> olympiade, puisqu'Antigone qui avoit levé le siège de Nora vers la fin de la 4<sup>e</sup> année de l'olympiade précédente (juin 319), n'ayant employé que peu de temps à la campagne

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 47 et 48, pag. 653 et 654.

(2) *Ibid.*, 53, pag. 656.

(3) *Corn. Nep., Eumenes*, cap. 5.

de Pisidie contre Alcétas , apprit, lorsqu'il en revenoit , la mort d'Antipater (1).

Son fils Cassandre , peu satisfait du titre qu'il lui laissoit , alla cacher son dépit et ses projets à la campagne où , sous l'apparence de loisirs inoccupés , il combinoit avec ses amis les moyens de parvenir à la suprême puissance. Il prenoit souvent le plaisir de la chasse ; et cette circonstance , notée par Diodore (2) ne permet pas de la supposer possible , en Macédoine , après les derniers jours de l'automne. C'étoit celle de la 1<sup>re</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade , avant la fin de l'an 319 antérieur à l'ère vulgaire.

Cassandre cherchoit à mettre Ptolémée dans ses intérêts ; il lui dépêcha dans le même temps un messenger sûr , pour lui demander , avec son alliance , qu'il envoyât sa flotte de la Phénicie dans l'Hellespont (3). Il s'y rendit lui-même , et de là il passa auprès d'Antigone en Asie , lui donnant

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 47, pag. 652.

(2) *Diod. Sic.*, XVIII, 49, pag. 653, et 54, pag. 656.

(3) *Ibidem.*

l'assurance que Ptolémée seconderoit son entreprise (1). Mais Polysperchon, pour rendre leur alliance illusoire, voulut pouvoir compter sur celle des républiques grecques, et de l'avis des plus considérables personnages de la cour, il fit porter un décret qui leur rendoit à toutes leur liberté avec la jouissance des lois et coutumes qui les régissoient avant leur conquête par Philippe ou par Alexandre. Le même décret autorisoit ceux qui, pour des motifs de politique, auroient, depuis le passage d'Alexandre en Asie, émigré de leur pays ou en avoient été exilés, à y rentrer, et ils devoient avoir profité de cette faculté avant le 30<sup>e</sup> jour du mois de xanthique.

Ce mois macédonien, selon le tableau de ses concordances successivement variables avec les mois de l'année olympique, répondoit alors au mois athénien gaméliion (2), et l'un et l'autre aux mois de janvier et de février juliens (3), ce qui, pour l'époque

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 54, pag. 656.—(2) *Suprà*, pag. 116.

(3) *Dodwel, de Cyclis, Tabul. Att.*, pag. 721.

de ces événemens, nous conduit à ce mois athénien gaméllion, le 7<sup>e</sup> de la 1<sup>re</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade, au commencement de l'an 318 avant l'ère chrétienne.

Diodore note ici encore un changement de consuls à Rome, immédiatement après l'indication de l'édit qui fut publié par Polysperchon nécessairement vers la fin de l'année 319 avant l'ère vulgaire, et cette remarque se lie à celle que nous avons déjà faite sur les divisions chronologiques de l'ouvrage de Diodore (1).

En même temps qu'il proclamait la liberté des villes grecques, Polysperchon en appeloit à la fidélité d'Eumène, mettant à sa disposition de l'argent et des troupes, et tâchoit par toutes sortes de prévenances, de ramener à la cour Olympias mère d'Alexandre, qui s'en étoit éloignée du vivant d'Antipater (2).

Eumène se voua courageusement à la dé-

(1) *Suprà*, pag. 272 et suivantes.

(2) *Diod. Sic.*, XVIII, 57 et 58, pag. 658.

fense de la cause des jeunes rois, quitta la Phrygie, passa le mont Taurus, entra en Cilicie et chargea ses amis les plus intelligents et les plus dévoués, de faire des levées d'hommes et d'argent chez les Pisidiens, dans la Lycie et en Chypre. Quelques-uns même parvinrent jusqu'en Célé-Syrie et dans la Phénicie (1), dépendantes du gouvernement de Ptolémée.

Celui-ci se rendit dès lors avec sa flotte à Zéphyrion en Cilicie, vis-à-vis de l'île de Chypre, et tenta sans succès d'ébranler la fidélité des chefs qui suivoient la fortune d'Eumène. Antigone ne put trouver un traître pour l'assassiner, et ce ne fut qu'après l'avoir poursuivi au centre de l'Asie, et plus de deux ans après, qu'il se rencontra d'assez lâches soldats pour le lui livrer vivant : ce fut alors qu'Antigone le fit mettre à mort (2).

C'est dans l'hiver de l'an 318 avant l'ère

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 61, pag. 660.

(2) *Ibidem*, XIX, 44, pag. 694.

chrétienne que Polysperchon succédant à Antipater, se préparoit à défendre le trône de Macédoine contre les tentatives de Cassandre et de ses adhérens. A cet effet, Eumène qui étoit en Phrygie, traversa le mont Taurus qui la séparoit de la Cilicie. Ce passage ne put s'effectuer qu'au printemps de la même année, et il nous conduit à la fin de la 1<sup>re</sup> de la cxv<sup>e</sup> olympiade, et aux premiers six mois de l'année olympique suivante durant laquelle Ptolémée dut faire son expédition maritime en Cilicie (1) : il en fut bientôt rappelé par celle qu'Eumène entreprit contre la Phénicie soumise à Ptolémée (2).

En attendant, la reine Olympias qui devoit reprendre à la cour de Macédoine l'influence que lui donnoient son nom, son rang et le respect profond qu'inspiroit encore tout ce qui touchoit de près à la mémoire d'Alexandre, protégeoit Athènes

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 62, pag. 660.

(2) *Ibidem*, 63, pag. 661, et 73, pag. 667.

contre les entreprises de Cassandre, et ordonnoit à Nicanor d'évacuer Munychia et le Pirée (1). Mais Alexandre, fils de Polysperchon, arriva en Attique à la tête d'une armée, se réunit à Nicanor, et le peuple d'Athènes mécontent de ses magistrats qui ne s'opposoient pas à cette violation des plus solennelles promesses, les déposa dans une assemblée générale; ce qui dut se passer avant la fin de la 2<sup>e</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade, au printemps de l'an 317 avant l'ère vulgaire, puisque le renouvellement périodique des magistrats devoit avoir lieu au commencement de l'année suivante, la 3<sup>e</sup> de la cxv<sup>e</sup> olympiade dont le premier jour répondoit au 1<sup>er</sup> juillet de l'an 317 (2).

Alors Polysperchon tenta sérieusement de prendre d'assaut Mégalopolis du Péloponnèse; mais il en abandonna bientôt le siège pour s'occuper de plus hauts inté-

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 65, pag. 662.

(2) *Dodwel. de Cyclis. Tabul. Att.*, pag. 721.

rêts (1). Il s'agissoit de reconduire en Macédoine la reine Olympias et le fils d'Alexandre. Eurydice femme de Philippe Aridée, redoutant l'influence d'Olympias, osa solliciter contre elle Cassandre qui étoit sur l'Hellespont, et se porta elle-même avec des troupes à Eria sur les frontières de la Macédoine, pour en défendre l'approche à la reine : les deux armées étoient près d'en venir aux mains ; mais le vieux respect des Macédoniens pour le sang d'Alexandre l'emporta sur tout autre engagement, et ils se déclarèrent pour Olympias. Aridée fut fait prisonnier ; Eurydice, qui étoit retournée à Amphipolis avec Polyclès l'un de ses affidés, fut bientôt prise aussi, et l'un et l'autre mis à mort par l'ordre d'Olympias, Aridée, successeur immédiat d'Alexandre, ayant régné six ans et quatre mois (2).

Cette indication de Diodore sur la durée du règne de Philippe Aridée, fournit une

---

(1) *Diod. Sic.*, XVIII, 72, pag. 666.

(2) *Ibidem*, XIX, 11, pag. 676.



époque importante dans l'ordre des temps que nous avons à parcourir.

Si l'on ajoute en effet 6 années et 4 mois à celui de thargélion de la 4<sup>e</sup> année de la cxiii<sup>e</sup> olympiade, temps de la mort d'Alexandre, celle d'Aridée s'attache au mois de boédromion athénien de la 3<sup>e</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade selon les Tables de Dodwel (1), et Corsini n'a pas hésité à le reconnoître (2). Si l'on ajoute encore le même espace de temps de 6 années et 4 mois au 30 mai de l'an 323 avant l'ère vulgaire, on arrive au mois d'octobre de l'an 317 avant la même ère, et les Tables de Dodwel nous apprennent aussi que le mois athénien boédromion répondoit cette année-là aux 15 derniers jours de septembre et aux 14 premiers jours d'octobre. Dans le calendrier macédonien, cette mort arriva au mois d'apellæus qui, dans le tableau de concordance des mois athéniens

---

(1) *De Cyclis, Tab. Att.*, pag. 722.

(2) *Fast. Att.*, IV, 59.

et macédoniens pour la période de 32 années, correspond en effet dans la 7<sup>e</sup> depuis la mort d'Alexandre, à boëdromion athénien. Enfin, selon le comput égyptien, ajoutant encore 6 ans et 4 mois à celui de phaménoth de l'an 424 de Nabonassar, on a le mois épiphi de l'an 430 de la même ère.

Si l'on s'en rapporte à Justin, la mort d'Aridée arriva six ans après la mort d'Alexandre (1), ce qui porte à la 7<sup>e</sup> année et revient à l'indication plus complète laissée par Diodore de Sicile. Dexippe et Porphyre (2) attribuent 7 années entières au règne d'Aridée ; mais en cela ils comptent comme Ptolémée qui, dans le Canon des Rois dont nous avons assez parlé (3), donne en effet 7 années entières au règne de Philippe Aridée (4). On a déjà averti que Ptolémée prenant pour base de ses supputations le renouvellement de l'an-

(1) *Justin., Hist.*, XIV. 5.

(2) *Porphyr., apud Græca Eusebii*, pag. 224-228.

(3) *Supra*, Introduction, pag. 32.

(4) Canon des Rois, en tête de l'Almageste, tom. 1<sup>er</sup>, Préface, lxxj.

née égyptienne, et laissant à chaque prince l'année entière pendant laquelle il a cessé de régner et de vivre, ne commence à compter la durée du règne du nouveau roi que du premier jour de l'année égyptienne suivante. Ainsi, quoiqu'Alexandre fût mort dans le 7<sup>e</sup> mois de la 424<sup>e</sup> année de Nabonassar, Ptolémée laisse encore à son règne les cinq mois restans de la même année, ne commençant à compter celui de Philippe Aridée que du premier jour de l'année suivante, la 425<sup>e</sup>; et comme Aridée mourut après 6 ans 4 mois de règne, Ptolémée lui laisse encore sept années entières, ne comptant le temps de son successeur en Egypte (Alexandre II, légitime et non reconnu) que du commencement de l'année 432 de Nabonassar, les sept années entières qu'il laisse pour Aridée, comprenant les années 425 à 431 inclusivement.

Si l'intérêt de notre ouvrage l'exigeoit, nous ferions remarquer que cette méthode de Ptolémée donne lieu ici à une erreur très-sensible dans la supputation des temps. Mais comme elle ne peut influer sur les

époques relatives à l'histoire de Ptolémée fils de Lagus, qui embrasse plus que les temps d'Aridée et de son successeur, comme encore ces époques sont renfermées dans des limites précises desquelles on ne peut s'écarter, nous nous abstiendrons d'en dire davantage à cet égard, pour revenir à la mort d'Aridée, qui nous porte au 3<sup>e</sup> mois de la 3<sup>e</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade, octobre 317 avant l'ère vulgaire, au commencement de l'an 431 de Nabonassar, et la 7<sup>e</sup> année du gouvernement de Ptolémée.

Pendant que la reine Olympias se vengeoit d'Antipater mort sur ses amis vivans, non pas comme un roi, dit Justin, mais bien comme une femme (1), Eumène passoit l'hiver dans la Babylonie (2). Il demanda par des envoyés du secours à Python et à Séleucus, le premier gouverneur de la Médie et le second à Babylone, depuis la nouvelle distribution des gouvernemens

---

(1) *Justin., Hist.,* XLV, 6.

(2) L'hiver de l'an 317 à 316 avant l'ère chrétienne, au milieu de la 3<sup>e</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade.

faite par Antipater à Triparadisa en Syrie. Peu satisfait des réponses de Séleucus, Eumène se décide à l'attaquer et le menace dans Babylone même. Il traverse le Tigre et se rend dans la Susiane avec l'intention de s'emparer de Suses sa capitale. Il passa quelque temps dans cette province, et plusieurs satrapes des contrées voisines se réunirent à lui. Antigone qui, pour l'attaquer, avoit d'abord quitté ses quartiers d'hiver (1) de Mésopotamie, remit l'exécution de ce projet à quelque temps de là, lorsqu'il eut connu les nouveaux alliés d'Eumène (2). Mais bientôt, réuni à Séleucus et à Python, il franchit le Tigre et va droit à Suses dont Xénophile veut lui défendre l'approche. Cela se passoit, selon Diodore de Sicile, à l'époque du lever de la Canicule (3), qui indique l'été de l'an 316 avant l'ère vulgaire et les premiers mois de la 4<sup>e</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade. Antigone

---

(1) Le même hiver, 317-316.

(2) *Diod. Sic.*, XIX, 12, 13, 14, 15, pag. 677-679.

(3) *Ibidem*, 18, pag. 680.

tenta sans succès de pénétrer dans la Perse; Eumène s'y opposa et l'obligea de retourner dans la Médie où il passa l'hiver suivant, tandis qu'Eumène prenant ses quartiers à Gabiène, couvrait ainsi Suses et Persépolis contre les tentatives d'Antigone (1).

Ce second hiver, pendant lequel Antigone se trouvoit dans la Médie et Eumène à Gabiène (2), est celui de l'an 315 avant Ère vulgaire, et répond au milieu de la 4<sup>e</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade. Malgré les rigueurs de cette saison, Antigone, après avoir annoncé qu'il va se rendre en Arménie, traverse au contraire le désert qui le séparoit des cantonnemens d'Eumène, l'attaque avec succès et le fait mourir, des Macédoniens infidèles le lui ayant livré vivant (3). Antigone pénètre ensuite jusqu'à Persépolis, retourne à Suses, y prend une grande quantité d'argent (4) et s'avance de là jusque dans la Babylonie où Séleucus le

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 19-34, pag. 681-689.

(2) *Ibidem*, 34, pag. 689, et 37, pag. 691.

(3) *Ibidem*, 44, pag. 694. — (4) *Ibidem*, 48, pag. 697.

reçut avec magnificence. Mais Antigone devenu plus exigeant, trouva enfin quelque résistance dans Séleucus. Celui-ci cependant, par la crainte d'être traité comme tant d'autres personnages éminens dont Antigone avoit mis une attention réfléchie à se défaire, se décida dès lors à se rendre en Egypte. Ptolémée n'y avoit jamais refusé un asile à ceux que les caprices de la fortune et les malheurs de ces temps d'anarchie amenoient auprès de lui (1).

Cette suite d'événemens occupe les derniers six mois de la 4<sup>e</sup> année de la cxv<sup>e</sup> olympiade, et nous porte aux premiers de l'olympiade suivante, la cxvi<sup>e</sup>, l'été de l'an 315 avant l'ère vulgaire. Pendant le même espace de temps, et le même hiver (2) où la reine Olympias poursuivie par Cassandre étoit enfermée et réduite à la dernière extrémité dans Pydna, le fidèle Eumène défendoit sa cause à Gabiène contre

---

(1) *Diod Sic.*, XIX, 55, pag. 702.

(2) *Ibidem*, 49, pag. 697.

Les efforts heureux d'Antigone. Au commencement du printemps qui le suivit (1), cette femme illustre, fille et sœur de rois, épouse de Philippe et mère d'Alexandre, mouroit lâchement assassinée par les ordres de Cassandre (2); et Emmène perdoit aussi la vie, victime de la trahison de quelques soldats et de l'atroce ressentiment d'Antigone. Cela se passoit à la fin de la cxy<sup>e</sup> olympiade.

Séléucus étoit en Egypte au commencement de l'olympiade suivante, 8 ans révolus après la mort d'Alexandre, et la 9<sup>e</sup> année du gouvernement de Ptolémée. Ce chef habile avoit été jusque-là presque un simple spectateur des débats sanglans des autres généraux d'Alexandre. Séparé du théâtre de leurs malheureux exploits par la mer et les déserts, il ne songeoit qu'à affermir son pouvoir en évitant avec soin de le compromettre, et à préparer une heureuse résistance à des attaques dont sa prudence lui

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 50, pag. 698.

(2) *Ibidem*, 51, pag. 699. — *Juslin.*, XIV, 6.



faisoit prévoir la possibilité. Sa justice et sa modération lui avoient acquis la confiance des peuples qu'il gouvernoit ; sa grandeur d'âme lui avoit fait des amis de tous ceux qui s'étoient commis à sa foi (1). Séleucus ne devoit pas être moins heureux (2).

Ainsi s'accomplissoient les immuables décrets de la Providence. De nouveaux trônes s'élevoient sur les débris de ceux que la fougue d'Alexandre avoit renversés ; et de tous ses généraux, quelques uns seulement étoient destinés à s'y asseoir, vainqueurs des ambitions rivales de la leur. Léonnat, Python, Perdicas, Antipater, Eumène, Polysperchon, n'avoient déjà plus d'intérêt dans ces suprêmes dissensions : ils avoient cessé d'exister. Parmi ceux qui leur survivoient, Antigone restoit alors le plus puissant. Tous les autres devoient le redouter : ils se liguèrent contre lui. C'étoient Cassandre qui, en assassinant la mère et ex-

---

(1) *Diot. Sic.*, XIX, 55, pag. 701.

(2) *Ibidem*, 56, pag. 701.

épousant la nièce d'Alexandre (1), se rapprochoit de plus en plus du trône de la Macédoine où il commandoit ainsi que dans la Grèce; Lysimaque, chef de troupes aguerries et des peuplades à demi sauvages de la Thrace (2); Ptolémée, maître de l'Égypte, de Cyrène, de la Syrie et de la Phénicie; Séleucus enfin, qui ne renonçoit pas à son gouvernement de Babylone : ces quatre chefs signèrent contre la puissance d'Antigone une alliance qui devoit y mettre fin.

Celui-ci, pendant ce temps et après le départ de Séleucus, le remplaça par Python, quitta la Babylonie, se dirigea vers la Cilicie, et parvenu à Mallos y prit ses quartiers d'hiver, déjà après le coucher d'Orion. C'est encore Diodore de Sicile qui note soigneusement cette époque (3), laquelle se rapporte à l'hiver de l'an 314 avant l'ère vulgaire, vers le milieu de la 1<sup>re</sup> année de la cxvi<sup>e</sup> olympiade.

---

(1) *Justin.*, XIV, 6. (La fille de Philippe Aridée.)

(2) *Justin.*, XV, 3.

(3) *Diod. Sic.*, XIX, 56, pag. 702.

Au printemps de la même année, Antigone reprit sa marche par la Cilicie, et parvenu dans la haute Syrie, il y fut joint par les envoyés de Cassandre, Lysimaque et Ptolémée, chargés de lui demander le partage des provinces et de l'argent qui étoient le fruit d'une guerre à laquelle ils avoient concouru (1). Ces propositions furent mal reçues par Antigone qui se mit en mesure de soutenir par les armes un refus aussi formel, en cherchant des alliés et des secours à Chypre, à Rhodes, faisant ses dispositions en Cappadoce et sur l'Hellespont, se portant en Phénicie, campant devant Tyr, et établissant dans ses mers trois points de réunion pour la flotte qu'il pensoit à construire. Mais les chefs ligués contre lui ne préparoient pas leur attaque avec moins de soins, avec moins de promptitude, et bientôt Séleucus courant la mer de Syrie avec cent vaisseaux, vint attiédir le zèle des partisans d'Antigone. Celui-ci

---

(1) *Justin.*, XV, 2, et *Diod. Sic.*, XIX, 57, pag. 702.

chercha à le soutenir, en leur annonçant que dans l'été même il tiendrait la mer avec une flotte de cinq cents voiles (1).

Cet été, indiqué par Diodore de Sicile, est celui de l'an 314 avant l'ère vulgaire, et ramena le commencement de la 2<sup>e</sup> année de la cxvi<sup>e</sup> olympiade.

Antigone se porta aussi pour allié des défenseurs du trône de Macédoine, contre les entreprises de Cassandre. Il le fit proclamer l'ennemi de l'Etat, s'il ne rendoit la liberté à Roxane et au jeune roi son fils qu'il tenoit enfermés, et s'il ne reconnoissoit Antigone comme régent du royaume. Pour se faire encore de plus nombreux partisans, il se déclara le protecteur de la liberté des villes grecques, renvoya Alexandre fils de Polysperchon dans le Péloponnèse, et ayant reçu des galères de l'île de Rhodes, il cerna la ville de Tyr du côté de la mer (2).

Ptolémée, sur l'avis des dispositions

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 58, pag. 703.

(2) *Diod. Sic.*, XIX, 61, 704.

d'Antigone en faveur des villes grecques; se hâta, comme pour lutter avec lui de bienveillance envers elles, de reconnoître aussi leur liberté (1), ayant pour but sans doute de les désintéresser dans une lutte où leur intervention pouvoit efficacement servir le parti qu'elles se décideroient à soutenir.

En attendant, un autre Cassandre gouverneur de la Carie, s'étoit déclaré pour Ptolémée, et avoit envoyé à Chypre des troupes commandées par Polyclitus. Celui-ci se réunit d'abord à Séleucus, soutint heureusement plusieurs combats contre les navarques d'Antigone, retourna à Chypre, et se rendit à Péluse en Egypte où Ptolémée le combla d'honneurs et de présens (2).

Parmi les prisonniers de marque faits par Polyclitus, étoit Périlaüs l'un des généraux d'Antigone qui sollicita sa délivrance et celle de plusieurs autres officiers. Ptolémée les lui rendit, et eut alors même avec

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 62, 704.

(2) *Ibidem*, XIX, 62-64, pag. 704-706.

Antigone une entrevue à Ecregma où il ne refusa pas de se rendre, toutefois sans obtenir ce qu'il espéroit d'Antigone (1). Celui-ci à cette époque avait été abandonné par Alexandre fils de Polysperchon, qui s'étoit déclaré pour Cassandre, et avait ainsi conservé le commandement du Péloponnèse (2).

Tout cela se passoit dans la seconde moitié de l'année 314 avant l'ère vulgaire et les 6 premiers mois de la 2<sup>e</sup> année de la cxvi<sup>e</sup> olympiade, puisque ce fut au commencement de l'hiver suivant qu'Antigone, pour s'opposer à Cassandre, fut surpris par les neiges en traversant le mont Taurus (3).

Antigone, en effet, instruit des succès de Cassandre, entreprit de marcher en personne contre lui. Il quitta la Syrie laissant un nombreux corps d'armée aux ordres de son fils Démétrius chargé d'observer l'Égypte, traversa la Cilicie, et tentant le

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 62-63, pag. 704-706.

(2) *Ibidem*, 64, pag. 706. — (3) *Ibidem*, 69, pag. 709.

passage du mont Taurus, essuya de grandes pertes occasionnées par l'abondance des neiges dont il étoit couvert. Il revint ensuite sur ses pas, et prenant un autre passage moins périlleux, il réussit à s'établir à Céliènes en Phrygie (1), tandis que Ptolémée, l'un de ses généraux, avoit ses quartiers d'hiver dans la Carie, que Cassandre s'y rendoit pour l'attaquer, et que Séleucus occupoit l'île de Cos (2). C'étoit pendant l'hiver de l'an 313 avant l'ère vulgaire, vers le milieu de la 2<sup>e</sup> année de la CXXVI<sup>e</sup> olympiade.

Dans l'été de la même année julienne, au commencement de la 3<sup>e</sup> année de la CXXVI<sup>e</sup> olympiade, Cyrène réunie depuis quelque temps au gouvernement de Ptolémée, cherchoit à s'y soustraire et à chasser la garnison qui occupoit la citadelle. Ptolémée tenta de ramener Cyrène à l'obéissance par des envoyés qui elle ne respecta pas. Il

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 69, pag. 709.

(2) *Mémoires*, XIII, 68, pag. 708.

chargea Agis de la soumettre, et ses vœux furent heureusement remplis. L'exemple de Cyrène agitoit Chypre, et Pygmalion son gouverneur communiquoit avec Antigone. Ptolémée s'y rendit en personne, punit exemplairement l'infidèle gouverneur, le remplaça par Nicocréon, détruisit Marium, en transporta les habitans à Paphos, se dirigea ensuite sur les côtes de Syrie où il débarqua son armée, prit Posidium ainsi que Potamos, et poussant jusqu'en Cilicie, arriva dans Mallos, ravagea les contrées voisines et rentra enfin à Chypre. Cette expédition étoit déjà terminée lorsque Démétrius qui l'apprit en Syrie, arrivoit en Cilicie pour s'y opposer. C'étoit trop tard, et Démétrius alla reprendre sa station en Syrie pendant que Ptolémée rentrait en Egypte (1).

Cette première expédition de Ptolémée contre Cyrène, Chypre, la Syrie et la Cilicie, doit appartenir à la première moitié

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 79 pag. 715.



de la 3<sup>e</sup> année de la CXXVI<sup>e</sup> olympiade, puisque la défection des Cyrénéens qui en fut l'occasion, eut lieu *dans l'été* (1) qui suivit le passage du mont Taurus par Antigone remplacé par son fils Démétrius en Syrie, et que ce fut ce même Démétrius qui tenta de s'opposer à l'invasion de Ptolémée. L'indication de cette époque est donc assez certaine; elle est même confirmée par cette réflexion, que Démétrius maître de la Syrie ne put être détourné de faire une invasion en Egypte pendant l'absence de Ptolémée avec une partie de la flotte et de l'armée, si ce n'est parce que l'excursion de Ptolémée ayant lieu pendant le débordement du Nil, l'inondation préservait alors l'Egypte d'une semblable attaque par la Syrie; et l'époque et la durée du débordement appartiennent aussi à l'été, que Diodore indique expressément comme la saison de la défection des Cyrénéens et de la campagne navale de Ptolémée.

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 79, pag. 715.

Dans l'automne de la même année 313, Tyr se rendit aux troupes d'Antigone, après avoir été bloquée par mer pendant 15 mois à compter de l'été de l'an 314 (1).

L'hiver suivant, celui de l'an 312, vers le milieu de la 3<sup>e</sup> année de la cxvi<sup>e</sup> olympiade, Ptolémée étoit rentré en Egypte. Séleucus s'y trouvoit et l'excita pour attaquer Démétrius qui l'observoit toujours dans ses cantonnemens de Syrie. Cédant à ces insinuations, Ptolémée réunit une armée nombreuse, quitte Alexandrie, se rend à Péluse, et de là se dirige vers Gaza (2). Instruit de ses desseins, Démétrius rappelle ses troupes de leurs quartiers d'hiver (3) (indication qui donne une époque) et leur assigne Gaza pour le lieu du rendez-vous.

Contre l'avis des généraux les plus expérimentés, Démétrius engagea la bataille à Galama(4), en avant de Gaza; il fut vaincu et alla en toute hâte prendre position sous

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 62, pag. 704.

(2) *Ibidem*, 80, pag. 715. — (3) *Ibidem*.

(4) *Justin.*, XV, 1. — *Hecat. Abd.*, apud *Joseph.*, cont. *App.*, I, 1048.

les murs de la ville avec sa cavalerie ; mais le désordre fut tel que le soir même les troupes de Ptolémée entrèrent à Gaza. Démétrius se retira par la Syrie jusqu'à Tripolis, de là il envoya demander du secours à son père Antigone qui avoit passé l'hiver dans la Propontide (1), et en attendant il se renforça de quelques troupes venues de la Cilicie, et des garnisons qu'il rappela de quelques places fortes éloignées (2).

Ptolémée s'occupa de poursuivre ces premiers succès, s'avança dans la Syrie, prit Sidon, occupa Tyr, et donna à Séleucus qui l'avoit secondé, un corps de troupes avec lequel il devoit tenter de rentrer dans son gouvernement de Babylone (3). Il y réussit en peu de temps : la douceur de son administration pendant les quatre années de sa durée étoit son plus utile auxiliaire (4). En même temps Ptolémée étant parvenu jusqu'en

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 77, pag. 714. — *Pausan.*, *Att.*, 8.

(2) *Diod. Sic.*, 81-84, pag. 715-718.

(3) *Ibidem*, 86, pag. 718. — (4) *Ibidem*, 90, pag. 720.

Célé-Syrie, apprit que Démétrius de retour de la Cilicie campoit dans la Syrie supérieure. Il chargea le Macédonien Cillès de l'y attaquer ; mais Démétrius profitant de l'imprévoyance de ce général, le surprit lui-même à Myounta et le fit prisonnier avec son armée. Antigone étoit alors en Phrygie ; il y apprend ce succès de Démétrius, traverse de nouveau le mont Taurus, et opère sa jonction avec son fils (1).

Ptolémée ne trouva pas prudent de se mesurer avec des forces aussi supérieures, et, de l'avis de ses généraux, il résolut de retourner en Egypte. Il quitta donc la Syrie, démantela les villes principales qu'il abandonnoit, Acès, Joppé, Samarie, Gaza, et chargé d'un immense butin, il rentra dans son gouvernement où il se prépara à s'y défendre (2).

Après avoir occupé de nouveau toute la Syrie, Antigone, au lieu d'entrer en Egypte, entreprit une expédition contre les Arabes

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 93, pag. 721.

(2) *Ibidem*, et *Pausanias*, *Att.*, 8.

de Nabate, et la confia d'abord à l'un de ses généraux nommé Athénée, ensuite à son fils Démétrius qui accorda la paix à cette tribu. Antigone le désapprouva, et il pensoit à faire attaquer de nouveau ces Arabes, lorsqu'il apprit par une lettre de Nicanor gouverneur de la Médie, les succès et le retour inopiné de Séleucus à Babylone ; il chargea Démétrius de l'en chasser (1). Si l'on s'arrête à remarquer qu'Antigone, maître de la Syrie, ne se hâta pas d'attaquer l'Egypte et se détourna de son but en faisant une expédition contre une tribu d'Arabes, et presque un voyage de découvertes, on s'aperçoit bientôt que l'inondation de l'Egypte par le Nil dut retenir Antigone en Syrie, et cette réflexion dispense de toute autre recherche sur l'époque de cette circonstance historique, la suite des événemens faisant coïncider l'inondation avec ces marches d'Antigone.

Alors Ptolémée étoit en Egypte après

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 94-100, pag. 722-725.

sa campagne de Syrie qui avoit commencé à la fin de l'hiver de 312, et dut occuper le reste de cette même année, ce qui conduit à la fin de cet an 312 avant l'ère chrétienne, au milieu de la 4<sup>e</sup> année de la CXVI<sup>e</sup> olympiade.

Bientôt après, et pendant l'hiver suivant (312-311), Cassandre, Lysimaque et Ptolémée firent avec Antigone une paix qui ne fut pas de longue durée (1) : Cassandre devoit commander en Europe, Ptolémée en Egypte et dans les contrées voisines, Lysimaque en Thrace, Antigone à toute l'Asie ; mais les prétextes ne manquèrent pas pour rompre le traité. Cassandre plus qu'aucun autre pouvoit le désirer, car son pouvoir et son influence devoient bientôt décroître, cesser peut-être entièrement par la prochaine majorité du jeune Alexandre fils d'Alexandre, son successeur au trône de la Macédoine, et déjà ses habitans demandoient hautement que le nouveau roi

---

(1) *Diod. Sic.*, XIX, 105, pag. 727.

fût proclamé. Cassandre convoitoit ce trône ; il ne pouvoit y parvenir que par des crimes (1) : il chargea donc Glaucias, jusque-là gardien du jeune Alexandre et de Roxane sa mère, de les égorger secrètement et de faire disparaître leurs dépouilles. Ce forfait rendit pour Cassandre le trône de Macédoine d'un plus facile accès, et les autres généraux, Lysimaque, Antigone, Séleucus, Ptolémée, libres de toute dépendance, se trouvèrent investis dès lors de la suprême autorité dans leur gouvernement.

Tel étoit l'état des choses vers la fin de la 4<sup>e</sup> année de la cxvi<sup>e</sup> olympiade, aux premiers jours de l'été de l'an 311 de l'ère vulgaire, 12 ans révolus après la mort d'Alexandre (2).

---

(1) *Justin., Hist., XV, 2.*

(2) Il n'est pas inutile de remarquer que c'est de cet instant, et de la première année de la cxvii<sup>e</sup> olympiade, selon Eusèbe, que date l'ère de Syrie ; elle a son origine dans l'époque de la mort du second Alexandre, et coïncide avec les résultats qu'on vient d'énoncer. Cela ne prouve pas également que la première année de cette ère ait commencé au mois d'octobre julien, comme cela arriva

Les hostilités entre Antigone et Ptolémée avoient déjà recommencé. Le traité conclu entre les quatre généraux avoit reconnu l'indépendance des villes grecques, et cependant Antigone mettoit des garnisons dans quelques unes d'elles. Ptolémée le désapprouva et chargea Léonis de faire une invasion en Cilicie. En même temps il engageoit Cassandre et Lysimaque à se réunir à lui, afin de s'opposer à l'accroissement de la puissance d'Antigone. Celui-ci envoya son second fils Philippe sur l'Hellespont, et Démétrius à la défense de la Cilicie. Léonis, lieutenant de Ptolémée, fut vaincu (1); dans le même temps, Ptolémée, à qui Chypre obéissoit, informé que Nicoclès qui régnoit à Paphos avoit

---

après que l'année syrienne fut devenue fixe : la distinction des temps est ici nécessaire. Nous traiterons ailleurs plus spécialement cette utile question, et nous dirons pourquoi Antioche, Edesse et les Syriens appellent cette ère l'ère d'Alexandre, quoique postérieure de 13 ans à la mort du fils de Philippe. — Voyez *Eusèbe*, pag. 139, et les Commentaires de Scaliger, pag. 119.

(1) *Diod. Sic.*, XX, 19, pag. 742.



de secrètes intelligences avec Antigone ; chargea Callicrate et Argée de le faire mourir. Ménélas qui commandoit en Chypre leur donna des troupes, et le résultat de cette expédition fut la destruction totale de la race royale de Paphos (1).

Ptolémée apprenant bientôt après les revers éprouvés en Cilicie, réunit une flotte et une armée, va débarquer à Phaselis, et côtoyant la Lycie s'empare de Xanthe, ensuite de Caune et de sa citadelle, successivement d'Héraclée, enfin de l'île de Cos occupée par un autre Ptolémée neveu d'Antigone, parenté qui ne le rendit pas plus dévoué et ne l'empêcha pas de se jeter dans le parti de Ptolémée d'Égypte (2). Celui-ci, partant ensuite de Myndus en Carié, et parcourant l'Archipel avec une flotte considérable, réduisit la garnison d'Andros, et arrivant dans l'isthme s'empara de Sicyone et de Corinthe (3) ; il

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 21, pag. 743.

(2) *Ibidem*, XX, 27, pag. 746.

(3) *Ibidem*, 37, pag. 751.

prit enfin Mégare où il chercha, par des présens, à s'attacher Stilpon le philosophe qui préféra se retirer à Ægine (1). Le but de Ptolémée dans cette expédition, étoit de laisser moins d'alliés au parti d'Antigone à mesure qu'il rendroit plus de villes grecques à l'indépendance. Il fut en cela d'accord avec Cassandre, convint avec lui que chacun d'eux garderoit les villes qu'il occupoit, et il retourna en Egypte (2).

En même temps Cléopâtre de Macédoine, sœur d'Alexandre, étoit demandée en mariage par les quatre généraux ses successeurs ; elle parut donner la préférence à Ptolémée, et Antigone se vengea de ses refus en la faisant mourir. Il voulut cependant dérober au public la connoissance de son crime, en ordonnant pour cette princesse de magnifiques funérailles (3).

Peu d'années s'étoient écoulées depuis que Ptolémée avoit ramené Cyrène sous

---

(1) *In Libro M. Tull. Cicer. de Fato*, pag. 1181, 4<sup>o</sup>.

(2) *Diod. Sic.*, XX, 37, pag. 751. — (3) *Ibidem*,

son obéissance (1); Ophella y commandoit pour lui depuis la mort de Thimbron (2). Les dissensions qui divisoient les généraux d'Alexandre, et surtout leur exemple, faisoient naître le désir de l'indépendance dans chaque chef qui gouvernoit des provinces isolées. Ophella, commandant de la Cyrénaïque pour Ptolémée, avoit aussi conçu le projet de s'élever à une plus haute fortune. Agathocle de Syracuse faisoit alors la guerre contre les Carthaginois; il lui envoya quelqu'un qui, le flattant d'une future domination sur l'Afrique, l'entraîna dans une alliance bien fatale: arrivé après deux mois de marche et de fatigues inouïes auprès d'Agathocle, Ophella fut traité en ennemi, attaqué et tué dans le combat. Cyrène sans défense rentra facilement sous les ordres de Ptolémée (3).

---

(1) *Suprà*, pag. 318. — (2) *Suprà*, pag. 255.

(3) *Diod. Sic.*, XX, 40-42., pag. 753-754. — Ce qui fut la cause, ajoute plus loin Diodore, de tous les malheurs qu'Agathocle essuya par la suite, la Providence n'ayant pas voulu laisser une telle trahison impunie. *Diod. Sic.*, XX, 70, pag. 769.

La guerre, sans changer de but, avoit changé de théâtre ; l'expédition de Ptolémée dans l'Archipel, y avoit attiré toutes les forces des combattans. Démétrius qui avoit poursuivi les généraux de Ptolémée dans la Cilicie, avoit été conduit en Lydie par les événemens qui s'étoient passés durant ces dernières années. Antigone, son père, lui donna une flotte nombreuse avec des troupes suffisantes, et le chargea de délivrer de toute dépendance les villes grecques qui ne jouissoient pas de la liberté, Athènes surtout, que gardoit encore la garnison de Cassandre. Démétrius arriva bientôt devant Athènes défendue par Denys qui commandoit à Munychia, et par Démétrius de Phalère, gouverneur de la ville depuis dix ans. Les succès du fils d'Antigone rendirent Athènes à la liberté, et Démétrius de Phalère se retira d'abord à Thèbes de Béotie, ensuite en Egypte auprès de Ptolémée (1).

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 45, pag. 756.

Nous pouvons enfin nous arrêter à cet événement pour rattacher à quelques époques la suite des faits historiques qui se passèrent depuis la fin de la 4<sup>e</sup> année de la cxvi<sup>e</sup> olympiade, l'été de l'an 311 avant l'ère chrétienne (époque déjà indiquée comme celle de la mort de Roxane et d'Alexandre son fils), jusqu'à la délivrance d'Athènes par Démétrius fils d'Antigone.

Cet événement marque les limites dans lesquelles il faut se renfermer, et laisse aux temps qui le précèdent les autres faits historiques dont on vient de présenter une succincte indication.

Diodore de Sicile rapporte la délivrance d'Athènes à l'archontat d'Anaxicratès, sous les consuls romains Appius Claudius et Lucius Volumnius (1). Corsini a fixé l'archontat d'Anaxicratès à la 2<sup>e</sup> année de la cxviii<sup>e</sup> olympiade (2), et ce seroit à cette même année qu'appartiendroient la déli-

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 45 et 46, pag. 756 et 757.

(2) *Fasti Attici*, IV, pag. 66.

vance d'Athènes et la retraite de Démétrius de Phalère en Egypte. Eusèbe, cependant, fixe l'une et l'autre à la 1<sup>re</sup> année de la même olympiade (1); enfin, Plutarque a dit dans la vie de Démétrius que l'occupation de Munychia par son armée, eut lieu le 26 du mois de thargélion (2). Comme ce mois étoit l'avant-dernier de l'année athénienne, il sert à concilier Eusèbe avec Diodore de Sicile et Corsini; il fait voir qu'ils ne diffèrent entre eux que d'un petit nombre de jours sur un événement qui, selon les uns, se seroit passé à la fin d'une année, et selon les autres au commencement de l'année suivante; et comme aussi Démétrius de Phalère qui alla d'abord à Thèbes de Béotie, ne put arriver en Egypte que dans la 2<sup>e</sup> année étant sorti d'Athènes dans le dernier mois de la première, on peut et l'on doit même fixer l'occupation d'Athènes par Démé-

---

(1) *Eusebii Chronicon.*, latine, 178; græcè, 165.

(2) *Plut.*, in *Demetr.*, pag. 892.

trius fils d'Antigone à la fin du mois de thargélion de la première année de la CXVIII<sup>e</sup> olympiade, aux derniers jours du mois de mai de l'an 306 avant l'ère chrétienne. Diodore de Sicile justifie lui-même cette indication, lorsqu'il ajoute que, par les succès de Démétrius, le peuple d'Athènes recouvra sa liberté après en avoir été privé pendant quinze années à compter de la guerre lamiaque faite par Antipater (1). Or, on a vu plus haut que ce fut le 20 boëdromion de la 2<sup>e</sup> année de la CXIV<sup>e</sup> olympiade qu'Antipater mit une garnison à Munychia (2), et ce jour répondoit au 28 septembre de l'an 322 avant l'ère vulgaire; il est donc facile de reconnoître que les quinze années comptées par Diodore lui-même entre cette époque et la restauration de la liberté athénienne, porte celle-ci à la 1<sup>re</sup> année de la CXVIII<sup>e</sup> olympiade, à l'an 306 avant l'ère vulgaire, et que l'indication

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 46, pag. 757, et *Plut. in Demet.*, p. 892. — (2) *Suprà*, pag. 262.

de Plutarque la fixe au mois thargéon de la même année olympique, à la fin du mois de mai de l'année julienne 306 qui est aussi celle du consulat d'Appius Claudius Cœcus, et Lucius Volumnius Flamma Violens, nommés par Diodore (1). On trouve dans ce passage un nouvel exemple de la manière, déjà plusieurs fois indiquée, par laquelle Diodore, dans ses récits, rattache les consuls aux archontes.

Pour reconnoître les époques intermédiaires, et classer convenablement les événemens relatifs à Ptolémée survenus dans les 4 années de la cxvii<sup>e</sup> olympiade, laquelle fut immédiatement précédée de la mort de Roxane et immédiatement suivie des succès de Démétrius devant Athènes, nous n'avons que les indications approximatives de Diodore de Sicile qui, selon les consuls, fixe l'attaque de la Cilicie par Ptolémée à l'an 309 avant l'ère vulgaire, à la fin de la 2<sup>e</sup> année de la cxvii<sup>e</sup> olym-

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 45, pag. 756.



piade ; l'extinction, par ses ordres, de la famille royale de Paphos, à la même année ; la connoissance de la défaite de son armée en Cilicie, la réunion de sa flotte, de ses troupes, et son expédition contre la Lycie, à la 3<sup>e</sup> année de la **CXVII<sup>e</sup>** olympiade, l'an 308 avant l'ère chrétienne ; et à l'année suivante, la 4<sup>e</sup> de la même olympiade, l'an 307, l'occupation de plusieurs villes ou îles de l'Archipel, et son retour en Egypte où Démétrius de Phalère le trouva à la fin de l'année olympique suivante, la première de la **CXVIII<sup>e</sup>** olympiade, aux derniers jours de juin de l'an 306 avant l'ère chrétienne.

Alors commençoit la 2<sup>e</sup> année de cette même olympiade. Démétrius reçut à Athènes, d'Antigone son père, l'ordre d'attaquer l'île de Chypre et de l'enlever à Ptolémée. Pour l'exécuter, il se rendit d'abord en Carie et engagea les Rhodiens, mais sans succès, à se déclarer contre Ptolémée. Parvenu ensuite en Cilicie où il trouva des soldats et des vaisseaux, il alla débarquer

à Chypre ayant trois mille hommes sous ses ordres, pendant qu'Antigone occupoit la Syrie supérieure. Démétrius fut heureux dans cette entreprise. Ménélas, commandant en Chypre pour Ptolémée, essuya plusieurs échecs et se renferma dans Salamis ; Démétrius en entreprit le siège (1). Ptolémée, qui étoit en Egypte, ayant appris la fâcheuse position de Ménélas à Chypre, s'empressa d'arriver à Paphos, sur un point de l'île opposé à Salamis, avec une flotte nombreuse et des forces considérables. Il envoya trois mille fantassins à Ménélas ; et, après l'avoir informé de son plan d'attaque, il se rendit à Citium, peu distant de Salamis. Bientôt la bataille s'engagea sur mer et sur terre ; elle eut pour résultat la défaite totale de Ptolémée, son retour en Egypte, et l'occupation de l'île entière par Démétrius (2).

(1) *Diod. Sic.*, XX, 47 et 48, pag. 758.

(2) *Diod. Sic.*, XX, 49-52, pag. 759-761. — *Justin.*, *Hist.*, XV, 2.

Antigone, en apprenant d'aussi grands succès, ne douta plus du prochain accomplissement de ses vues, et ne reconnoissant point de puissance qui lui fût supérieure, il prit le titre de roi et le donna aussi à son fils Démétrius. Ptolémée vaincu ne croyoit pas y avoir moins de droits qu'Antigone triomphant : il ne voulut pas consacrer en quelque sorte sa défaite, en faisant son rival prendre seul un titre qu'il n'ambitionnoit pas moins que lui, et il se le donna comme lui. Séleucus, Lysimaque et Cassandre n'hésitèrent pas à l'imiter (1); mais tant qu'il restoit un héritier d'Alexandre, ils s'abstinrent tous de revêtir les ornemens et les insignes du pouvoir royal.

Ces événemens occupèrent l'été et l'automne de l'an 306, les premiers six mois de la 2<sup>e</sup> année de la CXXVIII<sup>e</sup> olympiade.

Dans l'année suivante, l'an 305 avant l'ère vulgaire, Antigone qui résolut enfin

---

(1) *Diad. Sic.*, XX, 53, pag. 764. — *Just. Hist.*, XV, 2, et *Plut. in Demetr.*

d'attaquer l'Égypte, rappela auprès de lui Démétrius alors à Chypre, et lui assigna pour rendez-vous la ville d'Antigonía, qu'il avoit fondée dans la Syrie supérieure sur l'Oronté (1). Il prend le commandement de l'armée de terre, et donne celui de la flotte à Démétrius : sous leurs ordres se trouvoient réunis 80,000 fantassins, 8,000 hommes de cavalerie, 83 éléphants, 150 galères avec 100 vaisseaux de transport. Il se dirige par la Célé-Syrie, après avoir ordonné à la flotte de côtoyer le rivage et de régler sa marche sur celle de l'armée. Néanmoins les navarques ayant dit qu'il falloit avoir égard au coucher des Pléiades, qui devoit avoir lieu huit jours après, il blâma hautement leur prévoyance qu'il taxoit de timidité, et porta son camp à Gaza, voulant y prévenir l'arrivée des forces de Ptolémée (2).

**La circonstance du coucher des Pléiades**

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 47, pag. 758.

(2) *Ibidem*, XX, 73, pag. 771.

relatée par Diodore de Sicile, indique le printemps de l'année 305, et les derniers mois de la 2<sup>e</sup> année de la CXVIII<sup>e</sup> olympiade.

Les troupes de terre, munies de provisions pour dix jours, s'avancèrent par le désert. La flotte sortie de Gaza tint heureusement la mer pendant quelque temps; mais l'influence des Pléiades se fit bientôt sentir; les vents du nord se levèrent, et un certain nombre des plus grandes galères fut jeté sur la côte de Raphia. Les vaisseaux de transport furent submergés ou contraints de rentrer à Gaza; les mieux gouvernés parvinrent jusqu'à Casium, non loin du Nil, mais d'un difficile accès. Antigone arriva bientôt avec l'armée, opéra la jonction avec la flotte, et campa à deux stades du Nil (1), c'est-à-dire de la branche de Péluse.

Ptolémée avoit fortifié les places principales de l'Egypte inférieure. Il fit ré-

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 74, pag. 774.

pandre parmi les soldats d'Antigone qu'il récompenseroit ceux qui l'abandonneroient ; ces promesses produisoient leur effet ; la désertion étoit dans l'armée : Antigone disposa sur les bords du canal du Nil des archers et des frondeurs pour en défendre l'approche aux agens de Ptolémée, et il se dirigea, avec les vaisseaux qui étoient arrivés tard, vers le lieu nommé *Pseudostoma* (fausse embouchure), où il avoit l'intention de placer un poste. L'ayant trouvé fortifié, l'approche de la nuit le força de se retirer ; il recommanda aux navarques de se guider par les feux du vaisseau principal, et il se dirigea vers l'embouchure de la branche phathmétique (1).

Mais Ptolémée, ayant eu le temps d'en être averti, se hâta de conduire des renforts à ses troupes et s'établit avec son armée sur le rivage même. Démétrius jugeant le débarquement impossible, la plage

---

(1) La *branche du milieu*, qui se jette dans le Nil à l'ouest de Damiette. Voyez l'Égypte sous les Pharaons, par M. Champollion le jeune, tome II, pag. 16.

du Nil voisine du point qu'il occupoit étant naturellement défendue par des lacs et des marais (1), il se retira avec toute la flotte. Un vent du nord la surprit, et jeta à la côte d'Egypte plusieurs vaisseaux qui furent pris par Ptolémée ; le reste parvint à rejoindre ceux d'Antigone. Ptolémée avoit fortifié toutes les embouchures du fleuve et réuni une grande quantité de bateaux prêts à porter du secours sur tous les points ; ces dispositions contraríoient fort Antigone , car la bouche de Péluse étant défendue, les forces de mer lui étoient inutiles, et les forces de terre empêchées par la largeur du fleuve restoient inactives.

Le temps s'écouloit, et les provisions étoient près de manquer. Antigone réunit ses généraux pour décider si l'on devoit continuer la guerre ou se retirer en Syrie, y préparer plus convenablement une nou-

---

(1) C'étoient les marais de Thennési. qui sont devenus le lac de Menzaleh. Voyez l'Egypte sous les Pharaons, tome II, pag. 106 et 140.

velle expédition attendu que pendant ce temps les eaux du fleuve baisseroient. Ce dernier parti fut jugé le meilleur, et l'armée et la flotte retournèrent en Syrie. Ptolémée remercia les Dieux de ce nouveau succès, s'empressa d'en informer Lysimaque, Séleucus et Cassandre, et rentra dans Alexandrie (1).

Nous trouvons encore dans les expressions de Diodore de Sicile, sur le motif de la retraite d'Antigone qui voulut attendre que les eaux du fleuve eussent baissé (2), la preuve certaine que son expédition fut surprise par le débordement, ce qui indique les premiers mois de la 3<sup>e</sup> année de la CXXVIII<sup>e</sup> olympiade, la fin de l'été de l'an 305 avant l'ère vulgaire, 18 ans révolus depuis la mort d'Alexandre.

Antigone entreprit alors son expédition contre l'île de Rhodes, et en confia l'exécution à son fils Démétrius qui réunit à

(1) *Diod. Sic.*, XX, 75 et 76, pag. 771, 772.

(2) *Ibidem*, XX, 76, pag. 772.



cet effet plus de 200 voiles et de 40 mille hommes. Les Rhodiens se préparèrent à résister à cette attaque ; en même temps ils demandèrent du secours à Lysimaque, à Cassandre et à Ptolémée. Celui-ci leur envoya 500 hommes, parmi lesquels se trouvoient plusieurs Rhodiens déjà à son service. Ce renfort arriva après les premiers succès obtenus par les habitans de l'île contre les attaques réitérées de Démétrius (1). Il n'avoit pas réussi dans ses manœuvres par mer, et il résolut de prendre la ville du côté de terre. Ptolémée eut le soin de l'approvisionner et lui envoya d'abord trois cent mille *artabes* de grains (2) ; Cassandre et Lysimaque imitèrent l'exemple de Ptolémée qui, peu de mois après, fournit de nouveaux approvisionnemens en grains ; et 1500 hommes commandés par

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 81-88, pag. 775-778.

(2) Le mot *artabe* est le nom d'une mesure égyptienne, mentionnée aussi dans le décret des prêtres de l'Égypte en l'honneur de Ptolémée Epiphane ; trouvé à Rosette ; ligne 30<sup>e</sup> du texte grec.

le Macédonien Antigone : en même temps il donnoit aux Rhodiens le conseil secret de ne pas laisser échapper l'occasion de faire la paix avec Démétrius. Antigone avoit envoyé les mêmes avis à son fils, et le traité fut conclu à cette condition, entre autres, que les Rhodiens seroient les alliés d'Antigone excepté dans la guerre contre Ptolémée. Démétrius se dirigea ensuite vers la Béotie, après avoir été retenu devant Rhodes pendant une année (1).

Cette dernière indication de Diodore de Sicile (2) nous porte aux premiers mois de la 4<sup>e</sup> année de la cxviii<sup>e</sup> olympiade, à l'automne de l'an 304 avant l'ère vulgaire, 19 ans complets après la mort d'Alexandre.

Les Rhodiens reconnoissans accordèrent de grands honneurs à Ptolémée, consultèrent l'oracle d'Ammon pour savoir s'ils ne devoient pas l'adorer comme un Dieu, lui dédièrent un bois sacré, un portique (3),

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 91-100, pag. 779-784.

(2) *Ibidem*, pag. 784. — (3) *Ibidem*, pag. 785.

et s'il faut en croire Pausanias (1), lui décernèrent le surnom de Soter, *Sauveur*, que l'histoire lui a conservé.

Alors Ptolémée avoit obtenu sur son puissant rival Antigone des succès éclatans. Sa formidable expédition contre l'Égypte avoit été pour Ptolémée une grande occasion de prouver qu'il pouvoit la défendre. Antigone avoit reconnu les effets de sa puissance devant Rhodes même qu'elle avoit sauvée. Des trois héritiers du nom et de la couronne d'Alexandre, il n'en existoit plus un seul ; trop d'intérêts, trop d'improbables ambitions conspiroient contre leur vie pour qu'ils pussent la conserver. Philippe Aridée, Alexandre fils de Roxane, avoient été assassinés par Cassandre ; il avoit aussi acheté de Polysperchon la vie d'Hercule fils de Barsine ; et les autres généraux, non moins ambitieux que lui, profitant comme lui du défaut d'héritier légitime de l'empire, se trouvoient associés à

---

(1) *Attic.*, chap. 8, pag. 54, tom. I de l'édit. de Clavier.

tous les succès de Cassandre, sans l'être à ses forfaits.

Les Perses avoient détrôné la race légitime des rois d'Égypte : Alexandre avoit conquis ce trône sur les Perses, et Alexandre n'étoit plus. Les titres que deux siècles avoient pu faire aux successeurs de Cambyse n'étoient réclamés par personne. Dans les circonstances où se trouvoit l'Égypte, la nation n'entreprit pas de placer la couronne royale sur la tête d'un homme de son choix. Depuis la mort d'Alexandre, l'Égypte n'avoit connu que Ptolémée ; il avoit été son maître et son protecteur ; elle payoit de son affection et de son dévouement les bienfaits d'une administration régulière et bienveillante : Ptolémée étoit en Égypte le père du peuple, il en devint le roi ; il en prit le titre, en revêtit les insignes, les consacra par les cérémonies de la religion, se fit couronner à Alexandrie, et sans doute introniser à Memphis selon l'ancienne coutume des rois du pays ; il fit frapper des monnoies à son nom, à son image, et

rattachant à la mort même d'Alexandre l'origine d'un pouvoir dont elle avoit été la source, il se considéra comme roi depuis cette époque mémorable, et l'année même où il prit la couronne fut comptée comme la vingtième de son règne : il l'inscrivit sur ses premières monnoies (1).

Cela se passoit à la fin de l'été ou au commencement de l'automne de l'an 304 avant l'ère vulgaire, ainsi que la suite des événemens nous l'a déjà indiqué, mais nécessairement entre le mois de mai et le mois de novembre juliens de la même année, puisque la 19<sup>e</sup> de la mort d'Alexandre ne se trouva révolue que le 31 mai de l'an 304, que la vingtième année ne commença que le même jour 31 mai, et que c'est à compter du 7 novembre suivant que Ptolémée se trouve déjà inscrit comme roi d'Egypte dans le Canon des Rois qui précède l'Almageste.

---

(1) *Mionnet*, Cat. des Méd., tom. VI, page 3, n<sup>o</sup> 24. Voyez *suprà*, Introduction, page 5, et 14 à 22, ce qui a été dit sur les médailles des Lagides en général.

Ce qu'on a dit sur la manière dont les années sont distribuées aux rois qui composent cette liste (1), manière d'après laquelle la première année d'un prince ne lui est comptée que depuis le 1<sup>er</sup> jour de l'année de Nabonassar qui suivit celui où il parvint au trône, fait voir que puisque Ptolémée s'y trouve inscrit à compter de la 444<sup>e</sup> année de Nabonassar, Ptolémée se fit roi avant le commencement de cette même 444<sup>e</sup> année. Or, son premier jour julien répondoit au 7 du mois de novembre; le Canon laisse à Aridée et au second Alexandre les 19 premières années qui suivirent la mort du fils de Philippe; ce ne fut que dans le courant de la 20<sup>e</sup> année depuis cette mort que Ptolémée se déclara roi; c'est la première date qui se trouve sur ses monnoies; cette vingtième année ne commença que le 31 mai: on conclut donc de ce dernier fait, de la méthode suivie dans le Canon des Rois, et de la concordance du 7

---

(1) *Suprà*, Introduction, pag. 3a et suivantes.

novembre avec le premier jour de la 444<sup>e</sup> année de Nabonassar à compter de laquelle Ptolémée y est inscrit comme roi, qu'il en prit le titre à une époque renfermée entre le dernier jour du mois de mai et le 7 novembre de l'an 304 avant l'ère vulgaire, ce qui porte aux premiers mois de la 4<sup>e</sup> année de la CXXVIII<sup>e</sup> olympiade.

Cette circonstance importante de l'histoire de la race de Lagus, se trouve ici déterminée quant à son époque, avec toute la certitude possible; les avantages que l'on peut en retirer deviennent communs tout à la fois, 1<sup>o</sup> aux temps qui se sont écoulés depuis la mort d'Alexandre, puisque l'ordre chronologique des événements qui leur appartiennent, et tel qu'il a été précédemment déterminé, se trouve justifié par son exact rapport soit avec les indications du Canon des Rois, soit avec la première date inscrite sur les monnoies de Ptolémée fils de Lagus; 2<sup>o</sup> et aux temps qui vont suivre; puisque cette circonstance sera comme une nouvelle époque qui doit aider à saisir et à marquer

leur division ; c'est aussi dès ce moment que les monnoies des Lagides viennent unir les secours qu'elles peuvent fournir, aux autres autorités qui nous serviront de guide.

Ptolémée en se plaçant enfin sur le trône d'Egypte, voyoit autour de lui des héritiers qui pouvoient en perpétuer la possession dans sa descendance. Il avoit épousé en troisièmes noces Eurydice fille d'Antipater, et quelque temps après Bérénice venue en Egypte en même temps qu'Eurydice. Il avoit entre autres enfans un fils d'Eurydice, surnommé Céramus, et de Bérénice, celui qui lui succéda et qui porta le surnom de Philadelphie : ce sont les seuls dont les noms se rattachent à l'histoire d'Egypte, le sort des autres au nombre de neuf ne l'intéressant point spécialement. Ainsi le fils de Lagos, Ptolémée Soter, remissoit alors en lui tout ce qui peut assurer le succès d'une entreprise aussi importante que la fondation d'une dynastie souveraine, un nom illustré par de grandes actions militaires, une réputation de sagesse éprouvée par de graves



circonstances, vingt ans d'une administration essentiellement bienveillante et protectrice, la confiance des corps de l'Etat, l'amour du peuple, enfin plusieurs héritiers qui ne laissoient aucune incertitude sur la transmission de la couronne royale.

Pour obtenir toute la précision désirable dans l'ordre des temps historiques de la famille qui la porta, il n'est pas inutile, à présent que des dates ou des supputations égyptiennes ainsi que des nombres inscrits sur des médailles des Lagides vont devenir des élémens importans dans la suite de ces recherches ; il n'est pas inutile, disons-nous, d'examiner de quelle espèce d'année on se servit dans ces indications : et comme Alexandre maître de l'Egypte, après avoir sacrifié à ses dieux, voulut et ordonna que tous ses autres usages fussent respectés, que tout ce qui tenoit au gouvernement du pays ; institutions civiles ou religieuses, y demeurât réglé selon ses coutumes et ses lois (1), on peut déjà inférer

---

(1) *Q. Curt.*, IV, 27.

de là que le calendrier égyptien continua d'y servir à la division du temps pour les usages soit publics, soit particuliers. Alexandreavoit cependant transporté le calendrier macédonien dans toutes les régions qu'il avoit soumises. Il subsista long-temps encore après lui à Babylone, à Tyr, à Sidon et dans toute la Syrie ; en Lycie, à Ephèse, en Chypre et dans d'autres pays qui furent le fruit de ses conquêtes (1). Il leur avoit fait une obligation de suivre ce calendrier et d'autres règles macédoniennes d'administration publique, comme si l'uniformité dans la division du temps, de même que l'uniformité de langage pouvoit servir de lien entre des peuples qui obéissent à la même loi. Mais on a vu que l'Egypte fut exceptée de celles que recevoient tous les peuples vaincus, et la preuve de cette exception pour l'Egypte subsiste encore dans un acte authentique dont l'un des successeurs du premier Ptolémée fut l'occasion et l'objet. Le décret des prêtres de l'Egypte pour l'inauguration

---

(1) Voir l'Hémérologe, et *suprà*, pag. 140, note 2.

religieuse de Ptolémée Epiphane à Memphis, et dont le texte est conservé sur la pierre trouvée à Rosette, est en effet daté selon le calendrier égyptien, le 18<sup>e</sup> jour du mois de méchir (1). Il est vrai que le jour correspondant du mois macédonien, le 4 de xanthique, se trouve simultanément relaté dans la date du décret; mais cette circonstance ne peut prouver autre chose, sinon que les Macédoniens qui habitoient l'Égypte, se servoient, dans leurs rapports, de leur calendrier particulier, et l'on remarque encore dans l'Hémérologe long-temps après les Ptolémées, la distinction qu'on faisoit en Égypte même de ces deux calendriers : car le calendrier égyptien se trouve indiqué comme celui des *Alexandrins*, et le calendrier macédonien comme en usage parmi les *Hellènes* qui, pour cette époque, ne sont que les Macédoniens d'Égypte (2). Mais comme il s'agit dans la discussion pré-

---

(1) Inscription de Rosette, ligne 6 du texte grec.

(2) Hémérologe, Acad. des Belles-Lettres, Hist., tom. XLIV, et *suprà*, pag. 140, note 2.

sente de connoître le calendrier légalement en usage dans l'Égypte des Ptolémées, afin de l'employer pour le calcul des années inscrites sur les médailles qui avoient aussi un caractère légal et dont les années étoient nécessairement les mêmes que celles du calendrier officiel, il faut revenir à la date égyptienne de l'inscription de Rosette, en ajoutant que, dans cette inscription, toutes les autres dates qui s'y trouvent sont purement égyptiennes et sans mélange de dates macédoniennes. C'est ainsi, 1° que le jour de la naissance du roi, qui doit être un jour de fête solennelle pour toute l'Égypte, est indiqué selon le calendrier égyptien seulement au 30 du mois de mesori (1); 2° que l'autre disposition du décret, d'après laquelle une fête qui durera cinq jours est instituée en l'honneur du roi, porte qu'elle commencera à la néoménie du mois de thôth (2) qui étoit le 1<sup>er</sup> jour de l'année égyptienne; et à ces deux indications on

---

(1) Inscription de Rosette, ligne 46 du texte grec.

(2) *Ibidem*, ligne 50 du texte grec.

n'a point ajouté de concordance macédonienne. On pourroit dire aussi que le texte égyptien de cette dernière partie du décret est encore plus concluant à cet égard; car il dit positivement que cette fête sera célébrée *de l'année le premier jusqu'au jour cinq* (1); et comme le texte grec dit aussi que le 1<sup>er</sup> thôth est ce premier jour de l'année, que ce même premier thôth n'appartient qu'au calendrier de l'Égypte, il est certain que le décret n'emploie que celui-là, et il en résulte qu'il étoit le seul qui fût généralement usité dans les actes du gouvernement, dans les décrets comme sur les monnoies. Mais pour ne pas nous engager ici à prouver l'exacritude d'une citation égyptienne qui n'a encore aucune autorité, nous reviendrons aux passages du texte grec, qui sont assez précis pour démontrer que la division du temps pour les usages civils et les actes du gouvernement de l'Égypte sous les Ptolémées; étoit réglée

---

(1) Inscription de Rosette, ligne 29 du texte égyptien; Voyez l'Appendix, n<sup>o</sup> B.

par le calendrier égyptien, et que cette même année servit aussi aux supputations qui sont encore inscrites sur les monnoies des Lagides, puisque le plus fort nombre qui se trouve sur les médailles de ceux de ces princes dont on a les suites complètes et authentiques, est égal au nombre des années de leur règne indiqué par les chronologistes qui comptoient aussi par l'année égyptienne de 365 jours. C'est donc cette même année qui doit servir à reconnoître les années du règne des Lagides qu'on lira sur leurs monnoies. Le collège des prêtres n'avoit pas encore perdu son influence, puisqu'il conserva le droit d'inaugurer les rois, de consacrer et légitimer en quelque sorte leur avènement à la couronne par les cérémonies religieuses, et ils n'oublioient pas alors de les faire engager par un serment solennel à ne déranger par aucune intercalation de jours ni d'années l'ordre établi dans le calendrier (1). Ptolémée qui

---

(1) Voy. le Scoliaste de *Geminus*, et *Fréret*, Acad. de Belles-Lettres, XVI. Mém.; pag. 330.

La première du gouvernement de Ptolémée Soter comme roi, et selon sa volonté la 20<sup>e</sup>, fut comptée de l'automne de l'an 304 avant l'ère vulgaire, et c'est celle que portent les médailles : dans le Canon astronomique cette 1<sup>re</sup> année ne commença que le 7 du mois de novembre julien, qui fut le 1<sup>er</sup> thôth de l'an 444 de Nabonassar, un mois environ plus tard que l'année inscrite sur les médailles.

En attendant, Démétrius parcouroit l'Archipel rendant à la liberté plusieurs villes grecques, et Chalcis occupée par des Béotiens ; il détachoit ceux-ci de l'alliance de Cassandre, et amenoit dans la sienne les Etoliens contre Cassandre et Polysperchon (1). Il attaqua encore Sicyone gardée

---

en Egypte sous le gouvernement absolu des Romains. L'année, il est vrai, devint fixe, de vague qu'elle étoit ; mais le calendrier égyptien et son usage n'éprouvèrent aucune modification fondamentale. Voyez à l'Appendix, n<sup>o</sup> C, l'explication d'une date égyptienne, et de quelques médailles d'Hadrien. On y expose les diverses manières de compter en Egypte les années des empereurs romains dans les actes publics et les monumens.

(1) *Diod. Sic.*, XX, 100, pag. 785.

chées des dates égyptiennes, suffira pour faire disparaître cette différence qui, pour le règne entier des Lagides, c'est-à-dire pendant près de trois siècles, ne donne entre le calendrier égyptien et le calendrier julien qu'une différence de 74 jours, laquelle doit successivement être absorbée chaque année par le rapprochement et la concordance indiquée des deux calendriers. Il n'en seroit pas ainsi à l'égard du calendrier macédonien : plus court de 11 jours que celui de l'Égypte, il donneroit pour les 294 années de l'existence de la maison des Lagides, 3234 jours de moins, ou près de neuf années macédoniennes de plus. Il n'étoit donc pas inutile d'insister ici sur cette discussion; elle nous fait connoître que les années des médailles des Lagides comme les dates des autres monumens qui se rapportent à ces princes, étoient comptées selon le calendrier égyptien, représentant une année vague de 365 jours (1).

---

(1) L'usage du calendrier égyptien ne cessa pas même



veau la Grèce entière contre lui. Il se décida donc à envoyer des ambassadeurs à Antigone, en Syrie, pour lui proposer la paix. Antigone s'y refusa si Cassandre ne se rendoit à lui sans condition ; Cassandre devoit préférer de courir la chance d'une nouvelle guerre, et il tenta d'y associer Lysimaque en lui faisant partager les craintes qu'inspiroient la puissance et l'ambition d'Antigone. Lysimaque ne s'y refusa pas, et d'un commun accord ils proposèrent à Ptolémée et à Séleucus de se réunir à eux, dans l'intérêt même de leur couronne que menaçoient également les projets d'Antigone ; car s'il parvenoit au trône de Macédoine, se considérant dès lors comme le successeur d'Alexandre, il voudroit réunir sous sa domination toutes les provinces de l'ancien empire. Séleucus et Ptolémée consentirent à cette alliance (1), bien convaincus qu'elle seroit funeste à Antigone qui jusque-là n'avoit été vainqueur

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 106, pag. 788.

que pour avoir combattu séparément contre chacun des quatre alliés (1).

Aussitôt que la saison le permit, et au printemps de l'an 302 avant l'ère vulgaire, Cassandre voulant prévenir l'arrivée des forces de Démétrius, met une partie de ses troupes aux ordres de Lysimaque et se rend lui-même en Thessalie pour attaquer leur ennemi. Lysimaque obtient de grands succès et arrive jusque sur l'Hellespont, tandis que Prépélaus, son lieutenant, s'empare de l'Ionie, d'Ephèse, de Colophon et de Sardes. La nouvelle de ses succès surprend Antigone dans la ville qu'il avoit fondée sur l'Oronte, à Antigonie, occupé de présider à une solennité qu'il y avoit instituée, et à laquelle des jeux publics amenoient un nombreux concours d'étrangers. Il les interrompt brusquement, se met aussitôt en route pour la Cilicie, traverse le mont Taurus, descend en Cappadoce, occupe les premières villes de la Phrygie

---

(1) *Justin. Hist.*, XV, 2.

et des Lycaoniens, et se trouve bientôt en présence de Lysimaque auquel il présente en vain la bataille. Celui-ci se retira d'abord jusque dans les environs de Dorylæum, et ensuite à Salmonie où il établit ses quartiers d'hiver. Antigone prit aussi les siens, et bientôt informé du mouvement que Séleucus faisoit sur ses derrières, il envoya à Démétrius l'ordre de se réunir à lui pour résister à tant de forces combinées (1).

Tel étoit l'état des choses pendant l'hiver que Diodore de Sicile a pris le soin d'indiquer, celui de l'an 301 avant l'ère vulgaire, au milieu de la 2<sup>e</sup> année de la CXIX<sup>e</sup> olympiade. Démétrius se trouvoit à Athènes au commencement du printemps de l'an 301; il vouloit être admis aux petites et aux grandes initiations (2), et le rapport de Plutarque à ce sujet fournit quelques indications qui confirment celle qu'on vient de

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 106-109, pag. 788-790.

(2) *Ibidem*, 110, pag. 790.

donner d'après Diodore sur l'époque même où Antigone rappela Démétrius.

Selon Plutarque, en effet, Démétrius témoigna le désir d'assister aux grands et aux petits mystères. On étoit alors au mois athénien munychion, le 10<sup>e</sup> de la 2<sup>e</sup> année de la CXCIX<sup>e</sup> olympiade. Les petits mystères avoient été célébrés au mois d'anthestérion, le 8<sup>e</sup> de la même année, et les grands mystères ne devoient l'être qu'au mois de boëdromion, le 3<sup>e</sup> de l'année alors prochaine ; mais les Athéniens, sur la proposition de Stratoclès, réglèrent par une loi, que le mois de munychion prendroit d'abord le nom d'anthestérion et que les petits mystères seroient célébrés ; qu'ensuite ce même mois porteroit encore le nom de boëdromion et que les grands mystères seroient aussi célébrés, et Démétrius, par cette supercherie légale, fut initié aux grands et aux petits mystères (1). Cela se passoit au mois athénien muny-

---

(1) *Plut. in Demetr.*, pag. 900.

chion qui répondoit alors au mois d'avril (1), au printemps de l'an 301 avant l'ère vulgaire.

Démétrius partit bientôt après d'Athènes et se rendit d'abord à Chalcis en Eubée, avec l'armée et la flotte. Il se porta ensuite contre Larissa en Thessalie, qu'il occupa ainsi que Pronæ, Pteleum, et arriva bientôt près de Thèbes où se trouvoit Cassandre qui avoit renforcé les garnisons de Thèbes et de Pheræ. L'attente des événemens qui se passeroient en Asie les laissa pendant quelque temps en présence également inactifs ; enfin la ville de Pheræ s'étant déclarée pour Démétrius, il y mit garnison (2).

Les deux mois qui restoit de la 2<sup>e</sup> année de la *CXIX<sup>e</sup>* olympiade s'écoulèrent durant ces diverses actions, et une nouvelle année olympique s'ouvrit alors : c'étoit la

---

(1) *Bodvel, de Cyclis Græc.*, pag. 723. — *Corsini, Fasti Att.*, IV, 70.

(2) *Diod. Sic.*, XX, 110, pag. 790.

3<sup>e</sup> de la CXXIX<sup>e</sup> olympiade, l'été de l'an 301 avant l'ère chrétienne.

Démétrius reçut en ce moment les envoyés de son père qui le rappeloit en Asie. Il voulut du moins déguiser les motifs de son départ, et bien convaincu qu'il ne seroit pas ratifié par Antigone, il fit néanmoins avec Cassandre un traité de paix qui devoit lui être soumis. Il en retira du moins l'avantage d'y trouver un spécieux prétexte pour quitter la Grèce, même pour être bien reçu par celles des villes qu'il devoit traverser, car leur indépendance étoit de nouveau stipulée dans cet acte. Il prépara donc son départ, se dirigea par les îles de la mer Ægée, rendit à la liberté Ephèse occupée par les troupes de Lysimaque, parvint sur l'Hellespont, s'établit à Lampsaque et à Parium, entra dans la Propontide, et prit enfin ses quartiers d'hiver aux environs de Chalcedon (1), dans le voisinage de Byzance.

---

(1) *Diod. Sic.*, III, pag. 790-791.

Cassandre, dès que Démétrius fut parti, s'occupa sans aucun retard d'envoyer en Asie de nouveaux secours à Lysimaque, et il chargea Pleistarque de les conduire. Celui-ci, parvenu sur l'Hellespont, trouva l'entrée de la Propontide fermée par les troupes de Démétrius; il tenta de vaincre cet obstacle : un tiers de son armée parvint heureusement à Héraclée, où Lysimaque avoit quelques troupes; une autre partie fut prise au passage du canal; la troisième enfin, sous les ordres de Pleistarque, fut dispersée par une tempête, et lui-même naufragé, ramené à terre sur des débris de galères. Parvenu à Héraclée, il alla joindre Lysimaque dans ses quartiers d'hiver (1).

En même temps Séleucus s'étoit avancé de la Babylonie, et s'étoit porté en Cappadoce où il avoit pris ses quartiers d'hiver. Enfin, pendant les mêmes premiers mois de la même année olympique, Ptolémée, parti de l'Egypte avec une armée

---

(1) *Diod. Sic.*, XX, 112, pag. 791.

nombreuse, avoit occupé les principales villes de la Syrie et de la Célé-Syrie. Sidon résistoit, et il en faisoit le siège lorsqu'on lui annonça qu'à la suite d'une grande bataille Séleucus et Lysimaque, vaincus par Antigone, s'étoient retirés à Héraclée, et qu'Antigone s'avançoit avec une armée considérable vers la Syrie. Trop confiant dans ce rapport qui étoit sans fondement, Ptolémée fit avec Sidon une trêve de quatre mois, laissa des garnisons dans les villes qu'il avoit prises, et rentra précipitamment en Egypte où il passa aussi l'hiver.

C'étoit celui de l'an 300 avant l'ère vulgaire, au milieu de la 3<sup>e</sup> année de la cxix<sup>e</sup> olympiade et dans la 23<sup>e</sup> année du règne de Ptolémée. L'état où étoient alors les affaires des généraux d'Alexandre se disputant l'héritage de son empire, annonçoit, pour le printemps qui suivroit, le dénouement de cette sanglante tragédie : c'étoient cinq gouverneurs militaires qui s'étoient faits rois, et qui sur cette scène de crimes et de malheurs entraînoient presque tous les



peuples de l'Europe et de l'Asie, non comme spectateurs désintéressés, mais comme acteurs involontairement associés à la fortune du chef qui les avoit conquis.

La journée d'Ipsus décida de celle d'Antigone. Ce fut auprès de la ville de ce nom, en Phrygie, qu'il livra aux quatre rois alliés la bataille où il perdit la vie de la main même de Séleucus (1); son armée fut détruite, et Démétrius son fils alla, avec une poignée de soldats, chercher à Ephèse, ensuite à Chypre, une retraite et des ressources nouvelles contre cette inattendue catastrophe (2). Elle arriva vers la fin du printemps de l'an 300, et avec le commencement de la 4<sup>e</sup> année de la CXCIX<sup>e</sup> olympiade. C'est de cette même année qu'Eusèbe marque la première du règne de Démétrius Poliorcète qui fut le successeur d'Antigone son père (3).

(1) Si l'on en croit *Pausanias*, *Att.*, 16.

(2) *Diod. Sic.*, *Excerpt. ex lib. XXI*, pag. 862. — *Justin.*, *Hist.*, XV, 4. — *Ptolemyr.*, *fragm. apud Euseb. Chron.*, pag. 227. — *Plut. in Demetr.*, pag. 902. — *Pausan.*, *Att.*, 6.

(3) *Eusebij Chronicon*, pag. 139.

Les provinces et les villes où ils avoient commandé devinrent le prix de la victoire, et les quatre rois songèrent à se les diviser (1); mais leurs prétentions particulières pouvoient-elles laisser espérer qu'ils en régleroient amiablement le partage? Leur intérêt commun les avoit réunis contre Antigone, leur commune ambition les divisa; le sort des armes devoit encore en décider. Séleucus s'unit à Démétrius qui trouva un secours inespéré dans cette alliance; un traité associa Lysimaque à Ptolémée (2), et de nouvelles guerres furent le résultat de ces nouveaux succès.

La 4<sup>e</sup> année de la CXCIX<sup>e</sup> olympiade commençoit aussitôt après. Ptolémée pensa dès lors à reprendre l'île de Chypre, à s'assurer la possession de la Syrie que ses troupes occupoient en partie depuis près d'une année, enfin à remettre aussi sous son obéissance Cyrène qui, depuis quelque temps, mécon-

---

(1) *Plut. in Démétr.*, pag. 902.

(2) *Justin., Hist.*, XV, 4.

noissoit son autorité (1). Démétrius, après avoir reçu quelques troupes et quelques vaisseaux, entreprit d'attaquer les possessions de Lysimaque. Bientôt, et contre son attente, il vit ses affaires se relever par la demande que lui fit Séleucus de sa fille Stratonice pour épouse, et Démétrius s'empressa de la lui accorder. En la conduisant en Syrie, il fut contraint de descendre en Cilicie; Séleucus vint se réunir à lui à Orossa, et après avoir épousé Stratonice, il retourna à Antioche. Bientôt après Déidamie l'une des femmes de Démétrius étant morte, Séleucus lui fit accorder par Ptolémée la main de Ptolémaïs l'une de ses filles. Séleucus tenta ensuite d'obtenir de Démétrius la Cilicie qu'il avoit enlevée à Pleistarque, et sur son refus il se bornoit à demander Tyr et Sidon que Démétrius refusa également. Après en avoir renforcé les garnisons, Démétrius courut attaquer Athènes qu'il espéroit prendre plus facile-

---

(1) *Pausan., Att. 6.*

ment à la faveur de la division que venoit d'y faire naître la tentative de Lacharès pour s'emparer du pouvoir suprême. Mais la résistance de la ville lui laissoit peu d'espoir de succès, surtout après la tempête qui avoit dispersé sa flotte. Des secours et des renforts rétablirent ses affaires; il continua son entreprise contre Athènes qui souffrit une cruelle famine quoique Ptolémée lui eût envoyé 150 galères pour la soutenir. Mais Démétrius en avoit déjà réuni trois cents venues du Péloponnèse ou de Chypre qu'il tenoit encore; la flotte de Ptolémée se retira, et Lacharès ayant abandonné Athènes, Démétrius y entra (1). Il attaqua ensuite la Laconie; défit Archidamas à Mantinée, et poussa droit à Lacédémone. Ce fut alors qu'il fut informé que Séleucus avoit pris plusieurs de ses villes d'Asie, et que Ptolémée occupoit l'île de Chypre à l'exception de la ville de Salamis où étoient ses enfans et leur mère (2);

---

(1) *Plut. in. Demetr.*, pag. 903, 904, et 905.

(2) *Ibidem*, 905.

mais la fortune lui offrit en même temps d'autres espérances en dédommagement de ces fâcheuses nouvelles.

Cassandre étoit mort. Philippe, l'aîné de ses fils, avoit un moment occupé le trône après lui ; sa mère Thessalonique lui survivoit et avoit fait, après la mort du jeune roi, le partage de l'empire entre Alexandre et Antipater les deux fils qui restoient de Cassandre. Antipater mécontent de son lot avoit assassiné sa mère, et pour la venger, Alexandre appeloit dans ses Etats, comme alliés, Pyrrhus de l'Épire et Démétrius du Péloponnèse. Ils accoururent l'un et l'autre avec de secrètes espérances. Démétrius en effet tendit des embûches à Alexandre qui périt, et les Macédoniens ayant Antipater en horreur comme l'assassin de sa mère, choisirent Démétrius pour leur roi. Au milieu de ce succès, Démétrius apprit aussi que Ptolémée lui renvoyoit de Salamis sa femme et ses enfans comblés de présens et d'honneurs, et que sa fille Stratonice, mariée d'abord à Séleucus, étoit devenue

la femme de son fils Antiochus et avoit été proclamée reine (1).

L'époque de chacune de ces circonstances ne peut pas être facilement déterminée; mais l'avènement de Démétrius au trône de Macédoine sert du moins à les placer dans des limites certaines. Comme Eusèbe le fixe à la 30<sup>e</sup> année après la mort d'Alexandre (2), et qu'en cela il s'accorde avec Porphyre qui place Démétrius sur le trône de Macédoine après un règne de 29 ans et 6 mois répartis aux successeurs d'Alexandre, Philippe Aridée, Cassandre et ses fils (3), l'uniformité de leur rapport sert à démontrer que tel étoit l'état des choses en Macédoine dans la trentième année après la mort d'Alexandre, et qu'à cette époque Ptolémée avoit repris possession de l'île de Chypre, de Cyrène, et commencé la construction du phare dans l'île qui porta

(1) *Plut. in Demetr.*, 905, 906 et 907. — *Justin., Hist.*, XVI, 1. — (2) *Eusebii Chronicon*, pag. 139.

(3) *Ibidem, Porphyrii Fragment.*, pag. 228 et 229.

ce nom (1). Ces 29 ans et 6 mois après la mort d'Alexandre conduisent à l'hiver de l'an 294 à 293 avant l'ère vulgaire, au milieu de la 2<sup>e</sup> année de la cxxi<sup>e</sup> olympiade, 29 ans et 3 mois environ du règne de Ptolémée comptés selon le mois de son couronnement, et ces indications reviennent à celles de Corsini qui fixe, en effet, à la 2<sup>e</sup> année de la cxxi<sup>e</sup> olympiade, l'invasion du trône de Macédoine par Démétrius (2).

Deux ans après, Ménandre, fils de Diphithès, cessa de vivre : une inscription grecque trouvée à Rome dit que cela arriva dans la 32<sup>e</sup> année du règne de Ptolémée Soter, et sous l'archontat de Philippe (3) à Athènes.

Eusèbe est d'accord avec le texte de cette inscription. Il rapporte la mort du poète comique Ménandre à la 32<sup>e</sup> année de Pto-

(1) Ci-après, chap. V, tom. II, pag. 14.

(2) Corsini, *Fasti Attici*, IV, 74 et 78.

(3) Gruter., CMXVIII, 12. — Scalig. *Animad.*, in *Euseb. Chronic.*, pag. 721. — Corsini, *Fasti Att.*, IV, 76, et l'*Appendix*, n<sup>o</sup> D.

lémée, la seconde après l'avènement de Démétrius au trône de Macédoine, et la 4<sup>e</sup> année de la CXXI<sup>e</sup> olympiade (1); et comme les Fastes Attiques, sur diverses autorités bien discutées par Corsini (2), nous apprennent qu'en effet Philippe fut archonte à Athènes la 4<sup>e</sup> année de la CXXI<sup>e</sup> olympiade, la 32<sup>e</sup> année du règne de Ptolémée Soter se trouve également fixée à cette époque. On doit toutefois observer que l'année olympique ayant commencé le 10 juin de l'an 292 (3), la 32<sup>e</sup> année de Ptolémée n'ayant commencé qu'au mois d'octobre ou de novembre suivant, et cette année olympique ayant fini avec le 20 juin de l'an 291, c'est entre le mois de novembre 292 et le mois de juin 291 que la mort de Ménandre doit être placée, ces mois juliens étant les seuls qui appartiennent en même temps à la 32<sup>e</sup> année de Ptolémée et à la 4<sup>e</sup> de la CXXI<sup>e</sup> olym-

(1) *Euseb. Chronic.*, pag. 139, latine.

(2) *Tom. IV*, pag. 74.

(3) *Dodwel, de Cyclis grec. Tabul. Att.*, pag. 725.



piade. Cette même 32<sup>e</sup> année de Ptolémée embrasse aussi les 4 premiers mois de la 1<sup>re</sup> de la CXXII<sup>e</sup> olympiade, et cette seconde concordance pourroit justifier le texte grec d'Eusèbe où la mort de Ménandre est insérée à cette première année de la CXXII<sup>e</sup> olympiade (1), puisqu'on peut l'y laisser sans sortir de la 32<sup>e</sup> année de Ptolémée. Mais le nom de l'archonte ne permet pas d'hésiter, et il faut inscrire la mort de Ménandre à la 4<sup>e</sup> année de la CXXI<sup>e</sup> olympiade, dans les 8 premiers mois de la 32<sup>e</sup> année de Ptolémée, et de la 456<sup>e</sup> de Nabonassar. On ne peut dire comment le docte Corsini se sert de cette inscription pour désigner encore un Philippe comme archonte de la 3<sup>e</sup> année de la CXXII<sup>e</sup> olympiade, pour retarder aussi jusque-là et de trois années entières la 32<sup>e</sup> de Ptolémée, lorsque d'ailleurs aucune autre autorité, de son avou même, ne l'y autorise, et qu'il ne fonde ces deux suppositions que sur une troisième, c'est-à-dire,

---

(1) *Eusèbii Chronica*, pag. 166, grecè.

en ne comptant les années de Ptolémée que de l'archontat d'Archippus, trois ou quatre années après la mort d'Alexandre(1); mais de savantes erreurs ne doivent pas infirmer les résultats déjà énoncés, et la 32<sup>e</sup> année de Ptolémée doit rester avec la 4<sup>e</sup> de la CXXI<sup>e</sup> olympiade.

Pendant ce temps, Démétrius assis sur le trône de Macédoine avait fait la guerre aux Béotiens, attaqué la Thrace qui obéissait à Lysimaque, pris Thèbes de Béotie après un siège assez long, et assisté aux jeux et aux fêtes que ramenoit pour la Grèce(2) chaque nouvelle olympiade : ce fut à ceux de la CXXI<sup>e</sup> olympiade, au mois de juillet de l'an 291, dans la 32<sup>e</sup> année du règne de Ptolémée. Démétrius rentra ensuite en Macédoine, alla ravager les terres des Étoliens et de l'Épire, et fut surpris à Pella par une maladie durant laquelle Pyrrhus lui enleva une grande partie de la Macé-

(1) *Corçini, Fasti Att.*, IV, pag. 76 et 77.

(2) *Plut. in Demetr.*, pag. 908, D.

doine. Elle fut rendue à Démétrius par un traité de paix auquel Pyrrhus consentit (1).

Ptolémée, tranquille possesseur de l'Égypte, profitoit des loisirs de la paix pour embellir Alexandrie et y faire construire plusieurs temples. Lorsqu'il voulut les consacrer, un songe mystérieux d'abord négligé, écouté ensuite à cause des circonstances effrayantes qui l'accompagnoient, le détermina à envoyer consulter Apollon Pythien et à demander au roi de Synope les images du dieu qu'il avoit vu en songe; il lui fit offrir en même temps de riches présents. Trois ans se passèrent sans que cette négociation eût un résultat (2); elle avoit commencé dans la 35<sup>e</sup> année du règne de Ptolémée.

Mais Démétrius songeoit à ramener sous son obéissance toutes les contrées de l'Asie qui avoient autrefois appartenu à son père Antigone, et à cet effet il avoit réuni une

---

(1) *Plut. in Demetr.*, pag. 909-910.

(2) *Tacit. Hist.*, lib. IV, chap. 84, pag. 423, edente Lipsio: *atque interim triennio exacto*.

armée de 110 mille hommes et une flotte de 500 vaisseaux ; on en construisoit encore à Chalcis, à Corinthe, à Pella, et leurs dimensions n'étonnoient pas moins que leur nombre. Effrayés par de si grands préparatifs, Lysimaque, Séleucus et Ptolémée jugèrent que ce ne seroit pas trop de leur alliance pour résister à Démétrius : ils la contractèrent et y entraînèrent Pyrrhus. Ils le chargèrent de surveiller la Macédoine ; Ptolémée parcourut la Grèce avec une nombreuse flotte pour s'y faire des alliés, et bientôt Lysimaque entra en Macédoine. Démétrius laissa son fils dans la Grèce et courut repousser Lysimaque : en même temps Pyrrhus s'empara de Beroea ; le mécontentement et la sédition éclatèrent dans l'armée de Démétrius ; Pyrrhus le surprit presque dans sa tente, et Démétrius perdit le trône de Macédoine après l'avoir occupé sept années (1).

Il y étoit parvenu vers l'hiver de l'an 293

---

(1) *Plut. in Demetr.*, pag. 910.

avant l'ère chrétienne, au milieu de la 2<sup>e</sup> année de la CXXI<sup>e</sup> olympiade ; les sept ans de la durée de son règne selon Plutarque, portent sa chute à la fin de l'an 287 avant la même ère, dans la 1<sup>re</sup> moitié de la 1<sup>re</sup> année de la CXXIII<sup>e</sup> olympiade. C'est en effet dans le courant de cette même année que Gorsini place la défection des Athéniens jusque-là attachés au sort de Démétrius, et l'époque du décret par lequel, après sa défaite, ils effacèrent du tableau des fastes le nom de Diphile qu'ils avoient créé prêtre des *Dieux sauveurs*, car c'est ainsi qu'ils avoient nommé Antigone et Démétrius lorsque ces princes triomphoient de leurs ennemis (1). Cette opinion de Gorsini (2) est d'accord avec la date déjà indiquée comme celle de la défaite de Démétrius vaincu par l'alliance de Pyrrhus, Lycimaque, Séleucus et Ptolémée, dans les premiers mois de la 37<sup>e</sup> année du règne de ce dernier, et au com-

---

(1) *Plat. in Demetr.*, pag. 910.

(2) *Corsini, Fasti Attici*, IV, pag. 78.

mencement de la 461<sup>e</sup> année de Nabonassar.

Ce fut après ces événemens que la négociation avec le roi de Synope traînant trop en longueur au gré du dieu qui en étoit le sujet, il quitta lui-même brusquement son temple, monta sur une galère, mit en mer, et après une traversée qui ne dura que trois jours, entra dans le port d'Alexandrie à la grande satisfaction de Ptolémée. Eusèbe, dans sa Chronique, a noté cet événement par ce peu de mots : *Sérapis entre dans Alexandrie*, et il l'inscrit à la 2<sup>e</sup> année de la CXXIII<sup>e</sup> olympiade (1) qui fut, selon Eusèbe et les supputations

---

(1) *Eusèbi Chron.*, 140. Il n'est pas inutile de faire remarquer que, selon Tacite même (*Hist.*, IV, 80), qui donne sur l'introduction de Sérapis en Egypte les détails qu'on vient d'exposer, quelques historiens portoient cet événement au règne d'Evergète 1<sup>er</sup>, et Clément d'Alexandrie sous Philadelphe. On peut aussi ajouter que Sérapis n'est pas nommé dans les récits de la fête célébrée à l'avènement de Philadelphe, ni dans l'inscription de Rosette où il s'agit souvent des Dieux ou des animaux sacrés honorés en Egypte. On peut consulter aussi Plutarque dans son *Traité d'Isis et Osiris*, et les notes de Scaliger sur Eusèbe.

déjà employées, la 38<sup>e</sup> du règne de Soter, la 2<sup>e</sup> de la CXXIII<sup>e</sup> olympiade ayant commencé avec l'été de l'an 286, et la 38<sup>e</sup> de Ptolémée vers le mois d'octobre, un peu avant la 462<sup>e</sup> de Nabonassar.

L'année suivante, la 39<sup>e</sup> de Ptolémée, qui fut aussi la dernière de son règne, commença vers le mois d'octobre de l'an 285 avant l'ère chrétienne, et finit avec le même mois de l'an 284.

Ce fut dans le courant de cette 39<sup>e</sup> année que Ptolémée, déjà très-avancé en âge, s'occupa d'assurer à sa famille la jouissance d'une couronne qu'il avoit conquise par sa valeur et méritée par sa sagesse. Il voulut, de son vivant, placer lui-même son successeur sur le trône qu'il se décidoit à quitter. Tout secondoit ce noble projet : Ptolémée étoit en paix avec ses anciens compagnons d'armes qui avoient échappé à quarante années de guerres et de malheurs; des traités ou des alliances de famille l'attachoient à Lysimaque, à Séleucus, à Pyrrhus même; Démétrius que ses hauts faits rendoient le

plus redoutable, exploita sa gloire prisonnier de Séleucus auquel il s'étoit volontairement livré ; Ptolémée jouissoit enfin des fruits de son courage , de sa prudence et de sa modération. Constant , dès le premier jour de son gouvernement en Egypte , à ne s'occuper que de cette riche contrée , il songea non pas à acquérir , mais à posséder. Attaqué dans l'Egypte , il sut la défendre et la préserver de toute invasion. L'attachement et la reconnoissance des peuples affermirent sur sa tête la couronne royale , et comme s'il ne devoit rien faire d'inutile à sa gloire , il n'ajouta pas moins à sa renommée en cédant volontairement la couronne à son fils , qu'il n'en avoit acquis en la prenant.

Des deux femmes que Ptolémée avoit épousées depuis qu'il étoit le maître de l'Egypte , il lui restoit alors trois fils ; un d'Eurydice , que la violence de son courage avoit fait surnommer Céraunus , et deux de Bérénice , dont le premier fut surnommé Philadelphe , dont le second , Ar-



gæus, mourut quelque temps après, soupçonné de conspiration contre le roi (1).

Ptolémée consulta ses amis sur le choix d'un héritier, qu'il se proposoit de faire avant de mourir. L'usage désignoit le fils d'Eurydice, parce qu'il étoit l'aîné des trois. Démétrius de Phalère le dit au roi qui lui préféra le premier né des enfans de Bérénice (2); il le proclama son successeur à la couronne d'Égypte, et cette exception à la règle généralement suivie dans ces temps, dut contribuer à la détermination que prit Ptolémée de descendre du trône, pour y affermir par sa présence l'héritier de son choix qu'il venoit d'y placer. L'époque de ce changement de règne peut être exactement indiquée.

Selon le Canon des Rois qui précède l'Almageste, Ptolémée Soter régna 39 ans; selon Joseph, Clément d'Alexandrie (3),

(1) *Romanitas; Ath.*, 7.

(2) *Justin. Hist.*, XVI, 2 — *Diog. Laert.*, *Demetr. Phaler.*, lib. V, pag. 308, *Amstæd.* 1767, 4<sup>o</sup>.

(3) *Stromata*, tom. I, pag. 396.

Eusèbe (1), Georges le Syncelle (2), et la Chronique paschale (3), le règne de Ptolémée Soter fut de 40 années; ils ajoutent donc une année de plus à la durée de ce règne. Mais Josephé ajoute aussi une année à celui de Ptolémée Philadelphe, et le fait régner 39 ans au lieu de 38 (4), nombre sur lequel le Canon des Rois, Eusèbe, le Syncelle, la Chronique d'Alexandrie, Cédrenus (5) et plusieurs autres auteurs sont d'accord. Ainsi, à la fin du règne de Philadelphe, Josephé se trouve en avant de deux années entières, sans justifier cette différence à l'égard d'autres autorités non moins imposantes que ses assertions, et sans dire comment il restera dans les limites historiquement assignées au règne des Lagides en Egypte; car Josephé ne donne le nombre des années du règne d'aucun des successeurs de Philadelphe, ce qui

(1) *Chronicon*, pag. 140, latiné.

(2) *Chronographia*, pag. 271. — (3) Page 171.

(4) *Joseph., Antiq. Jud. XII, cap. 2, p. 389.*

(5) *Cedrenus*, pag. 165.

rend l'appréciation de ses nombres tout-à-fait impossible.

Clément d'Alexandrie, au contraire, qui a augmenté d'une année le nombre de celles du règne de Soter, diminue d'autant celui de Philadelphe en ne lui donnant que 37 ans, au lieu de 38 selon le Canon astronomique et tous les chronologistes anciens; et comme, par ce retranchement, le nombre des années de Soter et de Philadelphe réunies se trouve le même dans le Canon des Rois et le texte de Clément d'Alexandrie, la durée totale du règne des Lagides est ramenée dans l'un et dans l'autre à 294 ans, comme on l'a déjà indiqué ailleurs (1).

Nous avons déjà fait remarquer plus haut (2) que le texte de Clément d'Alexandrie (3) ne porte pour le règne de Philadelphe que 27 au lieu de 37, KZ au lieu de AZ; mais ce n'est ici qu'une faute, ou de

---

(1) *Suprà*, tom. I, chap. 11, § 2, pag. 190 et seqq.

(2) *Suprà*, *ibidem*, pag. 197, note 2.

(3) *Strom.*, tom. I, pag. 396.

copiste ou d'imprimeur, et l'on voit bien qu'il faut lire 37 afin d'avoir les 294 années que Clément d'Alexandrie donne aussi à la durée totale du règne des Lagides en Egypte (1), étant d'ailleurs d'accord avec le Canon des Rois et sur la somme des années de ces règnes divers et sur la somme de chacun d'eux en particulier.

Enfin, Eusèbe qui a été copié presque chiffre pour chiffre par le Syncelle, le Chroniqueur d'Alexandrie et Cédrenus, en donnant 40 années au règne de Soter, porte à 296 le nombre de celles que compte l'empire des Lagides en Egypte, et il se trouve trop fort de deux années parce que Eusèbe donne à Soter 40 ans de règne au lieu de 39, et 26 à Evergète au lieu de 25 d'après le Canon des Rois et Clément d'Alexandrie. Le nombre de 40 ans dans Eusèbe doit donc être réduit à 39; l'examen qu'on vient d'en faire conduit à cette

---

(1) *Stron.*, tom. I, pag. 403.

rectification; ce qui suit doit la justifier pleinement.

L'Almageste en fournit un moyen certain. Ptolémée y rapporte textuellement deux observations de Vénus, que l'astronome Timocharis avoit faites lui-même à Alexandrie, et dont il a donné la date, la première à la 12<sup>e</sup> heure du 17 au 18 du mois égyptien mésori de la 13<sup>e</sup> année du règne de Philadelphe, et la seconde quatre jours après, dans la nuit du 21 au 22 du même mois de mésori de la même année, la 13<sup>e</sup> du règne de Philadelphe, laquelle, selon le texte même de Ptolémée, étoit la 476<sup>e</sup> de Nabonassar (1). Le jour des années de Nabonassar commençant à midi et celui des années juliennes commençant à minuit, l'heure de la première observation la fixe au jour julien qui commença à minuit après midi du 17 de mésori égyptien, et les tables de concordance des années de Nabonassar avec les années juliennes montrent que ce

---

(1) Almageste, liv, X, chap, 4, tom, II, pag. 205.

fut le 12 octobre de l'année 271, avant l'ère chrétienne, qui commença à minuit du 17 mésori égyptien, le 1<sup>er</sup> de l'année 476 de Nabonassar étant arrivé le 30 octobre de l'année précédente 272. Ce premier calcul donne aussi le 16 octobre 271 pour l'époque de la seconde observation. Ainsi le 18 et le 22 mésori de l'an 476 de Nabonassar, qui répondoient aux 12 et 16 d'octobre de l'an 271, appartenoient à la 13<sup>e</sup> année du règne de Philadelphé. Il est facile de reconnoître que la première de ce même règne remontoit à l'an 464 de l'ère de Nabonassar, lequel commença le 2 novembre de l'an 284 avant l'ère vulgaire, et nous avons déjà trouvé par une exacte succession des événemens, que la 39<sup>e</sup> année du règne de Soter finissoit avec le mois d'octobre de l'an 284, qui répondit au dernier mois de la 463<sup>e</sup> de Nabonassar (déjà désignée comme la 39<sup>e</sup> du règne de Soter), et que la 464<sup>e</sup> déduite des observations de Timocharis et du texte de Ptolémée fut la première de Philadelphé. On peut en conclure avec certitude, 1<sup>o</sup>. que

Ptolémée Soter ne régna que 39 ans comme le dit le Canon des Rois ; 2°. que la dernière année de son règne fut la 463<sup>e</sup> de l'ère de Nabonassar et finit avec le mois d'octobre de l'an 284 avant l'ère vulgaire ; 3°. que Philadelphie lui succéda immédiatement, et que son règne commença avec la 464<sup>e</sup> année de Nabonassar et le mois de novembre de l'an 284 avant l'ère vulgaire.

Le même Ptolémée en fournit une autre preuve lorsqu'il rapporte (1) une observation de Mars datée du 25 du mois égon de la 13<sup>e</sup> année de l'ère de Denys le mathématicien ; il ajoute que ce jour du calendrier de Denys répondoit au 20-21 d'athyr égyptien de la 476<sup>e</sup> année de Nabonassar (2), et que cette 13<sup>e</sup> année de l'ère dionysienne étoit la 52<sup>e</sup> depuis la mort d'Alexandre. Or on sait, et les chronologistes l'ont

---

(1) *Almageste*, liv. X, chap. 9, tom. II, pag. 236.

(2) Le texte français ne porte que la 46<sup>e</sup> au lieu de la 476<sup>e</sup> ; mais le grec dit bien  $\nu\omicron\zeta$ . Cette faute typographique n'est pas indiquée à l'*errata*.

prouvé (1), que l'ère de Denys avoit pour époque radicale l'avènement de Ptolémée Philadelphe au trône d'Égypte : il s'ensuit que la 13<sup>e</sup> année de l'ère dionysienne étoit aussi la 13<sup>e</sup> du règne de Philadelphe, et nous voyons en effet dans l'Almageste, d'après l'observation de Vénus faite par Timocharis la 13<sup>e</sup> année du règne de Philadelphe, et par l'observation de Mars faite la 13<sup>e</sup> année de l'ère de Denys, que ces deux années de ces deux ères étoient l'une et l'autre la 476<sup>e</sup> de Nabonassar, et l'une et l'autre aussi la 271<sup>e</sup> avant l'ère vulgaire, l'observation de Mars étant du 18 janvier de cette même année. Leur identité dans leur commencement annuel (2) et dans leur durée

---

(1) *Petav. Doctr. temporum*, lib. IV, cap. 17, tom. I, p. 179.

(2) Nous disons *annuel*, car le premier jour de l'ère de Denys ne fut pas le premier jour de l'ère de Philadelphe : de plus, l'année de Denys étoit fixe, celle de Philadelphe étoit vague. C'est ce qui explique pourquoi on trouve dans l'Almageste que la 23<sup>e</sup> et la 24<sup>e</sup> année de Denys répondoient à la même année de Nabonassar, la 486<sup>e</sup> ; mais cette observation sera exposée plus complètement dans nos Recherches sur les Calendriers comparés de plusieurs peuples anciens.



ne sauroit être mieux prouvée; et comme Ptolémée dit aussi que cette 13<sup>e</sup> année de Denys et de Philadelphie étoit la 52<sup>e</sup> depuis la mort d'Alexandre, si de ce nombre on retranche la 13<sup>e</sup> année de Philadelphie qui couroit alors, il en reste juste 39 pour le règne entier de Soter successeur immédiat d'Alexandre, ce qui revient aux résultats déjà énoncés qui portent le commencement du règne de Philadelphie à la 464<sup>e</sup> année de Nabonassar, au mois de novembre de l'an 284 avant l'ère chrétienne.

Si les médailles de Soter pouvoient fournir quelques secours, elles confirmeroit sans doute ce résultat; mais elles ne peuvent y concourir que plus tard, indirectement même; car Philadelphie ayant commencé d'exercer le pouvoir royal du vivant de son père, il continua d'inscrire sur ses monnoies les années de l'ère qui se rattachoit à la première année du règne de Soter, de telle sorte que la première année de Philadelphie s'y trouve marquée par le nombre 40, la deuxième et les suivantes

I. — PTOLEMÉE SOTER. 395

par les nombres 41, 42, 43, 44 (1), ainsi de suite jusques et y compris la 56<sup>e</sup> qui étoit la 17<sup>e</sup> de Philadelphie. Ce fut alors que, pour une raison qu'il nous sera peut-être facile d'exposer, Philadelphie, en renonçant à l'usage de compter selon l'ère de Soter qui auroit pu devenir celle de tous les Lagides, ramena les nombres inscrits dès ce moment sur ses monnoies, au commencement de son propre règne, et y marqua la 18<sup>e</sup> année, la 19<sup>e</sup>, et les suivantes (2).

Mais la tête de Philadelphie qui se trouve déjà sur les monnoies qui portent le nombre 41 (3) (il paroît que la 40<sup>e</sup> manque dans les cabinets), rentre dans l'exposé qui précède, et fortifie les résultats précédemment énoncés d'après lesquels le règne de Soter est fixé à 39 années.

Toutefois si l'on compte exactement depuis la mort d'Alexandre, on trouve que

---

(1) *Mionnet*, Cat. des Méd., tom. VI, rois d'Egypte, n<sup>o</sup> 89 à 99, pag. 10.

(2) *Mionnet*, Cat. des Méd., n<sup>o</sup> 101 et suivans.

(3) *Ibidem*, n<sup>o</sup> 89, pag. 10.

depuis le 30 mai de l'an 323 avant l'ère vulgaire jusques au mois de novembre de l'an 284, il s'est écoulé 39 ans et 5 mois, ce qui porteroit l'abdication de Soter à la 40<sup>e</sup> année de son règne et justifieroit, s'il étoit nécessaire, les nombres d'Eusèbe, de Josephé, et même une médaille qui, si on la découvroit, avec le nombre 40 porteroit encore la tête de Soter et non celle de Philadelphé. Mais cette remarque fait naître cette question : à quelle époque de l'année Soter cessa-t-il de régner ? est-ce après l'accomplissement de la 39<sup>e</sup> année en comptant de la mort d'Alexandre c'est-à-dire du mois de mai, ou bien en comptant du moment où il avoit pris la couronne c'est-à-dire du mois d'octobre ?

De ce que Philadelphé est inscrit dans le Canon des Rois à compter de la 464<sup>e</sup> année de Nabonassar, on en conclut qu'il reçut le titre de roi au plus tard le premier jour de cette année, qui répondoit au 2 novembre de l'an 284 avant l'ère chrétienne ; et comme les 39 années de Soter

étoient accomplies au 1<sup>er</sup> juin précédent si on les compte depuis le jour de la mort d'Alexandre, au mois d'octobre si l'on a égard à l'époque où il se déclara roi après avoir délivré Rhodes de l'attaque de Démétrius l'été de l'an 304 étant fini; on ne peut qu'hésiter entre ces trois époques cependant renfermées dans l'espace de cinq mois, de juin à octobre de l'an 284; mais, si l'on fait attention que l'année égyptienne qui fut la 444<sup>e</sup> de Nabonassar et que Ptolémée compta comme la 20<sup>e</sup> de son règne, commença quelques jours seulement après l'époque presque certaine de la fin de la campagne contre Démétrius devant Rhodes, on sera bien enclin à penser que Ptolémée dut s'attacher à ce premier jour qui étoit une grande solennité pour toute l'Egypte, et pour faire une chose agréable à la nation dont il se faisoit le roi, y rapporter aussi le commencement de la 20<sup>e</sup> année qu'il fit marquer sur ses monnoies, car ce 1<sup>er</sup> thôth appartenoit en effet à la 20<sup>e</sup> année comptée depuis la mort d'Alexandre. Dans cette sup-

position la 39<sup>e</sup> année de Soter aura fini avec la 463<sup>e</sup> de Nabonassar, le 1<sup>er</sup> novembre de l'an 284, et la 1<sup>re</sup> de Philadelphie aura commencé le lendemain qui répondoit au 1<sup>er</sup> thôth de l'année suivante la 464<sup>e</sup>, qui arriva le 2<sup>e</sup> jour de novembre de la même 284<sup>e</sup> année avant l'ère vulgaire. On trouvera cette explication très-admissible en ayant égard au rapport formel de Callixène de Rhodes, cité dans Athénée, qui dit positivement que la pompeuse fête célébrée à l'époque et à l'occasion de l'avènement de Philadelphie au trône, eut lieu au milieu de l'hiver (1); il ajoute même plus bas que la première partie du cortège qui parcourut la ville se mit en marche dès l'apparition de l'étoile de Vénus, c'est-à-dire à la pointe du jour, et que cependant la dernière ne put sortir que le soir à cause de l'époque de l'année (2), (à cause que les jours étoient très-courts.

---

(1) *Athen.*, *Deipnosoph.*, V, pag. 196 D.

(2) *Ibidem.*, 197 D.

Ces deux circonstances nous semblent très-favorables à l'opinion qui fixeroit la fin du règne de Soter à celle de la 463<sup>e</sup> année de Nabonassar, au 1<sup>er</sup> novembre de l'an 284 avant l'ère vulgaire, dans le 5<sup>e</sup> mois de la 4<sup>e</sup> année de la cxxiii<sup>e</sup> olympiade, ce qui rentre exactement dans les indications fournies par le Canon des Rois, les rapports de Callixène de Rhodes, les observations de Timocharis indiquées dans l'Almageste, et la date selon l'ère de Denys ou de Philadelphie consignée dans le même ouvrage.

Nous ferons remarquer à ce sujet que la concordance égyptienne que Ptolémée a pris le soin d'ajouter lui-même à cette date selon l'ère de Denys, ne peut laisser aucune incertitude sur son expression. Il en est de même de toutes les autres dates dionysiennes, conservées par l'auteur de l'Almageste (Liv IX, ch. 7, et liv. XI, ch. 3.): comme à la première déjà citée, il a ajouté à celles-ci la concordance du jour selon le calendrier égyptien, de l'année selon l'ère de Nabonassar, et leur époque ne peut à l'égard d'aucune d'elles présenter la plus légère in-

certitude. Les observations dont l'Almageste a conservé le souvenir, la date et les circonstances, appartiennent toutes au 3<sup>e</sup> siècle antérieur à l'ère chrétienne; elles sont, pour cela même, d'une grande importance, et dans l'intérêt des recherches dont notre ouvrage est le résultat, cette importance ne peut que s'accroître puisque ces mêmes observations nous ont donné le moyen de rétablir complètement le calendrier astronomique de Denys, de déterminer sa concordance avec le calendrier julien ainsi qu'avec celui de l'Égypte, et de reconnaître les périodes qui résultoient de l'inégalité existante entre l'année égyptienne et l'année dionysienne. Ce travail doit être plus convenablement exposé ailleurs : il nous suffit de répéter ici que l'observation de Mars faite le 25 du mois d'égon, la 13<sup>e</sup> année de l'ère de Denys, sert à confirmer notre opinion sur la dernière année du règne du premier des Lagides.

# APPENDIX.

---

N° A.

(Tome I, chapitre IV, page 288).

---

## EXPÉDITION

DE PERDICCAS CONTRE LA BASSE-ÉGYPTE,  
D'APRÈS DIODORE DE SICILE.

La partie de la Basse-Egypte qui fut occupée par l'armée de Perdiccas est, malheureusement pour l'intelligence du texte de Diodore, celle qui a subi les plus grands changemens dans son aspect et dans sa constitution physique.

La *branche pélusiaque* du Nil, jadis la seconde au moins pour la masse des eaux, est aujourd'hui une des plus pauvres : à peine peut-on la reconnoître au milieu des nombreux canaux qui en dérivent et qui l'ont considérablement diminuée.

Le lac *Manzaléh*, autrefois moins considérable, a empiété sur les terres cultivées, envahi



le sol où existoient plusieurs villes ou villages, et intercepté le cours de la branche Pélusiaque qui a presque totalement disparu depuis la rive orientale du lac Manzaléh jusqu'à *Péluse* sur la Méditerranée.

L'absence des eaux a fait que le désert a envahi aussi les terres cultivées, et il couvre maintenant des plaines jadis fertiles et populeuses. Enfin la formation presque récente du lac de *Ballah*, qui n'est qu'une poissée du lac Manzaléh, a étendu ces changemens sur une superficie plus considérable. Il en résulte que la partie arabique de la Basse-Egypte a été entièrement bouleversée, qu'elle ressemble fort peu à ce qu'elle étoit autrefois, et qu'il est presque impossible de la reconnoître d'après les indications des géographes et des historiens de l'antiquité.

Pour l'expédition de *Perdiccas*, il faut se reporter à cet état antérieur de la Basse-Egypte, en rétablissant sur une carte moderne l'ancien cours de la branche Pélusiaque à travers le lac de *Ballah* qui n'existoit pas alors, en réduisant celui de Manzaléh à ses anciennes limites, et en rétablissant à son lieu l'embouchure de la Pélusiaque dans la Méditerranée.

Le texte de Diodore ne permettra pas toutefois d'y tracer avec une rigoureuse précision la marche des troupes de Perdiccas, le récit de cette expédition étant trop abrégé ; mais on peut du moins arriver à quelques résultats qui ne seront pas inutiles à l'intelligence plus complète de ce récit.

Perdiccas arrivant du côté de la Syrie devoit, comme le rapporte Diodore, s'approcher du Nil aux environs de la ville de Péluse près de laquelle *il campa*, et la position de cette ville est aujourd'hui bien connue.

L'*ancien canal*, que Perdiccas fit creuser, devoit avoir été dérivé du Nil et se jeter dans la Méditerranée à l'est de Péluse. Ce canal, ainsi tracé, avoit été autrefois une défense pour la ville qu'il couvroit au sud-est. Perdiccas campant devant Péluse aura voulu faire recreuser la partie de ce canal qui passoit entre la ville et son camp, pour lequel elle devenoit aussi une défense : mais l'invasion du Nil dans l'ancien lit du canal recreusé inonda le camp de Perdiccas, et cette irruption des eaux devoit être inévitable, ce canal étant comblé depuis long-temps (*διείρηγιά τινά παλαιάν*), le lit du Nil ayant dû s'exhausser dans l'intervalle,

et son niveau se trouver supérieur à celui du canal.

Après cette mésaventure, Perdiccas décampe de nuit, et suivant le cours du Nil (la Pélusiaque), il arrive, à l'aurore, devant *Καμήλων τείχος*, fort assez considérable. En évaluant la marche nocturne de Perdiccas à cinq ou six lieues, comme une marche forcée, si l'on mesure cette distance à partir de Péluse et en remontant la branche Pélusiaque, on trouve aujourd'hui le point opposé dans le lac *Manzaléh*, vers le commencement du lac *Ballah* qui étoit autrefois une terre découverte; et il en résulte que le fort appelé *Καμήλων τείχος* par Perdiccas ou Diodore, est aujourd'hui sous les eaux. On ne trouve en effet dans l'Etat arabe des villes, bourgs et villages de l'Egypte, aucun nom arabe qui ait quelque rapport avec celui de *Καμήλων τείχος*, le mur des chameaux.

Les écrits des Coptes font mention d'un lieu de l'Egypte appelé P-HOI-AN SHAMOUL, le Mur du Chameau; traduction exacte de *Καμήλων τείχος*; mais ce bourg étoit situé dans la Haute-Egypte, et il n'a de commun que le nom avec le fort que Perdiccas ne put'emporter. D'après

ces conjectures, il est probable que *καμήλων τείχος* existe à six lieues environ au sud-ouest de Péluse, entre cette dernière ville et *Daphnae*, aujourd'hui *Tel-Dafainéh*, sur la rive orientale de la Pélusiaque. C'est sur ce point que Perdiccas plaça son second camp; et après l'échec qu'il y essuya, le récit de la suite de son expédition devient encore plus obscur.

Perdiccas, en effet, ayant décampé sur le soir, profita de la nuit pour se diriger, en cachant sa marche, vers un lieu à l'opposite de *Memphis*, εις τὸν ἀπειραντίον τόπον τῆς Μέμφως, où le Nil se divisant en deux branches formoit une île. Ici se présente une série de questions assez difficiles à résoudre :

1° *La marche cachée de Perdiccas fut-elle de plusieurs journées?*

Rien ne l'indique dans Diodore de Sicile. On ne sait si l'armée ne fit qu'une marche de nuit, comme elle venoit de le faire de Péluse à *καμήλων τείχος*, ou bien si, se jetant sur la lisière du désert, elle marcha plusieurs jours de suite et déboucha inopinément dans le territoire de Memphis.

2° *Que faut-il entendre rigoureusement par*

*ἀναστάντων ἄκρον?* Est-ce lieu à l'opposite, lieu situé vis-à-vis de ou bien du côté de Memphis ?

3° L'île où se retira Perdiccas, étoit-elle formée par le Nil lui-même, par le partage du Nil en deux branches divergentes jusqu'à la mer, ou par le partage d'une des branches du Nil en deux branches soit divergentes jusqu'à la mer soit se réunissant plus bas à une distance plus ou moins considérable ?

Au milieu de toutes ces incertitudes, on peut adopter l'un des deux systèmes suivans, qui lèvent la plus grande partie des difficultés.

1<sup>er</sup> système. Si Perdiccas n'a fait qu'une marche d'une nuit, il a pu se jeter dans une île formée alors entièrement par la branche Pélusiaque seule, ou bien par cette branche et la branche Tanitique, ce qui produit une île immense et capable de recevoir trente armées comme celle de Perdiccas. Mais dans ce cas les mots *τόπον ἀναστάντων τῆς Μίμπτως* ne trouvent aucune application plausible.

2<sup>e</sup> système. En prenant à la lettre le passage de Diodore : *καὶ κατήντησεν εἰς τὸν ἀναστάντων τόπον τῆς*

Μέμψου, ΠΡΟΣ ἢ εὐπεδίαι ἐκτεταθὲν τὸν Νίλον, καὶ τοῦτ' ἴσθμ' ἔστιν, les regards se fixent naturellement sur l'île formée par le Nil lorsqu'il se divise en deux branches (la Pélusiaque et la Canopique), au sommet du Delta. L'île est triangulaire, son troisième côté étant limité par le canal de *Ménouf*. Cette île peut contenir une nombreuse armée ; enfin elle se trouve placée sur un point à l'opposite de Memphis, vis-à-vis de Memphis et du côté de Memphis, αἰς τὸν ἀνατολικὸν ὄριον τῆς Μέμψου.

Dans ce système, la marche de Perdiccas auroit été de trois jours au plus. En passant dans le désert, il déroboit certainement sa marche aux partisans de Ptolémée, et débouchant ensuite dans le territoire d'*Athribis* ou dans celui d'*Héliopolis*, il arrivoit devant l'île du sommet du Delta, situé au-dessous, vis-à-vis et du côté de Memphis. Cette explication semblera donc, et elle est en effet préférable à la première.

Si l'on vouloit chercher une île formée par le Nil seul et située devant ou très-près de Memphis, on auroit à choisir sur trois, mais qui toutes sont trop peu étendues pour contenir une armée, et les difficultés que pré-

sente le passage de Diodore en deviendroient pour ainsi dire plus insolubles. Nous croyons donc que le second système l'expliquera d'une manière plus complète et plus satisfaisante.

---

N<sup>o</sup> B.

(Tome I, chapitre IV, page 356; tome II, chapitre VII, page 82 (et note 2), et page 87; chapitre VIII, page 112.)

## CITATION

D'APRÈS LE TEXTE ÉGYPTIEN DE L'INSCRIPTION  
DE ROSETTE.

L'INSCRIPTION de Rosette (1) contient plusieurs dates qui se rapportent au règne de Ptolémée Epiphane-Euchariste. Elles indiquent le jour de sa naissance, l'époque du siège et de la prise de Lycopolis, le jour et l'année de l'inauguration religieuse du jeune roi à Memphis, et ceux de son avènement à la couronne par la mort de son père Philopator. Dans le texte grec de l'Inscription, une lacune (2) d'environ vingt-huit lettres (3) n'y laisse plus lire

(1) *Suprà*, tome I, Introduction, pag. 11.

(2) Ligne 46.

(3) *Ameilhon*, *Eclaircissemens*, etc., pag. 98.



le jour de cet avènement, (L. 46), και επι την τριακαδα τουτου μεσορι εν η τα γενεθλια του βασιλευσ αγεται ομοιως δε και . . . . . (L. 47), εν η περιλαβεν την βασιλειαν παρ του πατρος, et, quia trigesimum diem illius Mesori quo natiuitas regis agitur, similiter et . . . . . quo suscepit regnum à patre, une fracture de la pierre ayant fait disparaître la fin de la quarante-sixième ligne, qui contenoit cette date de l'avènement d'Epiphane-Euchariste.

Heureusement, le texte égyptien est intact dans cette partie de l'Inscription, et il doit servir à suppléer avec certitude ce qui manque dans le grec. On lit, en effet, dans l'égyptien, lignes 27 et 28, *de mesori trente, lequel est le jour du roi. . . . . pareillement de mechir dix-huit dans lequel la fête de la susception du pouvoir est célébrée ; . . . dans ces mêmes jours, dix-huit et trente, une assemblée, etc* ; d'où il résulte que la lacune du texte grec doit être remplie par ces mots formés par vingt-sept lettres, τῆς οκτωκαιδεκατης τουτου μεχτιρ, et que ce 18 méchir fut tout à la fois le jour de l'avènement de Ptolémée Epiphane par la mort de Philopator son père, et celui de son inauguration à Memphis, huit ans révolus après cet avènement.

L'indication de ce dernier fait n'est sujette à aucun doute ; les lignes 4, 6 et 7 du texte grec de l'Inscription en expriment toutes les circonstances. Mais le fait antérieurement énoncé, celui de l'avènement d'Epiphane par la mort de Philopator, fixé au 18 méôhir, ne résulte que de la restitution précitée de la 46<sup>e</sup> ligne du texte grec par la 28<sup>e</sup> du texte égyptien, et l'interprétation de celui-ci auroit elle-même besoin d'une justification. On sait, à cet égard, qu'aucune traduction de celui des trois textes de cette Inscription, qui est écrit en langue et en lettres alphabétiques égyptiennes, n'a été encore publiée ; et l'on s'en étonnera peu, si l'on fait attention qu'il a fallu d'abord, sans secours et sans guides, découvrir l'alphabet de cette écriture cursive égyptienne, lire et enfin traduire ce texte égyptien. J'ai fait connoître (*suprà*) tom. I<sup>er</sup>, p. 11, (note 2), les personnes qui se sont le plus spécialement occupées de cet important travail, et, contre mon espoir, je ne puis indiquer encore que comme manuscrit, et non publié quoique annoncé depuis long-temps (1), le

---

(1) L'Égypte sous les Pharaons, ou Recherches sur la

Mémoire de mon frère sur le texte égyptien et sur le texte hiéroglyphique du monument de Rosette. C'est de là que j'ai tiré les citations qu'on trouve dans les divers passages de ces Annales, comme traduits du texte égyptien. On sera bientôt convaincu de leur exactitude.

---

religion, la langue, les écritures et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambysè. Paris, Debure, 1814. Tome I, préface, xvij.

N<sup>o</sup> C.

(Tome I<sup>er</sup>, chapitre IV, page 359, note 1<sup>re</sup>.)

## EXPLICATION

DE LA DATE ÉGYPTIENNE D'UNE INSCRIPTION  
GRECQUE  
TRACÉE SUR LE COLOSSE DE MEMNON  
A THÈBES D'ÉGYPTE.

LES merveilles de la Thébaïde jouissent depuis bien des siècles de l'avantage d'exciter la plus vive curiosité. Les anciennes époques de l'histoire écrite peuvent y être rattachées; Homère les chanta dans ses vers; Alexandre voulut les voir; la Grèce et Rome les célébrèrent; et c'est ainsi que s'est conservée jusqu'à nous cette tradition non interrompue d'estime et d'admiration, que les recherches de nos voyageurs dans ces régions éloignées ont suffisamment justifiée. Avec Thèbes et ses temples immenses, et ses allées de sphynx colossaux, et ses nombreux obélisques, on vouloit encore voir et

entendre l'image de Memnon, statue monolithique de grès-brèche, ayant de hauteur 48 de nos pieds (1), et qui chaque jour, dit Pausanias (2), rendoit, au lever du soleil, un son tel que celui d'une corde de lyre qui vient à se rompre.

En attendant que par la physique, ou par de nouvelles recherches sur les lieux, on obtienne une explication suffisante de ce phénomène, sa réalité, du moins pendant un certain laps de temps, est environnée de tous les genres de preuves qui fournissent à l'histoire des certitudes ; et quelque extraordinaire qu'il nous paraisse, on ne sauroit justifier le refus d'y croire qui ne seroit motivé que sur son impossibilité présumée, lorsque d'ailleurs son existence nous est certifiée par des rapports écrits, par l'assentiment des siècles, et par la déposition publique, encore existante, d'un certain nombre de témoins très-vraisemblablement irrécusables.

Tels sont, outre plusieurs individus incon-

(1) Description de Thèbes, par MM. Jollois et Devilliers, pag. 81, dans la Description de l'Égypte.

(2) Attiq., tom. I, liv. 1, chap. XLII, pag. 298 et 299, texte et traduction de Clavier.

nus mais sans doute désintéressés, Strabon, observateur aussi instruit qu'il étoit exact ; Julius Tenax, centurion de la XII<sup>e</sup> légion romaine ;

Mithridaticus, tribun

Valerius Priscus, centurion } de la 22<sup>e</sup> légion ;

L. Quintus Viator, décurion }

Artémidore, *écrivain royal* (ΒΑΣΙΛΙΚΟΣ ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ), des villes d'Hermonthis et de Latopolis ;

Caius Julius, archidicaste ;

Titus Haterius Nepos

C. Vibius Maximus

T. Petronius Secundus

Un autre Petronius

Petronius Balbus

M. Ulpus Primianus

qui furent succes-  
sivement préfets  
de l'Égypte ;

enfin l'empereur Hadrien et l'impératrice Sabine. Ils certifient unanimement avoir entendu la statue de Memmon rendre des sons au lever du soleil. L'on peut et l'on doit même remarquer à ce sujet que l'histoire de l'existence de ce phénomène ne remonte pas plus haut que la domination des Romains en Égypte. Hérodote, Homère ne le citent pas, et rien ne prouve que les Égyptiens aient supposé cette

qualité à la statue de Memnon ; mais leur silence, celui de Diodore de Sicile même, pourroit-il, pour les temps qui leur sont postérieurs, infirmer les témoignages que nous venons d'indiquer ?

Sans nous arrêter à examiner ici plus spécialement cette autre question ; nous dirons que ces témoignages, ces dépositions publiques existent encore dans les nombreuses Inscriptions grecques ou latines qui couvrent la partie antérieure des jambes du colosse de Memnon : celle que l'impératrice Sabine y fit graver sera le sujet de ce Mémoire.

C'est une inscription grecque, de sept vers, qui se lit sur le pied gauche de la statue, dans l'espace existant entre une autre inscription où se trouve le nom de l'empereur Hadrien, et la naissance des doigts du pied. Pococke l'avoit vue et transcrite figurativement dans son Voyage (1). Les membres de la Commission d'Egypte, qui ont étudié avec tant de soins les ruines de Thèbes, la reproduisent dans la *Description* de cette ancienne capitale (2),

---

(1) Tom. I, pag. 105, planche 39.

(2) Description de l'Egypte. — Antiquités ; Description de Thèbes, pag. 114.

adoptant le texte revu et corrigé qu'avoient aussi adopté avant eux les divers auteurs qui l'ont rapportée : Leich, dans son Explication de quelques inscriptions grecques du recueil de Muratori (1) ; d'Orville, dans ses Commentaires sur Chariton (2) ; Jablonski, dans son livre de *Memnone Græcorum* (3) ; Zoëga, dans ses *Numi Ægyptii* (4) ; enfin M. Langlès, dans son édition du Voyage de Norden (5). M. Frédéric Jacobs l'a citée aussi dans le Mémoire sur la statue de Memnon, qui fait partie de ceux de l'Académie de Munich (6), et il l'a ensuite insérée au tome 13<sup>e</sup> de ses *Analecta* (7), avec des différences assez essentielles puisqu'elles portent sur les deux derniers vers de l'Inscription où se trouve la date que nous nous

(1) *Ad Græcas Muratorii Inscriptiones explicat. cura secunda. Lipsiæ, 1745, 4<sup>o</sup>, pag. 84.*

(2) Page 531.

(3) *De Memnone*, pag. 92, in-4<sup>o</sup>.

(4) *Numi Ægyptii imperatorii; Romæ, 1787, 4<sup>o</sup>, pag. 99.*

(5) *Voyage de Norden; Paris, 1795, 4<sup>o</sup>, tom. II, p. 227.*

(6) *Nouveaux Mémoires, 1809-1810, pag. 57 et suiv.*

(7) Page 822. — Le Syncelle indique la statue *parlante* de Memnon ; mais est-ce lui ou Jules l'Africain qui la cite ? On ne sauroit le décider à la lecture de son texte, pag. 72. Jules l'Africain n'écrivit qu'après Hadrien.



proposons d'examiner. Mais tous ces écrivains sont à peu près d'accord sur les six premiers vers qu'ils lisent ainsi :

ΕΚΑΥΤΟΝ ΑΥΔΗΚΑΝΤΟΣ ΕΓΩ ΠΟΒΑΙΟΣ ΒΑΑΒΙΝΟΣ  
 \*ΩΝΑC ΤΑC ΘΕΙΑC ΜΕΜΝΟΝΟC Η \*ΑΜΕΝΟ\*  
 ΗΑΘΟΝ ΟΜΟΥ Α ΕΡΑΤΑ ΒΑCΙΑΗΙΑΙ ΤΗΑΕ CΑΒΙΝΑ  
 ΩΡΑC ΔΕ ΠΡΩΤΑC ΔΑΙΘC ΕCΧΕ ΔΡΟΜΟΝ  
 ΚΟΙΡΑΝΩ ΔΑΡΙΑΝΩ ΠΕΜΗΤΩ ΔΕΚΑΤΩ ΕΝΙΑΥΤΩ  
 ΑΜΑΤΑ ΔΕ ΕCΧΕΝ ΑΘΥΡ ΕΙΚΟCΙ ΚΑΙ ΠΙCΥΡΑ.

Nous reviendrons sur le sixième vers ; mais on voit déjà qu'il s'agit de Publius Balbinus qui , étant venu accompagner l'impératrice Sabine , certifie avoir entendu les sons divins de Memnon ou Phamenoph , à la première heure de la course du soleil , la 15<sup>e</sup> année de l'empereur Hadrien , le mois égyptien athyr , étant à son 24<sup>e</sup> jour.

Pour connaître la date précise du fait que cette Inscription rappelle , on doit déterminer avec précision deux choses également décisives : 1<sup>o</sup> ce qu'il faut entendre ici par la 15<sup>e</sup> année d'Hadrien ; 2<sup>o</sup> à quel jour du calendrier julien répondoit le 24 du mois égyptien athyr. Lorsqu'on sera fixé sur ces deux points , on saura à quelle époque précise Hadrien étoit dans la Haute-Egypte , et exactement quel jour Sabine

et Hadrien lui-même se trouvoient devant la statue de Memnon. Ces époques, exactement connues, pourront fournir quelques secours pour la chronologie selon divers calendriers comparés, et pour l'histoire d'Hadrien en particulier. On verra aussi quels utiles éclaircissements peut fournir, dans les discussions du genre de celle-ci, l'*Hémérologe* rétabli dans son exactitude primitive et tel que nous l'avons ailleurs présenté (1).

Le docte et laborieux Zoëga, rapportant dans l'ouvrage déjà indiqué une médaille d'Hadrien numérotée 58 (pag. 105), sur laquelle on trouve l'indication de la 6<sup>e</sup> année de son règne et la figure d'une galère voguant à pleines voiles, a fait précéder, à ce sujet, le catalogue des médailles de ce prince, d'une dissertation qui a pour titre : *De Tempore quo in Ægypto fuit Hadrianus, ad numum cum typo navis anno imperii VI percussum* (2). Zoëga recherche, en effet, dans cette dissertation, à

(1) Voyez l'Exposé des travaux de la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1814, par M. Daunou, pag. 65, 66 et 67.

(2) *Numi Ægyptii*, pag. 94.

quelle époque de l'histoire d'Hadrien se rapporte la médaille qu'il veut expliquer et sur laquelle il suppose que la galère à voiles déployées indique un voyage de ce prince en Egypte. Par occasion, il transcrit aussi l'inscription qui nous occupe et il en retranche le septième et dernier vers, sans autre motif cependant que l'impossibilité présumée de lui trouver quelque rapport avec le reste de cette Inscription. Il examine ensuite l'indication de la 15<sup>e</sup> année du règne d'Hadrien qui se trouve dans son cinquième vers, et sans chercher à résoudre la difficulté qu'il présente, il se contente de l'indiquer dans ce peu de mots : *at de anno dubium relinquitur utrum fuerit U. C. 883, an 884, quod XV imperii ex Ægyptiorum calculo cum priori convenit, XV tribunitiæ potestatis cum altero*. La difficulté que présente ce vers, est, en effet, de savoir si la 15<sup>e</sup> année du règne d'Hadrien y est indiquée selon la manière de compter à Rome les années du règne des empereurs, ou selon la méthode adoptée à cet égard par les Egyptiens. C'est là toute la question : elle exige qu'on expose d'abord en quoi consistoient ces deux manières si différentes l'une de l'autre.

A Rome, les années du règne des empereurs se comptoient du jour où ils parvenoit au trône; de sorte qu'après la révolution complète d'une année julienne, une année nouvelle de ce règne commençoit périodiquement à ce même jour. Ainsi, Hadrien ayant reçu la couronne le 11 du mois d'août (1) de l'année 117 de l'ère vulgaire, le renouvellement des années de son règne étoit irrévocablement attaché à ce 11<sup>e</sup> jour d'août; il seroit donc facile de dire en quelle année de la même ère Hadrien visita la Haute-Egypte, si la 15<sup>e</sup> année de l'Inscription se rapportoit à la méthode romaine.

Mais, quoique soumis au sceptre de Rome, les Egyptiens se servirent d'une manière différente de compter les années du règne des empereurs. A cette époque encore, ce peuple conservoit, autant que cela lui fut permis, ce religieux attachement à ses usages nationaux, qui fut, dans tous les temps et sous ses maîtres divers, le trait principal de son caractère. Malgré l'introduction de l'année fixe par Auguste,

---

(1) *Ælius Spartianus: III iduum earumdem (Augusti), quando et natalem imperii instituit celebrandum, excessus ei Trojani nuntiatum est.* Tom. I. *Hist. Aug. Scriptor., Bispont., 1787, in-8°.*

l'année vague fut presque généralement en usage dans toute l'Égypte, surtout dans les relations privées; et Ptolémée, long-temps après Auguste, écrivoit selon le système de l'année vague, comme nous l'avons démontré ailleurs (1); les observations astronomiques consignées dans son *Almageste* (2). C'est ainsi que l'Égypte, quoique province romaine, persista dans sa coutume de compter les années du règne des empereurs selon une méthode qui lui fut particulière, et qui se rattachoit plutôt à l'année égyptienne qu'à l'année romaine.

Nous avons dit, dans notre *Mémoire sur*

(1) *Chronologie de l'Almageste*, Mémoire lu à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut, les 4 et 11 septembre 1818, et faisant partie de nos *Recherches* sur les calendriers comparés de plusieurs peuples anciens. (*Suprà*, pag. 419, note 1.)

(2) Il se servit de l'année fixe dans son *Calendrier des phases des étoiles* pour les diverses époques de l'année : *ἑσπεριεὶς ἀπλανῶν ἀστέρων*, ou *Incrantium Stellarum Apparitiones*. Il en avertit lui-même en disant: le 1<sup>er</sup> de thôth répond chez nous au 29 d'août: καὶ ἡμᾶς δὲ Ἀυγούστου καὶ. *Fabricius, Biblioth. Græca*, tom. III, pag. 432 (qui devoit être la 434<sup>e</sup>). — *Fréret*, Acad. des Belles-Lettres, XVI, Mém. 331. — *Jäcler, Ueber den kalender des Ptolemäus*; Berlin, 1819, 4<sup>o</sup>.

L'*Hémérologe* (1), que lorsqu'Auguste asservit l'Égypte, il fit de l'année vague égyptienne de 365 jours, une année fixe de 365 jours et un quart, dont le premier jour ou le premier du mois égyptien thôth fut attaché au 29 du mois d'août romain soit pour les deux premières années qui suivoient une bissextile julienne, soit pour la bissextile elle-même ; et au 30 d'août pour l'année qui précédoit la bissextile immédiatement. Ce fut ce même premier jour du mois de thôth qui continua de régler pour les Égyptiens, quoique devenus sujets des Romains, le commencement de l'année civile dans l'un et l'autre système de l'année, fixe ou vague ; et comme s'ils avoient voulu concilier ce qu'ils devoient à leur métropole avec ce que leur commandoit ce souvenir traditionnel qui faisoit pour eux du premier jour de leur année une solennité politique et religieuse, ils s'empressoient, dès qu'ils étoient informés de l'élévation d'un nouveau chef au trône de l'empire, de frapper des monnoies à son nom, et ils les marquoient de la première année de son règne. Mais à quelque époque de

---

(1) Recherches sur les calendriers comparés, etc., *suprà*, pag. 419, note 1.

l'année que ce souverain fût parvenu au trône , le 1<sup>er</sup> de thôth égyptien ou le 29 août romain qui suivoit immédiatement cette époque , devenoit le 1<sup>er</sup> jour de la 2<sup>e</sup> année de son règne , ne laissant ainsi à la 1<sup>re</sup> que le peu de mois ou quelquefois le peu de jours qui s'étoient écoulés depuis l'avènement du prince jusqu'au 1<sup>er</sup> thôth ou 29 août d'après cet avènement. Cette supputation étoit continuée du premier renouvellement de thôth au renouvellement suivant , c'est-à-dire , selon les Romains , du 29 août d'une année au 29 août de l'année suivante , ce qui rétablissoit l'ordre numérique dans la longueur régulière de l'année , toutefois en avançant beaucoup dans la seconde lorsque souvent la première révolution annuelle n'étoit pas encore terminée ; et comme la fraction qui étoit comptée pour la 1<sup>re</sup> année du règne d'un prince , appartenoit à une année qui déjà avoit été comptée comme la dernière de son prédécesseur , il en résultoit nécessairement des doubles et quelquefois des triples emplois de temps qui aujourd'hui , si l'on n'en étoit prévenu , apporteroient le plus grand désordre dans une portion considérable de la chronologie ancienne. Par exemple , Othon , successeur de

Galba, ne conserva la couronne que peu de jours; et comme, selon le rapport de Tacite (1), les provinces orientales et notamment l'Egypte le reconnurent, Antioche et Alexandrie frappèrent des monnoies qui portoient son nom. Celles d'Alexandrie ont toutes l'indication de la 1<sup>re</sup> année, L. A. (Λυκάβατος πρώτου). Si le hasard eût fait commencer le court règne d'Othon de telle manière qu'un 1<sup>er</sup> de thôth ou 29 août se fût trouvé dans le petit nombre de jours de sa durée, Alexandrie auroit marqué la 2<sup>e</sup> année du règne d'Othon sur ses monnoies par L. B. (Λυκάβατος δευτέρου); cette 2<sup>e</sup> année auroit commencé le 29 du mois d'août, et si l'on ne connoissoit pas la manière de compter le temps du règne des princes adoptée en Egypte, on seroit fort embarrassé pour faire concorder cette 2<sup>e</sup> année du règne d'Othon qui seroit indiquée par des monumens, avec le petit nombre de jours de son existence comme prince prouvée par les historiens (2). Chaque renouvellement

---

(1) *Historiarum* lib. I, cap. 76; lib. II, cap. 32.

(2) Notre exemple supposé est réalisé par les médailles de Galba, marquées de la 2<sup>e</sup> année de son règne quoiqu'il n'ait duré que 7 mois (du 9 juin 68 au 16 janvier 69).



de l'année égyptienne qui, devenue fixe, arrivoit le 29 ou le 30 du mois d'août, marquoit donc, pour le règne des empereurs, le commencement d'une nouvelle année (1).

Ce principe est absolument vrai, et le renouvellement des années marquées sur les médailles romaines d'Égypte avoit toujours lieu dans le système de l'année fixe, parce que l'émission des monnoies légales étoit soumise à des règles certaines, et que, revêtues d'un caractère public, elles ne pouvoient pas consacrer l'usage d'une espèce d'année différente de celle que le gouvernement lui-même avoit établie. On ne doit donc pas chercher des traces de l'année vague dans les médailles de l'Égypte romaine. Si l'on a cru qu'il existe à cet égard une exception dans les médailles de Probus(2),

---

mais un renouvellement de l'année fixe égyptienne (le 29 août) eut lieu dans cet intervalle ; ce qui suffit pour confirmer tout ce qu'on vient d'exposer.

(1) On connoît sur cette manière de compter les années des empereurs romains en Égypte, les Recherches de Bimar de la Bastie venu après le cardinal Noris, le P. Pagi, de la Torre; et les contradictions de M. de la Barre. — Académie des Belles-Lettres, XII, Hist., pag. 137.

(2) La Nauze, Académie des Belles-Lettres, Mémoires, XIV, pag. 342.

cela n'est pas encore bien certain ; mais , dans tous les cas , elle n'est point applicable à Hadrien , dont la 22<sup>e</sup> année inscrite sur ses médailles ne peut être expliquée que par l'usage de l'année fixe , comme on le verra bientôt.

Nous ne saurions nous arrêter ici sur les diverses questions relatives au calendrier égyptien , qui sont encore à décider malgré les travaux de Scaliger , de Pétau , de Fréret et de La Nauze ; on pourroit presque dire que M. de La Nauze embrouilloit d'une main ce qu'il éclaircissoit de l'autre ; etsi quelques unes de ses explications ont fait connoître quelques vérités , combien d'erreurs n'a-t-il pas accréditées surtout en croyant à l'usage civil d'une année fixe en Egypte antérieurement à sa soumission aux Romains ? La suite de nos Recherches sur les calendriers des anciens peuples , nous permettra de fixer avec plus de précision , tel est du moins notre espoir , tout ce qui est relatif aux usages de l'Egypte dans cette partie de ses institutions si importante pour la chronologie.

En attendant , on peut encore remarquer ici que le Canon Astronomique des Rois placé en tête de l'Almageste de Ptolémée , est dressé

d'après une autre méthode qui n'est ni celle que donne l'ordre chronologique exactement suivi, ni celle que nous trouvons par les médailles et les inscriptions grecques de l'Égypte romaine. Mais dans le Canon Astronomique des Rois, comme sur les médailles et dans les inscriptions, c'est l'année égyptienne qui a servi de règle à la division du temps, quoique une partie de cette liste ait été, dit-on mais sans preuve, dressée à Babylône, une autre partie en Égypte, et la troisième à Alexandrie sous les Romains.

Il suffit ici de savoir que le Canon Astronomique de l'Almageste doit être étudié d'après une règle particulière, laquelle fait aussi connaître pourquoi, parmi les princes qui occupent l'intervalle de temps qu'embrasse cette liste, on n'a pas compris ceux qui, dans cet intervalle, ont régné moins d'une année entière; de sorte que les mois et les jours de leur souveraineté se trouvent ajoutés aux années des autres princes. Mais tout ceci étant exposé dans une autre partie de notre ouvrage (1), nous revenons à Hadrien,

---

(1) *Suprà*, tom. I, Introduction, pag. 32 à 43.

Ce prince parcourut souvent les diverses provinces de son empire. Il ne pouvoit oublier l'Égypte, la plus importante peut-être, dont il s'occupa plusieurs fois, et dans laquelle il eut à calmer des troubles sérieux qu'avoit fait naître dans Alexandrie la découverte d'un Apis que chacun vouloit placer dans un lieu différent (1) : nouvelle preuve de l'attachement que les naturels Égyptiens conservoient encore pour leurs anciens usages, à une époque où l'esprit et le but en étoient déjà ignorés. Mais cet événement fut antérieur au voyage d'Hadrien en Égypte, constaté par Appien (2), par Dion Cassius (3), et par le rapport d'Ælius Spartianus qui en parle en ces termes (4) :

« *Peragrata Arabia, Pelusium venit, et  
» Pompeii tumulum magnificentius exstruxit.  
» Antinoum suum, dum per Nilum navigat,  
» perdidit, quem muliebriter flevit.* »

Il résulte de ce passage que l'époque de la mort d'Antinoüs fut celle du voyage d'Hadrien

(1) *Ælius Spartianus*, apud *Historiæ Aug. scriptores*; Biponti, 1787, in-8°; I, 13.

(2) *Appian.*, *Bell. Civ.*, II, pag. 481.

(3) *Lib. LXIX*, pag. 793.

(4) *Ælius Spartianus (ut suprâ)*, I, 15.

en Egypte. Eusèbe, qui a noté cette mort dans sa Chronique, la place à la 13<sup>e</sup> année du règne d'Hadrien (1), laquelle commença selon la méthode romaine le 11 août 129 et finit la veille du même jour de l'année 130 de l'ère vulgaire, car Eusèbe compte ici, comme dans tout le reste de son ouvrage, avec une année fixe. Cependant l'Inscription de Sabine est datée de la 15<sup>e</sup> année d'Hadrien, et si cette 15<sup>e</sup> année étoit une année julienne et romaine, elle fixeroit l'époque du voyage de Sabine et d'Hadrien à deux années plus tard que la mort d'Antinoüs, au mois de novembre de l'an 132 de l'ère vulgaire. Mais la mort d'Antinoüs et le voyage d'Hadrien en Egypte ne pouvant pas être placés à deux époques différentes, on est ramené par le rapport d'Eusèbe à l'an 130 de l'ère vulgaire, la 13<sup>e</sup> du règne d'Hadrien, et l'on est déjà conduit à penser que l'Inscription de Sabine est datée selon la méthode égyptienne. Pour préférer l'opinion contraire il faudroit d'abord supposer une erreur dans la Chronique, et l'on verra plus bas combien sur ce sujet elle mérite de confiance, et de plus ajouter une seconde supposition à la première en retardant de

---

(1) *Eusebii Chronic.*, pag. 167.

deux années la mort d'Antinoüs. Mais l'accord bien remarquable qui existe à cet égard entre le texte d'Eusèbe, le texte de l'Inscription, et les médailles d'Hadrien et de Sabine frappées en Égypte à l'occasion et à l'époque de leur voyage, démontrera que l'auteur de l'Inscription a fait usage de la méthode égyptienne.

On a déjà vu que l'opinion des meilleurs chronologistes place Hadrien sur le trône le 11 du mois d'août de l'an 117 de l'ère vulgaire (1). Il régna 20 ans 10 mois 29 jours, et mourut le 10 juillet de l'année 138, dans la 21<sup>e</sup> année de son règne. Cette année fut comptée la 22<sup>e</sup> par les Egyptiens, parce qu'au premier renouvellement du thôth qui suivit immédiatement l'élévation d'Hadrien au trône, la 2<sup>e</sup> année de son règne commença pour l'Égypte, ce qui arriva le 29 août de l'an 117, c'est-à-dire 18 jours seulement après le commencement de son règne. Ainsi, selon les Romains les années du règne de ce prince se renouveloient tous les 11 du mois d'août; selon les Egyptiens c'étoit tous les 29 du même mois, et les 18 jours qui avoient précédé ce premier 29 août ayant été comptés

---

(1) Voy. l'Art de vérifier les dates, tom. I, et *suprà*, pag. 421, note 1.

pour une année, il en résulroit que la méthode égyptienne étoit en avant sur la méthode romaine d'une année entière moins 18 jours. En réduisant les deux méthodes à une expression commune, c'est-à-dire à l'année romaine, on en suit plus facilement la discussion; et, d'après ce qui vient d'être dit, on voit qu'Hadrien ayant commencé de régner le 11 août 117, le 11 août de l'année suivante 118 étoit pour les Romains le premier jour de la 2<sup>e</sup> année du règne de ce prince, tandis que pour les Egyptiens cette 2<sup>e</sup> année étoit finie moins 17 jours, la 3<sup>e</sup> commençant le 29 du même mois. On voit aussi que dans le mois d'août de la même année 118, et dans l'intervalle de 18 jours seulement (du 11 au 29), la 1<sup>re</sup> année romaine s'accomplissoit le 10, la 2<sup>e</sup> commençoit le 11, la 2<sup>e</sup> année égyptienne finissoit le 28, et la 3<sup>e</sup> s'ouvroit le 29. Cét ordre dura pendant tout le règne d'Hadrien, et ainsi il ne se trouvoit qu'un intervalle de 18 jours entre la 1<sup>re</sup> année romaine et la 3<sup>e</sup> année égyptienne, entre la 3<sup>e</sup> année romaine et la 5<sup>e</sup> année égyptienne, la 13<sup>e</sup> et la 15<sup>e</sup>, etc. Le tableau suivant indique exactement ces rapports de la succession périodique des années de ce règne selon les Romains et selon les Egyptiens.

## MÉTHODE ROMAINE.

## MÉTHODE ÉGYPTIENNE.

Du 11 août 117 au 11 août 118-1 <sup>re</sup> .	Du 11 août 117 au 29 août 117-1 <sup>re</sup> .
Du 11 août 118 au 11 août 119-2 <sup>e</sup> .	Du 29 août 117 au 29 août 118-2 <sup>e</sup> .
Du 11 août 119 au 11 août 120-3 <sup>e</sup> .	Du 29 août 118 au 29 août 119-3 <sup>e</sup> .
Du 11 août 120 au 11 août 121-4 <sup>e</sup> .	Du 29 août 119 au 29 août 120-4 <sup>e</sup> .
Du 11 août 121 au 11 août 122-5 <sup>e</sup> .	Du 29 août 120 au 29 août 121-5 <sup>e</sup> .
Du 11 août 122 au 11 août 123-6 <sup>e</sup> .	Du 29 août 121 au 29 août 122-6 <sup>e</sup> .
Du 11 août 123 au 11 août 124-7 <sup>e</sup> .	Du 29 août 122 au 29 août 123-7 <sup>e</sup> .
Du 11 août 124 au 11 août 125-8 <sup>e</sup> .	Du 29 août 123 au 29 août 124-8 <sup>e</sup> .
Du 11 août 125 au 11 août 126-9 <sup>e</sup> .	Du 29 août 124 au 29 août 125-9 <sup>e</sup> .
Du 11 août 126 au 11 août 127-10 <sup>e</sup> .	Du 29 août 125 au 29 août 126-10 <sup>e</sup> .
Du 11 août 127 au 11 août 128-11 <sup>e</sup> .	Du 29 août 126 au 29 août 127-11 <sup>e</sup> .
Du 11 août 128 au 11 août 129-12 <sup>e</sup> .	Du 29 août 127 au 29 août 128-12 <sup>e</sup> .
Du 11 août 129 au 11 août 130-13 <sup>e</sup> .	Du 29 août 128 au 29 août 129-13 <sup>e</sup> .
Du 11 août 130 au 11 août 131-14 <sup>e</sup> .	Du 29 août 129 au 29 août 130-14 <sup>e</sup> .
Du 11 août 131 au 11 août 132-15 <sup>e</sup> .	Du 29 août 130 au 29 août 131-15 <sup>e</sup> .
Du 11 août 132 au 11 août 133-16 <sup>e</sup> .	Du 29 août 131 au 29 août 132-16 <sup>e</sup> .
Du 11 août 133 au 11 août 134-17 <sup>e</sup> .	Du 29 août 132 au 29 août 133-17 <sup>e</sup> .
Du 11 août 134 au 11 août 135-18 <sup>e</sup> .	Du 29 août 133 au 29 août 134-18 <sup>e</sup> .
Du 11 août 135 au 11 août 136-19 <sup>e</sup> .	Du 29 août 134 au 29 août 135-19 <sup>e</sup> .
Du 11 août 136 au 11 août 137-20 <sup>e</sup> .	Du 29 août 135 au 29 août 136-20 <sup>e</sup> .
Du 11 août 137 au 10 juillet 138-21 <sup>e</sup> .	Du 29 août 136 au 29 août 137-21 <sup>e</sup> .
	Du 29 août 137 au 10 juillet 138-22 <sup>e</sup> .



Ce tableau prouve aussi ce que nous avons déjà avancé, que les médailles d'Hadrien sont marquées selon l'année égyptienne fixe dont le commencement se rapportoit au 29 d'août, et non pas selon l'année vague qu'on croit retrouver sur les médailles de Probus et dont le premier jour répondoit successivement, dans une période de 1460 ans juliens, à chacun des jours de l'année julienne. Comment pourroit-on, en effet, trouver l'année vague sur les médailles d'Hadrien dont la dernière porte l'indication de la 22<sup>e</sup> année de son règne, lorsque dans l'an 138 de l'ère vulgaire l'année vague, qui auroit été la 22<sup>e</sup> de ce règne, ne commença qu'après la mort du prince; car c'est au 20 juillet de l'an 138 que répond le 1<sup>er</sup> thôth vague égyptien de la 22<sup>e</sup> année égyptienne du règne d'Hadrien, et c'est le 10 du même mois et de la même année qu'il avoit cessé de régner et de vivre? Cette 22<sup>e</sup> année vague, qui ne commença qu'après la mort de ce prince, ne pouvoit donc pas se trouver marquée sur ses médailles; c'est donc aussi par l'année fixe, attachée au 29 d'août, qu'il faut compter les années du règne d'Hadrien marquées sur ses médailles d'Égypte.

L'on conçoit encore par ce tableau comment des événemens indiqués par la méthode romaine pour la fin de la 13<sup>e</sup> année, peuvent appartenir à la 14<sup>e</sup> et à la 15<sup>e</sup> année égyptienne, et ce résultat s'applique à la circonstance cruelle qui priva Hadrien d'Antinoüs son favori. Eusèbe, nous l'avons déjà dit, la rapporte à sa 13<sup>e</sup> année en ces termes : *Antinous puer regius, eximia pulchritudinis, in Ægypto moritur* (1). Ceux qui ont cru pouvoir placer la mort d'Antinoüs à une époque antérieure à celle qu'indique Eusèbe, ont tâché d'affoiblir son autorité; mais il n'est pas inutile de faire remarquer que le principal fondement de cette opinion contradictoire étoit dans des médailles grecques d'Antinoüs, qui, à la date de la 9<sup>e</sup> année du règne d'Hadrien, donnoient à son favori l'épithète de ΟΕΟΣ, d'où l'on avoit conclu qu'Antinoüs étoit mort avant cette 9<sup>e</sup> année. Mais cette opinion se trouvera sans consistance aujourd'hui qu'un plus attentif examen de ces médailles y a fait reconnoître pour date la 19<sup>e</sup> année d'Hadrien, postérieure de 4 ans à celle de la mort d'Antinoüs selon Eu-

---

(1) *Euseb. Chron.*, 167. — *Euseb. ed. Majo*, pag. 383.

sèbe (1). C'est ainsi que le témoignage d'Eusèbe reste dans toute sa force; et pourroit-on réussir à l'infirmier, puisque Eusèbe (et le cardinal Noris l'a déjà remarqué) (2), avoit consulté sur Hadrien les écrits de Phlégon qui en étoit l'affranchi (3)? Aussi Zoëga disoit très-bien de ce passage de la Chronique : *Cujus sensus dubius esse nequit nec levis mutationis remedium admittit* (4), et il convient qu'il indique clairement qu'Antinoüs mourut pendant la 13<sup>e</sup> année romaine d'Hadrien. Il reste à y rattacher la date donnée par l'Inscription de Sabine, date qui s'applique à Hadrien lui-même, parce que la présence de Sabine sur les ruines de Thèbes y fait nécessairement supposer celle d'Hadrien, indiquée aussi par les médailles dont nous allons parler.

Le Catalogue de celles de l'Égypte romaine rédigé par Zoëga, nous fait voir sur une de ces médailles d'Hadrien la ville d'Alexandrie allant au-devant de ce prince qui arrive dans un

(1) C'est à M. Tochon d'Annecy, membre de l'Institut, que nous devons l'avis de cette découverte.

(2) *Annus et Epochæ Syro-Macedonum*, pag. 498.

(3) *Euseb.*, ed. Majo, pag. 195.

(4) *Numi Egyptii*, pag. 96.

quadrigé (1), et l'époque de cette arrivée est indiquée sur la même médaille à la 14<sup>e</sup> année de son règne par les lettres L IΔ. Cette 14<sup>e</sup> année égyptienne finissoit le 28 août de l'an 130 de l'ère vulgaire ; la 13<sup>e</sup> année romaine avoit fini le 10 du même mois de la même année ; Hadrien étoit donc en Egypte dans la 13<sup>e</sup> année romaine qui fut celle de la mort d'Antipôüs et qui finissoit le 10 août de l'an 130, puisqu'il y arriva pendant la 14<sup>e</sup> année égyptienne qui finissoit 8 jours plus tard seulement ; et comme plusieurs autres médailles relatives à ce voyage d'Hadrien appartiennent au commencement de la 15<sup>e</sup> année égyptienne, elles nous portent sans interruption au moment indiqué par l'Inscription de Sabine, d'où il résultera ce que nous recherchons principalement dans cette discussion, savoir, que le voyage d'Hadrien et de Sabine à Thèbes, indiqué dans l'Inscription de Sabine pour la 15<sup>e</sup> année de son règne, ayant eu lieu à l'époque d'un événement arrivé incontestablement dans la 13<sup>e</sup> année de ce même règne selon les Romains, l'indication de la

---

(1) *Numi Ægyptii*, pag. 131, n<sup>o</sup> 297. (Voy. à la planche II, la médaille n<sup>o</sup> 1.)

15<sup>e</sup> année dans cette Inscription s'y trouve selon la méthode égyptienne.

Une médaille d'Alexandrie nous montre Hadrien recevant les hommages de cette ville (1); on trouve sur une seconde l'union du prince et de la ville qui se donnent la main (2); sa pompe triomphale dans Alexandrie, les sacrifices qu'il y fit aux dieux sont aussi représentés sur deux autres médailles (3); enfin, sur une cinquième on le voit voyageant sur le Nil dans une galère dont la proue est ornée d'une corne d'abondance (4); mais ces cinq dernières médailles d'Hadrien dont je viens d'indiquer les types, et une médaille de Sabine elle-même, frappée en même temps que les autres en Egypte (5), portent toutes la date de la 15<sup>e</sup> année, LIE; et comme les cérémonies civiles et religieuses qui suivoient ordinairement de près l'arrivée du souverain dans la capitale des provinces de l'empire, sont indiquées pour Hadrien à la 15<sup>e</sup>

(1) *Numi Ægyptii*, pag. 132, n<sup>o</sup> 300. (Planche, n<sup>o</sup> 3.)

(2) *Ibidem*, n<sup>o</sup> 303. (Planche, n<sup>o</sup> 4.)

(3) *Ibidem*, n<sup>o</sup> 307. (Planche, n<sup>os</sup> 2 et 5.)

(4) *Mionnet*, Description, tom. V, pag. 176, n<sup>o</sup> 1117. (Planche, n<sup>o</sup> 6.)

(5) Planche, n<sup>o</sup> 7.

année, tandis que son arrivée se trouve l'être à la 14<sup>e</sup>, on voit dès lors qu'un renouvellement de l'année égyptienne avoit eu lieu entre ces deux circonstances ; que l'arrivée d'Hadrien est de la fin de la 14<sup>e</sup> année, et que les cérémonies sont du commencement de la 15<sup>e</sup>. Ainsi, l'arrivée d'Hadrien en Egypte selon les médailles égyptiennes que je viens d'indiquer, et la mort d'Antinoüs selon le texte d'Eusèbe, se rapprochent de plus en plus pour ne former qu'une seule et même époque, resserrée dans un très-petit nombre de jours,

La 13<sup>e</sup> année romaine finissant le 10 août de l'an 130 de l'ère vulgaire ;

La 14<sup>e</sup> année égyptienne finissant le 28 du même mois de la même année ;

La 15<sup>e</sup> année égyptienne commençant le 29 du même mois et de la même année.

Ainsi encore, dix-huit jours suffisoient pour établir une différence apparente de deux années dans l'époque d'un événement, selon qu'il étoit rapporté d'après le calcul romain ou d'après le calcul égyptien. Ainsi enfin, la mort d'Antinoüs indiquée par Eusèbe dans la 13<sup>e</sup> année romaine d'Hadrien et à l'époque de son voyage en Egypte, se raccorde néanmoins avec

l'indication de ce voyage à la 15<sup>e</sup> année égyptienne.

On doit aussi remarquer, à l'égard d'Eusèbe, combien son texte est encore plus favorable à notre explication, si l'on adopte le sentiment de quelques chronologistes qui, avec beaucoup de raison, pensent qu'Eusèbe Syrien d'origine a dû employer dans sa Chronique l'année usitée de son temps en Syrie, laquelle commençoit à l'automne(1). Or, on ne connoît pas de calendrier particulier à la ville de Césarée dont Eusèbe fut l'évêque; et l'*Hémérologe* fait voir que le premier jour de l'année des Arabes de Syrie arrivoit le 18 octobre; le calendrier de Gaza le fixe au 28 du même mois; enfin, le calendrier d'Ascalon au 27 de novembre julien. La 13<sup>e</sup> année du règne d'Hadrien, selon Eusèbe, s'étendroit donc jusqu'au 17 ou 27 octobre, ou même jusqu'au 26 de novembre de l'an 130 de l'ère vulgaire; et dès lors son calcul comprendroit dans cette 13<sup>e</sup> année non seulement la mort d'Antinoüs, mais encore les autres circonstances du voyage et du séjour d'Hadrien en Egypte, qui sont indiquées par les médailles

---

(1) *Petas., Doctr. temp.*, II, pag. 157 et passim.

et par l'Inscription de Sabine pour la 14<sup>e</sup> et la 15<sup>e</sup> année de son règne selon les Egyptiens, ce qui établiroit un accord encore plus parfait entre le texte d'Eusèbe, les médailles, et l'Inscription. Mais laissant ce texte dans les limites les plus resserrées qu'on puisse lui assigner, et nous proposant d'examiner ailleurs la méthode chronologique d'Eusèbe, surtout si la traduction arménienne de son texte complet nouvellement découverte peut apprendre quelque chose à cet égard, nous nous bornerons pour le moment à tirer de tout ce qui vient d'être exposé, cette proposition bien naturelle :

Hadrien ne fit qu'un seul voyage en Egypte, et ce fut pendant ce voyage qu'il vit périr Antinoüs dans le Nil;

Or, la mort d'Antinoüs est arrivée dans la 13<sup>e</sup> année du règne d'Hadrien selon le calcul romain;

Ce fut donc pendant cette même 13<sup>e</sup> année romaine que ce prince fit son voyage en Egypte.

Cependant l'Inscription de Sabine, qui rappelle ce voyage, porte la date de la 15<sup>e</sup> année du règne d'Hadrien;

Il est reconnu en même temps que ce voyage



fut fait dans la 13<sup>e</sup> année selon le calcul romain ;

L'indication de la 15<sup>e</sup> année dans l'Inscription de Sabine n'y est donc pas exprimée selon la méthode en usage à Rome, elle l'est donc selon la méthode en usage en Egypte. Ce premier point de nos recherches nous paroît démontré.

C'est pour n'avoir pas supposé la possibilité de ce fait, que Lenain de Tillemont (1) s'est embarrassé, pour fixer l'époque du voyage d'Hadrien en Egypte, dans des difficultés dont il n'a pu sortir. Il ne sait comment faire concorder ce que dit Eusèbe avec ce qui est marqué sur les médailles ; il voit qu'en adoptant la 15<sup>e</sup> année romaine du règne d'Hadrien comme celle de la mort d'Antinoüs, il en résulte qu'Hadrien n'alla en Egypte que dans l'année 132 de l'ère vulgaire ; et dès lors comment trouvera-t-il le temps nécessaire pour classer les autres événements du règne de ce prince, le long séjour qu'il fit à Athènes, la guerre des Juifs, l'adoption et la mort de Verus, l'époque de sa lettre à Servianus

---

(1) Histoire des Empereurs. Paris, 1691, in-4<sup>o</sup>, tom. II, pag. 588.

son beau-frère, conservée par Vopiscus (1), sa longue maladie à Tivoli, et sa mort? Il est certain que deux années d'une vie aussi active que le fut celle d'Hadrien, ne peuvent pas en être facilement retranchées; Tillemont le sentit, mais il se contenta d'exposer la difficulté sans la résoudre. En adoptant la solution que fournit l'Inscription de Sabine, cette difficulté disparaît; des monumens authentiques viennent confirmer l'exactitude du rapport des historiens, et l'époque du voyage d'Hadrien en Egypte se trouve fixée après l'été de l'an 130 de l'ère vulgaire, à la fin de la 13<sup>e</sup> année romaine de son règne, à la fin de la 14<sup>e</sup> et au commencement de la 15<sup>e</sup> année selon les Egyptiens.

Nous ne devons pas omettre ici ce que dit la Chronique d'Alexandrie, que la ville d'Antinoë fut fondée le 30 octobre de l'an 122 de l'ère vulgaire, *πρὸ γ' Καλανδῶν Νοεμβρίου* (2); mais comme la mort d'Antinoüs fut le véritable motif de la fondation de cette ville, elle ne put avoir lieu tant que ce motif n'exista pas; et si l'on adoptoit

---

(1) *Hist. Aug. Scriptores*. Parisiis, 1620, in-folio, pag. 245. — (2) *Chronicon Paschale*, pag. 254. — C'est ce qui a fait dire à M. Levezow que la mort d'Antinoüs est de l'an 122.

le rapport de cette Chronique, il faudroit reconnoître que la ville exista 8 ans avant l'événement qui lui donna naissance. Il vaut mieux croire que la mort d'Antinoüs a été mal indiquée dans la Chronique pour l'année, et ce n'est que pour l'année, car le jour marqué pour la fondation d'Antinoë, le 30 octobre, se place régulièrement dans l'intervalle de temps et parmi les circonstances du séjour d'Hadrien en Egypte, déterminés par les médailles et par l'Inscription de Sabine.

Ces circonstances principales peuvent effectivement être indiquées très-approximativement ainsi qu'il suit :

Arrivée d'Hadrien dans les premiers jours du mois d'août de l'an 130, 13<sup>e</sup> année romaine, 14<sup>e</sup> année égyptienne ; selon les médailles.

Mort d'Antinoüs avant le 10 du même mois, fin de la 13<sup>e</sup> année romaine, 14<sup>e</sup> année égyptienne ; selon Eusèbe.

Hadrien le pleure *muliebriter*, comme l'auroit fait une femme, amèrement et long-temps ; selon Ælius Spartianus.

Cérémonies civiles et religieuses pour l'arrivée du prince, au mois de septembre, 15<sup>e</sup> année égyptienne ; selon les médailles.

Au mois d'octobre, il entreprend de visiter la Haute-Egypte, et le 30 du même mois il fonde la ville d'Antinoë, sur les confins de la Thébaïde; selon la Chronique Alexandrine.

Enfin, il se trouve à Thèbes au mois de novembre; selon l'Inscription de Sabine, comme nous allons le démontrer.

Avant que d'indiquer le jour précis, nous devons dire qu'il existe plusieurs médailles latines d'Hadrien relatives à l'Egypte, avec divers types qui s'y rapportent. On y trouve les légendes suivantes: ÆGYPTOS, ALEXANDRIA, NILVS, ADVENTVI AVG. ALEXANDRIÆ, RESTITVTORI ÆGYPTI; mais il en est de ces médailles comme de presque toutes celles d'Hadrien, qui, rappelant un grand nombre de faits historiques, peuvent à peine servir à donner l'époque de quelques uns, parce qu'Hadrien ne fit point marquer sur ses monnoies les années de son règne postérieures à son troisième consulat. C'est ce qui obligea Mediobarba qui a réuni plus de 600 types ou légendes des médailles de ce prince, à les classer, on pourroit dire par ordre de matières, en réunissant et plaçant de suite tous les retours des provinces, toutes les restitutions de villes ou de contrées, tous les bien-

faits d'Hadrien; et cependant on sait bien qu'il n'est pas revenu de tous ses voyages dans la même année, qu'il n'a pas non plus répandu ses bienfaits sur toutes les provinces de l'empire en même temps. Aucune de ces médailles d'Hadrien, de celles même qui sont relatives à l'Égypte, ne peut donc servir à la discussion présente; mais comme cette discussion détermine exactement l'époque du voyage d'Hadrien en Égypte, elle sert du moins à faire voir que les médailles latines de ce prince qui ont pour légende: ÆGYPTOS, ALEXANDRIA, NILVS, RESTITUTORI ÆGYPTI, et qui sont postérieures à son troisième consulat qui s'y trouve marqué, peuvent être rapportées au voyage d'Hadrien en Égypte, à la 13<sup>e</sup> année de son règne, l'an 130 de l'ère vulgaire, et que la médaille relative au retour d'Hadrien à Rome de son voyage dans la même province, dut être frappée environ deux années plus tard. Il seroit possible, en rapprochant les récits des historiens des types des médailles, de suppléer dans le plus grand nombre de celles-ci au défaut de toute indication de date. On doit regretter que Médiobarba n'ait pas entrepris ce travail; c'est un degré de perfection qui manque à son grand

recueil. Nous n'ajouterons plus rien à son sujet, et nous revenons à l'Inscription, pour indiquer le jour où Sabine écouta Memnon faisant entendre des sons divins au milieu des ruines silencieuses de Thèbes.

On ne peut indiquer ce jour qu'après s'être fixé sur le texte du sixième et du septième vers de l'Inscription, différemment lus par les auteurs déjà cités qui ont adopté cette restitution proposée par Leich :

AMATA ΔΕ ΕCΧΕΝ ΑΘΥΡ ΕΙΚΟCΙ ΚΑΙ ΠΙCΥΡΑ  
ΕΙΚΟCΤΩ ΠΕΜΠΤΩ ΑΜΑΤΙ ΜΗΝΟC ΝΟΕΜΒΡΙΟC.

Mais AMATA, introduit dans le sixième vers, n'est point dans la copie figurée de Pococke ; de plus, au lieu de ECXEN, on y lit clairement EXECKEN qui exclut un mot de trois syllabes, il faut donc abandonner le vers proposé par Leich et adopter celui de M. Jacobs, qui a pour lui une autre grande autorité, celle de M. Boissonade. Je lirai donc le sixième vers :

\*ΩΤΑ Δ ΕΧΕΚΕΝ ΑΘΥΡ ΕΙΚΟCΙ ΚΑΙ ΠΙCΥΡΑ.

Quant au septième, les auteurs sont d'accord sur tous les mots qui le composent, si l'on en excepte toutefois le dernier, parce que le texte

de ce vers sur la pierre est très-pur et sans difficulté jusque-là. Ce dernier mot est presque effacé, et Leich s'en est autorisé pour y lire NOEMBPIOC et pour y trouver que Sabine avoit entendu Memnon le 24 du mois égyptien athyr qui correspondoit au 25 du mois de novembre. Tel est aussi le sens reproduit par tous les écrivains qui ont adopté le sentiment de Leich : mais l'introduction du mot NOEMBPIOC dans ce septième vers ne pourroit être justifiée que tout autant que la concordance qu'il donneroit d'un jour du calendrier égyptien avec un jour du calendrier romain se trouveroit exacte ou dans le système de l'année vague, ou dans le système de l'année fixe égyptienne. Or, dans l'année vague le 24 athyr ne correspondit avec le 25 novembre que lorsque le 1<sup>er</sup> thôth arriva le 3<sup>e</sup> jour de septembre, c'est-à-dire dans les années 45, 44, 43 et 42 avant J. C., consécutivement 160 ans avant Hadrien; dans l'année fixe, le 24 athyr ne correspondit jamais au 25 de novembre : le mot NOEMBPIOC ne sauroit donc être toléré dans ce septième vers, qui d'ailleurs seroit irrégulier dans son mètre. Il faut donc renoncer à ce mot, adopter AOTY que la pierre indique assez positive-

ment par les quatre lettres mutilées qui y restent encore, et que M. Jacobs a préféré avec toute raison. Les deux pentamètres qui terminent l'inscription, seront lus ainsi :

ΩΤΑ Δ ΕΧΕΚΕΝ ΑΘΥΡ ΕΙΚΟCΙ ΚΑΙ ΠΙCΥΡΑ  
ΕΙΚΟCΤΩ ΠΕΜΠΤΩ Δ ΑΜΑΤΙ ΜΗΝΟC ΑΘΥΡ.

Le sixième vers indique donc que ce fut le 24 du mois égyptien athyr que Sabine vit et entendit l'image de Memnon à Thèbes. Mais à quel jour du calendrier julien répondoit cette date exprimée ici selon le calendrier égyptien?

Il se présente à cet égard une difficulté principale qu'il faut d'abord résoudre. Publius Balbinus s'est-il servi, dans cette date, de l'année vague égyptienne ou de l'année fixe? Comme Romain, comme attaché à la cour du prince, et dans une Inscription à laquelle le personnage qui en est l'objet donne, ainsi que l'avoient les médailles, le caractère d'un acte public, Balbinus ne pouvoit employer que le calendrier légalement établi par son gouvernement, et ce calendrier étoit celui qui avoit fait de l'année vague égyptienne de 365 jours une année fixe de 365 et un quart au moyen d'une intercalation tétraétérique. Ce même calendrier est employé dans la date de l'Inscription des Pæanistes,



où le 6 du mois de mai répond au 11 de celui de pachôn égyptien, et cette inscription qui est de l'an 146 (1) n'est postérieure que de 15 ans environ à celle de Balbinus (2). Dans les jugemens, dans les édits et autres actes publics, les chefs civils et militaires, les magistrats pouvoient-ils se servir d'une forme d'année autre que celle qu'avoit instituée le gouvernement qu'ils représentoient? Pour cette raison, ce fut donc l'année fixe que Balbinus dut employer dans cette inscription. A cette première considération nous ajouterons un résultat encore plus concluant tiré de la nécessité qu'il y a que cette concordance se rapporte à l'époque déjà connue du voyage d'Hadrien en Egypte. Il y arriva vers le commencement d'août de l'an 130, resta dans la Basse-Egypte pendant le mois de septembre retenu sans doute par le débordement du Nil, fonda Antinoë le 30 octobre, et ne put se trouver sur les ruines de Thèbes qu'au mois de novembre. Or, en ouvrant l'*Hémérologe*, on trouve que le 24 athyr de l'année fixe a constamment répondu au 20 du mois de no-

---

(1) *Gruter*, cccxiv, 2.

(2) *Corsini*, IV, 132, dit qu'elle est de l'an 144.

vembre julien : on conclut donc, sans difficulté, de ce rapprochement qui donne le complément des dates fournies par l'Inscription, 1° que Balbinus se servit de l'année fixe ; 2° que le 24 athyr égyptien de l'Inscription correspondoit au 20 novembre julien. Ces deux conclusions se fortifient mutuellement et sont mises hors de doute par cette autre et dernière considération, que le 24 du mois d'athyr égyptien vague ne se rapporta à l'un des jours du mois de novembre que dans les années 153 à 34 avant J. C., c'est-à-dire de 2 à 300 ans avant Hadrien, et 1460 ans plus tôt ou 1460 ans plus tard, ce qui démontre assez l'impossibilité de chercher la date de l'Inscription de Sabine dans le système de l'année vague. Il faut donc la rapporter à l'année fixe, comme on l'a fait pour les médailles, comme on le voit dans l'Inscription des Pæanistes précitée, et reconnoître que ce fut le 20 (21) novembre de l'an 130 de l'ère vulgaire, qui étoit pour les Egyptiens-Romains le 24 du mois d'athyr, que Sabine et Balbinus se trouvoient sur les ruines de Thèbes.

Quant au septième et dernier vers de l'Inscription, il dit seulement *le 25<sup>e</sup> jour du mois d'athyr*, et l'on s'est demandé pourquoi d'abord

ce second pentamètre qui est immédiatement précédé d'un autre, tandis que les vers sont alternativement hexamètres et pentamètres; et ensuite pourquoi encore ces mots *le 25<sup>e</sup> jour d'athyr* dans le septième vers, lorsque le sixième porte aussi ces mots *le 24<sup>e</sup> jour d'athyr*? C'est cette singularité qui avoit déterminé Zoëga à rejeter ce septième et dernier vers; mais il est dans l'Inscription, il faut l'y laisser, et choisir entre les conjectures de M. Visconti et celles de M. Boissonade, relatives aux deux dates qui se trouvent dans ces deux vers. M. Visconti pensoit que le 24 athyr du sixième vers indiquoit le jour où Sabine et Balbinus avoient entendu la voix de Memnon, et que par le 25 athyr du vers suivant on désignoit le jour où l'Inscription avoit été gravée. M. Jacobs, déjà cité, a tout récemment émis la même opinion sur cette difficulté (1). M. Boissonade ne voit, au contraire, dans le septième vers, que la rectification de la date exprimée dans le sixième, rectification jugée nécessaire parce qu'on s'aperçut que le jour où Sabine et Balbinus avoient entendu Memnon, y étoit mal indiqué par le

---

(1) *Ad Anth. Palat.*, pag. 964.

24° d'athyr, que c'étoit réellement le 25, et on l'inscrivit dans le septième vers devenu dès lors nécessaire. Cette explication, on ne peut pas plus ingénieuse, avoit paru très-plausible à M. Visconti lui-même, et on l'adoptera de préférence à toute autre en considérant que le seul point qui fût important dans la date de l'Inscription, c'étoit sans doute d'indiquer le jour où Sabine et Balbinus avoient entendu l'image de Memnon, cette même explication étant d'ailleurs appuyée par plusieurs exemples de corrections analogues dans d'autres inscriptions indiquées ou citées par M. Boissonade (1). L'Inscription tout entière sera donc lue ainsi :

Ἐκλυον αὐδήσαντος ἐγὼ Πόβλιος Βαλβίνος  
 φωνᾶς τᾶς Ξείας Μέμνονος ἢ Φαμενώφ·  
 ἦλθον ὁμοῦ δ' ἐρατᾶ βασιλῆϊδι τῆδε Σαβίνα·  
 ὥρας δὲ πρώτας ἄλιος ἤρχε δρόμου·  
 κοιράνω Ἀδριανῶ πέμπτῳ δεκάτῳ ἐνιαυτῶ·  
 φῶτα δ' ἔχεσκεν Ἄθῆρ εἴκοσι καὶ πίσυρα·  
 εἰλοστῶ πέμπτῳ δ' ἄματι μνηὸς Ἀθῆρ.

---

(1) *Commentatio Epigraphica, ad calcem Luc. Holstenii Epistol. quas collegit et illustravit J. Fr. Boissonade.* Parisiis, 1817, 8°, pag. 449. Cette dissertation a été réimprimée dans le *Classical Journal*, n° 34, avec quelques additions et corrections envoyées par l'auteur.

## TRADUCTION LITTÉRALE EN LATIN.

*Audiebam edentis, ego Publius Balbinus,  
 Sonos divinos, Memnonis seu Phamenoph;  
 Veni simul vero cum amabili regina Sabina,  
 Horæ primæ vero sol habebat cursus;  
 Imperatoris Hadriani quinto decimo anno,  
 Dies autem habebat Athyr viginti quatuor.  
 Vigesimo quinto vero die mensis Athyr (1).*

Elle prouve que ce fut le 21 novembre de l'an 130 de l'ère vulgaire, le 25 athyr, à la première heure du lever du soleil (pour le méridien de Thèbes) (2), que l'impératrice Sabine, accompagnée par Publius Balbinus, visita les ruines de Thèbes et entendit les paroles divines de Memnon.

---

(1) On doit considérer aussi à l'égard de la difficulté que présente la double date du 24 et du 25 athyr, que le jour égyptien commençant à midi, chaque jour romain répondait à deux jours égyptiens : ainsi le 20 novembre auroit répondu à la fois au 24 et au 25 athyr. Mais lorsque l'année égyptienne cessa d'être vague et fut mise en concordance fixe avec l'année romaine, auroit-on laissé subsister, pour le commencement du jour, une irrégularité si directement contraire au but qu'on se proposoit ? Ptolémée (cité plus haut, page 422, note 2), n'autorise pas à le croire.

(2) Voici la situation des ruines de Thèbes, la longitude étant comptée de Paris : palais de Memnon, longit. 30°-18'-6" E.; latit. 25°-43'-27" N, selon Nouet, Description de l'Égypte, Etat moderne, I, 201.

Ce point de chronologie ainsi déterminé , ne sauroit l'être sans quelque utilité pour fixer avec plus de précision les époques des évènements qui appartiennent aux huit dernières années du règne d'Hadrien ; et comme les méthodes diverses qui ont conduit à ce résultat sont également applicables à d'autres monumens de l'Egypte romaine ; que pour leur exacte explication il faudra toujours considérer comme des élémens essentiels la manière de compter les années du règne des princes adoptée en Egypte , l'usage de l'année vague , celui de l'année fixe si utilement réglé par l'*Hémérologe* dans ses rapports comparés avec tant d'autres calendriers , ce même résultat acquiert par là plus d'importance , et devient d'un intérêt plus général. C'est du moins avec cette persuasion qu'on se décide à livrer ce Mémoire à l'examen de ceux qui se plaisent aux études chronologiques , où il reste encore tant de doutes à éclaircir.

